10449

Digitized by Google

Palat. VI, 55

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME XII.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT
A BRUXELLES.

Digitized by Google

568122

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,

GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME DOUZIÈME.

BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, N° 1188.

1826.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA VINGT-UNIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1498 JUSQUES EN 1530.

Le jour va paraître; la trompette du roi se fait entendre; les Français et les Suisses se rangent sous leurs drapeaux.

Les Suisses ont, à la droite des Français, un très-grand avantage; les bandes noires reculent devant eux. Ils arrivent jusques à l'artillerie; mais Bourbon les repousse à la tête de quelques compagnies d'hommes d'armes, et l'artillerie française les foudroie.

Ils cèdent, au centre, à la valeur héroïque du roi; mais, à la gauche de l'armée française, ils enfoncent et dispersent le corps des aventuriers. Le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, Aubigny, Chabannes, Vandenesse et leurs hommes d'armes soutiennent l'effort de dix mille Helvétiens; et L'Alviane paraît avec la cavalerie vénitienne. « La bataille est perdue, lui crient les fuyards de » l'aile gauche. — Eh bien! enfants, suivez-moi; nous » la regagnerons, » leur répond L'Alviane. Son calme

les rassure : ils se rallient sous ses ordres, rencontrent un détachement de Suisses qui tourne le camp, l'attaquent, l'écrasent, et chargent la colonne qui allait accabler le duc de Vendôme et ses compagnons. Les Suisses, pressés entre tant de combattants, se portent vers la droite française, longent le front de l'armée, en essuient tout le feu, se trouvent au milieu des lansquenets du corps de bataille, et se battent en furieux. Épuisés néanmoins par leur acharnement, ne pouvant plus conserver l'espoir de la victoire, repoussés mais non vaincus, ils se retirent à pas lents, s'arrêtent de distance en distance, et lancent vers les Français des regards menaçants.

Le vainqueur les admire; François défend qu'on les poursuive; il espère les revoir marcher sous ses drapeaux.

« J'ai assisté à dix-huit batailles, s'écrie Trivulce; » mais je viens de voir le combat des géants. » La France proclame François Ier le brave des braves, Bayard le modèle des chevaliers, et le duc de Bourbon le premier des capitaines. *Je vous veux encore assurer*, écrit le roi à la régente, sa mère, *que mon frère le connétable et monsieur de Saint-Pol ont aussi bien rompu bois que gentilshommes de la compagnie, quels qu'ils soient; et de ce j'en parle comme celui qui l'a vu, car ils ne s'épargnaient non plus que sangliers échauffés.*

Et cependant vingt mille hommes des plus valeureux de l'univers étaient gisants sur le champ de bataille. Le duc de Châtelleraut et le prince de Bourbon Carenci étaient parmi ces glorieuses victimes d'un prêtre furibond; les Suisses veulent l'immoler aux mânes de leurs compatriotes : il échappe à la mort qu'il a si bien méritée; mais en fuyant vers l'Allemagne il entraîne François Sforce, frère de Maximilien, et emporte avec lui

l'infernal espoir de nouvelles discordes horriblement sanglantes (1515).

Les Suisses, en effet, pouvaient rentrer en Italie plus formidables que jamais; l'armée du pape et celle du roi d'Espagne étaient encore campées sur les bords du Pô; et l'on s'attendait à voir l'empereur descendre du haut des Alpes avec des forces imposantes.

La ville de Milan, cependant, présenta ses clefs au vainqueur des Helvétiens. Plusieurs Français avaient été égorgés dans son enceinte; l'armée demandait à grands cris le pillage de la ville. François Ier eut la sagesse de se contenter d'une amende considérable qu'il distribua à ses soldats.

Il s'avança vers Pavie, et Bourbon forma le siége du château. Le duc Maximilien s'était renfermé dans cette place, qui était très-forte, avec ses généraux, ses conseillers, une garnison nombreuse et des munitions abondantes: le succès du siége paraissait devoir décider de celui de la guerre. Pierre de Navarre fut retiré presque mourant de dessous les ruines d'une casemate qui avait sauté en l'air plus tôt qu'il ne l'avait cru; Bourbon demanda une entrevue à son parent Jean de Gonzague-Mantoue, à qui Sforce avait confié la défense du château. Jean persuada à Maximilien de céder à la fortune du vainqueur; et le duc eut la lâcheté de remettre au roi les châteaux de Milan et de Crémone, d'accepter une pension de 30,000 ducats, et de se retirer en France.

L'armée espagnole s'enfuit en désordre vers le royaume de Naples; Léon X, livré à la merci des Français, fut obligé de restituer les duchés de Parme et de Plaisance, que Jules II avait envahis sur le duché de Milan; et les Suisses conclurent à Fribourg un traité de paix perpétuelle avec la France.

Le roi allait porter ses armes dans le royaume de Naples, et Bourbon le pressait d'aller à Rome punir le pape

de ses intrigues contre la France; mais il était plus facile à François Ier de vaincre que de bien user de sa victoire.

Le pape était à Bologne; le roi va le trouver. Le pontife, bien plus adroit que le monarque, le comble d'éloges, d'honneurs et de promesses, l'éblouit, le trompe, le fait consentir à différer la conquête du royaume de Naples jusques après la mort du roi d'Espagne, et obtient qu'il renoncera à la pragmatique sanction, si odieuse à la cour de Rome, et qu'il acceptera un concordat pour les élections, la discipline et le gouvernement de l'Église gallicane, dont le pontife suprême désire si vivement de détruire ou du moins d'affaiblir les anciennes prérogatives.

François Ier retourna en France après avoir signé ce malheureux traité. Il nomma le duc de Bourbon son lieutenant général en Italie; et voulant lui donner une marque extraordinaire de la reconnaissance publique, il lui accorda une prérogative qui seule prouverait combien étaient funestes les idées que l'on avait encore sur la nature et les progrès de l'industrie; il lui conféra le droit de *créer des métiers* dans toutes les villes du royaume. Le parlement n'enregistra les lettres patentes qui décernaient ce droit, regardé comme régulier, qu'*en considération de la vertu extraordinaire de Bourbon.*

On avait admiré dans le connétable les talents du grand capitaine; on admira bientôt dans ce prince le modèle des administrateurs. Ne voulant rien négliger pour faire pardonner aux Français leur victoire et chérir leur domination, il forma un conseil composé de Français et d'Italiens, justes, intègres, sages et instruits; il les chargea d'examiner avec le plus grand soin les requêtes qui lui seraient présentées, donna chaque jour des audiences, et ne refusa jamais d'entendre un Milanais à quelque heure qu'il se présentât.

Habile à pénétrer les intrigues des cours, il découvrit

bientôt avec quel art perfide Léon X cherchait secrètement à exciter l'Europe contre la France : il se hâta d'en avertir son roi, mais François Ier comptait encore sur les promesses de son infidèle allié.

Un orage terrible allait cependant éclater sur la Lombardie ; les dispositions de Henri VIII avaient bien changé relativement à la France ; Wolsey l'avait rendu jaloux de François. Deux bills que le prélat avait provoqués, l'un pour interdire l'exportation des laines non fabriquées, et l'autre pour empêcher les membres du parlement de s'absenter avant la fin de la session sans un congé formel, sous peine de perdre *leurs honoraires*, avaient donné à ce ministre une sorte de popularité, et ajouté à son influence sur son souverain. Il avait été nommé cardinal par la protection du monarque français ; mais il ne pouvait pardonner à François Ier de lui avoir été contraire, lorsqu'il avait désiré d'obtenir l'évêché de Tournai, dont il était administrateur, et de s'opposer à ce qu'il conservât l'administration d'un siége aussi riche. « Il » n'est pas impossible, avait-il écrit à l'empereur, de » détacher Henri VIII des intérêts de la France, et de » l'engager à renouveler son ancienne alliance avec » l'Espagne, malgré les perfidies de Ferdinand. » Maximilien avait envoyé à Londres un ambassadeur milanais, chargé de demander le secours de l'Angleterre en faveur de François Sforce réfugié en Allemagne. Henri VIII, entraîné par l'ambitieux cardinal, avait rejeté les avis de ses plus sages conseillers, et fait passer de grosses sommes à François Sforce, qui avait promis à Wolsey de lui payer une pension annuelle de 10,000 ducats lorsqu'il serait monté sur le trône ducal de Milan. Le fougueux cardinal de Sion était venu, déguisé, en Angleterre pour négocier avec Henri ; et le vieux roi d'Espagne, n'espérant pas de conserver le royaume de Naples tant que les Français auraient le Milanais, réunit les plus

grands efforts à ceux du pape, de l'empereur et des deux cardinaux de Sion et Wolsey.

Maximilien, aidé des subsides de l'Espagne, de l'Angleterre et des Pays-Bas, rassemble trente mille hommes. Le cardinal de Sion, à force d'argent, d'intrigues et de calomnies contre la France qu'il abhorre, obtient un grand nombre de soldats de cinq petits cantons qui n'avaient pas encore accédé à la paix de leurs confédérés avec le roi de France. L'empereur paraît en Italie; la Lombardie veut se délivrer d'une domination étrangère : les Milanais les plus riches et les plus puissants s'empressent de se rendre au camp de l'empereur; les nombreux partisans qu'ils laissent dans Milan et dans toutes les autres villes du duché, doivent égorger les Français et appeler les Impériaux. Tous les dangers environnent Bourbon; plusieurs officiers généraux le pressent de mettre en sûreté et sa personne et sa petite armée : il prend la résolution héroïque de sauver Milan, ou de s'ensevelir sous ses ruines (1516).

Il ouvre, en son nom, un emprunt considérable que sa réputation de loyauté fait réussir très-promptement, rassemble six mille pionniers, rétablit les fortifications de Milan, parvient à mettre dans les intérêts de la France Albert de La Pierre, capitaine renommé du canton de Zurich, et obtient par son influence la permission de lever un corps de douze mille Suisses.

Lautrec, cependant, tâche en vain de défendre successivement contre l'armée impériale les bords du Mincio, de l'Oglio et de l'Adda. Il rentre dans Milan avec des troupes affaiblies et découragées; les Suisses n'arrivent pas; Bourbon va, avec une faible escorte, trouver les Vénitiens campés auprès de Brescia, fait passer dans leurs âmes toute son énergie, se met à leur tête, tient la campagne, manœuvre avec habileté, dispute le terrain avec une admirable constance, apprend

que, d'après ses ordres, Milan est fortifié et approvisionné, ravage le pays que les ennemis doivent parcourir, et ne se retire dans la ville qu'il veut défendre, qu'après avoir détruit ou enlevé toutes les subsistances sur lesquelles ils comptaient.

Les soldats, dont il presse la marche, ne veulent pas se renfermer dans une place aussi vaste et aussi faible que Milan; leurs chefs obtiennent avec peine qu'on envoie des députés pour examiner l'état de la ville. Bourbon conduit lui-même ces députés sur les remparts, leur montre les ouvrages immenses qu'il a fait construire, les magasins qu'on a remplis de provisions, le plan de défense qu'il a préféré, les précautions qu'il a prises contre les désordres. Les députés font à leurs compatriotes le rapport le plus favorable. Deux ou trois mille Suisses, néanmoins, ne veulent pas se soumettre aux fatigues d'un long siége; mais les autres Helvétiens arrivent à Milan, où Bourbon s'empresse de leur faire compter une *montre* de trois mois.

Le connétable veut alors attaquer l'empereur, campé très-près de la ville; les Suisses refusent de le suivre. « Nous vous aiderons, lui disent-ils, à soutenir un » siége, mais nous ne voulons pas nous égorger avec » ceux de nos compatriotes qui sont au service de » l'empereur. » Bourbon, bien loin de montrer la plus faible inquiétude, licencie avec fierté ces guerriers indociles. Albert de La Pierre obtient seul, avec sa compagnie de trois cents hommes, la permission de rester sous les drapeaux de la France.

Maximilien fait sommer les habitants de Milan de lui ouvrir leurs portes. « Si vous résistez, dit le héraut, » l'empereur vous traitera comme Frédéric Barberousse; » votre ville sera brûlée, et l'on sèmera du sel sur ses » cendres et ses débris. »

Ces terribles menaces retentissaient encore dans les

murs de Milan, et un abîme s'ouvrait sous les pieds de l'empereur.

Quatorze mille Suisses étaient dans son armée ; il leur devait un mois de solde. Le colonel Jacques Staffer, accompagné d'un grand nombre d'officiers, se présente devant la porte de la tente impériale, et demande avec arrogance la paie de ses compatriotes. Maximilien, dont le trésor est vide, fait de grandes promesses. « De » l'argent, sire, dit Staffer, ou nous allons passer sous » les étendards de Bourbon. » L'empereur se trouble, pâlit, rappelle en frémissant la haine héréditaire des Helvétiens contre sa maison, et le malheur de son beau-père Ludovic Sforce, livré aux Français par les Suisses. « Dès ce soir, dit-il au colonel, j'irai dans votre quar- » tier avec le cardinal de Sion. » Les Suisses s'éloignent. Il se sauve dans le quartier des Allemands.

On surprend des lettres de Trivulce, adressées à plusieurs capitaines helvétiens, on les porte à Maximilien; il lit : « Dans deux jours tout sera prêt pour » l'exécution du projet dont nous sommes convenus. » Trompé par cette ruse de Trivulce, il s'échappe de son camp pendant la nuit, et s'enfuit jusques à Trente.

La confusion et le désordre règnent dans l'armée impériale. Les Suisses pillent Sant-Angelo et Lodi. Bourbon les repousse avec sa cavalerie. Le cardinal de Sion ranime les lansquenets et les Suisses. Le margrave de Brandebourg se met à leur tête. Bourbon, dont les Vénitiens se sont séparés, montre néanmoins la contenance la plus fière, et se retranche sur les bords de l'Adda. Les Impériaux, en proie à la disette, sont contraints d'abandonner le Milanais. La cavalerie française les poursuit, sous les ordres du comte de Saint-Pol, d'Anne de Montmorenci et de Thomas de Foix. (1516) Ils taillent en pièces l'arrière-garde ennemie; et l'armée impériale achève de se dissiper.

La gloire de Bourbon, et la grande influence qu'elle devait lui donner, éveillèrent l'envie. Des courtisans ambitieux résolurent de le perdre. Leurs discours perfides firent entrer un peu de jalousie dans l'âme même de François Ier, qui voulait que les plus belles palmes ornassent sa couronne. Ils parvinrent à arracher au monarque une décision bien contraire aux intérêts de la France. Le connétable, suivant Marillac, secrétaire de ce prince, reçut l'ordre de repasser en France, et de laisser le commandement des Milanais au maréchal de Lautrec. La cour était à Lyon. *Le roi*, dit dans ses mémoires le maréchal de Fleuranges, *lui fit merveilleusement bonne chère*. Mais bientôt, pour le malheur de la France, le monarque, cédant aux insinuations de la personne qui avait encore le plus d'empire sur lui, parut oublier les services éclatants qu'il devait à Bourbon.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, n'avait que quarante ans. Elle était encore belle. On admirait sa taille svelte et élégante. Elle réunisssait des talents rares pour le gouvernement à beaucoup d'esprit et de sagacité. Mais ambitieuse, avide, galante et vindicative, elle ne pouvait modérer ni la vivacité de ses goûts, ni la violence de ses passions. Depuis long-temps elle aimait le connétable, et elle espérait d'autant plus de triompher de son indifférence qu'elle voulait payer son amour, en le mettant à la tête de tout le gouvernement. Ses nouvelles tentatives ne furent pas heureuses. Quelque ambitieux que fût Bourbon, il était trop indépendant pour consentir à devoir son élévation à l'amour. Il ne répondit pas aux avances de Louise. Il paraît que son éloignement eut les apparences du mépris. L'amante outragée ne respira que la vengeance : elle voulut accabler d'humiliations le plus fier des hommes; elle fit porter tout le crédit dont il avait joui sur le chancelier

Duprat, l'amiral Bonnivet et le maréchal de Chatillon ; et le roi lui-même, embrassant une querelle dont il ignorait le motif, devint aussi injuste qu'ingrat envers le connétable. Non seulement on ne voulut pas payer à Bourbon les arrérages des 24,000 livres qu'il avait comme connétable, des 14,000 écus qu'il devait recevoir comme gouverneur du Languedoc, et d'autres 14,000 écus attachés à sa charge de *chambrier* de France; mais encore on lui refusa le remboursement des sommes qu'il avait empruntées pour sauver le Milanais, et cependant la vénalité des charges, que le chancelier Duprat n'avait pas rougi de faire introduire dans la magistrature, était une source de richesses aussi abondante que corrompue.

Bourbon dédaigna de se plaindre ; mais sa belle-mère, la fameuse Anne de France, que l'on avait vue gouverner le royaume avec tant d'éclat, et qui vivait encore, s'indigna de la conduite du ministère. Pleine du souvenir de son ancienne puissance, elle reprocha avec amertume à Louise de Savoie l'ingratitude que l'on montrait envers un héros. La mère de François Ier répondit avec hauteur à la fille de Louis XI; la querelle fut vive : elle partagea la cour. François Ier conjura les deux princesses de se réconcilier. On donna à la duchesse douairière de Bourbon les plus grandes promesses ; mais on ne les tint pas : la paix ne fut qu'apparente, et les ressentiments ne cessèrent de s'accroître.

Susanne de Bourbon, la fille de la duchesse douairière, donna un fils au connétable. François Ier alla à Moulins avec sa mère et sa cour, la plus brillante de l'Europe, pour tenir le jeune prince sur les fonts de baptême avec Anne de France. La magnificence du connétable étonna le monarque; les tournois, les joutes, les courses de bague, les parties de chasse, les spectacles, les bals, les illuminations, les festins somptueux se succédèrent pen-

dant quinze jours. Bourbon avait réuni autour de lui cinq cents gentilshommes, vêtus de velours, décorés d'une chaîne d'or; et le concours des autres nobles invités fut si grand que, malgré la vaste étendue du château et le nombre des maisons de la ville, on dressa des tentes dans les jardins, dans le parc, dans les places publiques, dans les rues et même dans les champs.

(1517) Louise de Savoie, blessée de tant d'éclat, et les favoris, bassement envieux, s'empressèrent de ranimer dans l'âme de François les préventions et la rivalité. Le connétable, dont la fierté s'élevait à mesure qu'on cherchait à la rabaisser, ne cessait de déplorer très-haut les désordres du gouvernement, le relâchement de la discipline militaire, les malheurs de la monarchie, livrée à tant d'avidité et d'ambition. Une aversion très-forte naquit bientôt entre un roi enjoué, ouvert, vif, indiscret et inappliqué, et un prince sérieux, réservé, grave, prudent et ami du travail.

Le chancelier Duprat, qui désirait d'acquérir deux belles terres du connétable, tâcha de reconvrer ses bonnes grâces. Bourbon lui témoigna le plus profond mépris. Duprat, que Beaucaire a appelé le plus méchant des hommes, jura une haine mortelle au connétable (1518).

Les suites de cette haine, qui devait être si fatale à la France, furent suspendues par la naissance du dauphin. Des fêtes magnifiques furent données à Amboise; elles peignaient les mœurs du siècle.

Les tournois furent terminés par un siége et par un combat. Le connétable et le duc de Vendôme assiégèrent une ville de bois, entourée de fossés, et défendue par le duc d'Alençon. Le roi et le maréchal de Fleuranges s'introduisirent dans la place, et firent une sortie contre Vendôme et Bourbon. *On se servit,* dit ce maréchal de Fleuranges dans ses mémoires, *de gros canons faits de bois et de cercles de fer, et de boulets qui étaient de*

grosses balles pleines de vent... qui frappaient à travers de ceux qui tenaient le siége, et les ruaient par terre sans leur faire aucun mal; et était chose fort plaisante à voir les bonds qu'elles faisaient... Mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il y eut beaucoup d'affolés et de tués...

Quelque temps après, au milieu d'un de ces jeux militaires si analogues aux mœurs libres, gaies, folâtres et belliqueuses de la cour de François Ier, un tison ardent lancé au hasard, pendant une attaque nocturne simulée, rencontra la tête de ce prince, le blessa si dangereusement qu'on craignit pour sa vie; et ce fut, suivant plusieurs historiens, à la suite de cette blessure qu'imitant l'usage des Suisses et des Italiens, il porta les cheveux courts et la barbe longue, et établit une mode que la cour, les nobles et les militaires s'empressèrent d'adopter.

L'ami de la France, Alexandre Stuart, duc d'Albanie, était allé en Écosse, où il avait pris le titre de régent et de protecteur du royaume pendant la minorité du roi son neveu. Des factieux persuadèrent à la reine douairière, remariée au comte d'Angus, que son fils Jacques V avait tout à craindre de l'ambition du duc d'Albanie, et qu'elle devait l'emmener en Angleterre, où ce jeune prince serait en sûreté auprès de Henri VIII, frère de la reine Marie; mais les projets des factieux furent déjoués par le duc, qui s'assura de la personne du jeune monarque, et confia son éducation à trois personnes dignes de l'estime de la nation.

Le cardinal Wolsey exerçait plus que jamais, dans la Grande-Bretagne, une grande et double puissance, l'autorité pontificale d'un légat du siége apostolique, et le pouvoir royal de Henri, dont ce premier ministre avait toute la confiance. Plus orgueilleux que jamais, il ne paraissait en public qu'avec la pompe d'un souverain. *Son habit était de soie*, disent les historiens; des broderies

d'or rehaussaient les harnais de ses chevaux; et l'on portait devant lui, comme autant de trophées, la croix, les masses et le chapeau de cardinal.

L'archevêque de Cantorbéry, blessé de tout le crédit et de toute l'ostentation de Wolsey, se retira de la cour, et donna sa démission de la charge de chancelier. Cette dignité fut donnée au cardinal, que d'ailleurs le monarque ne cessait, en quelque sorte, d'accabler de prébendes, de *gardes-nobles* et d'autres places lucratives.

Ferdinand, roi d'Espagne, ayant cessé de vivre, son petit-fils Charles, archiduc d'Autriche, monta sur les trônes d'Arragon et de Castille. L'empereur Maximilien, grand-père du nouveau roi, essaya en vain d'engager son petit-fils à se liguer avec lui contre François Ier. Charles montrait déjà un grand caractère; et il ne devait pas entrer dans sa prudente politique de faire la guerre à la France, pendant qu'il pouvait encore craindre qu'on ne cherchât à ébranler dans la péninsule la domination si récente et encore si peu affermie d'un prince étranger à la nation espagnole.

Maximilien fit les mêmes efforts auprès de Henri VIII; il lui proposa, pour l'engager à entrer dans la ligue qu'il méditait, de lui résigner l'empire, et de lui céder tous ses droits sur le duché de Milan. Le roi d'Angleterre le refusa, le pria de lui réserver sa bonne volonté pour un temps plus favorable; et, ce qui est remarquable, lui envoya néanmoins une somme d'argent, que l'empereur accepta (1516).

Non seulement cependant le roi Charles ne se ligua pas contre la France, mais encore il conclut à Noyon, avec François Ier, un traité de paix, auquel l'empereur accéda.

Depuis long-temps, le temps et les progrès de l'astronomie avaient montré combien le calendrier était défectueux. Léon X et le concile de Latran désiraient

de le voir réformer; le pape adressa un bref à tous les princes de l'Europe, pour les inviter à envoyer à Rome les plus habiles mathématiciens.

François de La Rovère avait réussi, par le moyen des troupes espagnoles, à reprendre le duché d'Urbin, dont il avait été dépouillé en faveur de Laurent de Médicis, neveu du pape. François Ier, paraissant oublier et l'inimitié secrète et la mauvaise foi du pontife, lui fournit des troupes pour reprendre le duché d'Urbin, maria Catherine, héritière de Bologne, avec Laurent; et le pape, un moment reconnaissant, lui accorda un dixième du revenu du clergé de France, sous le prétexte de la guerre que le monarque français devait faire aux musulmans avec l'empereur et le roi des Espagnes (1517).

Mais quel grand événement se prépare en Allemagne! Quels orages vont menacer cette puissance romaine, dont les anciennes usurpations paraissaient inattaquables, et qui devait néanmoins être un jour réduite à de justes bornes, par le progrès des lumières que l'imprimerie avait si fort accéléré, et dont le pontife de Rome ne pouvait pas se résigner à reconnaître l'influence inévitable!

Léon X avait nommé trente-un nouveaux cardinaux; parmi ces princes de l'Église romaine, on voyait Laurent Campegge, l'un des plus savants et des plus habiles prélats de cette époque, Thomas de Vio, connu sous le nom de Cajetan, théologien renommé et général des dominicains, Adrien-Florent d'Utrecht, qui avait été précepteur de Charles, roi d'Espagne, et devait être pape sous le nom d'Adrien VI, et Gilles de Viterbe, célèbre général des augustins. Mais, malgré le savoir de ces conseillers nés du saint-siége et l'étendue de son esprit, Léon X n'était pas assez élevé au-dessus de son siècle pour prévoir toutes les conséquence d'une entreprise

dont une civilisation plus avancée pouvait rendre le succès bien plus difficile que jamais. Manquant d'argent pour faire achever la basilique de Saint-Pierre, il imagina d'en demander pour l'exécution de cette grande croisade contre les Turcs, que les princes chrétiens ne paraissaient pas pressés de commencer. Il résolut de vendre, sous le prétexte de cette croisade, des *indulgences plénières* à tous ceux qui voudraient obtenir le pardon de leurs péchés. On nomma, pour chaque royaume, des prêtres qui devaient faire retentir les chaires de toute l'efficacité des indulgences, et des collecteurs qu'on chargea d'en recevoir la valeur. Le prélat Arcimbold fut envoyé en Allemagne par le pontife de Rome; le clergé germanique et toute la nation allemande s'étaient opposés plus d'une fois à ce trafic des indulgences, qu'ils regardaient comme une profanation. Léon X, pour éviter de nouveaux obstacles, avait commencé par gagner secrètement l'archevêque de Mayence, le cardinal Albert de Brandebourg, qui réunissait au siége électoral l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Halberstadt; il lui céda une partie considérable des sommes que la vente des indulgences rapporterait, non seulement dans les trois diocèses du cardinal, mais dans ceux qui relevaient de ses deux métropoles. Le commissaire Arcimbold, rassuré par la protection de l'électeur de Mayence, remplit l'Allemagne d'agents qui se livrèrent sans aucune retenue à ce commerce d'indulgences plénières, regardé comme si scandaleux et si funeste par les chrétiens les plus pieux et les plus éclairés. Un dominicain nommé Jean Tetzel, aussi avide qu'emporté, se distingua parmi les délégués d'Arcimbold par son avarice et son inpudence: la Saxe surtout était en proie à ces collecteurs cupides et déhontés. Mais, pendant qu'aveuglés par leurs passions ils sacrifiaient ainsi les intérêts sacrés de la reli-

gion chrétienne, l'université saxonne de Wittemberg comptait parmi ses professeurs un homme d'un rare savoir, d'une éloquence persuasive, et dont on avait souvent admiré la forte dialectique : il se nommait Martin Luther, de l'ordre des augustins. Son évêque, son provincial, l'université dont il était membre, son souverain Frédéric-le-Sage, électeur de Saxe, et l'empereur Maximilien lui-même le pressèrent d'attaquer les abus multipliés dont gémissaient les véritables amis de l'Église. Il s'éleva contre ces abus avec force, mais en témoignant un profond respect et la plus grande soumission pour le chef de cette Église qu'il voulait défendre contre ceux qui en compromettaient le caractère sacré et la pureté évangélique.

Le pape ne crut pas devoir redouter un simple docteur en théologie; il ne vit pas que ce moine, dont il entendait parler pour la première fois, était l'interprète de cette opinion publique dont il est si dangereux de braver la puissance. Au lieu de réprimer les excès de Tetzel et de ses co-délégués, il cita Luther devant son tribunal, le menaça de l'excommunier s'il ne paraissait pas; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'électeur de Saxe et l'université de Wittemberg obtinrent qu'on suspendît l'effet de la citation pontificale (1517).

Une diète se réunit à Ausbourg: le légat du pape eut la maladresse d'y reparler de la croisade contre les Turcs, et de demander pour cette croisade le dixième du revenu du clergé et le vingtième de celui des laïques; les états, au lieu d'accorder ces taxes, se plaignirent avec véhémence des violations sans cesse renouvelées du concordat de 1447, des annates, de la vente des indulgences et de plusieurs autres exactions de la cour de Rome.

Luther se présenta dans la même ville devant le cardinal Cajetan, chargé par Léon X d'examiner la doctrine, et de l'obliger, sous peine d'anathème, à révoquer les thè-

ses qu'il avait soutenues et les écrits qu'il avait publiés contre Tetzel, et la vente des indulgences: le cardinal employa en vain les promesses et les menaces. « Je ne » pourrai me rétracter, dit Luther, qu'autant que je » serai convaincu de mes erreurs. » Le légat ne voulut entrer dans aucune discussion; Luther appela de la citation du pape à un concile général et libre, et se retira à Wittemberg.

Pendant les commencements de cette dissidence, qui devait avoir de si grands résultats, une maladie funeste régna en Angleterre avec tant de fureur, que, suivant plusieurs historiens, un grand nombre de personnes moururent trois heures après en avoir été attaquées, et que l'on vit périr la moitié ou au moins le tiers des habitants de plusieurs villes.

Le roi de France, cependant, qui avait un grand désir de recouvrer la ville de Tournai, parvint à gagner le cardinal Wolsey, dont l'influence sur Henri VIII était plus grande que jamais; l'amiral Bonnivet, Étienne Poncher, évêque de Paris, et Villeroi furent envoyés en Angleterre, et ils convinrent bientôt d'un traité d'après lequel le dauphin devait épouser Marie, fille de Henri VIII, dès qu'il aurait atteint sa quatorzième année; la dot de cette princesse serait de 300,000 écus d'or; son douaire égalerait celui qu'avaient eu les deux femmes de Louis XII, Anne de Bretagne et Marie d'Angleterre; la ville de Tournai serait restituée à la France; François Ier ferait compter 600,000 écus à Henri VIII; ces deux princes auraient une entrevue auprès d'Ardres en Picardie; et les plénipotentiaires français remirent au cardinal des lettres patentes par lesquelles le roi de France s'obligeait à payer à *son cher ami* le cardinal archevêque d'Yorck une pension de 10,000 livres pour le dédommager de l'administration de l'évêché de Tournai (1518).

Wolsey reçut d'ailleurs de Léon X l'administration

des évêchés de Bath et de Wels, fut chargé avec son collègue le cardinal Laurent Campegge de la distribution des indulgences plénières dans la Grande-Bretagne, et accéda, au nom de Henri VIII, à une ligue par laquelle le pape, l'empereur et les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre, s'engagèrent à défendre ceux de leurs états respectifs que les Turcs attaqueraient.

Peu de temps après la conclusion de cette ligue défensive, l'empereur Maximilien cessa de vivre : ce fut vers la fin du long règne de ce prince que la noblesse immédiate fut exclue des diètes et retranchée du corps des états, et que l'on vit les premières postes d'Allemagne, établies par les soins de François de La Tour-Taxis.

Sous le même règne on découvrit les mines d'argent de Joachims-Thal en Bohême : les comtes de Schlick, propriétaires et seigneurs de ces mines, firent frapper des écus d'argent auxquels on donna le nom de *thaler*, à cause du mot *thal*, vallée, et pour indiquer la vallée de Joachim, dont l'argent était extrait.

Ce fut aussi Maximilien qui se servit de l'habile général tyrolien George, comte de Fronsberg, pour créer un corps d'infanterie toujours entretenu, distribué en plusieurs régiments, sous-divisé en enseignes et en escouades, toujours exercé au maniement des armes, et soumis à une discipline rigoureuse; les soldats de ce corps étant armés de longues piques, on les avait nommés *lantzknechts* (lansquenets); ceux de ces soldats auxquels on avait donné des chevaux avaient été appelés *reiters* (cavaliers), et distingués, par ce nom, des *hommes d'armes* ou *gendarmes*, presque toujours tirés du corps de la noblesse.

La mort de Maximilien fut suivie d'un interrègne de six mois pendant lequel la chambre impériale continua ses séances sous le nom et l'autorité des deux vicaires nés de l'empire, l'électeur de Saxe et Louis V, dit *le Paci-*

fique, électeur palatin, qui conclut avec les trois électeurs ecclésiastiques, pour leur défense commune et la conservation des droits électoraux, une union célèbre connue sous le nom d'*Union électorale du Rhin*, et qui devait, pendant près de trois siècles, faire partie des constitutions fondamentales de l'empire (1519).

L'électeur de Mayence convoqua à Francfort la diète électorale : tous les électeurs y assistèrent en personne, excepté le jeune Louis, roi de Bohême et de Hongrie, qui n'avait pas encore atteint l'âge de majorité réglé par la bulle d'or, et dont le suffrage fut administré en son nom par les états de Bohême.

Les trois princes les plus puissants de l'Europe briguaient cette couronne impériale que Maximilien avait portée pendant vingt-six ans, le roi d'Espagne, le roi de France et le roi d'Angleterre : le premier avait pour lui la qualité de petit-fils de Maximilien, son titre d'Allemand, la possession des états de la maison d'Autriche, et ses partisans avaient répandu plus de 2,000 marcs d'or parmi les électeurs et les principaux princes de la nation germanique. « Le roi d'Espagne, disaient les légats de » Léon X, n'est pas éligible : il a la couronne de Naples; » et une constitution du pape Clément IV la déclare in- » compatible avec le diadème impérial. » D'un autre côté, les états germaniques ne voyaient qu'en tremblant pour leurs droits et leur liberté la puissance de Charles, qui réunissait à l'Autriche et aux Pays-Bas la Sicile, Naples et toutes les Espagnes.

Les partisans de François Ier rappelaient ses victoires, son courage chevaleresque, la franchise de son caractère, sa générosité, sa fidélité à sa parole : il avait prodigué une grande partie des trésors de la France pour obtenir des voix; le pape avait joint aux sollicitations du monarque les recommandations les plus pressantes, mais il engageait secrètement les électeurs à faire tomber leur choix

sur un membre de leur collége; et Henri VIII était, pour Charles et pour François, un concurrent d'autant plus redoutable qu'il avait fait distribuer des sommes considérables en Allemagne.

Les électeurs de Trèves et de Brandebourg paraissaient cependant décidés en faveur de François Ier : l'électeur palatin était près de se réunir à eux; mais les menaces de la ligue de Souabe, dévouée au roi d'Espagne, et les instances de son frère Frédéric le déterminèrent en faveur de Charles, pour lequel l'électeur de Mayence et celui de Cologne devaient voter. Bohême et Saxe allaient se prononcer : les électeurs offrirent la couronne impériale à Frédéric-le-Sage; il la refusa; et, après avoir écarté François Ier sous prétexte qu'il serait contraire à la dignité de la nation germanique de placer un étranger sur son trône, il réunit tous les suffrages sur le roi d'Espagne, archiduc d'Autriche.

L'électeur de Trèves, néanmoins, ne cessant de parler des dangers qui allaient menacer la liberté des états sous le règne d'un prince jeune, ambitieux, et dont la puissance personnelle surpassait les forces réunies de l'empire germanique, il fut convenu qu'on ferait signer à Charles une *capitulation* dans laquelle on exprimerait l'étendue de ses obligations et les bornes de son autorité; les ambassadeurs souscrivirent à cet engagement, et ce monarque, âgé seulement de dix-neuf ans, fut proclamé sous le nom de Charles-Quint (1519).

Léon X se hâta d'autant plus de le reconnaître pour empereur élu, et de le dispenser de la constitution de Clément IV, qui interdisait la réunion de la couronne de Naples et du diadème de l'empire, que Charles et les électeurs avaient paru ne faire aucune attention à cette constitution pontificale. Charles-Quint non seulement fut peu sensible à cet empressement, mais encore, montrant déjà combien il voulait défendre l'indépen-

dance de l'empire contre les prétentions romaines, il se refusa à suivre l'exemple de ses prédécesseurs, et ne prêta pas le serment d'*obédience* au chef suprême de l'Église.

S'étant embarqué en Espagne pour se rendre dans les Pays-Bas, et craignant les effets de l'entrevue que Henri VIII devait avoir avec François Ier, regardé maintenant par l'empereur comme un rival redoutable, il avait cru devoir s'arrêter pendant quelques jours en Angleterre; il savait que Wolsey était le véritable monarque de la Grande-Bretagne; il désirait vivement de le gagner; il avait appris avec quel soin la république de Venise, le pape et même le roi de France recherchaient l'assentiment de ce cardinal archevêque, que Henri VIII considérait comme l'arbitre de l'Europe et comme le plus habile des ministres; il connaissait son orgueil, son avidité, son ambition; il résolut de flatter plus que personne ces passions si faciles à séduire; il n'ignorait pas que Wolsey, peu content des dignités les plus élevées, d'une fortune immense et qui s'accroissait chaque jour, et de la plus grande autorité à laquelle pût prétendre un souverain de l'Angleterre, aspirait à la tiare pontificale. François Ier lui avait promis les suffrages d'un grand nombre de cardinaux, lorsque le siége de Rome deviendrait vacant. Charles-Quint allait lui donner, pour cette triple couronne si désirée, des espérances plus grandes encore.

Il avait concerté secrètement avec lui son débarquement en Angleterre.

Henri VIII venait d'arriver à Cantorbéry; on lui annonce que l'empereur est à Douvres. Wolsey reçoit l'ordre d'aller complimenter Charles-Quint. Le roi va le visiter le lendemain, et le mène à Cantorbéry, où Charles voit pour la première fois sa tante, l'infante Catherine, reine d'Angleterre. L'empereur acheva de gagner le

cardinal, en lui promettant plus que jamais de seconder ses projets pour le pontificat suprême, et alla à Sandwich s'embarquer pour la Flandre.

Jamais, depuis Charlemagne, les princes d'Allemagne n'avaient eu à leur tête un prince aussi puissant que Charles-Quint. Non seulement toute l'Autriche, les Pays-Bas, la Sicile et Naples lui obéissaient, mais il commandait à toutes les Espagnes; et les trésors d'une grande partie du Nouveau-Monde allaient lui appartenir.

Quelle était cependant, relativement à lui, la véritable position politique de ces Espagnes?

Son grand-père maternel Ferdinand, le vainqueur des Maures et le conquérant de Grenade, avait abusé de la victoire d'une manière bien funeste aux peuples de la péninsule. Des Maures courageux défendaient leur indépendance expirante au milieu de ces hautes montagnes nommées *Alpujarras* ou *Alpuxarras*, et qui s'étendent sur les rives méridionales de l'Espagne dans ce royaume de Grenade qui venait de succomber depuis la rade d'Almeric jusques à Settenil. La fortune avait trahi leurs efforts généreux. Ferdinand ordonna que ceux qui ne voudraient pas recevoir le baptême payassent une taxe de 10 écus d'or par famille, et se retirassent en Afrique. Quels malheurs devait produire l'aveugle intolérance du siècle! quatre-vingt mille Maures abandonnèrent leurs belles et fertiles vallées, et portèrent leur industrie sur les bords africains en maudissant l'auteur de tous leurs maux. Ferdinand étendit sa cruelle tyrannie : un décret anti-évangélique ordonna à tous les Maures des Espagnes, sous peine d'être réduits en esclavage, de se faire baptiser ou de quitter la péninsule dans trois mois. Un grand nombre de ces musulmans, moins braves que les quatre-vingt mille Grenadins des Alpuxarras, feignirent de se faire chrétiens; ils reçurent l'eau baptismale, mais ils restèrent fidèles, dans leurs cœurs, à la foi de leurs pères;

les mystères du christianisme furent profanés; l'un des vices les plus odieux, la basse et sacrilége hypocrisie, dégrada un nombre immense d'habitants de l'Espagne; le soudan d'Égypte, irrité du décret, menaça d'exterminer tous les chrétiens de ses états; et Ferdinand et Isabelle ne purent calmer son trop juste courroux que par une honteuse ambassade et de honteux présents (1501).

Quatre ans plus tard, les états de Castille, assemblés à *Toro*, rendirent à leur patrie un service éclatant; ils promulguèrent un code auquel on travaillait depuis vingt ans, dont le but principal était la réforme des nombreux abus introduits par les guerres civiles, et auquel on devait donner le nom de *leges taurices*, à cause de la ville de *Toro*, où les états avaient tenu leurs séances.

(1505) Mais l'Espagne était près de subir une grande calamité : elle allait perdre un de ses plus grands hommes.

Christophe Colomb, dès le commencement du seizième siècle, avait éprouvé une de ces déplorables et horribles injustices auxquelles une envie acharnée et de lâches intrigues des cours n'ont que trop souvent condamné le génie. Depuis long-temps, des plaintes nombreuses retentissaient sans pudeur contre le voyageur héroïque autour du trône de Ferdinand et d'Isabelle. Colomb avait dédaigné de revenir se justifier ; l'adroite jalousie et la perfide calomnie avaient trompé Isabelle et son époux. On lui avait donné pour successeur, dans le gouvernement des terres lointaines qu'il avait découvertes, le violent Bovevilla ; on ne rougit pas, en Amérique, de condamner à mort Colomb et ses frères, de les charger de fers et de les envoyer comme d'indignes criminels en Europe, où leur jugement devait être confirmé. Dès que Colomb fut en mer, les Espagnols qui le conduisaient voulurent lui ôter les fers qui déshonoraient leur patrie ; il s'y opposa. Il débarqua à Cadix comme un criminel ; mais bientôt

la nation espagnole le reçut comme un glorieux triomphateur. Ferdinand et Isabelle furent justes; indignés contre les ennemis de Colomb, ils voulurent lui faire oublier son injuste captivité; ils promirent solennellement de le venger; on ne lui rendit pas néanmoins son gouvernement : il semble qu'on se méfia de son âme élevée, et qu'on craignit la vengeance d'un homme injustement outragé, et dont l'empire immense s'accroîtrait chaque jour (1501).

(1502) Il fit néanmoins un quatrième voyage en Amérique; forcé de relâcher à Saint-Domingue, malgré la défense qu'on lui avait faite d'entrer dans un des ports de ce royaume qu'il avait donné à l'Espagne, il se hâta de s'éloigner de cette île immense qui devait être pour la postérité un des monuments de son génie, et où l'ingratitude contemporaine lui avait fait subir de si cruels affronts. Trente-deux vaisseaux chargés d'or partaient pour la métropole; Colomb voulut en vain retarder leur départ. Il leur annonça en vain une tempête violente et prochaine; vingt-un vaisseaux et seize millions furent engloutis dans la mer. Trois ans après, ce grand homme, de retour en Espagne, mourut à Valladolid, âgé de soixante-cinq ans; Gênes, qui s'honorait de lui avoir donné la naissance, lui érigea une statue : le monde célébra sa gloire.

Deux ans plus tard, un autre homme d'un grand génie et d'un grand caractère brilla sur les marches du trône, et tint d'une main ferme le gouvernail du royaume : il se nommait François Ximenès. Quelle différence néanmoins dans sa renommée! il gouverna un beau royaume : mais Colomb avait, en quelque sorte, créé un monde nouveau.

Simple cordelier dans le couvent solitaire de Castanel, où il s'était livré avec un grand succès à l'étude des langues orientales, nommé ensuite confesseur de la reine

Isabelle, et promu à l'archevêché patriarcal de Tolède, l'un des plus riches de la chrétienté, il avait établi dans la Nouvelle-Castille, à Alcala de Hénarès, une université à laquelle il avait donné une belle bibliothéque, et qui obtint bientôt une grande réputation. Ayant ensuite réuni à Tolède des hommes savants dans plusieurs langues, et particulièrement dans l'hébreu, l'arabe, le grec et le latin, il avait travaillé pendant long-temps avec eux à une édition de la Bible, que la postérité reconnaissante a nommée *la polyglotte de Ximenès,* qui renferme le texte hébreu, la version grecque des *Septante*, une traduction littérale, la *Vulgate* de saint Jérôme, les paraphrases chaldaïques d'*Onkelos*, célèbre rabbin du premier siècle et condisciple de saint Paul, et pour la perfection de laquelle il avait acquis, à des prix énormes, des manuscrits hébrenx, grecs et latins. Sa réputation s'accrut avec tant de rapidité que Jules II le nomma cardinal, et que le roi Ferdinand le choisit pour son premier ministre.

(1507) Il commença l'exercice de ses fonctions politiques en faisant abolir un impôt très-onéreux nommé *a cavale*, et qu'on avait continué pour la guerre de Grenade; il se montra ensuite magnifique dans son patriotisme; on voyoit fleurir sur le rivage africain, vis-à-vis de Carthagène, et dans le royaume de Trémecen, la ville musulmane d'Oran. Le cardinal imagina de la conquérir pour l'Espagne dont elle inquiétait les rivages, et voulut payer seul toutes les dépenses de cette nouvelle guerre; il s'embarqua avec quatorze mille hommes commandés par Pierre de Navarre, qui était encore au service de l'Espagne; le général attaqua les Maures avec sa valeur et son habileté ordinaires; vingt mille musulmans périrent sur le champ de bataille; la ville fut emportée d'assaut; un butin immense appartint au vainqueur.

Ferdinand, déjà jaloux de Ximenès, et perfide envers

ceux qui le servaient comme envers ses ennemis, avait écrit à Pierre de Navarre : « Empêchez *le bon homme* » de repasser aussitôt en Espagne ; il faut user, autant » qu'on le pourra, et sa personne et son argent. » Mais *le bon homme* revenait triomphant. Le roi alla au-devant de lui jusques à quatre lieues de Séville, le combla d'éloges et l'embrassa.

Quelque temps après, le cardinal prévoyant une grande stérilité et ne cessant jamais d'employer ses grands revenus de la manière la plus noble, la plus généreuse et la plus utile, fit construire des greniers publics à Tolède, à Alcala, à Torrelaguna, où il était né, et les fit remplir de blé à ses dépens.

Dans une autre circonstance, il dépensa une somme énorme pour faire conduire les eaux d'une fontaine dans cette Torrelaguna où il avait vu le jour.

La conquête d'Oran avait augmenté son désir et son espoir d'affaiblir les forces des musulmans de l'Afrique, trop voisins des côtes espagnoles. Pierre de Navarre prit Bugie dans le royaume d'Alger, battit un grand nombre de Maures, bâtit des forts pour assurer sa conquête, et répandit une si grande terreur parmi les musulmans qu'Alger, l'ancienne Césarée de Mauritanie et de Numidie, où avaient régné, plus de quinze siècles auparavant, Syphax, Massinissa, Jugurtha et Juba, Trémecen et Tunis, élevée dans Keirwan presque sur les ruines de l'ancienne Carthage, s'empressèrent, pour éviter la servitude ou leur ruine, de se rendre tributaires de la couronne d'Espagne. Pierre de Navarre se rendit maître aussi de Tripoli ; et, depuis les rivages de Trémecen jusques au golfe de la Sydre, on voyait flotter l'étendard d'Arragon et de Castille.

Les armes de Pierre de Navarre avaient conquis pour les Espagnols une grande partie de l'Afrique septentrionale;

le navigateur Ponce de Léon découvrit pour eux la Floride dans l'Amérique du Nord (1512).

Un autre navigateur, Vasco Nugnès de Balboa, fameux par la quantité d'or qu'il avait ramassée pendant ses diverses expéditions dans le Nouveau-Monde, et qu'on a évaluée à plus d'un million de marcs, découvrit, l'année suivante, la mer du Sud ou le grand Océan, et, suivant les idées du siècle, en prit possession au nom du roi d'Espagne (1515).

Ferdinand ayant cessé de vivre après ces grandes, nombreuses et diverses conquêtes, Ximenès, que ce prince avait nommé régent, s'empressa de faire reconnaître pour roi de Castille (1516), le jeune Charles, souverain des Pays-Bas, et qui n'avait encore que seize ans; Ximenès en avait quatre-vingts; et les grands du royaume crurent aisément que la vieillesse lui avait ôté cette force de caractère qui lui avait donné un si grand pouvoir. Ils veulent renverser son autorité, et vont en armes lui demander de quel droit il gouverne. « En vertu du testament du feu » roi, répond le cardinal. — La reine Jeanne vit encore, » disent les grands; Ferdinand n'était qu'administrateur » de la Castille, il n'a pu vous nommer régent. » Ximenès les mène sur un balcon, leur montre une batterie formidable, ordonne qu'on tire : « Voilà mes droits, leur » dit-il; osez les contester. » Les grands, étonnés de tant d'audace, craignent d'opposer la force à la force; ils envoient des députés en Belgique; ils portent au nouveau roi des plaintes amères contre Ximenès. Charles lui envoie les pouvoirs les plus étendus; on s'attendait à l'insurrection la plus dangereuse. Le cardinal redouble de hauteur; les grands sont contraints de dévorer leur ressentiment. Ximenès les avait comptés et séparés de la nation; il avait engagé cette nation, qu'il voulait délivrer de l'oppression des grands, à se former en compagnies, à s'exercer au maniement des armes, et à se montrer

toujours prête à défendre les droits du trône et les siens.

Pourquoi une barbare et sacrilége politique l'a-t-il porté à soutenir l'infernal tribunal de l'inquisition, et à faire subir une mort cruelle aux Maures et aux Juifs qui n'avaient embrassé le christianisme que par force et sans aucune conviction, et qui, ne pouvant plus résister au trouble de leur esprit et de leur cœur, revenaient à la religion dans laquelle ils avaient été élevés !

Plus juste et plus humain envers les Indiens du Nouveau-Monde, il n'apprit pas sans frémir sous quelle affreuse tyrannie les Espagnols, répandus dans l'Amérique, les faisaient gémir pour assouvir leur sanguinaire avarice. Il fit publier des règlements pour faire cesser cette horrible et vile cruauté; la soif de l'or l'emporta sur son autorité; ses ordres n'avaient été que trop exécutés en Espagne pour le malheur des Maures et des Juifs; ils ne purent l'être en Amérique pour sauver les Indiens; et, avant peu d'années, de nouvelles découvertes et de trop faciles victoires allaient étendre les plus odieuses violences sur d'autres contrées du Nouveau-Monde, aussi immenses que dignes d'un meilleur sort.

Cependant Ximenès, ayant appris que son jeune monarque avait débarqué à Villaviciosa dans les Asturies, se mit en route pour aller au-devant de lui; mais il fut surpris à Roa par une maladie qui le conduisit au tombeau (1517).

Plusieurs Espagnols avaient, comme lui, cultivé avec succès les sciences et les lettres. Les progrès des lumières, causes et effets de ceux de la civilisation, et devenus chaque jour plus rapides, s'étaient répandus au-delà des Pyrénées avec l'imprimerie. Deux poètes, Jean Boscan, natif de Barcelone, et son ami Garcilasso de la Vega, nommé par ses compatriotes le prince des poètes lyriques, avaient perfectionné la poésie espagnole, en y in-

troduisant de l'ordre et le bon goût. Don Diégo Hurtado de Mendosa, comte de Tendila, était célèbre dans les lettres et dans les sciences.

Charles, arrivé à Valladolid, y fut proclamé roi par les états de Castille, conjointement avec sa malheureuse mère, la reine Jeanne, qui ne cessait de pleurer Philippe son époux, et dont le temps ne pouvait ni guérir la démence ni calmer la douleur. Mais voyez ce Charles qui, fort de l'assentiment de la nation, avait soutenu son ministre avec tant de fermeté contre les grands du royaume, se soumettre maintenant aux conditions que lui imposent les états qui représentent cette nation dont il sait qu'il tire sa véritable puissance; il jure en présence des cortès qui l'exigent, de ne naturaliser aucun étranger, de ne point faire sortir d'argent d'Espagne, d'exclure les Flamands et ses autres sujets non castillans, des charges, des dignités, des bénéfices de la Castille, et de ne pas mettre à l'enchère les revenus de la couronne (1518).

De nouveaux navigateurs découvrent un vaste empire dans le continent américain, et placent un nouveau diadème sur la tête de ce Charles qui déjà réunit tant de couronnes. Et remarquez que ces expéditions lointaines, encore si périlleuses, qui portaient si loin les limites de la domination espagnole, n'étaient dues qu'au courage entreprenant de quelques particuliers qui tentaient la fortune; si le succès couronnait leurs efforts, les pays qu'ils avaient découverts appartenaient au gouvernement, auquel ils étaient d'ailleurs obligés de payer *le quint* ou la cinquième partie des richesses qu'ils recueillaient. Si le sort leur était contraire, le gouvernement ne leur donnait aucun dédommagement de leur ruine.

Malheureusement combien d'hommes avides, de soldats licencieux, d'aventuriers corrompus prenaient part à ces expéditions, dont une si grande quantité d'or et

d'argent devait être le prix ! combien de crimes devait produire cette soif des richesses, assez grande pour faire surmonter tant d'obstacles et de périls, lorsque l'audace ou plutôt la férocité n'était retenue ni par les principes sacrés de la morale, ni par la crainte de l'autorité suprême trop éloignée, où trompée par trop d'intrigues, pour venger la justice blessée et l'humanité outragée.

Les rivages du riche empire mexicain sont découverts, suivant les uns par Fernand de Cordoue, suivant les autres par Jean de Grigalva, natif de Cuellar en Espagne, et envoyé pour faire de nouvelles découvertes par Velasquez, gouverneur de Cuba : un noble espagnol, né à Metelin dans l'Estramadure, était depuis quelque temps auprès de Velasquez ; il s'était signalé par plusieurs exploits qui annonçaient des talents militaires et une grande intrépidité; il se nommait Fernand ou Ferdinand Cortez. La gloire devait un jour réunir son nom à celui de Colomb.

Velasquez l'engage à commander une expédition pour conquérir, dans le fond du golfe immense à l'entrée duquel est l'île de Cuba, ce Mexique nouvellement découvert : Cortez part avec six cents soldats espagnols, dix-huit chevaux et quelques pièces de campagne. Quel génie ou quel enthousiasme pour faire entreprendre, avec aussi peu de forces, une conquête telle que celle que la fortune lui réserve !

Il aborde à la ville mexicaine de Tabasco, remporte une victoire sur les Indiens, fonde la ville de Vera-Crux, et attaque la république de *Tlascala* ou *Tlaxcallan*, dont les cantons, gouvernés par des caciques chargés de conduire leurs concitoyens aux combats, obéissaient à un sénat souverain dont les membres étaient choisis par les citoyens assemblés dans les districts ; il bat les guerriers de cette république, dont on a vanté la bonne foi et l'austérité des mœurs ; elle s'allie avec lui, et lui

fournit un corps de six mille hommes à la tête desquels il s'avance vers Mexico, la capitale de l'empire.

Le Mexique s'étendait à plus de cinq cents lieues de l'orient à l'occident : les pays voisins obéissaient à son empereur ou lui payaient tribut ; des armées nombreuses étaient répandues vers les frontières ; la civilisation avait fait d'assez grands progrès dans l'intérieur de cette immense contrée ; de riches mines d'or et d'argent, des droits particuliers et des salines établies dans plusieurs endroits de ces nombreux rivages formaient les revenus de l'empire ; l'ordre régnait dans la perception et dans l'emploi de ces revenus ; différents tribunaux rendaient la justice ; un grand nombre d'écoles étaient ouvertes aux deux sexes ; on cultivait avec soin l'astronomie ; les Mexicains observaient les ombres des gnomons aux solstices et aux équinoxes ; au lieu de la semaine ils avaient une petite période de cinq jours ; vingt jours composaient chacun de leurs mois ; dix-huit de ces mois, auxquels ils ajoutaient cinq jours complémentaires, formaient l'année, qui était ainsi composée de trois cent soixante jours, et commençait au solstice d'hiver au moment où le soleil recommence sa course brillante dans les cieux, et où la nature se renouvelle. « Il y a lieu de penser, dit mon » illustre collègue M. le marquis de La Place dans son » excellent Précis de l'histoire de l'astronomie, qu'ils » composaient de la réunion de cent quatre ans un » grand cycle dans lequel ils intercallaient vingt-cinq » jours. » L'usage de ce siècle ou de ce grand cycle suppose la connaissance d'une durée de l'année tropique plus exacte que celle d'Hipparque, ce célèbre astronome grec auquel Pline a donné tant d'éloges, et qui florissait sous les rois d'Égypte Ptolémée Philométor et Ptolémée Évergètes ; et cette année tropique était à peu près la même que l'année adoptée par les astronomes du calife Almamon, le digne fils du fameux Aaron-al-Raschild.

Ces connaissances leur avaient été transmises, en tout ou en partie, à une époque ou à des époques inconnues, par des navigateurs des peuples de l'Asie ou de l'orient de l'Afrique; et ces transmissions sont confirmées par les pyramides qu'ils avaient construites, et qui rappelaient celles de l'Égypte, ainsi que par les temples qu'ils avaient élevés, et qui avaient de si grands rapports avec ces pyramides.

Quelle analogie, d'ailleurs, n'a-t-on pas remarquée entre leurs dogmes et leurs rites et ceux de plusieurs nations de l'Asie ou d'autres parties du monde! ils reconnaissaient un Être suprême; ils admettaient une seconde vie avec ses récompenses et ses peines; ils invoquaient des puissances inférieures qui avaient leurs temples et leurs idoles; les aspersions d'une eau sacrée contribuaient à effacer leurs fautes; ils avaient des processions, des pèlerinages, des expiations, des pénitences, des macérations, des jeûnes; leurs prêtres pétrissaient une pâte particulière, en formaient l'image d'une de leurs divinités, la faisaient cuire, la plaçaient sur un autel, lui rendaient des hommages, la découpaient ensuite, et en donnaient aux assistants des fragments vénérés. Pourquoi retrouvons-nous aussi une horrible ressemblance entre les bûchers de la superstition asiatique et l'usage barbare qu'avaient les Mexicains d'immoler des prisonniers de guerre devant l'idole de leurs *Vitzlipuzli?*

Mexico, leur capitale, était bâtie sur plusieurs îles au milieu d'un grand lac autour duquel on voyait, à une certaine distance, un grand cercle de montagnes: elle communiquait avec la terre par trois grandes chaussées habilement construites, et dont la plus longue avait une lieue et demie de longueur; sa population était au moins de deux cent mille âmes; les rues étaient larges, droites, et réunies par plusieurs ponts; des

canots naviguaient en grand nombre entre les îles; les maisons étaient vastes et construites en pierres; huit grands temples s'élevaient au-dessus de ces maisons; on remarquait les places, les marchés, les boutiques remplies d'ouvrages sculptés d'or et d'argent, de vaisselle de terre vernissée, d'étoffes de coton et de tissus de plumes de diverses couleurs; les ventes et les achats se faisaient par des échanges; le maïs et le cacao servaient de monnaies pour les objets de la plus petite valeur; des magistrats présidaient aux marchés et jugeaient les contestations entre les négociants.

On voyait, dans les palais de l'empereur Montézuma, des colonnes de jaspe, des étangs couverts d'oiseaux d'eau, une ménagerie pour les oiseaux de proie, un arsenal d'arcs, de flèches, de frondes, de sabres de bois garnis de cailloux tranchants: un de ces palais de l'empereur était consacré à l'entretien des nains, des bossus, des personnes contrefaites ou estropiées; un autre de ces palais impériaux était entouré de grands jardins où l'on cultivait des plantes médicinales; des officiers du prince distribuaient ces plantes salutaires aux malades; des médecins tenaient une espèce de registre des effets de ces remèdes; ils en rendaient compte au souverain; et ce qui est bien digne d'être observé, c'est que tous ces développements des sciences, de l'industrie, de la morale et de l'économie publique avaient été produits, ou du moins conservés par un peuple qui ne connaissait pas l'usage du fer, et qui, privé de l'avantage immense de l'écriture alphabétique, n'avait pas même l'espèce d'écriture hiéroglyphique ou iconographique de ses voisins les Chinois, et ne transmettait, aux personnes éloignées ou à leur postérité, leurs idées, leurs sentiments, leur histoire, leurs découvertes et leurs opérations que par les combinaisons plus ou moins variées de nœuds plus ou moins

nombreux faits sur des cordons particuliers, ou par quelques autres signes convenus, plus ou moins analogues aux nœuds de ces cordons.

Tel est l'empire que Cortez veut conquérir avec six cents Espagnols. Le hasard lui présente une Américaine, qui lui inspire autant d'attachement que de confiance, se dévoue à ses intérêts, et, aussi remarquable par son esprit et sa prudence que par sa beauté, apprend facilement l'espagnol, prend le nom de Dona Maria, et lui sert de guide, d'interprète et de conseiller fidèle. Les Mexicains pouvaient aisément envelopper les Espagnols de troupes ou plutôt d'armées nombreuses, les faire prisonniers, ou les percer de leurs flèches. Mais les arts de l'Europe l'emportent sur ceux de l'Amérique. Les Espagnols venaient de l'extrémité du monde sur de hauts bâtiments : les tempêtes les avaient respectés; ils paraissaient commander aux vents. Quelques-uns d'eux étaient montés sur des coursiers rapides, impétueux, et qui semblaient ne respirer que la guerre. Ces étrangers, qui maîtrisaient avec tant d'empire les mouvements les plus fougueux de ces animaux, étaient couverts de fer. Ils maniaient la foudre; rien ne pouvait résister à leur tonnerre : le ciel combattait avec eux. L'étonnement des Mexicains devient une admiration superstitieuse, et bientôt un effroi religieux. Leur terreur fait des demi-dieux de tous les Espagnols. Cortez arrive sur les bords du lac de Mexico en triomphateur céleste. Les chaussées pouvaient être facilement défendues ou détruites. Les Mexicains reçoivent les Espagnols avec crainte et respect. Montézuma reconnaît son maître dans Cortez, et Mexico est conquis.

Les Mexicains, néanmoins, voient bientôt que si les Espagnols ont un grand courage et des armes supérieures, ce ne sont pas des dieux; leur frayeur se dissipe.

L'empereur apprend qu'une nouvelle troupe d'Espagnols vient joindre ceux de la capitale. Il ordonne secrètement à un de ses généraux de les attaquer sur leur route. La victoire resta fidèle aux Espagnols. Cortez, informé de la déroute des Mexicains, redouble d'audace, se rend au palais avec une escorte et son interprète Doná Maria, parle avec force à l'empereur, prodigue les promesses et les menaces, séduit, persuade, ou plutôt remplit Montézuma d'une nouvelle terreur, l'emmène prisonnier dans son quartier, et l'oblige à se reconnaître publiquement vassal du roi d'Espagne.

Montézuma, devenu tributaire, remet à Cortez, pour l'hommage auquel il vient de se soumettre, 600,000 marcs d'or pur, qui, d'après la valeur actuelle de l'or en Europe, vaudraient plus de 400 millions, une grande quantité de pierres précieuses, un grand nombre d'ouvrages d'or, et tout ce que l'industrie mexicaine avait fabriqué de plus rare. Cortez en réserve *le quint* pour son souverain, garde un autre cinquième pour lui, et distribue le reste à ses guerriers.

La discorde, cependant, en armant les Espagnols les uns contre les autres, paraît près de les anéantir, de venger les Mexicains, et de leur rendre l'indépendance. Velasquez, jaloux de la gloire militaire, de la puissance et des richesses de Cortez, envoie mille Espagnols et deux pièces de canon pour faire prisonnier le vainqueur qu'il déteste, s'emparer de ses trésors et conquérir sa puissance. Le courage, la hardiesse et l'habileté de Cortez sauvent ses richesses, son pouvoir, sa liberté et peut-être sa vie. Il laisse cent hommes à Mexico pour garder Montézuma, marche avec ses autres guerriers au-devant de ses compatriotes, défait les premiers qui l'attaquent, gagne par ses dons ou ses promesses les autres soldats de Velasquez, et revient avec eux vers Mexico.

Les cent hommes qu'il y avait laissés avaient commis

le plus grand des forfaits. Sous prétexte d'une conspiration chimérique, ils avaient réuni dans une fête perfide deux mille principaux Mexicains, les avaient plongés dans l'ivresse en leur prodiguant des vins et des liqueurs fortes d'Europe, et, après les avoir bassement dépouillés de leurs ornements d'or et de leurs pierreries, les avaient lâchement égorgés.

Les Mexicains furieux ne voient plus, dans les Espagnols, que de cruels et perfides brigands. Ils brûlent de punir les vils assassins de leurs compatriotes; ils prennent les armes au nombre de plus de cent mille. Leur empereur cesse de vivre; ils élisent à sa place *Quahutimoc*, que les Européens appellent *Gatimozin*. Cortez est obligé de sortir de Mexico. Les chaussées sont rompues. On a écrit que les Espagnols avaient remplacé des portions détruites de ces chaussées étroites en entassant les cadavres des Mexicains qui avaient voulu les poursuivre, et qu'ils avaient immolés; ils ont perdu tous les trésors qu'ils avaient rassemblés. Cortez veut reprendre la capitale; il fait construire sur les rives du lac des brigantins, qu'il arme d'une partie de son artillerie. Les Mexicains couvrent ce lac protecteur de milliers de canots; les brigantins brisent ou renversent ces frêles et légères embarcations. Les Mexicains, néanmoins, combattent avec un courage digne du plus heureux succès; mais Gatimozin est pris, et la consternation s'empare de la capitale, et s'étend sur tout l'empire.

La féroce avidité des Espagnols ne connaît plus de bornes. Gatimozin est étendu sur des charbons ardents; on veut le forcer à révéler dans quel endroit du lac il a fait jeter les trésors de l'état: il souffre sans se plaindre, et se tait. « Et moi, suis-je sur un lit de roses? » dit-il à un Mexicain auquel on fait subir la même torture, et qui jette les cris de la douleur la plus vive. Cortez a ordonné ou n'a pas empêché cet horrible et si

criminel traitement. Ses palmes ne pourront jamais dérober son nom à l'anathème des amis de la justice et de l'humanité.

Les Mexicains abattus ne peuvent plus opposer aucune résistance. Leur capitale est prise (1521); tout le reste de l'empire, la Castille d'or, le Darien et toutes les contrées voisines se soumettent aux Espagnols.

Mais à quel dur esclavage ils vont être condamnés! ceux qui sont établis dans les domaines réservés à la couronne sont destinés aux travaux publics; ceux qui sont attachés aux possessions des particuliers sont bien plus malheureux encore : on ne leur donne aucun salaire; leur nourriture est mauvaise et insuffisante; on leur impose des services au-dessus des forces des plus robustes. Le ciel leur envoie un protecteur. Barthélemi de Las Casas avait, avec son père, accompagné Colomb dans le premier voyage de cet immortel navigateur. Touché de la douceur des Indiens, il avait embrassé l'état ecclésiastique, pour leur faire connaître cette religion évangélique et cette morale divine dont la bonté de ces Américains les rendait si dignes. Révolté des traitements barbares sous lesquels ils gémissent, indigné de voir des chrétiens s'avilir par tant de crimes, et exercer tant de cruautés sur ceux qu'ils ont, par la plus injuste des conquêtes, dépouillés de tous leurs biens et réduits à la plus dure des servitudes, il prend la généreuse résolution de tout faire pour briser le joug sous lequel ils éprouvent tant de souffrances. Avec quelle admirable constance il brave les fatigues, les dégoûts, les dangers ! avec quel zèle, si digne du Dieu au nom duquel il parle, il va d'Amérique en Europe, et d'Europe en Amérique pour consoler ces Indiens si infortunés et devenus ses enfants, ou pour adoucir la férocité des tyrans qui les oppriment! Voulant, dans sa courageuse entreprise, donner à ses paroles l'autorité d'un caractère vénéré par la nation espa-

gnole, il accepte l'évêché de Chiappa dans ce Mexique désolé par tant de forfaits : mais bientôt voyant que toute l'influence d'un successeur des apôtres ne peut rien contre l'avarice et la cruauté de tant d'Espagnols, auxquels leurs passions si avides n'ont laissé de chrétien que le nom, et ne voulant pas que la résidence à laquelle sa dignité l'oblige l'empêche de continuer ces voyages évangéliques que lui commandent la justice et l'humanité, il se démet de son évêché, et, dans la sainte ardeur qui l'embrase, il se détermine enfin à citer au tribunal de l'univers ces indignes Espagnols qui, dans le Nouveau-Monde, déshonorent leur héroïque nation; il les accuse, devant l'Europe, l'Amérique et la postérité, d'avoir fait périr quinze millions d'Indiens, et il consigne cette terrible accusation, qui doit traverser les siècles, dans un livre qu'il intitule *Traité de la tyrannie des Espagnols dans les Indes*, et dont personne n'ose nier les redoutables assertions. Sa voix accusatrice parvient jusques au monarque des Espagnes. Les nations de l'Europe partagent l'indignation du vertueux prélat; les fers des Mexicains sont rompus; mais leurs terres ne leur sont pas rendues.

Vers le temps de la conquête du Mexique, Magellan, célèbre navigateur, quitte le service du Portugal, dont le gouvernement l'a mécontenté, passe à celui de Charles-Quint, part de Séville avec cinq vaisseaux assez petits pour naviguer dans le Guadalquivir, découvre la Terre de Feu à l'extrémité de l'Amérique méridionale, passe, à force de persévérance et d'audace, par le détroit auquel on a donné son nom, arrive dans le grand Océan nommé *mer du Sud*, s'avance vers le nord, passe la ligne, et découvre deux grands archipels situés sous la zone torride et voisins du Japon et de la Chine, celui des îles Mariannes ou des Larrons, et celui des îles Philippines, dans l'une desquelles il est mis à mort par ses matelots, que la

dureté de son commandement ou toute autre cause avait fait révolter (1521).

Les états de Charles s'étendaient en Amérique et en Asie; mais que son autorité était faible sur des Espagnols si éloignés de leur patrie, et livrés à des passions aussi aveugles qu'impétueuses! qu'elle était aussi peu étendue dans la péninsule espagnole, où les grands et la nation avaient donné au pouvoir royal des limites souvent très-étroites! La Castille n'avait appris qu'avec peine la nomination de Charles-Quint à l'empire, et son élévation à la tête du corps germanique, qui croyait quelquefois avoir hérité de l'empire romain. On avait voulu l'empêcher d'aller en Allemagne se faire couronner. Tolède, Madrid, Salamanque, Toro, Murcie et Cordoue avaient refusé de souscrire à un don gratuit de 600 millions de maravédis (15 millions de francs ou environ). On l'avait retenu malgré lui à Valladolid. Il avait été contraint de jurer qu'il reviendrait en Espagne, qu'il s'y marierait, qu'il réformerait sa maison, qu'il priverait les étrangers de leurs pensions et de leurs emplois, qu'il défendrait, sous peine de perdre la vie, la sortie hors de l'Espagne de l'or et de l'argent, qu'il ne nommerait à la régence que des Espagnols, et qu'il déclarerait, par un décret solennel, l'Espagne indépendante de l'empire romain.

Charles, néanmoins, avait commencé de violer sa promesse; des Flamands étaient restés à la tête des affaires; son ancien précepteur, le cardinal Adrien-Florent, évêque de Tortose, mais étranger, avait été chargé de la régence. La nation s'insurgea; les principales villes du royaume formèrent une confédération sous le nom de *las germanets*, ou de communautés, ou de sainte ligue (*santa junta*). Les confédérés s'emparèrent du château de Tordesillas, où la reine Jeanne, cette victime touchante de son amour pour feu son époux l'archiduc Philippe, cette folle qu'on aimait autant qu'on la respectait, passait

de tristes jours prolongés par son malheur même. Elle était l'héritière de la couronne de Castille; son nom fut mis à la tête de tous les actes de la confédération. La duchesse de Medina-Sidonia, épouse du gouverneur de l'Andalousie, maintint cette province sous l'autorité de Charles; mais Marie Pacheco, épouse de don Jean de Padilla, soutenait et animait la sainte ligue avec autant d'habileté et de prudence que de courage et d'activité. Elle écrivit à François Ier et à tous les états peu favorables à Charles-Quint; elle épuisa toutes ses ressources personnelles pour fournir aux confédérés la solde de leurs soldats, et osa même, dans un moment où ils étaient de nouveau embarrassés pour payer leurs troupes, faire fondre et convertir en monnaie l'or et l'argent des nombreux vases sacrés et des grands reliquaires des riches églises de Tolède.

Le roi d'Angleterre, cependant, avait débarqué à Calais, et s'était rendu auprès d'Ardres dans une maison superbe quoique construite en bois, avec la reine et sa sœur, la reine-douairière de France, la veuve de Louis XII. François Ier et Henri VIII se rendirent à cheval dans une vallée voisine de la ville, mirent pied à terre, se saluèrent, et, se prenant par le bras, marchèrent ensemble jusques à une tente magnifique de drap d'or, sous laquelle ils eurent leur première conférence.

Il y eut des joutes et des tournois. On avait élevé des amphithéâtres pour les dames; les deux rois entrèrent dans la lice : Henri jouta contre Montmorenci qu'il ne put démonter, Fleuranges et Grandville; des bals, des mascarades et d'autres fêtes suivirent les tournois. Les deux monarques étalèrent tant de magnificence que l'on donna au lieu de leur entrevue le nom de *Champ du Drap d'Or.*

Dans le commencement de leur séjour auprès d'Ardres, suivant les mémoires de Fleuranges, on prenait

pour leur sûreté toutes les précautions qu'aurait pu dicter la plus grande défiance. Lorsque les deux rois allaient l'un vers l'autre, on comptait ceux qui devaient les accompagner, on vérifiait le nombre de leurs gardes, on déterminait la place jusques à laquelle ces gardes s'avanceraient. Le roi d'Angleterre entrait dans Ardres, pour visiter la reine de France, dans le même temps que le monarque français entrait dans Guisnes pour voir la reine d'Angleterre, et ils repartaient à la même heure. François Ier, ennuyé de tant de gênes et de tant de soins, que son courage et sa loyauté lui faisaient regarder comme si inutiles, prend avec lui deux gentilshommes et un page, va à Guisnes, trouve sur le pont du château le gouverneur et deux cents archers de la garde anglaise : « Rendez-vous à moi, leur dit-il; je vous fais mes pri- » sonniers, et qu'on me conduise à mon frère le roi » d'Angleterre. » On le guide auprès de Henri. *Mon frère*, dit ce prince à François Ier, *vous me faites le meilleur tour que jamais homme fit à autre, et me montrez la grande fiance que je dois avoir en vous; je me rends votre prisonnier dès cette heure, et vous baille ma foi.* Il tire de son cou un collier estimé 15,000 *angelots*, le donne au roi de France, le prie de le porter pendant tout le jour pour l'amour de son prisonnier. François Ier l'accepte, le met à son cou, prie Henri de recevoir un bracelet qui valait, dit Fleuranges, le double du collier. Les deux rois passent quelques heures ensemble; François retourne à Ardres. Le lendemain, Henri VIII y vient sans gardes et sans escorte; et l'on ne pensa plus à aucune précaution.

Malgré tant de confiance, d'égards mutuels, d'intelligence apparente, de divertissements et de jeux, l'ambition de Wolsey rendit les suites des entrevues des deux monarques bien différentes de ce qu'avait pensé une grande partie de l'Europe. Seize jours après son retour à

Calais, Henri VIII partit pour Gravelines, où il trouva l'empereur et l'archiduchesse Marguerite. Ils eurent ensemble de longues conférences. Henri repartit pour la Grande-Bretagne, et Charles-Quint alla à Aix-la-Chapelle, où il fut sacré par l'électeur de Cologne, et couronné par les trois électeurs ecclésiastiques.

Cependant les opinions de Luther se répandaient dans la Germanie; il supplie de nouveau Léon X de faire examiner sa doctrine par des commissaires. Le pontife, aveuglé sur la disposition générale des esprits, et bien éloigné, malgré sa politique, de prévoir les suites de son inflexible résistance, non seulement refuse Luther, mais encore lui fixe un dernier délai, et déclare que, si Luther ne se rétracte pas avant l'expiration de ce délai, il sera excommunié comme hérétique, et livré à la vengeance de l'autorité civile. Luther, encouragé par la protection de l'électeur de Saxe et de plusieurs autres princes, renouvelle son appel à un concile général. Léon X fait brûler les livres du docteur à Rome, à Louvain, à Cologne et à Mayence. Luther, n'écoutant plus que son ressentiment et une sorte de désespoir, brûle lui-même à Wittemberg le recueil du droit canon ou ecclésiastique romain, ainsi que la bulle qui le condamne; et quelle guerre fatale au siége de Rome commence avec cet acte d'hostilité!

Charles-Quint convoque une diète à Worms : les états lui accordent une armée de vingt mille hommes pour le voyage de Rome, mais à condition qu'elle ne servira qu'à la sûreté et à la pompe de son couronnement, et que les contingents germaniques seront fournis en nature, et non pas en argent.

La diète prend ensuite des mesures pour consolider l'existence de la chambre impériale; elle donne un nouveau règlement au sujet de la composition de cette chambre, des appointements de ses membres, de la manière de procéder, les abus des cours inférieures, ceux

des tribunaux ecclésiastiques, la justice de Westphalie, la juridiction *austrégale* des membres immédiats de l'empire, la pragmatique sanction, relative à la paix publique, et le rétablissement du conseil de régence de l'empire. Ce conseil de régence devait remplacer l'empereur, en cas d'absence, dans l'exercice de toute son autorité, excepté la collation des grands fiefs donnant voix à la diète, et sauf les droits des vicaires ordinaires de l'empire, l'électeur Palatin et l'électeur de Saxe. Le siége de ce conseil fut établi à Nuremberg; il devait être composé d'un lieutenant général de l'empereur, et de vingt-deux assesseurs ou conseillers. Ces assesseurs devaient être deux députés de l'empereur, un électeur en personne, cinq députés des autres électeurs, un prince ecclésiastique et un prince séculier en personne, deux députés de l'Autriche et de la Bourgogne (Franche-Comté), un comte et un prélat en personne, deux députés des villes impériales et six députés des anciens cercles.

Les électeurs renouvellent leurs anciennes confédérations, et concluent une nouvelle *union électorale* pour la conservation de leurs états, le maintien de leurs priviléges, la liberté publique, la gloire de l'empereur et celle de l'empire.

C'est devant cette diète de Worms que Luther avait obtenu de paraître pour défendre sa doctrine; il venait d'être excommunié solennellement. Charles-Quint, qui veut ménager le pape, fait dire secrètement à Luther de ne pas venir à la diète. Le docteur, néanmoins, se présente devant l'assemblée des états germaniques, et expose ses opinions avec autant d'éloquence que de courage; l'empereur le presse en vain de les abandonner; il continue de les défendre avec respect pour le chef et les états de l'empire, mais avec chaleur et fermeté. Le nonce du pape et les partisans de la

cour de Rome pressent l'empereur de le faire arrêter; mais Charles avait accordé un sauf-conduit à Luther; il ne veut pas violer sa parole impériale; il lui donne vingt-un jours pour se retirer à Wittemberg. Son défenseur, l'électeur de Saxe, le fait enlever secrètement pendant qu'il traverse la grande forêt de Thuringe; et le réformateur est conduit au château de Wartberg près d'Eisenach, où il est inconnu de ceux même qui sont chargés de le garder. L'empereur, affectant alors un grand zèle pour la cour de Rome, met au ban de l'empire Luther, ses fauteurs, ses adhérents, défend la distribution de ses livres, et néanmoins la nouvelle doctrine ne cesse de se répandre, pénètre dans les Pays-Bas et même en Danemarck.

Les écrivains qui veulent plaire au pape s'empressent alors de réfuter les opinions de Luther. Le roi d'Angleterre lui-même, personnellement irrité contre ce docteur, parce qu'il avait maltraité les œuvres de saint Thomas d'Aquin, pour lesquelles ce monarque et son premier ministre avaient manifesté une estime particulière, se déclare le chevalier de l'Église romaine, et compose un livre contre ce que Luther avait écrit au sujet du nombre des sacrements institués par Jésus, des indulgences et de l'autorité pontificale. Le doyen de Westminster présente cet ouvrage à Léon X au milieu d'un consistoire. Le pape applaudit au zèle de Henri; et, du consentement des cardinaux, lui donne le titre de *défenseur de la foi.*

Chaque jour plus content de Charles-Quint, il se ligue en secret avec ce prince pour enlever le Milanais à François Ier, et le rendre à la maison de Sforce, augmente ses troupes sous divers prétextes, et prend six mille Suisses à sa solde. Le roi de France soupçonne la nouvelle alliance de Léon et de Charles, et fait lever vingt-quatre mille Suisses, dont il donne le comman-

dement au comte de Lautrec, frère de Françoise de Foix, vicomtesse de Châteaubriant, et dont le roi admirait vivement la beauté. On a écrit que la passion de François Ier pour la vicomtesse avait d'autant plus déterminé ce prince à choisir Lautrec, pour commander en Italie et y remplacer le connétable, que la duchesse d'Angoulême avait favorisé de tout son crédit une nomination qui devait ramener à la cour ce duc de Bourbon pour lequel elle conservait le sentiment le plus tendre. Quels gouvernements que ceux où de tels intérêts décident du sort des nations!

Lautrec, devenu gouverneur du Milanais, ne voit que trop combien ses subordonnés sont mécontents. Leur funeste disposition se manifeste par des insurrections dans plusieurs villes. Lautrec, au lieu de remonter à la source du mal, et de faire aimer les Français par la justice et la modération, sévit contre les insurgés; les esprits s'aigrissent de plus en plus; il n'est parvenu qu'à entasser de nouvelles substances combustibles sur d'immenses foyers: il le reconnaît trop tard, et, voyant le nombre de ses ennemis s'accroître à chaque instant, il vient à la cour de France annoncer que le Milanais va échapper au roi si on n'envoie de grands secours en Italie. Sa sœur et ses amis le pressent de repartir; on lui promet 300,000 ducats qu'il a demandés. Prosper Colonne avait investi Parme à la tête de l'armée de la ligue; Lautrec l'oblige à lever le siége, et le poursuit jusques au-delà des frontières du duché. Il croit pouvoir alors retirer la garnison de cette ville de Parme, et l'employer ailleurs. Les habitants se soulèvent et se déclarent pour le pape. Les 300,000 ducats n'arrivent pas; vingt mille Suisses se débandent faute de paie; Prosper Colonne poursuit à son tour les Français, et les chasse du Milanais, à l'exception d'un petit nombre de places peu importantes.

Léon X, de son côté, s'empare de plusieurs forteresses, et meurt presque subitement, ne pouvant, suivant plusieurs historiens, résister à la joie extrême que lui donnent les succès de la ligue. Il avait favorisé avec une noble générosité les progrès des arts et des lettres; il avait encouragé par de grandes marques d'estime ceux qui les cultivaient avec honneur. La postérité reconnaissante lui a pardonné bien des fautes. L'enthousiasme et la flatterie l'ont traité comme un Auguste, et ont appelé son siècle *le siècle de Léon X.*

Le jour même où les cardinaux entrèrent dans le conclave pour donner un successeur à Léon X, ils donnèrent une grande preuve de l'influence secrète de Charles-Quint en nommant pape le cardinal Adrien-Florent, son ancien précepteur, et le régent du royaume d'Espagne (1522).

Les troupes des Florentins, cependant, en apprenant la mort de Léon X, leur compatriote, s'étaient retirées dans leur patrie. Le duc de Ferrare avait repris quelques places de la Romagne, et François-Marie de La Rovère était rentré dans le duché d'Urbin (1521). Lautrec aurait pu triompher des ennemis de la France s'il avait été secouru; mais François Ier ne joignait pas à la loyauté d'un chevalier et à la valeur d'un héros la prévoyance et la sagesse d'un grand roi. Il dissipait les trésors de l'état dans le luxe et les plaisirs. Les remparts des villes frontières tombaient en ruines; la discipline militaire périssait. François abandonnait les rênes de l'état à des favoris ou à la duchesse sa mère, bien plus capable de conduire des intrigues de cour que de gouverner un empire; et il était obligé de défendre la Picardie et la Flandre. Charles-Quint avait déjà montré, malgré lui, la superbe envie d'être l'empereur et le suzerain de la chrétienté; il voulait être le véritable successeur de Charlemagne, et même surpasser d'autant plus sa puissance que Colomb,

Cortez et Magellan avaient déplacé pour lui les colonnes d'Hercule, et les avaient portées à l'extrémité d'un nouveau monde. François Ier avait enfin reconnu la vaste ambition de Charles, et, digne chevalier français, avait résolu de braver sa puissance colossale. La rivalité que le désir d'obtenir l'empire romain avait fait naître entre ces deux princes était devenue plus vive que jamais. Charles brûle du désir d'attaquer François; il saisit plusieurs prétextes; il suppose que le roi de France a excité contre lui Robert de La Marck, prince de Sedan et souverain de Bouillon, qu'il vient d'humilier, rassemble une nombreuse armée, en donne le commandement au comte de Nassau, et lui ordonne de marcher vers la Champagne. François fait dire à Henri VIII que, d'après leurs conventions, il ne doit pas différer de prendre les armes et de se réunir à lui contre Charles-Quint dont les troupes vont entrer dans la France. Henri ne veut qu'être arbitre entre les deux monarques, et propose aux deux souverains d'envoyer des plénipotentiaires à Calais, où le cardinal Wolsey se trouvera comme représentant du médiateur. Charles, sûr du cardinal, accepte avec joie la proposition de Henri; François Ier ne la rejette pas; mais les hostilités commencent, malgré les négociations.

Au moment où le connétable de Bourbon apprend que la Champagne est envahie par une armée d'Allemands, il surmonte, par l'effort le plus patriotique, la douleur dans laquelle l'avait plongé la mort de l'épouse qu'il avait tant aimée, Susanne de Bourbon. Il oublie tous les sujets de mécontentement qu'on lui a donnés; il lève dans ses domaines six mille hommes d'infanterie, et huit cents hommes de cavalerie, et les mène à son souverain.

Mézières, ou plutôt Bayard, renfermé dans cette ville, devient le rempart de la France. Le chevalier sans peur et sans reproche défend cette mauvaise place avec tant

d'art et de courage qu'il donne le temps à François Ier de rassembler les principales forces du royaume.

Un préjugé barbare, ridicule et funeste ne permettait pas aux nobles de servir à la tête de l'infanterie. Le prince du sang, comte de Saint-Pol, rend à la France un des plus grands et des plus durables services : il s'élève au-dessus de ce vieux préjugé féodal, s'arrache aux plaisirs, prend le commandement de six mille aventuriers, qu'on nomme les *six mille diables*, les discipline, donne un exemple mémorable qui devait rendre l'infanterie française si redoutable, marche au secours de Mézières, et va camper au pont de Favergy. Les assiégés avaient épuisé leurs munitions de guerre et de bouche. Saint-Pol réunit quatre cents hommes d'armes aux *six mille diables*, se met à la tête d'un convoi nombreux, arrive à Attigny-sur-Aisne avant le jour, en repart la nuit suivante soutenu par l'armée du duc d'Alençon, gagne les hauteurs qui dominent Mézières, et parvient à jeter dans la place le convoi et un secours de mille hommes.

Le comte de Nassau lève le siége, et va porter la guerre en Picardie; les Impériaux brûlent les bourgs, les villages, les châteaux et les moissons. D'Alençon et Saint-Pol, qui les poursuivent, arrivent assez tôt à Mouzon pour y éteindre l'incendie que le bâtard de Savoie avait allumé en l'évacuant, y établissent une forte garnison, et vont joindre le roi, qui campait à Fervaques, auprès des sources de la Somme.

Le duc de Vendôme fait échouer les entreprises du comte de Nassau sur Guise et sur Vervins, et l'oblige à se retirer en Flandre.

François Ier peut enfin venger les Français de la Champagne et de la Picardie. Ses troupes inondent les Pays-Bas; mais c'est Charles-Quint qu'il cherche, c'est ce rival qu'il veut combattre et vaincre.

Combien la passion méprisée de la duchesse d'Angou-

lême, la haine, qui dans son cœur a succédé à l'amour, et son envie de diriger les armées comme le cabinet vont attirer de malheurs sur la France ! Elle veut se venger de Bourbon ; elle veut l'empêcher d'ajouter à sa gloire. Depuis Philippe-Auguste, le connétable a toujours commandé l'avant-garde de l'armée. François Ier, cédant aux instances de sa mère, donne le commandement de l'avant-garde au duc d'Alençon, celui de l'arrière-garde au duc de Vendôme, et veut que Bourbon serve sous ses ordres au corps de bataille. Bourbon ressent profondément un changement qu'il regarde comme un outrage, se croit dégradé de sa dignité, et, ne pouvant malgré sa prudence ordinaire cacher son indignation, répète souvent le mot d'un courtisan à Charles VII : *L'offre de trois royaumes comme le vôtre ne pourrait ébranler ma fidélité, mais bien un affront.*

L'armée française cependant s'avance vers les Pays-Bas ; le duc de Vendôme et le comte de Saint-Pol prennent Bapaume et Landrecies. François Ier, qui veut forcer Charles-Quint à combattre, veut que Saint-Pol jette un pont sur l'Escaut entre Bouchain et Valenciennes, à une petite distance des ennemis. Saint-Pol profite de l'obscurité de la nuit, et exécute avec tant de célérité l'ordre audacieux qu'il a reçu, qu'à la pointe du jour il est établi avec ses *six mille diables* au-delà du fleuve, derrière un marais, et prêt à soutenir les efforts des Impériaux jusques après l'arrivée de l'armée du roi. Charles commande au comte de Nassau d'enlever Saint-Pol et sa troupe : Nassau s'élance avec quatre mille hommes de cavalerie et douze mille lansquenets ; mais la contenance fière et menaçante de Saint-Pol l'étonne. Il hésite, et bientôt il voit l'armée française achever de passer le fleuve, et se déployer de manière à l'envelopper. « Sire, » ne laissez pas échapper la victoire, s'écrie le duc de » Bourbon ; voilà le moment d'attaquer. — Nous n'avons

» besoin que de nos hommes d'armes, disent avec feu » La Trémouille, Chabannes et Bayard, pour commen- » cer la déroute de l'ennemi. » Les Suisses conjurent le roi de leur permettre de combattre : malheureusement le duc d'Alençon et le maréchal de Chatillon veulent qu'on résiste au vœu de l'armée; qu'on attende qu'un brouillard épais soit dissipé, et qu'on reconnaisse la position des Impériaux. On ne sait par quelle fatalité François Ier, qui désirait si ardemment de battre son rival, adopta l'avis d'Alençon et de Chatillon. Nassau profite de l'inaction des Français, se retire sans être poursuivi; et néanmoins l'empereur, frappé du danger qu'il vient de courir, quitte son armée pendant la nuit, s'éloigne de l'Escaut, va vers l'intérieur des Pays-Bas, et François Ier est consolé trop aisément par la fuite de Charles d'avoir perdu les avantages immenses que lui aurait donnés la victoire la plus facile.

Les négociations continuaient à Calais; les plénipotentiaires ne pouvaient convenir d'aucun arrangement; les ambassadeurs de France menaçaient de se retirer. Wolsey, qui n'avait pas renoncé à la tiare et qui espérait la tenir un jour de l'influence de l'empereur, ne savait comment arrêter les progrès des Français dans les Pays-Bas. Il parvient à faire adopter une trève; et peut-être la guerre aurait-elle été bientôt terminée, si François Ier n'avait pas appris que ses troupes venaient de prendre Fontarabie; il veut garder cette conquête importante, par laquelle il espère de parvenir à reprendre la Navarre pour Henri d'Albret, son allié. Les hostilités continuent avec violence: Wolsey persuade à son souverain de se déclarer contre François Ier, avec lequel Henri VIII aurait dû se liguer plus étroitement que jamais pour empêcher le trop puissant Charles-Quint d'asservir l'Europe. Le roi d'Angleterre s'engage à attaquer les Français avec une armée de quarante mille hommes, et à

donner en mariage à l'empereur la princesse Marie, déjà fiancée avec le dauphin.

Bourbon s'empare de Bouchain : les Impériaux pressent le siége de Tournai ; le roi marche au secours de la place ; mais les pluies de l'automne et le débordement des rivières rendent les communications presque impraticables, et l'obligent à reprendre la route de ses états. Son avant-garde, son corps de bataille et une partie de son arrière-garde avaient traversé la petite rivière de Ry à deux lieues de L'Écluse. Le duc de Vendôme, qui couvrait la marche, allait passer avec un corps de cavalerie : tout d'un coup on voit se rompre les ponts établis sur la chaussée, qui est environnée de marais. Vendôme est séparé du reste de l'armée, et va être attaqué par un corps considérable d'Impériaux sorti de Douai : il range en bataille sa cavalerie avec tant de hardiesse et d'habileté que les Impériaux, qui ne peuvent avoir aucune connaissance des accidents arrivés sur la chaussée, n'osent l'attaquer, et se retirent.

Bientôt après, Bourbon, Vendôme et Saint-Pol surprennent la ville d'Hesdin. Bourbon se retire à Moulins, où sa gloire blessée et son ambition déçue ne lui rappellent que trop fortement l'injustice et l'ingratitude dont il a été l'objet, et le duc de Vendôme va dans la ville d'Amiens surveiller pendant l'hiver les opérations des généraux de l'empereur, et préparer une nouvelle campagne.

Wolsey venait de montrer, en Angleterre, jusques à quel degré on pouvait voir s'élever et sa vengeance et sa tyrannie. Le duc de Buckingham, dont les passions étaient violentes, avait dit que, si le roi mourait sans enfants, il réclamerait la couronne en qualité de descendant d'Anne de Glocester, petite-fille d'Édouard III, et que, s'il montait sur le trône, Wolsey recevrait le châtiment qu'il méritait à tant d'égards. Ce discours est rapporté au

cardinal : la perte de Buckingham est résolue. Wolsey découvre, à force d'argent, que le duc est en correspondance avec un moine nommé Hopkins, qui prétend avoir le don de prophétie, et donne à Buckingham l'espérance de monter sur le trône de la Grande-Bretagne; il fait enfermer dans la Tour de Londres le comte de Northumberland, beau-père du duc, sous prétexte qu'il avait réclamé des *gardes-nobles*, auxquelles il n'avait pas droit; il nomme le comte de Surrey, gendre de Buckingham, gouverneur d'Irlande, afin de l'éloigner de la capitale. On accuse le duc de complot et de haute trahison devant une cour composée de vingt-un pairs, un duc, un marquis, sept comtes et quatorze barons, présidés par le duc de Norfolk, nommé sénéchal ou *grand-stewart* pour cette affaire. Hopkins, un nommé Knevit, que le duc avait chassé de chez lui, et deux autres témoins déposent contre l'accusé : on le condamne à souffrir la mort des traîtres. Le duc de Norfolk ne prononce la sentence que les larmes aux yeux. Buckingham proteste de son innocence, prie Dieu de pardonner à ses juges, reçoit un message par lequel le roi commue sa peine en celle d'être décapité, monte avec calme sur l'échafaud; et le peuple, qui le plaint et le regrette, maudit le cardinal, et recherche avec avidité les écrits violents publiés contre le ministre qu'il abhorre.

Vendôme était toujours à Amiens. Trente hommes d'armes de sa compagnie, commandés par d'Estrées, avaient battu douze cents lansquenets, et s'étaient renfermés dans la ville de Dourlens. Le comte de Bures les assiégeait, et voulait laver dans leur sang la honte des lansquenets. Vendôme ordonna à Saint-Pol de prendre deux mille Suisses à Abbeville, et d'aller au secours des trente braves. Les Suisses refusèrent de marcher. Vendôme indigné les cassa ignominieusement, fit rassembler les garnisons d'Hesdin, de Montreuil et de Corbie par

Antoine de La Ville-sur-Illon, digne fils du célèbre Dompjulien et de la duchesse de Mont-Saint-Ange, cousine germaine de la grand'mère de Vendôme, obligea le comte de Bures à se sauver en désordre sous le canon d'Arras, prit et rasa cinq ou six châteaux, dont les garnisons dévastaient la frontière; mais eut la douleur de perdre Téligny, qui fut tué en faisant mordre la poussière à quatre cents Flamands.

Henri VIII avait fait de grands préparatifs pour attaquer la Picardie. Le sire de La Trémouille, gouverneur de la Bourgogne, eut ordre de joindre Vendôme avec sa compagnie d'hommes d'armes et deux mille Suisses. Le comte de Guise, gouverneur de Champagne, arriva auprès du duc avec six mille fantassins. Vendôme voulut alors prévenir les Anglais et les Impériaux. Le comte de Saint-Pol brûla Bapaume, que les alliés avaient repris, écrasa un gros corps de Flamands qui défendaient le poste de L'Écluse, et recueillit un butin immense dans le pays ennemi.

L'armée d'Angleterre, commandée par le duc de Suffolk, et celle des Impériaux, conduite par le comte de Bures, se réunirent auprès d'Ardres, et commencèrent le siége d'Hesdin. De Biez, à qui la défense de cette place avait été confiée, repoussa toutes les attaques des assiégeants. Le comte de Saint-Pol, le comte de Guise et Pont-Dormi interceptèrent leurs convois, battirent leurs partis, les harcelèrent jusque dans leurs lignes. Affaiblis par la disette, les désertions et les maladies, les alliés levèrent le siége. N'ayant pas osé attaquer la ville de Guise, dans laquelle Saint-Pol s'était jeté, s'étant présentés devant Corbie, dans laquelle ils trouvèrent encore Saint-Pol, qui les avait prévenus, déconcertés par l'admirable activité de ce jeune prince, ils erraient en Picardie sans savoir quel parti prendre. Vendôme, qui ne les avait pas perdus de vue, leur coupa les subsistances, les contraignit à se

retirer dans l'Artois; et les comtes de Saint-Pol et de Guise, ayant fait une marche forcée, surprirent les Anglais qui se rafraîchissaient au pas, les mirent en désordre, et en tuèrent un grand nombre.

(1522) Charles-Quint était revenu par mer en Espagne; il y avait fait publier une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient pris part à la *sainte union*. Mais quelle amnistie! quatre-vingts personnes en avaient été exclues, et huit députés des villes qui s'étaient confédérées avaient péri sur l'échafaud : une haine secrète et qui pouvait devenir terrible s'alluma dans le cœur des Espagnols. Charles était trop politique pour ne pas prévoir les dangers qui allaient naître autour de lui; il renonça aux systèmes d'un conseil sanguinaire.

D'Ayala avait été proscrit comme chef du conseil de la *Santa-Junta*. Son fils, un des pages du monarque, vend son cheval pour secourir son père; on le dénonce à l'empereur. Charles le loue et le récompense : on vient lui apprendre la retraite d'un autre proscrit. « Allez » plutôt lui dire que je suis ici, dit Charles-Quint; il » a bien plus à craindre de moi que je n'ai à craindre » de lui. » Ces traits furent divulgués : la haine qu'il avait inspirée se calma; il reconquit l'amour et le respect de la nation espagnole.

Son protégé François-Marie Sforce avait formé dans le Milanais une armée d'Italiens et d'Allemands. Lautrec le poursuivait avec ses hommes d'armes et six mille Suisses qu'il avait réunis, en leur promettant une grande partie des sommes qu'il attendait de la France; il les atteignit près de Milan dans un endroit nommé *la Bicoque*, couvert de vergers, entouré de canaux, et dans lequel ils s'étaient retranchés. Les Français, malgré leur audace, jugèrent la position des ennemis inattaquable. Les Suisses, persuadés que la victoire leur livrerait Milan, et que le pillage de cette grande ville suppléerait

à la paie qui leur était due, demandèrent à grands cris leur solde ou le combat. « Il ne faut que quelques jours, » leur dit Lautrec, pour affamer l'armée de Sforce » et l'obliger à se rendre. — De l'argent ou le combat ! » crièrent-ils de nouveau avec une sorte de fureur. — » Combattez donc, » leur répondit le général.

Ils se précipitèrent sur les retranchements, bravèrent le feu d'une artillerie formidable, pénétrèrent au milieu des ennemis; mais les Impériaux redoublèrent d'efforts. Les Suisses, comme saisis d'une terreur soudaine, sortirent des retranchements avec précipitation : en vain les hommes d'armes de France avaient forcé les retranchements, pris les ennemis à dos, et mis le désordre dans leurs rangs; en vain les généraux français montrèrent aux Suisses le succès de cette cavalerie, et voulurent les ramener au combat. Les Suisses passèrent une rivière sans être poursuivis par les Impériaux, qui étaient aux prises avec les escadrons de France. Lautrec les suivit, les conjura de rester. *Point d'argent*, dirent-ils; et ils partirent pour leurs montagnes.

Lautrec, abandonné par les Helvétiens, ne peut plus défendre le Milanais contre les Impériaux; les Français ne conservent que le château de Milan et celui de Novarre.

Le marquis de Pescaire et Prosper Colonne, généraux de l'empereur, accompagnés des Fiesque et des Adorne, se présentent devant Gênes. Pierre de Navarre, arrivé deux jours auparavant avec deux mille hommes, veut défendre la place; Octavien Frégose, gouverneur pour François Ier, cherche à donner à Navarre le temps de préparer la défense de la ville, et négocie avec Colonne. Pendant ce temps Pescaire donne un assaut, entre dans Gênes, la livre au pillage, fait prisonniers le gouverneur Pierre de Navarre et tous les officiers français. Antoine Adorne est élu doge, fait venir de l'artillerie de Pise, se rend maître des forts, dont les garnisons obtien-

nent la liberté de retourner en France; et l'état de Gênes est perdu pour les Français comme le duché de Milan.

Lautrec arrive en France; le roi refuse de le voir. La comtesse de Châteaubriant parvient à obtenir une audience pour son frère. Le monarque reproche à Lautrec la perte du Milanais. *Sire*, lui dit Lautrec, *votre gendarmerie a servi dix-huit mois sans recevoir un sou de votre épargne. Les Suisses, dont vous connaissez le génie, n'ont point été payés; ma seule adresse les a retenus plusieurs mois dans votre armée, menaçant toujours de quitter : ils m'ont forcé à donner un combat sanglant. J'en prévoyais la suite; mais j'ai dû le hasarder malgré le peu d'apparence du succès : voilà tout mon crime. — N'avez-vous pas reçu*, reprend le roi, 400,000 *ducats que j'ai donné ordre de vous envoyer? — J'en ai reçu les lettres*, répond Lautrec, *mais l'argent n'est pas venu*. Le roi fait appeler le surintendant des finances : il se nommait Jacques de Baulne, seigneur de Semblançay. François Ier avait en lui une si grande confiance qu'il l'appelait son père. *Sire*, dit Semblançay, *je n'ai pas envoyé l'argent en Italie parce que Madame a exigé que je le lui donnasse : elle s'est chargée de pourvoir à tout, et j'ai sa quittance*. Le monarque irrité passe dans l'appartement de sa mère : leur entrevue reste secrète. On fait le procès à Semblançay : il est condamné, au bout de deux ans, à être pendu pour avoir mal administré les finances du royaume; mais la sentence ne parle point des 400,000 ducats. Quel gouvernement que celui où la mère du roi peut obliger un ministre à lui remettre les fonds nécessaires pour le succès de la guerre et la conservation d'une grande province, et où le monarque ne s'informe pas si ce ministre a exécuté l'ordre si important qu'il lui avait donné!

Les troupes de Charles-Quint s'étaient emparées du château de Milan; mais, malgré les plaisirs au milieu desquels François Ier passait sa vie, et qui paraissaient

l'unique objet de ses pensées et de son affection, il n'avait pas renoncé au duché de Milan. L'amiral Bonnivet s'empara des passages des Alpes; le pape, à la prière de son ancien élève, qui désirait d'avoir le temps de terminer ses préparatifs, somma le roi de consentir à une trève de plusieurs années avec l'empereur, sous le prétexte de donner à ce prince la facilité de défendre l'Italie menacée de nouveau par les Turcs.

Mais bientôt il ne fut plus question des Turcs, et il se forma contre les Français une nouvelle ligue composée de Charles, de Gênes, de Florence, de Sienne, de Lucques, de Venise, qui avait abandonné les Français après leurs désastres, et d'Adrien VI, qui ne pouvait résister à l'influence de Charles, mais qui aurait voulu ne se mêler que de ses devoirs religieux; il mourut peu de temps après, et avait mérité l'épitaphe si remarquable qu'on grava sur sa tombe : *Ici repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander* (1523).

Adrien avait souvent témoigné à Charles-Quint sa reconnaissance et son affection, et particulièrement en lui conférant l'administration perpétuelle des grandes maîtrises des ordres militaires d'Espagne, en lui donnant le droit de présentation aux évêchés de ses royaumes de la péninsule, et en lui remettant le tribut de huit mille onces d'or qu'il devait au siége de Rome en qualité de roi de Naples; mais ce qui est le plus remarquable dans le règne de ce pontife, c'est qu'à une époque où l'Europe entière s'occupait des opinions de Luther et des autres adversaires de la toute-puissance pontificale, il ait fait réimprimer le commentaire sur le quatrième livre des sentences, qu'il avait publié lorsqu'il était professeur à Louvain, et qu'il ait voulu qu'on laissât dans cet ouvrage *que le pape n'est pas infaillible, et qu'il peut errer dans les questions relatives à la foi.*

Aucun pontife de Rome n'aurait été plus disposé que lui à s'arranger avec la Germanie, et à faire droit aux réclamations élevées par l'Allemagne tout entière. La mort le surprit lorsqu'il s'occupait, avec les intentions les plus louables, de la fameuse délibération de la diète de Nuremberg. Cette diète avait été convoquée (1522) par les lieutenants généraux de l'empereur et présidents du conseil de régence, le comte palatin Frédéric et l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, qui lui avait cédé les états héréditaires de la maison d'Autriche situés en Allemagne. Elle avait, suivant le vœu du pape, décrété l'envoi d'une armée de vingt-quatre mille hommes au secours de Louis, roi de Hongrie et de Bohême, que les Turcs menaçaient de très-près, et dont l'archiduc Ferdinand avait épousé la sœur; elle avait aussi défendu de prêcher la doctrine de Luther : mais, se mettant pour ainsi dire à la place de ce terrible adversaire de Rome, elle avait fait rédiger les CENT griefs de la nation germanique contre le siége apostolique, et déclaré que, si le pontife suprême ne se déterminait pas incessamment à les redresser, les états seraient obligés d'y porter remède par eux-mêmes, et de la manière qui leur paraîtrait la plus efficace. Une nouvelle diète, convoquée dans la même ville de Nuremberg, avait fait de vains efforts pour empêcher la lecture des livres de Luther; et l'électeur de Saxe, les ducs de Brunswick et les princes d'Anhalt, partisans zélés de ce théologien, s'étaient réunis à Juterbock pour se concerter sur les moyens de se garantir des décrets rendus par la diète de Worms contre les adhérents de Luther. Il est vraisemblable que si Adrien VI avait vécu il aurait, par des concessions vivement désirées, maintenu une grande partie de l'Europe dans la dépendance spirituelle de son trône pontifical; mais, malheureusement pour la paix de l'Église et la tranquillité de la chrétienté, les

moyens de conciliation et de douceur adoptés par Adrien furent abandonnés par son successeur le cardinal Jules de Médicis, archevêque de Florence, fils naturel de Jules Ier de Médicis, cousin germain de Léon X, et connu sous le nom de Clément VII.

Wolsey avait fait de nouveau d'inutiles efforts pour monter sur la chaire apostolique; ne voulant pas néanmoins perdre la faveur de Charles-Quint, il dissimula son ressentiment, et obtint d'être nommé légat *à latere* pour toute sa vie, par le pape Clément VII (1523). Il crut d'autant plus devoir paraître se contenter d'un aussi faible dédommagement qu'il avait conçu des craintes sur la durée de sa puissance, si détestée de presque tous les Anglais. Il avait eu plus de peine qu'il ne l'avait imaginé à obtenir une partie des sommes qu'il désirait de faire entrer dans le trésor de Henri VIII; le parlement avait été convoqué; le clergé, réuni séparément, avait consenti à donner, pour soutenir une guerre contre la France, la moitié de son revenu payable en cinq ans. Wolsey avait osé ensuite demander à la chambre des communes le cinquième de tous les biens laïques, payable en quatre années; la chambre avait uniquement décidé que ceux qui possédaient vingt livres de rente annuelle et au-dessus donneraient deux schellings par livre; ceux qui avaient plus de deux livres, un schelling par livre, et ceux dont le bien était au-dessous de cette somme, ou qui n'auraient pas atteint l'âge de seize ans, quatre sous par tête payables en deux années. Le cardinal, irrité du rejet de sa proposition, s'était rendu dans la chambre des communes, et lui avait demandé la raison de son refus: on lui avait répondu qu'on ne délibérait point en présence des étrangers, et il s'était retiré, blessé profondément de la juste fermeté des représentants du peuple.

Le souverain dont il exerçait la puissance suprême éprouva vers le même temps, en Allemagne, un désagré-

ment auquel il fut vivement sensible. La doctrine de Luther ou la réformation faisait des grands progrès; Zurich, persuadé par les sermons de Zuingle, avait renoncé à plusieurs articles de la croyance romaine. Luther ne cessait d'écrire pour la défense de ses opinions religieuses; il publia une réponse à l'ouvrage de Henri VIII, et, dans la chaleur de ses sentiments exaltés par la manière dont ses ennemis l'avaient traité, il parla avec mépris de l'écrit du roi d'Angleterre. Ce monarque se plaignit aux princes de Saxe de l'insolence de Luther; il demanda qu'on l'empêchât de publier sa traduction de la Bible en hollandais, mais on n'eut aucun égard à ses prières.

Son ennemi François Ier, dominé en esclave par l'envie d'être seul l'auteur des triomphes de ses armées, avait fait perdre, par une démarche imprudente, au duc de Vendôme l'occasion d'enlever, auprès de la ville de Guise, le duc d'Arschot et son armée. Vendôme ne pense plus qu'à sauver Thérouenne, assiégée par le comte de Fienne; il prend et brûle la forteresse de Bailleul-le-Mont, fait lever le siége de Thérouenne, poursuit le comte de Fienne, inspire une telle frayeur à l'infanterie flamande qu'elle s'enfuit en criant: *Sauve qui peut!* et va écraser l'arrière-garde ennemie, lorsque Chabot de Brion survient, et lui défend de la part du roi de hasarder le combat.

Mais quels malheurs vont faire craindre pour la France la folle passion de la duchesse d'Angoulême et la corruption d'un indigne ministre! Madame avait espéré d'être plus heureuse dans son amour pour le connétable; après la mort de la duchesse de Bourbon, elle s'était flattée de remplacer cette princesse; mais voyant s'évanouir ce projet si cher à son cœur, elle brûla du désir de venger son amour.

La place de chancelier de France était remplie par cet Antoine Duprat que l'ancienne noblesse de sa fa-

mille, l'une des plus distinguées de l'Auvergne, ses talents et son esprit avaient fait nommer successivement lieutenant général au bailliage de Montferrand, avocat général au parlement de Toulouse, premier président du parlement de Paris, et qui, ayant perdu sa femme, devait, après avoir occupé les siéges épiscopaux de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die, de Gap, devenir archevêque de Sens, cardinal et légat *à latere*. Jamais ministre ne fut plus ambitieux ni plus avare, ne voulut plus fortement favoriser le despotisme, et ne mérita davantage la haine de ses contemporains et celle de la postérité. Après avoir engagé François Ier à sacrifier la pragmatique sanction, et à conclure à Bologne un concordat avec Léon X, il persuada à ce monarque, trop livré à ses plaisirs pour être en garde contre les conseils les plus funestes, de remplir le trésor royal en vendant les charges de l'ordre judiciaire, en augmentant les tailles, en établissant de nouveaux impôts sans le consentement des états généraux, et par conséquent en violant les droits antiques et sacrés de la nation. Il osa blasphémer contre la sainteté des lois, en disant au monarque que sa volonté était la loi suprême, et que ceux qui réclamaient les lois contre cette volonté royale, comme par exemple les parlements, ces nobles dépositaires et ces défenseurs courageux des lois du royaume, étaient les ennemis de l'état et du prince. Ne voulant laisser aucun vestige de la liberté naturelle et de la franchise primitive des terres, s'inquiétant fort peu de la force qu'il allait donner à la féodalité contre le trône, et abandonnant le système anti-féodal suivi par les rois de France depuis Hugues Capet, il établit la maxime de : *Nulle terre sans seigneur. Il excellait surtout,* a dit l'historien de la maison de Bourbon, *dans l'art honteux de détourner le sens de la loi et de l'appliquer à ses vues.*

Le connétable détestait cet homme si dangereux. Il

l'accablait de ses mépris. Le chancelier avait juré sa perte. La duchesse d'Angoulême ne rougit pas de se liguer avec Duprat contre le duc de Bourbon; son ressentiment l'avait aveuglée.

Le chancelier, à force d'examiner les titres de la maison de Bourbon, se persuade qu'en abusant de quelques mots insérés dans les actes, et en interprétant les clauses les plus claires, il pourra parvenir à dépouiller le connétable de l'immense fortune dont il jouit, et la transporter à la duchesse d'Angoulême ou au roi. Enchanté de sa découverte, il court chez Madame, lui explique d'après son système la nature des biens de la maison de Bourbon, lui dit qu'elle est en droit d'en réclamer la plus grande partie, comme la plus proche parente de Susanne de Bourbon, l'épouse que le connétable a perdue; et que le reste des biens du connétable est réversible à la couronne. Madame sent renaître tout son amour; elle admire l'habileté du chancelier, loue son zèle, adopte son projet, et ne doute pas que Bourbon, ami de la magnificence, n'aime mieux l'épouser et confondre ainsi ses droits avec ceux de la mère du monarque, que de tomber du sommet de l'opulence dans une misère profonde.

Elle envoie au connétable le comte de Saint-Pol. « Trouvez bon, lui dit ce prince, que Madame pour-
» suive ses droits en justice : choisissez le tribunal; si
» les juges prononcent en sa faveur, elle vous abandon-
» nera l'usufruit des biens qu'elle réclame. » Les amis de Bourbon, effrayés du crédit de Madame, le pressent d'épouser cette princesse; ils lui vantent l'esprit, les richesses, le crédit, la puissance de Madame. « L'hon-
» neur m'est plus cher que la fortune, dit le fier et
» austère Bourbon; on ne me reprochera jamais de
» m'être avili au point de partager mon lit avec une
» femme sans mœurs. »

Peut-être ces paroles outrageantes furent-elles connues de Madame. Quoi qu'il en soit, la jalousie entre dans son cœur avec tous ses poisons. Le connétable désire en effet la main de la fille de Louis XII, madame Renée de France, sœur cadette de Claude, épouse de François Ier. La reine souhaite vivement d'avoir pour beau-frère le héros de la France; elle espère trouver dans ce prince un appui contre une belle-mère hautaine, impérieuse, et qui l'accable du poids de son autorité; le roi paraît approuver cette alliance; la France entière forme des vœux pour le succès de ce mariage; l'amour au désespoir repousse une union qui lui est odieuse. Madame force le roi à rejeter la proposition du connétable, et lui arrache la permission de plaider contre ce prince devant le parlement de Paris.

Les plaidoiries ont le plus grand éclat; les juges vont décider à qui appartiendront le Bourbonnais, l'Auvergne, la Marche, le Forez, la souveraineté de Dombes, le duché de Châtelleraut, le comté de Clermont en Beauvoisis et un grand nombre d'autres terres. Madame les réclame comme fille de Marguerite de Bourbon, et cousine germaine de Susanne, dont le connétable est devenu veuf. Montholon, le vertueux défenseur du connétable, invoque la loi salique; reconnue et observée dans la maison de son client dès le temps des Archambaud, sires de Bourbon, les pactes de famille confirmés par les rois de France, et un grand nombre d'autres monuments. Anne de France, la fille de Louis XI, la mère de Susanne, cette princesse qui avait gouverné pendant si long-temps le royaume, vivait encore. Elle réunit tous ses efforts à ceux de son gendre; elle rappelle avec chaleur, en faveur du duc, cette loi salique qui l'a exclue du trône. La France attend avec anxiété la fin de ce grand procès. Il semble qu'elle prévoit combien sa destinée peut dépendre de celle du connétable; Madame a pour

elle les courtisans vendus à la faveur; le duc réunit les vœux des princes du sang, des sages et du peuple; ils applaudissent aux raisonnements du courageux Montholon. Les juges en paraissent frappés. L'acharné Duprat fait alors réclamer les droits de la couronne.

Anne de France allait cesser de vivre; le chagrin la conduisait au tombeau. Elle disposa, en faveur de son gendre, de tous les biens qu'elle tenait de la libéralité de son père et de la reconnaissance de son frère Charles VIII. Sa mort donne de nouvelles armes à Duprat; l'avocat général Lizet demande, au nom du procureur général, qu'on lui communique les titres des deux parties contre lesquelles il veut poursuivre l'action du roi. L'issue du procès était indifférente à Madame, pourvu que le connétable fût ruiné et expiât ses mépris dans le malheur; Lizet réclame comme appartenants à la couronne, à laquelle ils auraient dû revenir, et dont les droits sont inaliénables et imprescriptibles, les duchés et les autres domaines du connétable ou d'Anne de France. Il commente les actes les plus solennels, en discute les termes, en interprète les expressions de la manière la plus différente des acceptions reçues. Le probe, habile et zélé Montholon parle en vain avec la plus grande énergie contre les prétentions de l'avocat général; le parlement ordonne par un arrêt *que les parties soient appointées au conseil, et tous les biens en litige mis en séquestre.*

Bourbon, réduit à la misère, ne profère aucune plainte : on a écrit qu'Anne de France, ne pouvant calmer son ressentiment contre la duchesse d'Angoulême, avait conseillé, en mourant, à son gendre d'avoir recours à Charles-Quint, et d'épouser la sœur de ce prince. Quoi qu'il en soit, lors de la prise d'Hesdin, il avait comblé d'égards la comtesse de Rœux, épouse de Ferri de Croy, chevalier de la Toison-d'Or et chambellan de l'empereur Maximilien; il avait entretenu une cor-

respondance assidue avec cette dame : elle n'ignorait aucun des chagrins dont il était dévoré; il l'avait priée de ne pas les laisser ignorer à Charles-Quint. L'empereur avait appris avec une grande joie que Bourbon, éloigné des conseils et du commandement des armées, poursuivi par la calomnie et par l'ingratitude, était menacé de perdre tous ses biens. Combien il s'était félicité de l'impolitique d'un rival qui laissait opprimer le plus grand capitaine de son royaume dans le temps où il avait le plus de besoin de ses services ! quel espoir ne conçoit-il pas lorsqu'il apprend par la comtesse l'arrêt du parlement, la ruine du duc et le désir de vengeance qui, en étouffant dans l'âme du prince le plus sacré des devoirs, peut le rendre infidèle à sa patrie et à son roi!

Le système féodal n'avait que trop accoutumé l'Europe à ne voir, dans la révolte des princes et des grands vassaux, que le besoin de rétablir, par les armes, des droits méconnus et l'exercice de cette indépendance qui réduisait la suzeraineté à de vains titres. L'affreuse et si imprudente persécution de la duchesse d'Angoulême et l'inconcevable légèreté du monarque avaient porté au comble l'irritation du duc; le désespoir s'était emparé de lui : Charles-Quint lui témoigne le plus tendre intérêt, lui rappelle que sa grand'mère, Marie de Bourgogne, était cousine germaine de Susanne, plaint ses malheurs, voue à l'exécration les injustices dont Bourbon est la victime, et lui présente les espérances les plus propres à séduire un cœur percé de tant de traits envenimés.

Il lui envoie son chambellan Adrien de Croy, comte de Beaurein et fils de la comtesse de Rœux : Beaurein traverse une grande partie du royaume déguisé en paysan, et n'allant que la nuit; il arrive auprès du connétable, qui était dans ces domaines qu'on voulait lui enlever ; il lui parle au nom de son souverain ; il

s'insinue dans son esprit avec la plus grande adresse, le flatte, l'excite, l'enflamme, se sert avec habileté des passions les plus nobles et les plus généreuses pour achever de le séduire, lui montre par ses respects que l'empereur ne veut traiter avec lui que comme un puissant allié, et le rend criminel lorsqu'il croit n'être que grand.

Bourbon ébloui, égaré, hors de lui-même, oublie et ses serments et sa patrie : il appelle à son épée de la tyrannie de Madame; mais, Français et descendant de saint Louis, il ne promet qu'en frémissant d'accéder à la ligue offensive et défensive de Henri VIII et de l'empereur, et de consentir au partage de la France : il règnera sur les provinces qui forment ses domaines et sur plusieurs autres provinces; il épousera Éléonore d'Autriche, veuve du roi de Portugal : elle héritera de l'empire autrichien si l'empereur et l'archiduc, son frère, meurent sans enfants mâles; elle portera au duc 20,000 écus de rente, une dot de 200,000 écus, 600,000 écus de bijoux et de diamants, et Bourbon lui assignera le Beaujolais pour douaire.

Ce traité n'est que verbal : mais tels étaient l'esprit du temps, les prétentions des grands vassaux et l'aveuglement de Bourbon, que, lorsqu'il vient de violer par sa rébellion la plus sainte des promesses, il croit encore qu'on regardera sa parole comme inviolable.

Quelles espérances cette fatale convention n'inspire-t-elle pas à l'empereur ! il sait quel mal ont fait à la France, dans un si grand nombre de circonstances, les grands vassaux de la couronne, et particulièrement les ducs de Bourgogne, dont il descend par sa grand'mère; il ne doute pas que Bourbon, plus grand capitaine que ces ducs, plus estimé de la noblesse, plus chéri des armées, ne porte encore des coups plus funestes à cette patrie qu'il vient d'abandonner.

Beaurein va en Angleterre annoncer à Henri VIII l'adhésion de Bourbon à la ligue : il lui fait connaître les promesses faites à Bourbon. *Et moi,* dit Henri, *qu'aurai-je donc ? — Sire, vous serez roi de France. — Ah! il y aura bien à faire que monsieur de Bourbon m'obéisse.*

Bourbon était à Montbrison : son ami Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, était auprès de lui : le duc Charles lui révèle, sous le sceau du secret, ses coupables promesses. « Quoi! lui dit Saint-Vallier plein » de trouble, de douleur et d'effroi, Bourbon substi- » tuera le nom de traître à celui de héros! il veut jus- » tifier les fureurs de ses ennemis par des fureurs plus » noires! Eh! que vous a fait la France à qui vous sem- » blez plus grand dans vos malheurs, pour porter le » fer et le feu dans son sein? Ainsi la vertueuse reine » qui vous honore de son amitié, ses tendres enfants » dont vous devriez être le défenseur, ces princes dont » vous êtes la gloire, cette noblesse qui a concouru » avec tant de courage à vos triomphes, ce bon peuple » qui les a tant célébrés, seront les victimes de vos » attentats! Votre aveugle ressentiment ne distinguera » pas des millions d'innocents d'avec deux ou trois » coupables! vous brûlez d'être le fléau et l'horreur de » l'état. Ah! que j'envie le sort de ce frère généreux » dont vous pleurez tous les jours la perte, et que vous » dites que je remplace dans votre cœur! Magnanime » Châtelleraut, vous ne serez pas témoin de tant de » calamités ; vous ne verrez pas la dégradation du » héros de votre race, ni les maux de cette patrie pour » laquelle vous avez versé tout votre sang. » A mesure que Saint-Vallier prononce ces admirables paroles, conservées par l'histoire, la terreur pénètre pour la première fois dans le cœur de Bourbon : il éclate en sanglots. *Les barbares!* s'écrie-t-il, *ils m'ont tout*

enlevé ; ils ne m'ont laissé que la pauvreté, l'opprobre et le désespoir. Saint-Vallier le serre dans ses bras, et lui arrache la promesse de renoncer à ses indignes projets.

Mais l'orage qui agite l'âme de Bourbon se dissipe ; son repentir s'évanouit : il revoit l'indigence, le mépris, l'abandon et tous les maux auxquels l'ont condamné l'injustice et la tyrannie d'une femme ; sa haine renaît avec plus de violence ; il sera criminel, mais il sera vengé ! Quelle trahison envers la France que celle de la mère du roi !

François Ier s'arrache cependant aux perfides attraits de la volupté ; il redevient roi de France et héros : il va passer de nouveau les Alpes ; il ne déposera les armes que lorsqu'il aura enlevé à ses ennemis toutes leurs conquêtes ; toujours jaloux néanmoins de la gloire de Bourbon, dont il ignore le crime, il veut le laisser en France avec le titre de lieutenant général.

Bourbon forme alors deux projets ; ou il enlèvera le roi sur la route de Lyon, ou, lorsque le monarque sera engagé dans le Milanais, que l'empereur attaquera la Guyenne et le Languedoc, et que le roi d'Angleterre envahira la Normandie et la Picardie, il rassemblera mille gentilshommes, les réunira à six mille fantassins, se joindra à douze mille lansquenets impériaux, se portera vers les Alpes, et coupera à François Ier toute communication avec la France.

Mais ses criminelles intrigues ont transpiré ; le roi apprend que Beaurein est entré dans le royaume déguisé en paysan, et qu'il a eu avec le duc des conférences secrètes et nocturnes ; il conçoit de grands soupçons, et, croyant néanmoins n'avoir rien à craindre de Bourbon s'il le mène avec lui, « J'ai pensé, après de mûres ré- » flexions, lui écrit-il, que vos services me seraient

» plus utiles en Lombardie qu'en France; tenez vous
» prêt à m'accompagner au delà des Alpes. »

Bourbon, frappé comme d'un coup de foudre, depuis long-temps agité par la violence de ses passions, et tourmenté par ses remords, tombe malade à Moulins. Il répond néanmoins à François Ier qu'il obéira; mais, peu de temps après, il écrit que ses maux augmentent, et prie le roi de le dispenser de la campagne d'Italie.

Les soupçons du monarque s'accroissent: il veut les éclaircir lui-même; il va à Moulins; il trouve le connétable dans son lit, souffrant et affaibli; vivement ému, et ne doutant pas que le chagrin ne soit la cause de la maladie du connétable, il veut qu'on le laisse seul avec lui: « Calmez vos craintes, lui dit-il; j'ai du regret
» au malheureux procès qu'on vous a intenté; si le ju-
» gement ne vous est pas favorable, je vous rendrai tous
» vos biens; je vous en donnerai de plus grands encore.
» On m'assure que vous entretenez des liaisons secrètes
» avec l'empereur; il cherche à profiter de vos chagrins
» pour vous séduire; mais vous êtes de la maison de
» France et de la race de Bourbon, qui n'a jamais pro-
» duit de traîtres. »

Le connétable exprime vivement sa reconnaissance: « Je remercie Dieu, ajoute-t-il, de m'avoir fait naître
» sous un prince que la calomnie ne peut tromper. »

Mais à quel rôle s'est réduit ce grand capitaine et ce grand homme d'état! *Il est vrai*, continue-t-il, *que l'empereur, informé par le bruit public de la situation où je me trouve réduit, m'a envoyé Beaurein pour m'offrir un asile dans ses états et une fortune convenable à ma naissance; mais je sais reconnaître de vains compliments; et comme je savais que votre Majesté devait passer par Moulins pour se rendre en Italie, j'ai cru devoir attendre qu'elle fût ici pour lui révéler moi-même ce secret, plutôt que de le confier à une lettre.*

Le loyal François Ier n'a plus d'inquiétude. *Me suivrez-vous en Italie ?* dit-il à Bourbon. — *Non seulement en Italie*, répond le prince, *mais au bout du monde ; les médecins m'assurent que je serai bientôt en état de supporter le mouvement de la litière ; je me sens déjà mieux ; les bontés de votre Majesté achèveront bientôt de me guérir.*

Le monarque témoigne à ses ministres la vive satisfaction qu'il éprouve ; ils ne l'en pressent pas moins de faire arrêter le connétable : François rejette leur avis ; mais il demande à Bourbon une promesse écrite d'être toujours fidèle à son roi ; Bourbon s'empresse de la signer.

Si le monarque avait, dans ce moment, ordonné la levée du séquestre qui réduisait au plus grand dénuement le prince le plus puissant et le plus riche de l'Europe, le connétable, suivant plusieurs historiens, aurait abjuré son crime. Mais rien ne devait soustraire la France et son roi aux effets si funestes de la haine de Madame.

Peu de jours après le départ du monarque, le connétable envoie au roi, Pierre de Bretonniéres, seigneur de Watry, que François Ier avait laissé auprès de Bourbon sous le prétexte d'avoir des nouvelles plus fréquentes de la santé du prince. « Annoncez au roi, dit-il, que je vais » me mettre en route. » François Ier, qui était à Lyon, inquiet après plusieurs jours de ne pas voir arriver le connétable, lui renvoie Watry, et ordonne à cet envoyé de faire partir le connétable de gré ou de force.

Bourbon s'était mis en marche avec toute sa maison ; mais il séjourne dans presque tous les bourgs, et affecte d'être chaque jour plus malade ; il rencontre Watry à Saint-Géran. « Vous voyez, lui dit-il, avec quel zèle » j'exécute les ordres du roi, malgré la maladie qui » m'accable. »

Il arrive à La Palisse; la nuit survient : il feint de se trouver très-mal; un grand tumulte règne dans la maison; on va, on vient, on pleure, on se désole, on jette de grands cris : « Le prince, dit-on à Watry, n'a peut-» être plus qu'un moment à vivre.» Il demande à voir le connétable; on l'introduit dans la chambre de Bourbon. « Vous voyez, lui dit le prince d'une voix qui paraissait » presque éteinte, l'extrémité où je suis réduit. Les mé-» decins m'ordonnent d'aller respirer l'air de la contrée » où je suis né : c'est ma dernière ressource; mais j'y » compte peu. Allez informer le roi du regret que j'ai » de ne pouvoir lui rendre de nouveaux services. »

A peine Watry est-il parti pour Lyon que le duc monte à cheval, gagne Chantelle, place forte du Bourbonnais, située près des confins de l'Auvergne, fait placer l'artillerie sur les remparts, rassemble des munitions et des vivres, et se prépare à la défense la plus vigoureuse.

Watry lui apporte une lettre du roi remplie de reproches et de menaces. « On a voulu attenter à ma liberté, » lui dit le prince. C'est ici que je confondrai l'impos-» ture et la calomnie devant le bâtard de Savoie et le » maréchal de Chabannes : je les attends. Portez-leur ces » lettres, et remettez celle-ci au roi. » *Ah! le perfide!* dit François Ier en recevant la lettre du duc; *ma bonté aurait dû lui crever le cœur; mais, puisqu'il veut périr, qu'il périsse.* Il veut que le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes aillent le chercher à la tête de quatre compagnies d'hommes d'armes; il leur ordonne de l'amener mort ou vif.

Le duc, imitateur trop fidèle des ducs de Bourgogne, et que son audace n'abandonne pas plus que son ressentiment, veut traiter avec son souverain comme il avait traité avec l'empereur, roi des Espagnes et de Naples; il dicte une dépêche en quelque sorte diplomatique. *Qu'il*

plaise au roi, lit-on dans cette dépêche, *de faire rendre les biens de feu monsieur de Bourbon; il promet de le bien et loyalement servir, et de bon cœur, sans lui faire faute, en tous endroits où il plaira audit seigneur; et de cela il l'en assurera jusqu'au bout de sa vie : aussi plaise audit seigneur pardonner à ceux à qui il en veut pour cette affaire.*

Antoine de Chabannes, évêque d'Autun, ami zélé, mais conseiller trop violent de Bourbon, ose se charger de présenter cette dépêche au monarque. On l'arrête avant qu'il arrive à Lyon; on saisit la dépêche; on la porte à François Ier.

Le roi s'indigne de la fierté du duc, qui veut lui dicter des lois. Deux grands personnages, que le duc avait voulu faire entrer dans la conjuration, et auxquels un de ses secrétaires avait confié ses projets et son alliance avec Charles-Quint et Henri VIII, révèlent ces secrets au chancelier Duprat devant la duchesse d'Angoulême. Bien loin de *mourir de douleur*, comme l'a dit un historien, lorsqu'il voit les suites terribles des conseils qu'il avait donnés à Madame, il éprouve une joie féroce en se préparant à sceller la proscription du prince qu'il abhorre.

On répand le bruit que Bourbon a voulu non seulement livrer la France aux étrangers, mais encore arrêter le roi, renfermer dans une étroite prison la mère du monarque, et faire massacrer le fils de France. François Ier fait marcher des troupes pour envelopper Chantelle.

Bourbon venait d'apprendre que l'évêque d'Autun était dans les fers, que la conjuration avait été révélée, que le bâtard de Savoie et Chabannes marchaient pour l'arrêter, et que les provinces qui l'entourent sont inondées de soldats. Il prend une résolution hardie : il sort de Chantelle, qu'il ne peut plus espérer de défendre, se sépare secrètement de sa maison, se déguise à l'entrée

de la nuit, ne garde avec lui que le courageux Pomperant, qui avait tué un favori du roi, que la colère du monarque poursuivait sans relâche, et qui avait dévoué sa vie à Bourbon; fait attacher à rebours les fers de leurs chevaux, décide qu'il se dira le valet de chambre de Pomperant, et dirige sa fuite vers le Dauphiné et la Savoie, au milieu des pays occupés par l'armée d'Italie, et en suivant par conséquent les routes sur lesquelles il suppose qu'on ne croira pas devoir le poursuivre.

Montagnac de Tausannes avait pris un chemin opposé, à la tête de la maison du prince, précédé de quelques flambeaux, monté sur le cheval de bataille du duc, et revêtu de ses habits. Il s'arrête lorsque le jour paraît, découvre son stratagème aux officiers de Bourbon, qui croyaient avoir suivi le duc, leur déclare que le connétable a disparu, et les remercie, au nom du prince, de leurs fidèles services. Tous ces officiers fondent en larmes, ne s'occupent que du sort du plus généreux des hommes, et forment la résolution d'aller le joindre lorsqu'ils connaîtront l'asile qu'il aura choisi.

Les obstacles et les dangers se renouvellent sans cesse autour du prince fugitif: il change souvent de route, choisit les chemins les moins fréquentés, ne marche que la nuit, se cache pendant le jour dans des châteaux dont les maîtres lui sont dévoués, et néanmoins apprend à chaque instant qu'il est environné d'émissaires qui le cherchent. Il s'enfonce dans les montagnes de l'Auvergne, dans celles du Gévaudan, dans celles des Cévennes, arrive aux bords du Rhône, presque vis-à-vis la ville de Vienne, entre dans un bac, et se trouve au milieu de douze ou quinze soldats, dont plusieurs reconnaissent Pomperant. Le prince peut à peine cacher son inquiétude : le bac parvient cependant à la rive gauche du fleuve. Il se jette avec son compagnon dans les bois voisins de Saint-Antoine, se présente au château de Nanti, et demande

l'hospitalité. La vieille dame à laquelle le château appartient, reconnaît Pomperant. *Ne seriez-vous pas*, lui dit-elle, *de ces gens qui ont fait les fous avec monsieur de Bourbon?—Je voudrais*, dit Pomperant, *avoir perdu tout mon bien et être avec lui.* — « Je viens de rencontrer » à une lieue du château, dit quelqu'un qui arrive, le » prevôt de l'hôtel, qui, avec ses archers, cherche le » duc de Bourbon. » Pomperant, par son sang-froid et sa gaîté, cache aux assistants l'agitation du prince; ils montent à cheval peu de temps après, courent toute la nuit au travers des montagnes, s'arrêtent dans une espèce de désert, passent le Rhône huit lieues au-dessus de Lyon, et arrivent heureusement à Saint-Claude, où le cardinal de La Baume vient chercher Bourbon avec une escorte pour le conduire à Besançon.

Un grand nombre des serviteurs du duc, qui se sont sauvés comme lui à force d'adresse et de persévérance, viennent le joindre en Franche-Comté. Ils lui remettent une somme de 100,000 livres qu'ils avaient cousue dans leurs habits et qu'on leur avait confiée à Chantelle. Il avait emporté avec lui ses pierreries; et voilà tout ce qui lui reste de cette fortune immense enviée même par des souverains.

Avec quelle douleur il apprend qu'indépendamment de l'évêque d'Autun on a arrêté le comte de Saint-Vallier, François d'Escars, seigneur de la Vauguion, époux de l'héritière de la branche de Bourbon-Carency, Aimar de Brie, le seigneur de Lallières, et Popillon, chancelier du Bourbonnais! « Chaque jour, lui dit-on, » on arrête d'autres prévenus; les prisons sont remplies » de Français et d'étrangers accusés d'avoir conspiré » avec vous; le parlement instruit leur procès. » Bourbon frémit de courroux.

François Ier, cependant, ne voit que trop la grandeur de la perte qu'il vient de faire : il paraît se laisser fléchir

par les larmes de la duchesse de Lorraine, sœur du connétable. Imbaut va par son ordre trouver le duc de Bourbon. « Le roi vous promet, dit-il au prince, la » restitution actuelle et entière de tous les biens de votre » maison, le remboursement de votre créance sur le » trésor royal, le rétablissement de vos appointements » et de vos pensions, une amnistie générale pour tous » vos partisans : revenez servir l'état comme votre ser- » ment vous y oblige. » Si la fermeté du monarque avait égalé sa loyauté et son courage héroïque, Charles de Bourbon aurait volé vers lui, et serait redevenu son sujet le plus dévoué et le plus fidèle; mais il ne pense qu'avec effroi à la haine de Madame et à celle de Duprat : il ne veut pas porter sa tête sur l'échafaud. Imbaut, désolé de la résolution du duc, lui demande l'épée de connétable et le collier de l'ordre de Saint-Michel. *L'épée*, répond le prince, *le roi me l'a ôtée au voyage de Valenciennes lorsqu'il a disposé du commandement de l'avant-garde en faveur de monsieur d'Alençon; pour le collier, je l'ai laissé à Chantelle, sous le chevet de mon lit.*

Bourbon refuse le collier de la Toison-d'Or, que lui offre Charles-Quint. Il aurait dû, en l'acceptant, prêter serment à l'empereur; et sa fierté augmentant avec son infortune, il veut être l'allié de Charles-Quint et non pas son vassal.

Il part suivi de quatre-vingts chevaux, traverse une partie de l'Allemagne, arrive en Italie, s'arrête un moment dans les états de son cousin germain Gonzague, marquis de Mantoue, qui lui fait présent d'équipages magnifiques, et va à Plaisance, où il confère sur les opérations de la campagne avec Lannoy, vice-roi de Naples, Pescaire, le duc d'Urbin et les autres généraux de l'empereur. Combien ses grandes vues ajoutent à la haute opinion qu'ils avaient de son génie!

Charles-Quint le nomme son lieutenant général en Italie. Bourbon part pour le Milanais, résolu de mourir ou d'effacer son crime par les plus grands succès.

Bonnivet, choisi par François Ier pour commander au-delà des Alpes, entre en Italie, vers la fin de l'automne, à la tête de quarante mille hommes (1523). Il espère de mériter par de brillants exploits la charge de connétable, vacante par la défection de son ennemi. Ses progrès sont rapides : il conquiert presque tout le Milanais ; mais il fait la faute de s'arrêter au milieu de ses victoires, de laisser respirer les alliés, et de donner le temps à Charles de Bourbon de préparer sa perte.

Douze mille lansquenets, sous les ordres de Fustemberg, étaient entrés dans la Champagne ; ils n'étaient soutenus par aucune cavalerie ; ils avaient compté sur celle que le duc de Bourbon devait leur amener. Claude, frère du duc de Lorraine, comte de Guise et époux d'Antoinette de Bourbon, sœur du duc de Vendôme, les harcelle à la tête de quelques compagnies d'hommes d'armes, les fatigue, leur coupe les vivres, les chasse vers la Lorraine, les poursuit jusque sous les murs de Neufchâtel, où étaient sa belle-sœur la duchesse de Lorraine, sœur du duc de Bourbon, et la comtesse de Guise ; et les Français, qu'il commande en grand capitaine, combattant en héros sous les yeux des deux princesses et des dames de leur suite, remportent sur les lansquenets une victoire complète.

Trente-cinq mille Anglais ou Impériaux avaient envahi la Picardie, arraché les arbres, détruit les moissons, brûlé les châteaux, les bourgs et les villages. La Trémouille n'a qu'un petit nombre de soldats pour la défendre : sa campagne, digne de ses grands talents militaires, est citée comme un chef-d'œuvre de stratégie. Mais, malgré tous ses efforts, il ne peut empêcher les alliés de s'approcher de l'Oise et de faire naître dans

Paris les plus grandes alarmes. Le roi, qui était toujours à Lyon, envoie le duc de Vendôme avec quatre cents lances et de grands pouvoirs au secours de la capitale et de la Picardie; et l'ennemi, craignant d'être enveloppé, évacue la province qu'il a si horriblement ravagée.

Bourbon paraît alors à la tête de l'armée que les alliés avaient en Italie; on voyait sous ses ordres, ou plutôt Charles-Quint avait associé au commandement de cette armée, le brave et chevaleresque Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, le duc de Milan, le duc d'Urbin, et ce fameux Ferdinand-François d'Avalos, marquis de Pescaire, si renommé, non seulement pour ses talents de grand capitaine à une époque où l'on comptait un grand nombre de généraux habiles, mais encore pour son esprit supérieur, le culte qu'il avait voué aux sciences et aux lettres, et l'amour que lui avait inspiré sa femme Victoria Colonna, célèbre par sa beauté, sa vertu et son talent poétique.

Bourbon succédait à Prosper Colonne, que l'on regardait comme l'un des restaurateurs de l'art de la guerre, et qui, n'ayant jamais voulu rien donner au hasard ni à une audace téméraire, avait excellé dans le choix des postes, la science des campements, et ce talent si rare et si admirable de multiplier ses forces par la manière de les employer, et de rendre vains, sans courir aucun risque, les efforts des armées les plus nombreuses et les plus aguerries. Bourbon joignait à une habileté pareille toute l'impétuosité française, lorsqu'il fallait achever d'abattre et de vaincre un ennemi déjà affaibli et découragé. Il communique son ardeur aux troupes et aux généraux.

L'amiral Bonnivet, cet ennemi personnel de Bourbon, qui s'était réuni contre ce prince à Madame et au chancelier Duprat, s'était fortifié dans le poste de Biagrassa, bloquait en quelque sorte Milan, et avait établi autour de

lui une partie de ses troupes de la manière la plus propre à favoriser le blocus.

Le marquis de Pescaire attaque Bayard dans le village de Rebec : le chevalier sans peur fait une retraite admirable ; mais il accable de reproches Bonnivet, qui l'avait chargé, malgré sa résistance, de la défense d'un poste presque entièrement ouvert, et ne sacrifie son ressentiment qu'au danger de l'armée.

Les alliés s'emparent de la fertile Lomelline, de laquelle Bonnivet tirait ses subsistances ; le général français, près d'être affamé, laisse dans le camp de Biagrassa les troupes nécessaires pour le défendre et inquiéter Milan, repasse le Tésin, et prend position entre Vigevano et Mortapa, où il veut attendre quatre cents lances, six mille Suisses et six mille Grisons, qui viennent le joindre et vont lui donner une grande supériorité sur les alliés.

Bourbon détache Jean de Médicis contre les Grisons, qui sont forcés de retourner dans leurs montagnes. Il s'approche lui-même de la Sesia pour empêcher les Suisses de passer cette rivière. Des maladies contagieuses régnaient dans le camp retranché. Un corps d'Impériaux et de jeunes habitants de Milan l'attaquent et s'en emparent ; mais les dépouilles des Français, portées en triomphe dans Milan, y produisent des miasmes délétères qui se répandent avec tant de fureur qu'en peu de temps plus de cinquante mille personnes succombent à ce fléau terrible.

Les ennemis des Français ne sont pas seuls victimes de cette affreuse calamité ; les fuyards de Biagrassa portent la contagion dans le camp de Bonnivet, et son armée, privée des renforts qu'elle attendait et épuisée par les fatigues de la campagne, est en proie à toutes les horreurs de la disette et d'une sorte de peste.

Les Suisses, ennuyés d'attendre inutilement les quatre cents lances que François Ier leur avait promises, et qui devaient les escorter jusques au camp de Bonnivet, par-

tent seuls et arrivent sur les bords de la Sesia. Quelle n'est pas la douleur de l'amiral lorsqu'un envoyé de ces Suisses lui déclare qu'ils ne se sont avancés si loin de leurs asiles, sans cavalerie et sans cesse exposés au danger d'être taillés en pièces par les alliés, que pour recueillir ceux de leurs compatriotes qui servent sous ses drapeaux et les ramener dans leurs pays, et lorsque ces Helvétiens, dont on lui annonce la défection, se jettent en foule dans la rivière pour aller joindre les enseignes de leur patrie qui flottent sur la rive opposée !

Bonnivet n'a plus d'autre parti à prendre que de ramener en France les déplorables débris de cette armée qui devait conquérir l'Italie ; mais Bourbon combat contre les Français, et Bonnivet va éprouver à quels malheurs il a condamné sa patrie en se réunissant aux ennemis de Bourbon.

Le duc apprend que l'amiral a jeté un pont sur la Sesia, entre Romagnano et Gattinara. Les alliés se mettent en route pendant la nuit ; ils arrivent au point du jour à la vue de Romagnano : les équipages français commençaient à défiler sur le pont ; Bonnivet, voyant qu'il ne peut éviter de combattre, se place à l'arrière-garde avec le comte de Saint-Pol, dont sa tendresse pour son frère n'a pu altérer la fidélité ni le dévouement, Bayard, Vandenesse et d'autres braves chevaliers. Il dirige la retraite avec autant d'intelligence que de valeur. Un coup de *mousquet* qu'il reçoit au bras ne l'empêche pas de continuer de donner des ordres ; mais, affaibli par la perte de son sang et ne pouvant plus se tenir à cheval, il appelle Saint-Pol, Bayard et Vandenesse, et leur remet le commandement.

Mais comment soutenir, avec un petit nombre d'hommes d'armes, les efforts de Bourbon et de Pescaire, et donner le temps à l'artillerie, aux équipages et à l'infanterie de passer la Sesia ? Vandenesse est tué à la tête

de l'artillerie qu'il conduit ; Bayard est frappé d'une balle qui lui casse les vertèbres : il sent qu'il ne lui reste que quelques instants de vie; il ordonne qu'on le place au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi. Bourbon arrive auprès de lui; il voit le héros expirant en proie aux plus vives douleurs et entouré d'amis et d'ennemis qui fondent en larmes; il ne peut retenir les siennes.—*Ah! Bayard,* lui dit-il, *que je vous plains!—Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, monseigneur; je meurs en homme de bien; mais c'est vous qui portez les armes contre votre serment, votre roi et votre patrie.*

Bayard meurt assuré d'une gloire immortelle; Bourbon envie le sort du héros, sent le remords qui déchire son âme, s'élance comme un trait, et brûle du désir de prendre Bonnivet, qu'il accuse de tous ses maux.

Son frère, le comte de Saint-Pol, fait des prodiges pour soutenir l'arrière-garde. Couvert de poussière, de sang et de fumée, il combat comme Bayard, voit tomber auprès de lui Beauvais surnommé *le Brave,* n'est entouré que de cadavres, et va recevoir comme Bayard, la mort la plus glorieuse, lorsque Lorge, posté sur les bords de la Sesia avec un corps d'arquebusiers, fait faire une décharge si terrible, que les bataillons espagnols reculent quelques pas. Saint-Pol saisit cet instant, presse le passage des siens, et ne se retire que le dernier.

Quels regrets ce prince éprouve en rencontrant auprès de Suze les quatre cents lances si long-temps attendues, et qui auraient donné la victoire aux Français! Combien il gémit sur la malheureuse négligence d'un monarque trop dominé par ses plaisirs, ou la coupable désobéissance de ses ministres!

Pendant les désastres qui accablaient l'armée d'Italie, le parlement de Paris jugeait ceux qui, sortis du royaume,

portaient, avec Bourbon, les armes contre la France. Il les condamna à mort, et leurs biens confisqués furent abandonnés à l'avidité de quelques courtisans. Mais lorsqu'il s'occupa des prévenus de complicité avec le duc, qu'on avait arrêtés, il ne prononça qu'un seul arrêt de mort; et ce fut le comte de Saint-Vallier qu'il condamna à perdre la tête. Le violent et sanguinaire Duprat devint furieux en apprenant le jugement qui ne prononçait la mort que contre un accusé. Quel malheur pour un roi qu'un ministre tel que Duprat! Le chancelier fascina l'esprit de François Ier; le monarque viola l'indépendance des jugements, si nécessaire à l'existence de la société tout entière, oublia que le cœur des rois est le sanctuaire de la clémence, adressa au parlement des reproches amers; mais bientôt, secouant le joug du chancelier, redevenant lui-même, et voulant réparer sa faiblesse par un acte digne de sa bonté et de son héroïsme chevaleresque, il fit grâce au comte de Saint-Vallier.

Il ne restait plus que Bourbon à juger. Le roi alla siéger au parlement sur son *lit* ou *trône de justice*, accompagné des princes, des pairs et d'autres grands du royaume. L'avocat général Pierre Lizet tâcha de prouver à la cour qu'elle était en droit de prononcer sur-le-champ l'arrêt de mort du coupable, attendu l'énormité et la publicité de l'attentat : mais le parlement, ne voulant pas s'écarter des formes tutélaires de l'innocence et de la sûreté publique, rendit contre Charles, duc de Bourbon, un décret de prise de corps, et envoya des huissiers à Moulins et à Lyon, pour sommer le prince de comparaître devant la cour.

Bourbon ne répondit à la sommation qu'en se présentant sur la frontière du royaume avec une armée victorieuse. On ne pensa plus qu'à le repousser.

Il ne doutait pas qu'en s'avançant vers Lyon il ne

vît son parti se relever, la noblesse de ses domaines monter à cheval pour le joindre, et les provinces comprises dans ses apanages se déclarer en sa faveur. Charles-Quint, roi des Espagnes, et Henri VIII, roi d'Angleterre, occuperaient les forces de la France, l'un du côté des Pyrénées, et l'autre vers les frontières de la Picardie. Les *gendarmes* ou hommes d'armes étaient affaiblis, dispersés dans l'intérieur du royaume, et presque tous démontés. François Ier n'avait d'ailleurs dans son infanterie ni Suisses ni Allemands, et ne pouvait opposer à l'ennemi que des bandes indisciplinées d'aventuriers nationaux.

Le plan de Bourbon est adopté avec empressement par Henri VIII et Charles-Quint : et voici les propositions qu'ils adressent au duc. On réunira à ses anciens domaines la Provence et le Dauphiné. L'empereur les érigera en royaume; quelques autres provinces appartiendront à Charles-Quint. Le reste de la monarchie française sera à Henri VIII, qui prendra le titre de roi de France, et auquel Bourbon rendra hommage.

Le duc refusa de souscrire à l'article qui le déclarait vassal de Henri VIII.

Les souverains d'Italie, qui s'étaient confédérés pour chasser les Français au-delà des Alpes, et particulièrement le pape Clément VII, ne voyaient qu'avec beaucoup de peine la conquête de la France entreprise pour le roi d'Angleterre. Bourbon cependant, à la tête de dix-huit mille hommes, ne doutait pas du succès de ses armes : mais Charles-Quint fit deux grandes fautes; il exigea que Bourbon commençât ses opérations par le siége de Marseille, et il donna à ce prince pour adjoint au commandement, ou plutôt pour surveillant, le marquis de Pescaire, qui, craignant de voir sa gloire militaire effacée par celle d'un étranger dont la renommée vantait les exploits, eut le malheur de cesser de mériter

le titre de grand homme, et ne regardait le duc que comme un transfuge qui, après avoir trahi son roi, trompait l'empereur en exagérant le crédit dont il jouissait en France.

Bourbon, s'élevant au-dessus du désagrément que Charles-Quint venait de lui donner, consomma son crime et passa les Alpes.

Il prit Antibes, Fréjus, Draguignan, Brignoles, la ville d'Aix, pénétra jusques au Rhône, et proposa de marcher à Lyon, où il entretenait des intelligences, et d'aller ensuite dans les provinces de ses apanages qui n'attendaient que sa présence pour s'insurger en sa faveur.

Quels dangers menaçaient François Ier! Pescaire le sauva. Il força le duc à faire le siége de Marseille, qui devait affaiblir l'armée impériale et donner aux Français le temps de se reconnaître. Bourbon dissimula son chagrin, craignit de décourager ses troupes, affecta de regarder comme facile la prise de Marseille, et l'attaqua avec d'autant plus d'ardeur qu'il brûlait du désir de pouvoir marcher vers le Bourbonnais.

Il fit dresser une batterie formidable qui devait réduire en poudre les murs de la ville et hâter sa conquête. Mais Chabot de Brion était dans la place avec deux cents lances, dont le plus grand nombre avaient fait partie de la compagnie de Bayard, et les Marseillais, indignés à la vue d'un Bourbon rebelle, et des Espagnols, auxquels ils avaient voué une haine implacable depuis qu'Alphonse, roi d'Arragon, avaient surpris et pillé leur ville, avaient résolu de périr plutôt que de se rendre. Ils avaient rasé leurs faubourgs et les murs de leurs *bastides* ou maisons de campagne, trop voisines de la ville. Ils élevaient des plates-formes, creusaient des fossés, construisaient des bastions, portaient du canon jusque sur les clochers. Les vieillards, les femmes,

les enfants, les plus riches comme les plus pauvres, maniaient la pioche, apportaient les matériaux, enlevaient les décombres, exécutaient des travaux souterrains, les opposaient aux mines des assiégeants. Le canon de Bourbon ouvrit deux larges brèches; mais quel ne fut pas son étonnement lorsque, au-delà des murs que ses foudres venaient de renverser, il aperçut des retranchements hérissés de canons et de combattants! Impatient de tant de résistances, il eut recours à un moyen odieux dont l'histoire, justement sévère envers le prince ennemi de sa patrie, a conservé le souvenir. Il paya des scélérats qui parvinrent à s'introduire dans la ville où ils devaient mettre le feu pendant qu'il donnerait l'assaut. Ces lâches incendiaires furent pendus sur les remparts.

L'argent, les munitions de guerre et celles de bouche commençaient à manquer. Le camp retentissait de murmures contre Bourbon; et Pescaire lui-même, qui savait combien ces murmures étaient injustes, aveuglé plus que jamais par cette indigne jalousie aussi funeste à ceux qui l'éprouvent qu'à ceux qui en sont l'objet, décrie sourdement Bourbon, comme un furieux disposé à sacrifier l'armée à son désespoir, et souvent même l'insulte par d'outrageantes railleries. Charles-Quint, qui devait envahir la Guyenne, demeurait dans ses états; Henri VIII n'avait pas envoyé le subside de 100,000 ducats qu'il avait promis, et ne faisait aucun préparatif pour attaquer la Picardie. Lannoy, qui avait rassemblé près de neuf mille hommes auprès d'Asti, ne passa pas les Alpes; la flotte espagnole ne parut dans la Méditerranée que pour être battue par la flotte française. Quels terribles remords dut ressentir Bourbon!

Rien ne put néanmoins ébranler sa constance : son artillerie fit une nouvelle brèche plus large que les premières. Il ne fallait plus que forcer un retranche-

ment palissadé; il ordonna aux lansquenets de se préparer à l'assaut. « Nous ne combattons qu'en rase campagne, » répondirent-ils. Les Italiens et les Espagnols, prévenus par Pescaire, refusent de marcher. « Je promets, dit Bourbon, 500 ducats et le commandement » de cinq cents hommes au guerrier qui montera le premier à l'assaut. » L'armée garde un profond silence.

Il supplie Pescaire de disposer les Espagnols à l'attaque qu'il a décidée. Pescaire demande que la brèche soit examinée de nouveau. Sept soldats se présentent; on les charge de cet examen périlleux : quatre sont tués, trois ne sont que blessés dangereusement; ils rapportent qu'entre la brèche et le retranchement intérieur il y a un fossé très-large, rempli de feux d'artifice, bordé d'arquebusiers, et défendu par plusieurs batteries de canon. Ce récit frappe les officiers généraux. « Retournons dans le Milanais, dit Pescaire qui ne peut dissimuler sa joie; nous l'avons laissé dépourvu de » soldats; on pourrait y prévenir notre retour. » Bourbon au désespoir apprend que François Ier, qu'on a laissé respirer, approche avec quarante mille hommes. Il se résout en frémissant à lever le siége de Marseille, veut cacher la retraite qui l'indigne, fait allumer de grands feux dont le vent porte la fumée sur la ville, embarque sa grosse artillerie, ordonne que les pièces de campagne soient emportées sur des mulets, s'éloigne rapidement, mais ne peut empêcher les maréchaux de Chabannes et de Montmorenci d'entamer son arrière-garde, ni les paysans provençaux de massacrer ceux de ses soldats qui s'écartent du gros de l'armée. « François Ier, lui dit-on, précipite ses pas au travers des » Alpes pour envahir la Lombardie. » Lannoy réclame son secours : il arrive à Milan, poursuivi de près par l'avant-garde française. Les fortifications tombaient en ruines. Il est obligé de sortir de cette capitale. Ses trou-

pes, accablées de fatigue, ne peuvent soutenir le poids de leurs armes. La route de Milan à Lodi est couverte de cuirasses, d'arquebuses, de chevaux mourants, de guerriers tombés de faiblesse, et invoquant la mort.

François Ier, séduit par de mauvais conseils, fait le siége de Pavie, où commandait Antoine de Lève, brave et habile général. Bourbon respire; mais il ne peut opposer au monarque français que quelques troupes éparses dans les places de la Lombardie. Il n'a ni magasins, ni argent, ni crédit; il conçoit un projet des plus hardis. Le frère de la duchesse d'Angoulême, son implacable ennemie, Charles III, duc de Savoie, avait ouvert avec empressement les barrières de l'Italie aux Français; mais il avait eu ensuite à se plaindre de sa sœur, et Bourbon découvre qu'il penche secrètement pour l'empereur : c'est à ce prince qu'il imagine d'avoir recours. En vain Lannoy et Pescaire combattent une résolution dont le premier redoute des suites funestes, et le second craint un trop heureux succès. Bourbon informe l'empereur de son entreprise, part pour Turin, parle avec tant d'éloquence au duc de Savoie, lui expose avec tant de force ses besoins, ses vues, ses desseins, lui montre une si noble confiance, que Charles III et son épouse Béatrix de Portugal lui donnent en secret leurs pierreries et tout l'argent qu'ils ont à leur disposition.

Il vole alors en Allemagne, y rassemble un grand nombre de lansquenets que sa renommée attire sous ses drapeaux, réunit à ces guerriers endurcis aux travaux, soumis à la discipline la plus sévère et pleins de dévouement pour leur général, cinq cents cavaliers de la Franche-Comté, connus par leur courage, traverse les Alpes cottiennes, entre dans le Milanais à la tête de plus de douze mille hommes, et, par la grandeur et la rapidité de ses succès, imprime à Lannoy et à Pescaire lui-même une nouvelle admiration mêlée de respect.

Cette Allemagne cependant, qui avait fourni à Bourbon un si grand nombre de braves soldats, était plus agitée que jamais par les dissensions religieuses, ou plutôt par les espérances ou les craintes politiques que faisaient naître les opinions soutenues par Luther et ses amis avec un succès toujours croissant. Cet homme si extraordinaire ajoutait au charme de ses discours celui d'un art qu'il avait cultivé avec soin, et dont les effets enchanteurs secondent si bien les sentiments religieux. Il aimait à faire chanter, dans les réunions dont il était l'âme, des motets spirituels, des cantiques pieux et des psaumes qu'il avait mis en musique avec tant d'habileté que le fameux Haendel s'est souvent félicité d'avoir étudié ces compositions. Les moyens de persuasion qu'il employait avec autant de persévérance que d'ardeur augmentaient à un si haut degré le nombre et l'enthousiasme de ses partisans que les ordres les plus sévères de la cour impériale étaient sans force contre leur zèle et leur constance. Les rescrits de Charles-Quint étaient regardés comme des attentats contre la liberté des états, et lorsque le légat Campegge voulut s'élever avec énergie contre les amis et les protecteurs de Luther : « Avez-vous oublié, lui répondirent les membres de la diète, tous les » sujets de plainte que la cour de Rome a donnés à l'empire : que le pape convoque un concile dans lequel on » puisse discuter et la nouvelle doctrine de Luther et » les griefs de la nation germanique contre les pontifes » de Rome. »

Il se forma néanmoins à Ratisbonne, sous les auspices de l'archiduc Ferdinand et du légat Campegge, une confédération de princes d'Allemagne, dont le but était de faire exécuter les décrets de la diète de Worms contre Luther et ses adhérents.

N'oublions pas une autre confédération de princes de l'empire germanique qui eut lieu vers le même temps à

Heidelberg : ils prirent des mesures pour bannir l'ivrognerie de leurs cours. « Mais nous ne voulons pas nous » y soumettre, déclarèrent-ils formellement, lorsque » nous voyagerons en Saxe, en Poméranie, dans le Mec- » klenbourg, et dans les Pays-Bas, où il est d'usage de » boire avec excès. »

Pendant que les états de la Germanie luttaient contre l'autorité de Charles-Quint, la puissance de ce prince s'étendait dans le Nouveau-Monde, et les pavillons de l'Espagne allaient flotter sur les rivages des vastes contrées où l'or était si abondant.

Dès l'année 1502 Christophe Colomb, venant de découvrir la province de Honduras, avait appris qu'il existait vers l'Occident un grand empire où les mines d'or étaient très-multipliées. Vingt-deux ans plus tard, François Pizarre, parti de Panama avec Diègue d'Almagro, découvrit l'empire du Pérou, y entra à la tête d'un petit nombre d'aventuriers espagnols, et commença la conquête de ces contrées fameuses, où la nature a élevé de si grands monuments de sa puissance, où elle a répandu l'or et l'argent avec tant de profusion, où des Incas régnaient dans des palais magnifiques, où l'industrie avait déjà fait assez de progrès pour construire de larges routes, longues de cinq cents lieues, dont l'Inca Etahlualipa, trahi par la fortune, devait offrir des monceaux d'or pour sa rançon, qui, dans moins de cent ans, devait envoyer dans l'Espagne européenne plus de mille trois cents millions de livres d'or, et où l'exécrable avidité du vainqueur devait entasser plus de ruines et joncher de plus de cadavres les campagnes ravagées que les terribles éruptions des immenses volcans des Andes, et les tremblements de terre si fréquents dans ces contrées équatoriales.

Pendant le commencement de cette horrible invasion, Antoine de Lève défendait Pavie avec une grande valeur et une constance plus admirable encore ; il avait repoussé

les efforts des Français, apaisé les séditions des Allemands, fait supporter avec courage tous les malheurs de la disette. François Ier avait juré de prendre la ville ou de mourir sous ses remparts; et, néanmoins, rempli d'une confiance funeste, il avait divisé ses forces et envoyé une grande partie de ses troupes en Ligurie, ou vers le royaume de Naples qu'il voulait conquérir. Il savait à la vérité que Bourbon, Lannoy et Pescaire manquaient de subsistances et d'argent; mais Bourbon avait harangué les Allemands, et obtenu par la magie de son éloquence et de sa réputation qu'ils se contenteraient, pendant quelques jours, du peu de subsistances qu'on pourrait leur procurer. Les Espagnols avaient consenti à servir sans aucune solde pendant un mois, et les hommes d'armes ou les gendarmes impériaux faisaient de généreux efforts pour rétablir leurs équipages à leurs dépens.

Bourbon s'approcha de Milan à la tête de près de vingt mille hommes. Voyant que François Ier n'abandonnait pas le siége de Pavie pour venir au secours de la garnison française de la capitale du Milanais, et ne pouvant compter sur son armée que pendant un mois, il passa le Lembro, et marcha vers le camp du roi de France (1524). La Trémouille, Chabannes, le maréchal de Foix, Louis d'Ars et tous les vieux capitaines de François Ier, qui connaissaient la situation presque désespérée de Bourbon, voulaient que le roi se retranchât dans un poste avantageux, et laissât le duc se consumer en efforts inutiles; mais l'esprit de chevalerie l'emporta sur la prudence. François Ier ne voulut pas paraître reculer devant un sujet rebelle; Bonnivet lui promit la victoire, et le monarque résolut de continuer le siége.

Des revers cependant commençaient à remplacer ses succès; un détachement qu'il avait envoyé vers Gênes, et rappelé en Lombardie, venait d'être surpris et défait.

Pescaire avait pris sous les yeux du roi une ville défendue par une forte garnison; un Palaviccini, attaché au service de France, avait été vaincu aux portes de Crémone; les Grisons, inquiétés dans leur pays, avaient rappelé l'élite de leurs soldats, et l'armée française était épuisée par les fatigues d'un siége entrepris au milieu de l'hiver, et qui durait depuis quatre mois.

François Ier, d'ailleurs, croyait avoir vingt-six mille fantassins et treize cents lances; et à la honte d'un grand nombre d'officiers, dont un défaut inconcevable d'ordre, de surveillance et de discipline empêchait de découvrir le brigandage, et qui, cachant avec soin les vides des compagnies, dérobaient la paie qu'aucun soldat ne réclamait, l'armée royale comprenait à peine la moitié de ces treize cents lances et de ces vingt-six mille fantassins.

Et quelle n'était pas l'influence de l'esprit chevaleresque sur les résolutions de François Ier ! « Que huit Fran-
» çais à la tête desquels je serai, fait-il dire à Pescaire,
» combattent contre vous et huit Espagnols; voyons à
» qui demeurera le prix de la valeur, et si vous refusez
» le cartel que je vous propose, je vous offre vingt mille
» écus pour que vous engagiez une action générale avant
» le terme de vingt jours. — Je ne puis disposer de ma
» vie sans le congé de l'empereur, lui répond Pescaire;
» mais que votre Majesté garde son argent pour racheter
» quelque prisonnier; je l'assure qu'avant vingt jours la
» bataille lui sera livrée. »

Bourbon avait pénétré jusques aux bords d'une petite rivière très-profonde et très-près des lignes de l'armée du roi; le corps de bataille des Français, commandé par le monarque lui-même, était placé sur des hauteurs; à la droite le duc d'Alençon occupait un parc dit *de Mirabelle;* à la gauche le maréchal de Chabannes s'était fortifié dans un faubourg; la tête du camp, ses derrières et le flanc gauche étaient défendus par des fossés et des

bastions, et le flanc droit étant couvert par les murs très-épais du parc, on ne pouvait jeter du secours dans Pavie qu'en forçant, sous les yeux du roi, ou le passage du Tésin ou le parc de Mirabelle.

Bourbon pousse ses retranchements jusques à quarante pas des lignes des Français, les tient en quelque sorte assiégés entre Pavie et son armée, les inquiète par des escarmouches sans cesse renouvelées, foudroie leur camp avec toute son artillerie, et Antoine de Lève le seconde par de fréquentes sorties. François Ier répond au feu de la place et à celui de Bourbon ; mais ses troupes, par une suite de leur position, souffrent bien plus que les Impériaux ; le découragement se répand parmi ces troupes fatiguées ; la désertion suit le découragement ; le danger devient extrême ; le valeureux François Ier le contemple avec calme.

Clément VII, dont les dispositions secrètes étaient bien plus favorables aux Français qu'aux Espagnols, lui fait parvenir un message : « Les Impériaux, lui fait-il » dire, n'ont de subsistances que pour quelques jours ; » ils vont se dissiper ; levez le siége et choisissez une » position avantageuse, d'où vous jouirez sans peine et » sans danger des fruits de la victoire. »

Bourbon, en grand capitaine, redoute cette résolution, qui rendrait sa perte infaillible. Il prend la détermination la plus audacieuse ; il bravera tous les périls ; il attaquera le roi.

Avant deux heures du matin l'armée impériale s'ébranle, et se porte vers le parc de Mirabelle, où était le quartier du duc d'Alençon : Bourbon commande les Allemands, Pescaire les Espagnols, et Lannoy les Italiens ; chaque soldat a eu ordre de mettre une chemise pardessus ses armes pour être reconnu facilement des siens au milieu des ténèbres de la nuit ; un détachement de sapeurs doit renverser les murs du parc : il abat trente

toises de murailles; les Impériaux entrent en foule par cette brèche sous les ordres du marquis du Guast; les uns surprennent la garnison du château et l'égorgent; les autres s'avancent vers Pavie; Chabot de Brion les charge et les bat; mais du Guast n'en pénètre pas moins dans la place, de laquelle il doit ressortir avec Antoine de Lève et toute la garnison pour prendre les Français à dos.

Galiot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie de France, foudroie l'armée ennemie : il dirige ses batteries avec tant d'habileté qu'à chaque instant on voit disparaître des files entières d'Impériaux; ils se jettent en désordre dans un chemin creux où ils espèrent trouver un abri; François Ier croit qu'ils prennent la fuite; et, désespéré de les voir échapper à ses coups, se hâte, malgré tous les efforts de Genouillac, de sortir de ses retranchements à la tête de ses gendarmes, et cette terrible artillerie française, qui seule aurait détruit l'armée ennemie, se trouve masquée et forcée de suspendre ses foudres.

Bourbon voit la démarche si imprudente du roi, et passe de la plus grande inquiétude à la joie la plus vive: il rallie les Allemands, Lannoy les Italiens, Pescaire les Espagnols; ils s'avancent dans l'espérance d'envelopper le roi; d'Alençon et Chabannes accourent à l'instant: Chabannes prend la droite et d'Alençon la gauche; Chabannes a sous ses ordres l'armée et les bandes noires, ces troupes si braves et si aguerries, et qui comprennent cinq ou six mille soldats; dix ou douze mille Suisses se rangent en bataille entre le roi et le duc d'Alençon.

Bourbon promet les plus grandes récompenses à celui qui lui amènera vivant ce Bonnivet qu'il regarde comme la cause de tous ses malheurs, et attaque les bandes noires placées entre l'aile droite et le corps de bataille; les lansquenets de Bourbon se jettent avec fureur contre

leurs compatriotes, les soldats des bandes noires, qu'ils regardent comme des traîtres, et en font un horrible carnage; on voit tomber sous leurs coups le comte de Vaudemont, frère du duc de Lorraine, et Richard de La Pôle, duc de Suffolk, l'héritier de la branche royale d'Yorck, et surnommé *Rose-Blanche*.

Le maréchal de Chabannes avait renversé deux fois la cavalerie napolitaine qui lui était opposée : Bourbon, vainqueur des bandes noires, prend en flanc le brave maréchal; l'aile droite effrayée prend la fuite; l'intrépide Chabannes, malgré son grand âge, résiste à l'ennemi avec un courage admirable, a son cheval tué sous lui, parvient à se dégager, se met à la tête de quelques fantassins qui combattent encore, et ne se rend au marquis de Castaldo que lorsqu'il est enveloppé par un gros escadron. Mais quelle barbarie et quelle honte pour les ennemis de la France! un officier espagnol nommé Buzarto demande à Castaldo de partager la rançon du maréchal : Castaldo le refuse; Buzarto tire un coup d'arquebuse à la tête de l'héroïque vieillard, l'étend mort à ses pieds, et sa lâche férocité reste impunie.

Pendant la défaite de son aile droite, François Ier veut réparer sa funeste témérité par des prodiges de valeur : il enfonce un escadron nombreux, immole de sa propre main le marquis de Saint-Ange, dernier rejeton du fameux Scanderberg, roi ou prince d'Albanie, fait mordre la poussière à plusieurs autres ennemis, et, secondé des Suisses et de l'élite de sa noblesse, est près d'arracher la victoire aux Impériaux : mais depuis long-temps Pescaire s'était occupé des moyens d'arrêter, au milieu d'une bataille, la fougue irrésistible de la gendarmerie française, qu'on surnommait *l'Invincible* : il avait choisi dans l'infanterie espagnole quinze cents ou deux mille basques aussi légers que dispos; il les avait exercés pendant tout l'hiver aux mouvements les plus

précis et aux évolutions les plus rapides : c'est aveo ces basques si dévoués, si adroits, si prompts et si courageux, qu'il veut l'emporter sur les redoutables gendarmes de France; ils volent vers les rangs les plus serrés de la cavalerie française, font feu, se dispersent, vont recharger leurs armes derrière l'escadron de Pescaire, reviennent faire une décharge aussi meurtrière que la première, et ne cessent de répéter cette manœuvre si hardie, mais dont la rapidité de leurs mouvements écarte de leurs têtes presque tout le danger : les gendarmes et leurs chevaux, frappés par un ennemi qui paraît et disparaît comme l'éclair, tombent les uns sur les autres sans pouvoir se défendre : François Ier ne voit qu'un moyen de garantir ses cavaliers de coups si meurtriers, si répétés, et comme portés par une main invisible; il ordonne à ses escadrons de s'étendre. Les basques s'élancent au milieu des rangs et jusque sous les chevaux des gendarmes, choisissent leurs victimes, dirigent particulièrement leurs armes contre les généraux et les capitaines, et dans moins d'une demi-heure la mort moissonne le sage et brave La Trémouille, qu'elle avait respecté dans tant de combats, Louis d'Ars, Tournon, Tonnerre et un grand nombre d'autres illustres chefs; les gendarmes qui leur survivent se rallient et combattent avec d'autant plus d'ardeur qu'ils veulent les venger et sauver le roi, dont la valeur est plus héroïque que jamais; on voit accourir autour du monarque un nombre très-considérable d'officiers et de gentilshommes qui ont quitté l'aile droite vaincue ou l'aile gauche, à laquelle l'infâme duc d'Alençon donne l'ordre de la retraite sans oser attendre Bourbon, qui vient l'attaquer, et abandonnant au milieu des plus grands périls le roi, qui avait tout fait pour lui : la fuite du duc d'Alençon entraîne la retraite des Suisses; Bourbon les poursuit et en massacre une grande partie.

Le maréchal de Montmorenci, détaché la veille avec cent hommes d'armes et deux ou trois mille fantassins pour garder le passage de Santo-Lazaro, avait été oublié dans son poste : il entend les coups redoublés de l'artillerie, ne prend conseil que de son zèle, précipite sa marche, arrive sur le champ de bataille, voit en rougissant de honte et de colère le duc d'Alençon, qui fuit avec toute l'aile gauche, charge avec fureur l'armée victorieuse, défait un bataillon de lansquenets, mais est enveloppé, blessé et pris par la cavalerie italienne.

François Ier continue de combattre à la tête d'une troupe d'élite et comme le plus vaillant des preux; les basques, dont les munitions sont épuisées, ne reparaissent plus; Pescaire ne peut résister aux efforts du monarque et des braves qui veulent le délivrer ou mourir avec lui : il est blessé, renversé, foulé aux pieds des chevaux; Lannoy, qui tâche de le secourir, est repoussé par les Français. Mais tous les corps de l'armée impériale se réunissent contre François Ier, et sa troupe animée par le plus noble désespoir; Antoine de Lève, du Guast, Castaldo dégagent Pescaire et rétablissent le combat. Bourbon, à la tête de ses lansquenets, ouvre l'escadron que conduisait le roi; les princes, les grands officiers de la couronne, les principaux chefs se serrent autour du monarque et veulent lui faire un rempart de leurs corps : plusieurs de ces héros meurent percés de coups. Ainsi succombent, couverts d'une gloire immortelle, Hector de Bourbon, vicomte de Lavedan, Chaumont, Bussi d'Amboise, Rohan de Fontenai, François de Duras, le bâtard de Savoie, les deux princes de San-Severino, le maréchal de Foix.

Bonnivet, séparé de l'escadron du roi par une violente attaque des lansquenets, pouvait échapper à la mort par la fuite; mais il voit le champ de bataille inondé

du sang des Français. *Je ne survivrai pas*, dit-il, *à cette grande destruction.* Il lève la visière de son casque, se précipite au milieu des ennemis, ne pare aucun des coups qu'on lui porte, et reçoit enfin la mort qu'il appelle à grands cris.

Bourbon arrive : il voit son ennemi étendu à ses pieds. *Ah ! misérable*, s'écrie-t-il, *c'est toi qui es la cause de la perte de la France et de la mienne.* Il s'éloigne ; mais il est entouré des corps sanglants de ses parents, de ses amis, des braves avec lesquels il a si souvent combattu ; et un remords terrible déchire l'âme du malheureux vainqueur.

François Ier s'était fait un rempart de cadavres : ceux qui osent franchir cette sanglante barrière trouvent la mort sous son bras redoutable. Il lutte seul contre une armée ; mais son cheval, mortellement blessé, l'entraîne dans sa chute. Il se relève malgré le poids de ses armes et la douleur de ses blessures ; il continue de se battre en furieux ; il aime mieux mourir que de tomber vivant entre les mains des ennemis qui l'entourent. Pomperant, le fidèle compagnon de Bourbon, accourt, se range auprès de lui, et le défend. « Cédez » à la nécessité, sire, et consentez à vivre. Le duc de » Bourbon est peu éloigné ; rendez-vous à ce prince. » *Non, non, plutôt mourir mille fois que de donner ma foi à un traître. Où est le vice-roi ? où est-il ?* Lannoy paraît ; le roi lui remet son épée. Lannoy la reçoit à genoux, et lui en présente une autre.

Bourbon sollicite la grâce de paraître devant le souverain qu'il a trahi et fait prisonnier. Il est victorieux ; son cœur est déchiré comme par une furie vengeresse. Pomperant l'accompagne, Pomperant qui a sauvé la vie et au prince et à François Ier. Bourbon tombe aux genoux du roi ; François Ier paraît touché, le relève, lui parle avec bonté, et comble Pomperant de caresses. Combien

dans ce moment il s'élève au-dessus de ceux qui l'ont vaincu! Il écrit à sa mère : *Tout est perdu, madame, fors l'honneur.* Sa constance brave la fortune : cette grande victime des rigueurs du sort paraît calme sous ses coups. L'armée victorieuse ne le voit qu'avec enthousiasme : elle admire avec émotion son affabilité et ses grâces martiales; elle célèbre les prodiges de valeur qui ont illustré sa défaite. Lannoy craint que Bourbon, à la tête des lansquenets, qui montrent le plus grand intérêt pour le monarque, ne lui arrache son prisonnier, ne le ramène en France, ne répare son crime : il se hâte de conduire le roi à Pizzighitone et de lui donner pour garde l'infanterie espagnole commandée par Alarcon (1525).

La nation française, que la funeste nouvelle de la captivité du roi avait plongée dans la consternation, se relève indignée contre Louise de Savoie : elle lui reproche son avarice, son orgueil, sa haine, qui a forcé le duc de Bourbon à devenir rebelle; elle l'accuse de tous les maux de la France. On ne parle qu'avec horreur du chancelier Duprat, l'instrument servile des passions de la duchesse; on demande sa tête; on veut ôter la régence à la mère du roi. La fermentation devient extrême; et, à l'approche des orages terribles qui menacent le royaume, on veut déférer le commandement suprême au duc de Vendôme.

Une députation solennelle le conjure de sauver la patrie. Le duc frémit en prévoyant la guerre civile qu'allumerait son élévation à la régence. « Je vais à Lyon, dit-il » aux députés, recevoir les ordres de madame la régente, » qui m'appelle pour travailler à la liberté du roi et à » votre salut. » Louise de Savoie admire d'autant plus le noble sacrifice de Vendôme que son âme ambitieuse n'aurait peut-être jamais pu s'élever à un dévouement si généreux : elle le nomme chef de tous les conseils; elle ne veut gouverner que de concert avec lui.

Ils n'ont pas de troupes à opposer aux armées de Charles-Quint, à celles de Henri VIII, à quinze mille Allemands, qui menacent les frontières du royaume. Un grand sentiment leur inspire une grande pensée : ils rachètent aux dépens de l'état tous les prisonniers faits à Pavie. Le trésor public est épuisé; mais la France recouvre des soldats et des chefs.

La régente adresse ensuite des négociateurs secrets au roi d'Angleterre : elle savait que l'amitié de Henri VIII pour Charles-Quint était depuis quelque temps très-refroidie. L'effet ordinaire des coalitions était arrivé : l'intérêt particulier du souverain l'avait emporté sur l'intérêt général de la ligue. Non seulement Henri avait cessé de payer le subside de 100,000 écus par mois qu'il avait promis, mais il avait demandé le remboursement des sommes qu'il avait prêtées à Charles-Quint.

Peu de jours après que Henri eut appris la défaite de Pavie, il assembla son conseil. Le roi d'Angleterre doit-il profiter de ce désastre pour faire valoir ses droits sur la France, et conquérir ce royaume, ou secourir au contraire le roi prisonnier pour contre-balancer le pouvoir impérial, dont l'accroissement répand de si vives alarmes? Telle est la grande question sur laquelle le conseil délibère. Le roi, le cardinal Wolsey et tout le conseil se déterminent en faveur du roi captif.

Henri VIII envoya des ambassadeurs en Espagne. Ils réclamèrent l'exécution du traité de Windsor, d'après lequel les prisonniers devaient appartenir à celui dont ces prisonniers auraient usurpé ou envahi les états; ils demandèrent, en conséquence, que François Ier fût livré à Henri VIII. L'empereur répondit en termes vagues, qu'on regarda comme un refus; la cour d'Angleterre publia, dans une sorte de manifeste, les sujets de plaintes que Henri avait contre Charles-Quint. On fit connaître à la régente de France les dispositions de Henri; et

Louise de Savoie s'empressa d'envoyer deux ambassadeurs à Londres.

Wolsey convint avec eux d'un traité, dont la première disposition fut une ligue offensive et défensive entre les deux rois et les amis des deux monarques. La régente s'engagea, au nom de son fils, à payer deux millions d'écus d'or à différents termes, à faire compter ensuite au roi d'Angleterre une pension annuelle de 100,000 écus, et à prendre les mesures nécessaires pour le paiement du douaire de Marie, sœur de Henri VIII et reine douairière de France, ainsi que des arrérages de ce douaire. Les Écossais furent compris dans l'arrangement; Louise de Savoie s'obligea à ne pas consentir au retour du duc d'Albanie en Écosse pendant la minorité de Jacques V; et la régente promit, d'ailleurs, au cardinal de Wolsey les arrérages de la pension qui lui avait été accordée pour le dédommager de l'administration de l'évêché de Tournai, et une gratification de 100,000 écus d'or.

Elle n'osa pas convoquer les états généraux pour faire donner une sanction solennelle à un traité si important que le salut de la France paraissait attaché à son exécution; mais il fut approuvé par les parlements de Paris, de Toulouse et de Bordeaux. Les seigneurs qui auraient paru aux états et les villes qui y auraient envoyé des députés s'engagèrent par des lettres patentes à observer l'arrangement dont on était convenu; et François Ier envoya une ratification écrite de sa main et datée du 27 décembre 1525, de l'acte qui pouvait l'aider à réparer tant de malheurs.

Charles-Quint, l'heureux rival de ce roi malheureux, mais qui était destiné à ne rien faire de grand que par ses généraux ou ses ministres, subissait toute l'influence de son siècle sans lui imprimer aucun caractère. Les effets de la révolution luthérienne n'avaient pas encore ouvert les yeux des peuples, et Charles-Quint croyait, avec un grand

nombre de ses contemporains, que la dissimulation et la ruse pouvaient encore tromper pendant long-temps les nations, et faire partie de l'art de régner. Il affecta d'abord la plus grande modération, et défendit qu'on célébrât par des réjouissances publiques la victoire de Pavie; mais bientôt il montra toute son ambition et toute sa hauteur.

Beaurein porte en Italie à l'infortuné monarque les conditions auxquelles veut le soumettre son implacable ennemi : il avait reçu l'ordre de les communiquer à Bourbon. L'Europe étonnée ne parlait qu'avec admiration de ce prince, qui, exilé, proscrit, plongé dans la misère la plus profonde, s'était élevé par son génie, ses talents et son caractère bien au-dessus du trône, que la politique de l'empereur voulait ériger pour lui sur les débris de la monarchie française. Il se rend à Pizzighitone. On lit à François Ier les propositions de Charles. « Vous renon-
» cerez, lui dit-on de la part de l'empereur, qui croit
» être devenu l'arbitre du monde, à tous vos droits sur
» le royaume de Naples, le Milanais, le comté d'Asti,
» la seigneurie de Gênes; vous cèderez la suzeraineté des
» comtés de Flandre et d'Artois; vous restituerez la Bour-
» gogne et ses dépendances; vous rendrez au duc de
» Bourbon les provinces qui lui ont appartenu; vous y
» ajouterez la Provence et le Dauphiné; ces provinces
» formeront pour ce prince un royaume indépendant;
» vous paierez au roi d'Angleterre toutes les sommes
» que lui doit la maison d'Autriche. »

François Ier devient furieux, tire son épée, s'écrie : *Il vaut mieux pour un roi finir ainsi;* et Alarcon, qui le garde à vue, peut à peine arrêter son bras. « La liberté
» m'est bien chère, ajoute-t-il avec force; mais j'aime
» mieux subir une prison perpétuelle que d'accepter
» ces honteuses conditions. Si j'étais d'ailleurs assez lâche
» pour m'y soumettre, les états généraux de mon
» royaume me désavoueraient : ils ne consentiront ja-

» mais à l'aliénation d'une seule province. Je désire néan-
» moins conclure une étroite alliance avec l'empereur :
» j'épouserai la reine douairière de Portugal; je retien-
» drai la Bourgogne comme une dot de cette princesse;
» je rendrai au duc de Bourbon tous ses domaines; je
» lui en accorderai de nouveaux; je le dédommagerai de
» la main d'Éléonore d'Autriche en lui donnant celle de
» ma sœur la duchesse douairière d'Alençon; je cèderai
» le royaume de Naples, la seigneurie de Gênes, le comté
» d'Asti, le duché de Milan; je renoncerai même à la
» suzeraineté de l'Artois et de la Flandre; je paierai une
» forte rançon; et, lorsque l'empereur ira se faire cou-
» ronner en Italie, je joindrai à ses troupes une flotte et
» une armée; mais je n'ajouterai rien à ces grands sa-
» crifices. »

Lannoy voyait cependant avec une vive inquiétude que Bourbon fût, plus que Charles-Quint, le maître de la personne de François Ier. Il s'empressa d'imposer de fortes contributions aux divers états de l'Italie, de payer les lansquenets trop dévoués à Bourbon et de les renvoyer en Allemagne. Il licencia aussi les Italiens, dont il se méfiait, et ne garda avec lui que les Espagnols et quelques corps allemands attachés depuis long-temps à l'empereur. Ces précautions extrêmes pouvaient le perdre. A peine son armée suffisait-elle pour garder le roi et Pizzighitone. L'Italie, menacée du joug de Charles-Quint, pouvait réunir ses forces, délivrer François Ier et chasser les Impériaux. Lannoy sentit son imprudence; il résolut de transférer en Espagne le roi son prisonnier.

« Messieurs, dit-il aux généraux réunis dans un conseil
» de guerre, je ne puis répondre de la personne du roi
» de France. Le comte de Saint-Pol, le comte de Vande-
» mont et le marquis de Saluces correspondent avec le
» comte Francisque de Pontrème, cet homme si puis-
» sant dans le Milanais. Les princes qui environnent la

» Lombardie sont ennemis secrets de l'empereur ; il est
» indispensable d'éloigner François Ier des intrigues des
» Français et de leurs partisans, et de le transférer dans
» un des châteaux du royaume de Naples. »

Bourbon et Pescaire ne soupçonnent pas le véritable projet de Lannoy, ne doutent pas qu'ils n'influent sur la destinée du monarque à Naples aussi bien qu'à Pizzighitone, louent la prévoyance de Lannoy, adoptent ses vues, escortent eux-mêmes jusques à Gênes le malheureux monarque, et ne le quittent qu'après l'avoir vu s'embarquer.

Mais la flotte française dominait dans la Méditerranée ; Lannoy ne pouvait lui opposer que des galères mal armées. Il parvient à persuader au roi qu'une entrevue avec l'empereur hâtera le moment de sa liberté plus que toutes les négociations conduites de loin ; que sa présence à Madrid peut seule empêcher le mariage si redouté par François Ier, de Bourbon avec la sœur de Charles, cette princesse qu'il désire pour lui-même, et que rien n'égalerait la générosité de l'empereur.

François Ier, chevalier aussi loyal que brave, s'abandonne à Lannoy, fait désarmer ses propres galères, et les confie à ce vice-roi, qui le conduit à Carthagène.

Bourbon, furieux de la tromperie de Lannoy, passe en Espagne, et s'avance vers Tolède, où Charles-Quint était avec toute sa cour. L'empereur sort au-devant de lui avec les grands du royaume, l'embrasse, le place à sa gauche et le conduit au palais qui lui est destiné.

Quelle douleur pour François Ier ! Tous les honneurs sont prodigués à son sujet rebelle, et Charles-Quint n'a pas encore daigné le visiter. Détenu dans un vieux château, à peine peut-il respirer pendant quelques moments l'air de la campagne, monté sur une mule et entouré de soldats qui ne le perdent pas de vue. Son âme se flétrit ; il ne peut plus lutter contre le chagrin

qui le dévore; la fièvre le saisit; il est près de succomber à ses maux, et la mort va le délivrer de toutes ses douleurs.

Charles-Quint tremble de voir sa proie lui échapper, va voir François Ier, lui prodigue les plus grandes promesses et le rappelle à la vie. Mais bientôt il reprend toute sa dureté, et lorsque les forces du monarque trahi par le sort paraissent revenir, il déclare de nouveau qu'il ne lui rendra la liberté que lorsqu'il se sera soumis aux conditions qu'il lui a fait notifier.

La nation espagnole, noble, magnanime et chevaleresque comme François Ier, témoigne la plus grande vénération au royal prisonnier. Lorsque Bourbon paraît, on le montre aveo mépris; on s'écrie : *Voilà le traître à son roi et à sa patrie;* et Charles-Quint ayant prié le marquis de Villena de prêter son palais à Bourbon : « Je » vous obéirai, sire, lui dit le marquis; mais lorsque » Bourbon en sera sorti j'y mettrai le feu, comme à » un édifice souillé par la présence d'un traître. »

La colère de Pescaire surpassa celle de Bourbon, lorsqu'il apprit que Lannoy avait conduit François Ier en Espagne : il adressa à ce général les plus sanglants reproches; il écrivit avec fierté à Charles-Quint, auquel il ne pouvait pardonner de ne l'avoir pas laissé usurper le comté de Carpi, et, ne mettant plus de bornes à ses prétentions à une époque où le succès avait si souvent couronné l'audace, il exprima son ressentiment avec un éclat qui devait annoncer de bien grands événements.

Un grand mouvement agitait l'Angleterre. Wolsey, ayant besoin d'argent pour les affaires du gouvernement, et ne voulant pas avoir recours au parlement, dont il avait déjà éprouvé des refus, avait publié un décret, au nom du roi, pour lever dans tout le royaume le sixième des revenus laïques et le quart des revenus

du clergé. Une clameur universelle s'éleva dans la Grande-Bretagne contre cette violation de la grande charte. Le roi alarmé déclara par une proclamation qu'il n'exigerait jamais aucune somme de ses sujets, et qu'il se bornait à leur demander de payer la contribution qui lui était nécessaire, *par forme de bienveillance*, comme sous le règne d'Édouard IV. Les magistrats de Londres répondirent que Richard III avait aboli l'expédient de la bienveillance. « Richard III, dit le cardi-
» nal, était un tyran et un usurpateur, dont les lois
» prétendues ne peuvent porter aucun préjudice à la
» prérogative royale. » Un soulèvement eut lieu dans le voisinage de la capitale. Quelques-uns des insurgés furent arrêtés; le roi, désirant de montrer combien il était loin de vouloir opprimer le peuple, dit à son conseil que personne ne serait puni pour cette insurrection. Il parut désapprouver la conduite de Wolsey; il s'éleva à l'instant, de toutes les parties de l'Angleterre, la plainte la plus vive contre le cardinal. Allen, son chapelain et le servile instrument de ses crimes, fut poursuivi pour ses extorsions devant une cour de judicature. Les voix qui accusaient le prélat retentirent jusques au trône, et, triste condition des rois auxquels la vérité ne peut parvenir! Henri VIII était persuadé que le peuple anglais vivait heureux et content sous l'administration de Wolsey. Désabusé tout d'un coup, et apprenant sous combien d'oppressions son ministre avait fait gémir l'Angleterre, il éprouva la colère la plus violente. Wolsey eut recours, pour l'apaiser, aux plus basses soumissions. « Je n'ai rien fait, sire, lui dit-il en se jetant
» à ses genoux, que pour accroître la puissance de vo-
» tre Majesté. Ces richesses qui ont excité l'envie, je ne
» les ai amassées que pour vous. Voyez le testament
» que je présente à votre Majesté : tout ce que je possède
» doit vous appartenir. » Le caractère de Henri VIII

continue de se manifester : sa colère s'apaise ; il accepte de Wolsey le palais d'Hampton-Court, que le cardinal venait de faire élever ; il lui donne à la place celui de Richmont ; il lui promet l'affection la plus durable. Il avait eu de la jeune Élisabeth Blount, un fils naturel nommé *Henri Fitz-Roi*, et qu'il aimait d'autant plus qu'il n'avait pas de fils légitime. Le cardinal l'engage à témoigner toute sa tendresse à cet enfant si chéri ; et quoique Henri Fitz-Roi n'eût encore que six ans, le roi, d'après l'avis de son adroit ministre, le crée duc de Richmont et de Sommerset, comte de Nottingham, lieutenant général des pays situés au-delà de la Trent, et gouverneur des frontières.

François Ier, le nouvel allié de Henri VIII, languissait toujours dans sa prison. La belle et éloquente duchesse d'Alençon, cette sœur si dévouée du roi de France, était venue en vain à Madrid, sur la foi d'un sauf-conduit impérial, pour négocier avec Charles-Quint, et dans l'espérance d'obtenir la délivrance de son souverain et du frère qu'elle chérissait si tendrement. Elle avait désespéré, après bien des conférences, de toucher le vainqueur ; mais elle ne pouvait se résoudre à s'éloigner de son frère encore malade. Le sauf-conduit qu'on lui avait accordé expirait cependant dans cinq jours, et Charles-Quint attendait avec impatience le moment où il pourrait renfermer dans la même prison le monarque et sa sœur. Bourbon indigné, et qui d'ailleurs n'avait pu voir la duchesse avec indifférence, donna secrètement avis à cette princesse du péril qui la menaçait : madame d'Alençon se résout malgré elle à partir ; elle embrasse en pleurant son malheureux frère. François Ier avait pris la résolution magnanime de se sacrifier au salut de sa patrie. « Ma sœur, dit-il à la duchesse, » portez en France cet acte solennel ; j'abdique la cou- » ronne ; je délie mes sujets du serment de fidélité ;

» qu'ils me regardent comme mort, et que mon fils » monte sur le trône. » La duchesse l'admire, part pour la France, emporte ce monument de gloire et de dévouement, et, s'éloignant avec la plus grande rapidité, passe les Pyrénées et parvient dans la Guyenne (1526).

Charles-Quint apprend l'abdication de François ; il craint de perdre tous les avantages de la victoire; il n'exige plus de conditions aussi dures ; il ne demande plus le Dauphiné et la Provence pour Bourbon ; il renonce à voir la France divisée en deux royaumes; il presse Bourbon de céder à François Ier la main d'Éléonore d'Autriche avec laquelle il était déjà fiancé, et lui promet de lui donner le Milanais, dont ses généraux ont presque entièrement dépouillé François Sforce.

Le duc céda aux instances de l'empereur ; mais, trompé dans son attente, il conçut pour Charles-Quint une haine profonde.

Jamais cependant l'empereur n'avait eu plus de besoin de ce grand capitaine. Pescaire n'avait cessé, dans les emportements de son ambition vivement blessée, de proférer contre l'empereur les plaintes les plus fortes et les menaces les plus audacieuses. L'Italie, qui détestait la puissance de Charles, crut voir un libérateur dans le général qu'on regardait comme invincible. Jérôme Morone, dont la vieillesse n'avait affaibli ni le génie ni le courage, et qui, rempli des maximes de Jules II, ne respirait que pour délivrer un jour l'Italie des étrangers qu'il nommait *les barbares*, entreprit de séduire Pescaire. « Nous avons pour nous, lui dit-il, » le pape, la république de Venise, tous les partisans de » François Sforce. Imitons les Siciliens ! Les Impériaux » sont dispersés dans le Milanais; que l'Italie soit ven- » gée, qu'ils soient tous égorgés : la couronne de Naples » sera placée sur votre tête ! »

Pescaire, ébloui par l'éclat du diadème, promit d'abandonner l'empereur, et d'exterminer son armée; mais dès qu'il crut que la cour de Madrid avait reçu des indices de la conspiration, sa fermeté s'évanouit; il fut saisi de crainte; et, deux fois traître, il révéla à Charles-Quint toute la conspiration. L'empereur, feignant de le croire innocent, le chargea de punir les coupables. Pescaire ne rougit pas de faire arrêter et d'interroger lui-même Morone. Poursuivant avec acharnement François Sforce, il acheva de lui enlever tous ses états, excepté le château de Milan et celui de Crémone; et il se croyait à la veille d'obtenir la dépouille de ce prince, lorsque la mort le frappa presque subitement, et délivra d'un perfide l'Italie et Charles-Quint.

Clément VII et la république de Venise, enhardis par cet événement, prirent les armes pour exterminer les soldats espagnols et allemands qui, depuis la bataille de Pavie, dominaient avec tant d'insolence dans un si grand nombre de contrées italiennes.

Charles-Quint n'avait plus que Bourbon à opposer à ses ennemis. Il lui promit de nouveau de lui donner le Milanais, lorsque François Sforce aurait été jugé et condamné comme coupable de félonie. Il le déclara général de ses troupes; il lui annonça des secours; mais par cette politique qui accompagne presque toujours la méfiance de la faiblesse ou de l'infériorité, il ne lui donna qu'un renfort de huit cents hommes et 100,000 ducats.

A peine Bourbon fut-il arrivé à Barcelone, où il devait s'embarquer pour l'Italie, qu'il reçut de l'empereur une copie du traité que ce prince venait de signer avec François Ier. En connaissant ce traité funeste, l'Europe vit sur le bord de quel abîme les passions de Louise de Savoie avaient entraîné la France.

Voici les principales conditions de ce traité honteux, que la postérité reprochera sans cesse à l'ambitieuse et vindicative Louise.

Le roi donnera pour otages ses deux fils, le dauphin et le duc d'Orléans, ou le dauphin et le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, le duc d'Albanie, le comte de Guise, le comte de Laval, le marquis de Saluces, le maréchal de Lautrec, le comte de Rieux, le sire de Brézé, le maréchal de Montmorenci, le seigneur de Brion et le maréchal d'Aubigny.

L'empereur gardera ces otages jusques au moment où le roi, rentré dans son royaume, aura ratifié le traité, et l'aura fait approuver par les parlements, les principales villes de France et les grands-officiers de la couronne.

Le roi abandonne à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, ses droits de propriété sur l'Artois, le Tournaisis, Lille, Douai et d'autres grandes villes flamandes, et ses prétentions sur le duché de Milan, le royaume de Naples, le comté d'Asti, les châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier, les comtés de Boulogne et de Guignes, Ponthieu et plusieurs villes situées près des rives de la Somme.

Il renonce à l'hommage dû à la France pour la Flandre et l'Artois.

Il fera en sorte que Henri d'Albret cède le royaume de Navarre, et que le duc de Gueldre assure sa succession à l'empereur et à ses descendants.

Il ne donnera aucun secours aux princes de Wurtemberg ni aux comtes de La Marck.

Il rendra, dans le terme de six semaines, au duc de Bourbon tous les biens meubles et immeubles que ce prince a possédés, et tous les revenus de ces domaines, saisis depuis sa sortie de France. Le duc de Bourbon jouira de ces biens quoique vivant hors du royaume et

même étant au service de l'empereur. Ce prince nommera des lieutenants pour gouverner ses provinces en son nom : il revendiquera juridiquement ses droits sur la Provence. Les partisans rentreront dans leurs biens confisqués avant l'expiration de six semaines, et en jouiront quand même ils seraient hors du royaume et attachés au service de Charles-Quint ; le seigneur de Saint-Vallier et l'évêque d'Autun seront élargis sans délai.

Louise de Savoie envoya ses deux petits-fils en Espagne. François Ier fut contraint de jurer que, si les conditions du traité n'étaient pas exécutées, il rentrerait dans sa prison. La liberté lui fut rendue, et il reparut au milieu de cette France qu'il avait tant regrettée.

A peine eut-il repris les rênes du gouvernement qu'il donna au comte de Saint-Pol le gouvernement du Dauphiné et une pension de 24,000 livres, au maréchal de Montmorenci le gouvernement du Languedoc et la charge de grand-maître de France, et à Chabot de Brion le gouvernement de la Bourgogne et la dignité d'amiral.

Le comte de Lannoy vint de la part de l'empereur demander l'exécution du traité de Madrid; les notables du royaume, rassemblés à Cognac auprès du roi, dirent au comte avec véhémence : « Le roi n'est pas le maître de » démembrer le royaume; nous ne le souffrirons pas; » et s'il l'ordonnait nous refuserions de lui obéir. De- » puis Clovis, dirent les députés de Bourgogne, nous ne » sommes gouvernés que par des ducs de la maison de » France; nous voulons persévérer dans notre droit : si » le roi nous abandonne, nous prendrons les armes, nous » conquerrons notre liberté et nous saurons bien nous » soustraire à une domination étrangère. »

La sainte ligue se formait cependant de plus en plus entre le pape, les Vénitiens, François Sforce et François Ier, qui renonçait au Milanais en faveur de ce duc.

Des ambassadeurs du roi de France déclarèrent à la diète de Spire que Charles-Quint, vassal du roi pour plusieurs provinces, avait violé, en le retenant prisonnier, les lois féodales et les lois de la guerre reconnues par les princes chrétiens; que leur souverain reprendrait ses fers et se soumettrait à la plus dure captivité plutôt que de manquer à sa parole, mais que la volonté de la nation française et le salut de l'état lui interdisaient cette démarche, et qu'en conséquence il offrait à Charles-Quint deux millions d'or pour la Bourgogne et la délivrance de ses enfants.

Pendant cette ambassade, Antoine de Lève et le marquis du Guast assiégeaient François Sforce dans le château de Milan. Cette ville était livrée par les Impériaux à toutes les horreurs que peuvent inspirer l'avarice, la cruauté et la débauche la plus effrénée. Ils se partageaient les familles comme un troupeau d'esclaves destinés à leurs infâmes désirs. Les outrages et les coups punissaient le plus léger murmure, et l'on faisait périr dans les supplices ceux qui cherchaient à s'échapper. Le cri des malheureux Milanais était parvenu jusques à Charles-Quint; et ce que la postérité n'a rappelé qu'avec exécration, le silence de Charles parut approuver cette atroce barbarie.

On ne comptait néanmoins que dix mille Impériaux pour assiéger le château, et faire gémir la ville sous des maux si affreux. Une armée de trente mille confédérés soldés par le pape et la république de Venise s'avançait vers cette cité si indignement traitée. Bourbon arriva dans ses murs désolés; il n'y trouva que des bourreaux et des victimes.

Les magistrats et les principaux citoyens, encouragés par le souvenir de la justice et de la douceur avec lesquelles il les avait gouvernés, se traînèrent vers lui vêtus de deuil et plongés dans la douleur la plus profonde. Ils

se précipitèrent à ses pieds, ils le saluèrent comme leur nouveau souverain; ils lui rappelèrent ses bienfaits; ils lui peignirent leur épouvantable situation; ils implorèrent son secours.

Bourbon, vivement ému, versa des larmes sur leur sort, les consola, les encouragea, rejeta tous leurs malheurs sur les circonstances qui avaient empêché l'armée de recevoir sa solde. « J'ai apporté, ajouta-t-il, de grandes » sommes d'Espagne; mais elles ne suffisent pas pour » payer ce qu'on doit aux troupes. Faites un dernier ef- » fort; trouvez une somme de 30,000 ducats; je ferai » sortir l'armée de votre ville : vous avez été souvent » trompés par de perfides promesses; mais, j'en atteste » le ciel, je serai fidèle à la mienne. »

Les Milanais vendirent tout ce qui leur restait, réunirent 30,000 ducats, les portèrent au prince. Bourbon les distribua à une partie des troupes qui passèrent dans les faubourgs; mais celles qui restèrent dans la ville continuèrent d'autant plus de commettre les plus horribles désordres que les généraux espagnols, aussi jaloux que Pescaire de la gloire de Bourbon, encourageaient en secret leur horrible licence dans l'espoir que Bourbon entreprendrait de la réprimer, et recevrait la mort des soldats révoltés.

Le duc d'Urbin, repoussé à une attaque d'un des faubourgs, s'éloigna avec précipitation, malgré un renfort de cinq milles Suisses. François Sforce, qui n'avait plus de vivres que pour un jour, fut contraint de se rendre; Bourbon, maître du château que l'on regardait comme la plus forte place d'Italie, et que trois armées ennemies n'avaient pu sauver, en donna le commandement à Montagnac de Tausannes. Il disposa de la charge de chancelier du Milanais en faveur de l'évêque d'Autun, et distribua tous les emplois vacants aux nobles français qui s'étaient attachés à sa destinée; mais, pour se maintenir dans la sou-

verainеté du Milanais, il avait à lutter non seulement contre les forces de la ligue, mais encore contre les intrigues des généraux de l'empereur, et tout ce que Charles-Quint put rassembler de soldats, de vaisseaux, d'argent et de munitions fut donné au comte de Lannoy, qui s'en servit pour attaquer le pape du côté de Rome.

Le duc écrivit alors à George, comte de Fronsberg, qui lui avait été si utile dans la campagne de Pavie. De quelle influence jouissait alors ce célèbre Tyrolien! Il joignait à une taille gigantesque, à une force extraordinaire, à un courage indomptable, un grand amour de sa patrie, beaucoup d'habileté dans l'art de la guerre, et une renommée acquise par des exploits merveilleux ainsi que par une générosité sans bornes envers les militaires. Partisan fougueux des opinions de Luther, il détestait la religion catholique, avait horreur de ses ministres, voulait étrangler le pape de ses propres mains et montrait avec une complaisance féroce le cordon tissu d'or et de soie qu'il avait préparé pour ce forfait.

A peine le comte de Fronsberg eut-il fait entendre son terrible cri de guerre que seize mille hommes, dont la plupart avaient combattu sous Bourbon, accoururent sous ses enseignes. Leur enthousiasme était presque égal à celui de leur chef. Fronsberg s'avança avec d'autant plus de rapidité vers Milan que son fils était dans cette capitale avec le duc de Bourbon. Le pape Clément VII lui opposa son parent Jean de Médicis, un des meilleurs capitaines de l'Italie, que ses compatriotes se plaisaient à nommer *l'Invincible*, et que les Allemands appelaient *le grand diable*. Ce général parvint en harcelant les soldats de Fronsberg à les arrêter dans le Mantouan, et par de savantes manœuvres il les contraignit à se renfermer dans le parc de Governolo, où le défaut de vivres les obligerait bientôt à se rendre. Mais, rentrant vers la nuit dans son camp, il reçut un

coup de boulet dans une jambe qu'il fallut lui couper: et quelque fermeté qu'il montrât pendant l'opération, il ne put y survivre.

Bourbon, prêt à faire sa jonction avec Fronsberg, et voulant arracher son armée à l'affreuse licence sous laquelle les Milanais éprouvaient les plus grands des malheurs, obtint de ses soldats qu'ils se contentassent, pour abandonner la ville qu'ils avaient souillée par tant de crimes, du paiement de cinq montres. Mais quels ordres terribles il se crut obligé de donner! et quelle punition de son manque de foi! Plusieurs citoyens de Milan furent saisis, emprisonnés et appliqués à la question pour découvrir où ils avaient caché les déplorables restes de leur fortune.

Charles-Quint avait en vain demandé une partie des sommes dont il avait besoin aux états de Castille, assemblés à Valladolid. « Nous ne pouvons disposer des biens » consacrés à la religion, avait répondu le clergé. Nous » dérogerions à nos priviléges en payant un tribut, » avait dit la noblesse. Comment pourrions-nous fournir de nouvelles sommes, s'était hâté de dire le » troisième ordre, puisque nous n'avons pas encore » payé le don gratuit de 400,000 ducats, accordé au » roi pour son mariage? »

Jérôme Morone obtint sa grâce pour 20,000 écus. Bourbon voulut le voir, s'entretint long-temps avec lui, admira son génie, devina facilement combien il pouvait seconder les vues secrètes qu'il avait osé concevoir, le fit son ministre, et, persuadé qu'il ne s'attacherait une armée que l'empereur ne payait plus que par l'attrait d'un butin immense, forma une entreprise digne par ses dangers de son grand courage, et résolut d'abandonner ses communications avec le Milanais, de s'enfoncer dans le pays ennemi, de franchir de grandes rivières, de traverser les Apennins, de repousser trois

armées, de braver tous les obstacles, d'arriver jusques à Rome, et de livrer à ses soldats toutes les richesses de cette capitale du monde chrétien.

Mais une puissance bien plus redoutable que l'armée de Bourbon et que toutes celles de Charles-Quint s'élevait contre le pape, en Allemagne, et s'étendait dans le nord de l'Europe. Les opinions de Luther acquéraient chaque jour plus d'empire. Ses prédications, celles de ses disciples, et ses écrits aussi pleins de chaleur que ses discours, étaient accueillis avec enthousiasme par un nombre toujours croissant de prosélytes. Ses partisans, à son exemple, tonnaient du haut des chaires contre les indulgences, la primauté du pape, le pouvoir de ce pontife, le purgatoire, les vœux monastiques, la communion sous une seule espèce, le célibat des prêtres. Luther, conformément à sa doctrine, avait quitté l'habit de religieux augustin, et épousé une religieuse nommée Catherine de Bore (1525). L'imprimerie avait produit une grande partie de ses effets inévitables. La raison voulait remonter à toutes les origines, examiner tous les faits, soumettre toutes les prétentions à sa critique. Elle se montrait dans toutes les productions de l'esprit; elle en dirigeait les pensées, elle en réglait les expressions; elle tâchait de seconder le sentiment des convenances; elle favorisait cette aurore de bon goût que commençait à faire naître l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. On voyait fleurir Jean du Bellay, frère de deux capitaines célèbres, et plus célèbre lui-même par ses poésies, ses autres ouvrages, ses négociations, sa nomination à l'évêché de Paris, sa promotion au cardinalat, l'avantage d'avoir eu auprès de lui le fameux Rabelais, et l'amitié qui le liait avec Budé.

L'Europe savante admirait l'érudition, la sagesse, la modestie et les autres vertus de ce Budé, qui se fit tant d'honneur par ses écrits, et particulièrement par

ses Commentaires sur la langue grecque et par son Traité sur les anciennes monnaies, qu'Érasme le nommait *le prodige de la France*. Ce fut lui qui, réuni avec Jean du Bellay, conseilla à François Ier, ce zélé protecteur des lettres et des arts, la fondation de ce collége de France, dont un si grand nombre d'illustres professeurs devaient accroître ou maintenir la gloire jusques à nos jours.

Le collége de Montaigu de la capitale de la France avait été illustré par la présence de cet Érasme, qui avait rendu à Budé une justice si éclatante. Ce philosophe était allé ensuite à Orléans, où il avait étudié le droit, avait pris le doctorat à Bologne, voyagé à Venise, à Padoue, à Rome, passé quelque temps en Angleterre, composé chez le chancelier Thomas Morus cet Éloge de la Folie qui devait avoir tant de lecteurs, enseigné le grec à Oxford, reçu à Bâle de Charles-Quint une pension de 200 florins et le titre de conseiller d'état, refusé les offres brillantes de François Ier, qui voulait l'attirer à Paris, et de Clément VII, qui désirait de le voir à Rome et de le nommer cardinal; et il employait la fin de sa vie à revoir ses nombreux ouvrages relatifs à tant de sujets divers, sacrés ou profanes, écrits avec tant d'élégance et de pureté, et si dignes de marquer une des plus belles époques dans les progrès des lettres.

Le vieux Grec André-Jean Lascaris, surnommé Rhyndacène, et descendant d'anciens empereurs d'Orient, vivait encore lorsque Bourbon allait porter à Rome le fer et le feu; il avait plus de quatre-vingts ans. Louis XII, qui l'avait attiré dans l'université de Paris, l'avait envoyé deux fois ambassadeur à Venise. Léon X, son ancien ami, l'avait appelé à Rome, et lui avait donné la direction d'un collége de Grecs. François Ier l'avait engagé à venir de nouveau à Paris, et il jouissait en France de la reconnaissance des savants de l'Europe, auxquels il avait

apporté les plus beaux manuscrits grecs échappés à la barbarie des Turcs.

Les médecins, partageant avec les autres savants l'avantage d'entendre les auteurs grecs, étudièrent avec soin les ouvrages d'Hippocrate. Nicolas Leonicenus de Vicence professa à Padoue et à Ferrare la médecine hippocratique, et traduisit en latin les ouvrages du père de la médecine. Thomas Linacer de Cantorbéry, médecin de Henri VIII, et qui avait fréquenté les écoles italiennes, fonda à Oxford et à Cambridge une chaire de médecine hippocratique et galénique, et fit établir à Londres le collége des médecins, qui succéda aux évêques dans le droit de donner des diplômes aux candidats, et de les admettre à l'exercice de l'art de guérir.

Bourbon cependant s'était mis en route, malgré le dénuement extrême des vingt-cinq mille hommes qu'il conduisait et les rigueurs de l'hiver. Il avait harangué ses soldats : « Je vais vous mener, leur avait-il dit, dans » une contrée où vous pourrez vous enrichir à jamais. » « — Nous vous suivrons partout, » s'étaient-ils écriés pleins de confiance dans leur général. L'Europe étonnée attendait avec impatience le dénouement de la grande et mystérieuse entreprise. Quels malheurs la traversent! douze cents fantassins italiens et cent trente cavaliers aux ordres du comte de Cajazze s'effraient des dangers qui les environnent, désertent et passent sous les enseignes ennemies. Le comte de Fronsberg, frappé d'une attaque d'apoplexie, s'arrête avec une escorte dans une petite ville du Plaisantin. Les Espagnols, enrichis des dépouilles de Milan, et qui ont touché cinq montres, demandent à grands cris de l'argent, tuent l'officier général qu'on leur envoie pour les apaiser, et ne sont calmés par Bourbon qu'avec beaucoup de peine; le marquis de Saluces se jette avec douze mille hommes dans les places que le duc paraît menacer; le duc d'Ur-

bin suit Bourbon avec une armée presque égale à la sienne ; mais il se tient à une distance si grande des Impériaux, que rien ne les empêche d'étendre leurs quartiers et de forcer les habitants des campagnes à leur fournir des subsistances.

Bourbon arrive aux portes de Bologne, assure qu'il se rend dans le royaume de Naples pour le défendre contre les alliés, et demande des vivres. Clément VII consterné offre une partie de ses trésors au comte de Lannoy pour obtenir une nouvelle trève; Bourbon, qui veut surprendre le pape et ne confier son secret à personne, écrit à Lannoy que la paix avec Clément VII est devenue indispensable, et donne à son armée l'ordre de se remettre en marche (1527). Les Allemands ne peuvent supporter l'idée de souffrir de nouveaux travaux, de nouveaux périls, de nouveaux besoins; ils remplissent le camp de cris menaçants; les Espagnols se joignent à eux ; ils courent à la tente de Bourbon : le duc n'a que le temps de s'échapper ; un de ses gentilshommes qui ne peut s'enfuir est massacré par les insurgés; Bourbon obtient quelque secours du duc de Ferrare, le distribue à son armée, et achève d'apaiser l'insurrection en lui abandonnant sa vaisselle, ses bijoux, sa garderobe, ses équipages, ses armes, un cheval de bataille, une casaque de toile d'argent, tout ce qui lui restait de son immense fortune.

Il parle à ses troupes : « Nous ne voulons pas d'autre » chef que vous, s'écrient-elles avec transport; nous » renverserons le monde entier sous vos ordres. » Tous les murmures cessent; les soldats voient avec enthousiasme le duc de Bourbon endurant les mêmes fatigues qu'eux, supportant la même misère. *Je suis un pauvre chevalier, je n'ai rien non plus que vous,* lui faisaient-ils dire dans la chanson guerrière dont retentissaient les airs, et qui commençait par ces mots castillans : *Calla, calla, Julio-Cesar, Hannibal, Scipion, viva la fama*

de Bourbon. Le général se mêlait à leurs jeux militaires; il chantait avec eux, et les soldats transportés s'étourdissaient sur leurs besoins et leurs fatigues extrêmes.

Le pape, comptant sur l'exécution de la trève qu'il avait payée si cher, avait licencié ses troupes; il apprend avec effroi que Bourbon poursuit sa route; il envoie le seigneur Fieramosca pour le prier de sortir de ses états. « Je suis entraîné, répond le duc, par une troupe de » furieux qui me mettraient en pièces si je rebroussais » chemin; mais j'espère que la famine et les dangers » les rebuteront bientôt, et les feront rentrer en eux- » mêmes. »

Il arrive au pied des Apennins; Lannoy le fait sommer de se conformer à la trève qu'il vient de conclure. Les Espagnols veulent massacrer l'envoyé de Lannoy; le marquis du Guast se retire secrètement du camp, et va dans le royaume de Naples; les Espagnols, dont il était colonel général, le jugent et le condamnent comme traître et déserteur.

Lannoy écrit à Bourbon que le pape consent à lui donner 60,000 ducats pour ses troupes, et qu'il ajoutera 20,000 ducats à la somme que promet le pontife. Bourbon ne daigne pas lui répondre; Lannoy veut aller le trouver dans son camp, et se vante de lui enlever les Espagnols si Bourbon continue de ravager les états de l'Église romaine; mais il n'ose dépasser Florence. Bourbon demande qu'on ajoute 6,000 ducats aux 80,000 qu'on lui a offerts. Lannoy lui répond qu'il lui portera lui-même cet argent, et qu'ils fondront ensuite sur les états des Vénitiens. Bourbon lui assigne un rendez-vous dans un village; mais à peine son courrier est-il parti qu'il se met en marche, et avant deux jours il a franchi les Apennins, au milieu desquels il eût été si facile à ses ennemis de faire périr ses troupes. Lannoy ne trouve au village indiqué par Bourbon que des paysans ruinés

par les horribles brigandages des Impériaux, et qui veulent tuer le vice-roi. Il reçoit d'autres rendez-vous, où Bourbon n'a garde de se trouver, et, fatigué d'être le jouet de ce prince, il prend enfin le parti de rester à Florence.

Le duc d'Urbin arrive dans la Toscane presque en même temps que Bourbon; il veut la préserver des maux qui ont accablé la Lombardie; mais la république de Sienne, rivale acharnée de Florence, fait offrir à Bourbon des vivres, des munitions, de l'argent, des pionniers; elle le presse de former le siége de la ville qu'elle hait : Bourbon néanmoins, que rien ne peut détourner de son plan, ne voit que la ville de Rome; il veut accabler le pape avant que les alliés du siége apostolique puissent le secourir; il écrit au pontife : « Je n'ai » pu déterminer mon armée à la paix; j'ai pris le parti » de l'accompagner pour la contenir. Je vous supplie » de ne pas ménager vos trésors; écartez du centre de » vos états l'orage qui vous environne. »

Clément VII, rassuré par la puissance de la France, de l'Angleterre, de Venise, et par la division qui règne parmi les Impériaux, passe des plus grandes alarmes à une sécurité si extraordinaire qu'il ne fait aucun préparatif pour la défense de sa capitale, empêche les Romains de sortir de leur ville, et se contente d'excommunier Bourbon et son armée.

C'est auprès d'Arezzo que le prince révèle enfin à son armée le grand projet qu'il a formé. « C'est à Rome que » je vous conduis, » s'écrie-t-il. A l'instant les plus vifs applaudissements l'interrompent. Ses soldats croient déjà posséder les trésors du pape et de l'Église; leur enthousiasme est au plus haut degré. Bourbon, profitant de leur ardeur, s'avance avec une rapidité égale à son audace, et il arrive devant la capitale de la chrétienté lorsqu'on le croit encore au fond de la Toscane. La consternation

s'empare de la ville de Rome. Renzo de Céré, qui s'était signalé contre Bourbon au siége de Marseille, secondé de du Bellay et de quelques autres officiers français, élève des retranchements dans la partie de la ville la plus exposée. On arme tous les habitants en état de combattre; des évêques, des religieux, des prêtres parcourent les rues de Rome la croix à la main, annoncent de prompts secours, et exhortent le peuple à défendre la religion et la patrie.

Bourbon voit qu'il doit remporter une prompte victoire ou succomber au milieu des horreurs de la faim sous le fer des alliés qui le suivent de près : il ordonne que l'assaut commence dès le lendemain à la pointe du jour.

A peine les ténèbres sont-elles dissipées qu'il paraît armé de toutes pièces et revêtu, par-dessus ses armes, d'une casaque blanche destinée à le faire remarquer de plus loin : il choisit pour trois attaques différentes trois corps d'élite, le premier composé d'Allemands, le second d'Espagnols et le troisième d'Italiens. Un brouillard épais disparaît, et les Romains voient l'armée impériale rangée en bataille et prête à tenter l'escalade. Bourbon donne le signal, arrache une échelle des mains d'un soldat, l'applique à une brèche, et s'élance le premier en élevant sa pique; un coup d'arquebuse ou de mousquet le renverse mortellement blessé. « Capitaine Jonas, dit-il d'une » voix expirante, couvrez-moi d'un manteau; que mon » armée ignore la mort de son général. »

Le prince d'Orange reçoit son dernier soupir : les Impériaux, ne voyant pas leur chef au milieu des périls, soupçonnent leur malheur : les larmes du capitaine Jonas trahissent le fatal secret. « Nous n'avons » plus qu'à le venger, » s'écrie le prince d'Orange. La douleur et la rage transportent les soldats; tout retentit de ces cris terribles : *au sang! au carnage! à la*

scie! Jamais leur valeur ne s'est signalée par autant de prodiges : les Romains, forcés de poste en poste, fuient de toutes parts, et les rues sont inondées du sang des victimes que la fureur des Impériaux immole aux mânes de leur chef.

Le pape, qui, pendant l'attaque, était demeuré prosterné devant l'autel de Saint-Pierre, peut à peine se sauver dans le château Saint-Ange avec quatorze cardinaux; Rome est livrée pendant deux mois à tout ce que l'avarice, la cruauté et la dissolution la plus infâme peuvent inspirer de plus barbare à des hommes sans frein. On frémit en voyant dans les historiens les horribles tableaux de la férocité la plus avide, la plus dégoûtante, la plus exécrable; toutes les richesses accumulées dans les églises, dans les monastères, dans les palais des papes, des cardinaux, des princes, et dans les maisons de tant d'habitants connus par leur opulence, sont la proie du brigandage le plus corrompu et le plus sanguinaire.

Bourbon, du sein de la mort, semble encore donner des lois à Rome vaincue : son corps est déposé dans une église au milieu des trophées et d'une garde nombreuse; les soldats viennent en foule couvrir son cercueil de fleurs et de lauriers; ils le conduisent comme en triomphe au château de Gaëte, où Bourbon est représenté debout, le bâton de général à la main, dans l'attitude la plus fière, et où une épitaphe célèbre rappelle ses hauts faits et ses victoires.

Charles-Quint eut la politique de ne parler de Bourbon que comme d'un allié fidèle qui lui avait rendu des services éclatants, et d'un héros comparable aux plus grands hommes de l'antiquité.

La cour de François Ier ne sut pas dissimuler la joie que lui causait la mort d'un prince qui lui avait inspiré tant d'effroi : le peuple de Paris fut juste ; la conquête de Rome ne put lui faire oublier la trahison du duc ; il

teignit de jaune, en apprenant sa mort, la porte de son hôtel; le roi montra pour le vil chancelier Duprat une faiblesse que la postérité ne lui a pas pardonnée : un arrêt du parlement, rendu d'après les ordres du monarque comme si Bourbon avait été vivant, et prononcé en présence de François Ier, des princes du sang, des pairs et des grands-officiers de la couronne, priva le connétable du nom de Bourbon, *comme ayant notoirement dégénéré des mœurs et fidélité des antécesseurs de ladite maison*, confisqua ses biens; et le roi donna à l'odieux chancelier, l'auteur de tant de maux, les riches baronies de Thiers et de Thori-sur-l'Allier, qu'il convoitait depuis long-temps.

Le roi de France, cependant, et celui d'Angleterre avaient signé plusieurs traités : les deux rois devaient envoyer des ambassadeurs à l'empereur; ces ambassadeurs feraient des offres convenables pour obtenir le renvoi des otages, demanderaient le paiement des sommes dues à l'Angleterre par Charles-Quint, et lui déclareraient la guerre si, dans vingt jours, il n'avait pas fait une réponse satisfaisante; la princesse Marie serait donnée en mariage à François Ier ou à son fils le duc d'Orléans; chacune des deux puissances alliées fournirait un contingent dans les Pays-Bas; une flotte serait armée à frais communs; on traiterait comme ennemi le roi de Portugal ou tout autre prince qui soutiendrait la cause de Charles-Quint; le pape et les Vénitiens seraient compris dans la ligue; le roi d'Angleterre renoncerait pour lui et pour ses successeurs à toute prétention sur la couronne ou le territoire de France; François Ier et ses successeurs paieraient, indépendamment des deux millions accordés par le traité de Moore, une pension perpétuelle de 50,000 écus qui commencerait à la mort de Henri VIII, et donneraient tous les ans au roi d'Angleterre du sel de Brouage pour une valeur de

15,000 écus ; les traités seraient signés par les archevêques, évêques, princes, ducs, comtes, barons et autres seigneurs des deux royaumes, par les parlements de Paris, Toulouse, Rouen et Bordeaux, ainsi que par les cours de judicature anglaise, et confirmés comme *une constitution perpétuelle et inviolable* par les états généraux de France et le parlement d'Angleterre.

Bientôt après on apprit que le pape, assiégé dans le château Saint-Ange, avait été contraint de capituler; qu'il s'était engagé à payer 100,000 ducats d'or le jour de la signature de la capitulation, 50,000 dans vingt jours et 250,000 dans deux mois; il devait rester prisonnier jusques après le paiement des premiers 150,000 ducats.

Le château Saint-Ange fut remis comme un dépôt aux officiers de l'empereur, et le pape ordonna qu'on livrât aux Impériaux les villes d'Ostie, de Cività-Vecchia et de Città-di-Castello. Les gouverneurs de ces villes n'obéirent pas. Le pape était hors d'état de payer les sommes qu'il avait promises ; il resta prisonnier; et Charles-Quint faisait faire en Espagne des prières solennelles pour la délivrance du pontife. Les maladies contagieuses que la famine, l'anarchie et le carnage avaient fait naître dans Rome, pénétrèrent dans le château Saint-Ange. Clément VII, et les cardinaux qui étaient prisonniers avec lui, obtinrent à force de prières d'être transférés au Belvédère, où ils furent gardés par les Espagnols. On les ramena au château Saint-Ange lorsque la température de l'hiver éloigna les dangers de la contagion.

Les Florentins secouèrent le joug des Médicis, les chassèrent de leur ville, brisèrent les statues de Léon X et de Clément VII, et, dirigés par le gonfalonier Cap-

poni, rétablirent le gouvernement démocratique tel qu'il existait avant 1512.

Les rois de France et d'Angleterre étaient convenus de porter la guerre en Italie pour secourir Clément VII; et les troupes anglaises ne pouvant y être transportées qu'avec beaucoup de temps et de dépenses, il avait été réglé que François Ier se chargerait seul d'y faire la guerre, et recevrait tous les mois une somme de Henri VIII. Lautrec se mit en marche à la tête de l'armée française destinée pour Rome, et le cardinal Wolsey quitta l'Angleterre pour conférer à Amiens avec François Ier. Le cardinal avait une suite de mille chevaux richement caparaçonnés; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à une tête couronnée; François Ier lui adressa des lettres, l'appela son *grand ami*, lui donna le pouvoir de mettre en liberté les prisonniers de tous les endroits où il passerait, excepté ceux qui seraient détenus pour trahison, pour un rapt ou pour un meurtre. Il fut convenu que les marchands anglais jouiraient en France de certains priviléges, que les deux monarques ne consentiraient à la convocation d'aucun concile général et ne recevraient aucune bulle pendant la captivité du pape, et qu'on exécuterait tout ce qui serait déterminé en France par les principaux membres de l'Église gallicane, et en Angleterre par le cardinal légat, avec le concours du clergé. « Nous » insistons sur le rétablissement de Sforce, et sur la » liberté des otages, déclarèrent les deux monarques » à l'empereur. Nous réclamons le paiement des som- » mes que Charles-Quint a empruntées de Henri VIII » ou de son père, ainsi que des 500,000 écus qu'il a » promis de donner s'il manquait à épouser la prin- » cesse Marie, et le remboursement de la pension due » par la France, en vertu du traité de Windsor; nous » demandons non seulement que le pape soit mis en

» liberté, mais encore que l'empereur répare le dom-
» mage que les troupes impériales lui ont fait éprou-
» ver. — Je n'ai jamais refusé, répondit Charles-Quint,
» de reconnaître les dettes contractées envers le roi
» d'Angleterre ; j'informerai ce monarque des raisons
» d'après lesquelles je me crois dégagé de la convention
» portée dans le contrat de mariage, et j'ai envoyé des
» ordres pour mettre le pape en liberté. » Charles-Quint, néanmoins, avait résolu de faire conduire le pape en Espagne, et de le détenir dans la prison où le roi de France avait été renfermé. Il fit de vains efforts pour produire du refroidissement entre Henri VIII et François Ier et pour gagner le ministre qu'il avait trompé deux fois en lui promettant la papauté.

Pierre de Navarre et César Frégose bloquèrent Gênes par terre ; André Doria, amiral de France, ferma l'entrée du port avec ses galères ; les Génois pressés par la disette, et n'espérant aucun secours de l'empereur, ouvrirent leurs portes aux Français. Le palais du doge Antoine Adorne fut pillé, et Théodore Trivulce nommé gouverneur.

Lautrec, auquel se réunit le marquis de Saluces, s'empara de Vigevano, d'Alexandrie et de Pavie ; fut reçu dans Parme et Plaisance, vit le duc de Ferrare et le duc de Mantoue se déclarer pour lui, et s'avança vers Naples.

Le marquis de Moncade, qui commandait les troupes impériales, n'eut plus d'espérance de conserver la ville de Rome ; il conclut un nouveau traité avec le pape. Le pontife promit de ne point agir contre sa Majesté impériale dans les affaires de Milan ou de Naples, d'accorder à Charles-Quint une croisade et une dîme qui serait perçue dans tous les états de ce prince, de payer dans un terme très-court 67,000 écus aux troupes allemandes, de donner la moitié de cette somme aux Espagnols, et

d'acquitter dans un temps que l'on détermina ce qui restait dû à l'empereur.

On devait le conduire dans un lieu de sûreté hors des murs de Rome; deux cardinaux furent remis comme otages; mais le pape, craignant d'être retenu prisonnier encore long-temps, se déguisa, parvint à s'échapper, se réfugia à Orviette, et protesta contre une convention arrachée par la violence.

Avant ce temps, on avait vu se préparer en Angleterre un événement dont les suites, liées avec les grands résultats des opinions de Luther, devaient avoir une si grande importance relativement à la puissance des pontifes de Rome, déjà si ébranlée.

Henri VIII avait attribué la mort de ses deux fils à la colère du ciel irrité de son mariage avec la veuve de son frère. Il avait été frappé des doutes qui s'étaient élevés sur la légitimité de sa fille; il craignait qu'après sa mort il ne s'élevât de grands troubles civils pour la succession à la couronne. Catherine d'Arragon n'avait plus d'attraits pour lui; il désirait d'être uni à une femme plus aimable, qui lui donnât des garçons dont la légitimité fût incontestable. Ses passions étaient impétueuses, et vraisemblablement la beauté d'Anne de Boulen (Bolen ou Boleyn), qui, après avoir été élevée en France, était devenue une des demoiselles d'honneur de la reine Catherine, avait déjà séduit son cœur. Très-érudit en théologie, il avait lu les ouvrages de saint Thomas d'Aquin; cette lecture lui avait donné des scrupules, et ils n'avaient pas été peu augmentés par le cardinal Wolsey, à qui la reine avait souvent reproché sa conduite, qui la détestait, et qui voulait se venger de l'empereur, neveu de cette princesse.

Le roi demanda que l'archevêque Warham consultât les évêques d'Angleterre au sujet de son mariage avec

Catherine d'Arragon; les évêques déclarèrent que cette union était contraire à la décence publique et à la loi divine; elle avait été permise par une bulle de Jules II, mais sur la requête de Catherine et de Henri qui n'avait alors que douze ans, et sous le faux prétexte de maintenir la paix entre l'Espagne et l'Angleterre, ainsi que de conserver la bonne intelligence entre Isabelle de Castille et Henri VII, morts l'un et l'autre avant la consommation du mariage, contre laquelle d'ailleurs Henri VIII avait protesté.

Le roi envoya à Rome son secrétaire Knight, chargé d'engager le pape à signer quatre bulles pour autoriser le cardinal Wolsey à terminer avec quelques évêques anglais l'affaire à laquelle le roi attachait tant d'intérêt, annuler le mariage contracté entre Henri VIII et Catherine, attendu que celui de cette princesse avec Arthur, frère de Henri, avait été consommé, permettre à Henri VIII d'épouser une autre femme, et déclarer irrévocables ces décisions pontificales. Knight ne put pas parvenir à voir le pape, gardé étroitement par les Espagnols; mais il lui fit passer un mémoire auquel Clément VII répondit favorablement. Le secrétaire du monarque anglais, et Gregorio Casali, ambassadeur de ce prince à Rome, se rendirent à Orviette, lorsque Clément VII s'y fut réfugié. Le pape voulut d'abord gagner du temps; mais, vivement pressé par les députés de Henri VIII et par le cardinal Lorezzo Pucci, il signa la bulle relative à Wolsey, ainsi que celle qui permettait à Henri VIII d'épouser une autre femme que Catherine, et promit d'en signer une troisième qui casserait le mariage du roi avec la princesse d'Arragon, lorsqu'il aurait examiné cette affaire avec plus de soin; mais il avait daté les deux premières du temps auquel il était encore prisonnier dans le château Saint-Ange, et Henri ne voulut pas en faire usage, dans la crainte que le pape ne parût

les avoir accordées dans l'espérance d'obtenir sa liberté par le secours du roi d'Angleterre.

Tous les malheurs attachés à la captivité de ce pontife lui avaient inspiré une telle crainte qu'il refusa de prendre part de nouveau à la ligue de la France, de l'Angleterre et de Venise, et qu'il résolut de ne plus être que médiateur entre les puissances belligérantes.

Pendant que Charles-Quint s'occupait avec tant d'attention de cette guerre d'Italie, ou plutôt de l'état général de l'Europe, dont il avait espéré de dominer sur une si grande partie, des navigations audacieuses et des hasards heureux agrandissaient l'empire immense du Nouveau-Monde, qui reconnaissait son pouvoir. L'Espagnol Jean Bermudez découvrit à deux cents lieues de la côte de la Caroline, dans l'Amérique septentrionale et vers le trente-deuxième degré de latitude, les îles si nombreuses qui ont conservé son nom, que la nature a favorisées d'une température si douce, de récoltes si fertiles, d'une verdure si belle, d'oranges si grosses, d'arbres si élevés, mais dont l'admirable climat est souvent troublé par des orages violents et des ouragans terribles (1527). L'année suivante, un autre Espagnol nommé *André Vidaneta* découvrit, au milieu des mers lointaines de l'Asie et auprès des rives orientales des Moluques, une vaste contrée, située entre l'équateur et le neuvième degré de latitude méridionale, et à laquelle on a donné le nom de Nouvelle-Guinée; mais le trône espagnol, dont l'autorité s'étendait ou paraissait s'étendre à de si grandes distances au-delà des colonnes d'Hercule, allait être attaqué plus que jamais par les forces réunies des monarques de deux grandes nations. Charles-Quint était assis sur ce trône et entouré des grands de son royaume, lorsque les hérauts de François Ier et de Henri VIII lui déclarèrent la guerre au nom de leurs souverains. « Votre » roi, répondit Charles-Quint au héraut d'Angleterre,

» a voulu me marier avec une princesse qu'il avait l'in-
» tention de faire déclarer bâtarde, en obtenant de di-
» vorcer avec la reine ma tante. Cette résolution est un
» effet de l'ambition démesurée et du ressentiment du
» cardinal Wolsey, pour l'élévation duquel à la papauté
» je n'ai pas voulu porter le trouble dans le monde
» chrétien; je n'ai jamais refusé de payer ce que je de-
» vais au roi Henri; ses ambassadeurs n'ont jamais eu
» de pouvoirs pour m'en donner une décharge valable;
» et par le traité de Madrid, le roi de France s'est chargé
» de l'indemniser. Bien loin de refuser la princesse
» Marie, je l'ai fait demander par mes ambassadeurs;
» non seulement son père n'a pas voulu l'envoyer en
» Espagne, mais encore il a offert sa main au roi d'É-
» cosse; je ne dois donc pas les 500,000 francs que je
» me suis engagé à payer si je ne consentais pas à épou-
» ser cette princesse; et d'ailleurs le roi d'Angleterre a-t-il
» exécuté tous les articles du traité de Windsor ? »

Se tournant ensuite vers le héraut du roi de France: « Je
» m'étonne, dit-il, que François Ier ait oublié si tôt les ser-
» ments pour l'assurance desquels il m'a donné en otage
» ses deux enfants, et qu'il mette si vilaine tache à son
» honneur. S'il ne peut autrement dégager sa foi, qu'il
» revienne tenir prison en Espagne : jusque là il n'est
» pas recevable à m'appeler au lieu d'honneur. Je l'ai
» défié par Calvimont, mon ambassadeur auprès de lui,
» à un combat corps à corps pour terminer nos diffé-
» rents, et voilà qu'il cherche à cacher la confusion de
» son refus en me suscitant une guerre générale. »

Charles-Quint fit arrêter les ambassadeurs de France; François Ier fit enfermer dans le châtelet l'ambassadeur espagnol qui était à sa cour; mais ils furent bientôt relâchés; et quand l'Espagnol fut près de partir, le roi de France, l'ayant fait venir dans la grande salle du palais, lui dit, en présence d'une assemblée nombreuse: « Calvi-

» mont ne m'a jamais déclaré ce que l'empereur prétend
» lui avoir ordonné de me dire. Au reste, ces appels ne
» se font pas par des paroles vagues qu'on peut suppo-
» ser, mais par des écrits authentiques et signés. Remet-
» tez celui-ci à votre monarque; et voici ce qu'il con-
» tient : *Si l'empereur dit de moi que, pour ma délivrance*
» *ou dans toute autre occasion, devant ou après, j'ai*
» *fait chose qu'un gentilhomme, aimant son honneur,*
» *ne doit faire, je lui en donne le démenti, et lui mande*
» *qu'au lieu d'explications et de justifications pour ne*
» *pas retarder la définition de nos différents, il m'as-*
» *sure le champ, et j'y porterai les armes.* »

L'empereur envoya sa réponse par un héraut. *Apportez-vous*, lui dit le roi avec vivacité, *la signification du temps et du lieu du combat?* Le héraut demande à lire un long écrit; François Ier, impatienté, exige à trois fois une réponse précise et formelle à son cartel; trois fois le héraut rappelle l'ordre qu'il avait reçu de lire l'écrit qu'on lui avait remis. Le roi, transporté de colère, le congédia en le chargeant de reprocher à Charles-Quint son injustice et sa lâcheté.

L'Europe, cependant, était gouvernée par ces deux monarques et par Henri VIII ou plutôt le cardinal Wolsey; mais ce ministre était parvenu à ce haut degré de puissance que suivent si souvent les disgrâces et les chutes.

Hugues de Mendoza, ambassadeur d'Espagne à Londres, voulut se retirer. Wolsey, on ne sait par quel motif, lui dit que le héraut avait excédé sa commission, et serait puni sévèrement à son retour en Angleterre. Mendoza s'empressa d'informer Charles-Quint de la déclaration du cardinal. Le héraut anglais, qui était encore en Espagne, obtint une copie authentique de la lettre de l'ambassadeur espagnol, repassa secrètement en Angleterre, se rendit directement auprès du roi, et lui montra

la lettre de Mendoza. Henri, irrité contre le cardinal, lui reprocha sa hardiesse dans les termes les plus forts. Wolsey, en plein conseil, se justifia en disant qu'il avait cru remplir les intentions du roi ; mais le monarque lui adressa une réprimande des plus sévères ; et le crédit de ce ministre commençant à diminuer depuis cette époque, ce fut en vain qu'il s'opposa, avec l'ambassadeur de France, à la trève de huit mois sollicitée par l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. D'ailleurs, le commerce de ces Pays-Bas avec l'Angleterre était trop avantageux à la nation anglaise pour que l'intérêt de ces importants échanges ne l'emportât pas sur toute autre considération (1528). Quelque faible que fût l'autorité du parlement contre celle de Henri et de Wolsey, elle devenait une puissance presque irrésistible lorsqu'elle se confondait avec l'opinion publique, et réclamait surtout les droits de ce commerce, regardé déjà comme si nécessaire à la prospérité britannique et à la valeur de toutes les propriétés. Tels sont les grands résultats des gouvernements représentatifs, quelque incomplets et quelque défectueux qu'ils puissent être : ils arrêtent les grandes erreurs des cabinets, et leur donnent des ressources inconnues aux princes absolus. Vers le même temps où Henri VIII, éclairé par le négoce anglais, admettait une trève avec l'archiduchesse Marguerite, François Ier avait trouvé, dans une représentation imparfaite, des secours qu'il n'aurait osé espérer sans son intervention : il avait eu besoin de deux millions d'écus d'or. Ses finances étaient épuisées, ses domaines engagés, presque tous les Français plongés dans la misère qu'amène une longue guerre malheureuse : il convoque à Paris les principaux membres du clergé, de la noblesse, de la magistrature et du tiers-état. La duchesse d'Angoulême, la sœur du roi, devenue reine de Navarre par son mariage avec d'Albret, et les princesses du sang,

étaient dans les tribunes. « Levez la main, dit le chance-
» lier Duprat, qui venait de recevoir le chapeau de car-
» dinal, et jurez de tenir votre délibération secrète. »
Le roi prend alors la parole : il rend compte de son administration ; il parle de ses succès avec réserve, de ses malheurs avec fermeté, de ses fautes avec franchise.
« Que n'ai-je pas souffert, ajoute-t-il, dans ma prison de
» Madrid, d'un homme impitoyable! Mais j'abdiquerai
» la couronne avant de consentir au démembrement de
» la monarchie. » L'amiral Chabot lit l'acte solennel par lequel il avait prié la nation de le regarder comme mort, et de couronner son fils. Un cri d'admiration s'élève dans l'assemblée. « J'ai besoin, dit le roi, de nou-
» veaux subsides pour continuer la guerre ou pour
» délivrer mes enfants d'une rigoureuse captivité. Si la
» nation épuisée ne peut subvenir à des dépenses qui
» m'effraient plus que personne, qu'elle me permette
» de reprendre mes fers. Je me croirais indigne du
» trône et de la vie si, père dénaturé, je jouissais plus
» long-temps d'une liberté achetée aux dépens de celle
» de mes enfants. N'ayez égard qu'au salut de l'état, à
» qui tous les Français et moi le premier devons le sa-
» crifice de nos biens, de notre liberté et de notre vie. »
L'attendrissement de tous les membres de l'assemblée était extrême. « Sire, dit le cardinal de Bourbon, l'É-
» glise gallicane vous supplie d'accepter une partie des
» biens qu'elle tient de la piété des rois vos prédéces-
» seurs : elle n'a pas jugé à propos de solliciter la per-
» mission du saint-siége pour vous prier d'agréer, à
» titre de don gratuit, la somme de 1,500,000 livres ;
» mais, pleine de confiance dans vos promesses, elle
» vous conjure, sire, de briser les fers du souverain
» pontife qui gémit dans une horrible prison, d'extir-
» per les semences de luthéranisme qui commencent à
» germer dans vos états, et de vouloir bien conserver et

» protéger les droits et les priviléges dont elle est en » possession depuis tant de siècles. — Sire, dit le duc de » Vendôme au nom de la noblesse, elle vous offre la » moitié de ses biens; si la moitié ne suffit pas, la totalité » avec nos épées, et notre sang jusques à la dernière » goutte; mais je supplie votre Majesté d'observer que je » ne puis m'engager que pour les gentilshommes qui sont » ici et qui environnent votre trône. Qu'il plaise donc à » votre Majesté d'ordonner aux baillis d'assembler la » noblesse de leurs districts; et j'ose lui répondre qu'il » n'y a pas un seul Français, honoré du titre de gentil- » homme, qui ne se fasse un devoir sacré de suivre notre » exemple. — Votre Majesté a excédé son pouvoir, dit » ensuite le président de Selve, en disposant de sa cou- » ronne sans la participation de ses sujets : un contrat » mutuel lie le souverain et son peuple par des nœuds » indissolubles, ou du moins qui ne peuvent être rom- » pus que par un consentement mutuel. La France en- » tière, sire, et je le proteste au nom de tous les ordres » du royaume, se jetterait entre vous et les Pyrénées » pour vous empêcher de retourner à Madrid; le dé- » membrement de la Bourgogne violerait les lois fonda- » mentales de la monarchie et entraînerait sa chute : la » magistrature vous offre tous les biens dont elle est en » possession. — La capitale, sire, s'écrient le prevôt des » marchands et les échevins de la ville de Paris, a vu » naître vos enfants : elle les regarde comme les siens; » elle réclame l'honneur de contribuer à leur rançon » dans une proportion bien plus forte que les au- » tres villes du royaume. — Braves Français, ô mes » enfants, dit François Ier, dont l'émotion la plus vive » lui permet à peine de se faire entendre, comment ré- » pondre à tant d'amour et de zèle? Quoi! c'est vous » qui me conjurez de prendre tous vos biens! Que pour- » rai-je faire pour vous prouver toute ma reconnais-

» sance ? Dites-moi ce que vous désirez de mes soins » pour assurer votre bonheur ; avertissez-moi surtout » des fautes qui peuvent m'être échappées ; vous me ver- » rez les réparer sur-le-champ. » Quelle nation que la nation française ! et quel roi fut plus digne d'elle que François Ier dans ce moment de dévouement sublime !

Le roi fait offrir à l'empereur les deux millions d'or. Charles-Quint, ne sachant que trop que cette somme est presque égale à tout le numéraire que la France renferme, exige qu'elle soit comptée en un seul paiement, ou demande pour otages le duc de Vendôme, le comte de Saint-Pol, le duc de Guise, les maréchaux de Lautrec et de Montmorenci, l'amiral Chabot, le comte de Laval, le comte de Rieux, les généraux et les hommes d'état les plus distingués du royaume. François Ier offre pour caution de ces deux millions d'écus les plus riches banques de l'Europe, ainsi que les terres que la maison de Bourbon possède dans les Pays-Bas, et qui sont estimées plus de 500,000 écus d'or. Charles-Quint témoigne la méfiance que lui dicte sa politique, et la négociation échoue (1528).

Lautrec, cependant, bloquait dans la ville de Naples les restes de cette armée qui avait saccagé la ville de Rome. Le prince d'Orange la commandait. L'empereur chargea le duc de Brunswick de lever et de conduire en Italie douze mille lansquenets et six cents hommes d'armes ; François Ier voulut lui opposer une armée égale, et en donna le commandement au comte de Saint-Pol (François de Bourbon). Mais le monarque si digne de sa nation avait disparu : l'amour des plaisirs l'avait subjugué de nouveau ; sa passion pour Anne de Pisseleu, qui devait être duchesse d'Étampes, l'occupait trop fortement pour qu'il n'abandonnât pas à ses ministres la conduite des affaires. Plus soigneux de s'enrichir, suivant plusieurs historiens, que de procurer des

succès à la France, ils ne firent les préparatifs de la nouvelle campagne qu'avec autant de lenteur que de négligence; et le comte de Saint-Pol ne put obtenir que la moitié des douze mille hommes qu'on lui avait promis. Les Italiens, alliés de la France, voulant ravir à l'empereur les fruits des victoires de ses généraux, mais craignant de trop favoriser l'agrandissement de la France, mirent dans les opérations militaires des incertitudes, des lenteurs, des défiances, des réserves, des précautions excessives, qui sauvèrent les troupes de l'empereur, faibles, découragées, et bien peu capables de défendre la Lombardie et le royaume de Naples. Le duc de Brunswick néanmoins, obligé de lever le siége de Lodi, était retourné dans sa patrie, indigné contre les généraux espagnols, dont il n'avait reçu que des dégoûts; et les Impériaux paraissaient près de succomber sous les armes des Français et des confédérés, lorsque l'insouciance de François Ier et l'orgueilleuse et insensée impolitique de ses favoris renouvelèrent en grande partie les malheurs qu'avait produits la fatale rébellion du connétable. André Doria, l'un des plus habiles amiraux, ne pouvant supporter plus long-temps la manière dont le traitaient les ministres de François Ier, à qui ces favoris infidèles voulurent même persuader de le faire arrêter, résolut d'abandonner le parti de la France, de favoriser celui de Charles-Quint, et néanmoins de rendre l'indépeudance à Gênes, sa patrie. Antoine Doria parvint à se saisir dans le port de cette ville des galères du roi. André attaqua ensuite avec cinq cents hommes cette cité, si portée à le seconder et à secouer un joug étranger, toujours si pesant pour elle, força le gouverneur Trivulce à se retirer dans le château, l'obligea à se rendre, et fit démolir les fortifications de la place. Les Génois, enchantés d'une révolution vivement désirée, assiégèrent Savone, que les Français avaient dé-

membrée de leur territoire, la prirent et en comblèrent le port.

Mais un danger plus grand que des forces étrangères menaçait la république; c'était la division entre les nobles et les principaux des plébéiens. On adopta une forme de gouvernement dont l'expérience devait prouver la sagesse, et qui devait être conservée avec peu de changements importants pendant deux siècles et demi. On agrégea aux familles les plus illustres toutes celles qui, nobles ou plébéiennes, avaient été admises dans la magistrature. On régla que l'état serait régi par un doge élu pour deux ans, huit gouverneurs et un sénat ou conseil de quatre cents personnes. Ubert Catanès fut élu doge; André Doria fut nommé censeur à vie. On érigea une statue à ce libérateur de Gênes. La république fut indépendante; mais André, devenu chef de la flotte impériale, donna à Charles-Quint l'empire de la Méditerranée, si nécessaire à la France et qu'elle aurait pu conserver avec tant de facilité. L'armée de Lautrec, abandonnée à elle-même, perdait chaque jour de sa force. Elle éprouvait tous les malheurs que produisent la famine et les maladies contagieuses. Lautrec fut victime de ces funestes maladies. Il succomba d'autant plus promptement à leurs atteintes que la cruelle position de ses troupes l'accablait de chagrin.

La mort de ce célèbre général ajouta le découragement le plus morne aux effets terribles de la famine et de la contagion. Le marquis de Saluces, qui prit le commandement après Lautrec, leva le blocus de Naples; poursuivi dans sa retraite, il ne put échapper au prince d'Orange, qui fit mettre bas les armes aux soldats ainsi qu'aux officiers subalternes, et leur permit de sortir du royaume de Naples, mais s'empara des drapeaux, de l'artillerie, et retint prisonnier le marquis de Saluces et les chefs de tous les corps.

Les malheureux soldats et leurs officiers, accablés de fatigue et de misère, gagnèrent péniblement la Lombardie en mendiant leur pain; ils étaient exténués, sans armes, sans habits; le comte de Saint-Pol, ne pouvant pas réunir à sa petite armée ces restes déplorables de celle qui avait répandu la terreur dans l'Italie, leur donna tous les secours dont il put disposer, et les fit reconduire en France.

Les ministres de François Ier l'avaient, pour ainsi dire, abandonné comme les autres généraux sous lesquels les Français avaient combattu; et cependant il avait en tête le célèbre Antoine de Lève, qui de simple soldat était devenu le chef des forces de Charles-Quint. Les fatigues de la guerre et de violents accès de goutte ne permettaient à de Lève que de se faire porter sur un brancard; mais on ne le voyait pas moins aller avec rapidité d'une place à une autre, et étonner ses ennemis par l'audace de ses manœuvres. Et telle était encore la férocité avec laquelle se faisait la guerre que, s'emparant sans pitié des biens et de la subsistance des malheureux que ses armes soumettaient à son autorité, il n'exigeait de ses soldats que du courage et de l'obéissance, leur livrait non seulement les trésors des plus riches, mais encore les femmes les plus belles, voyait cette infâme licence grossir ses bataillons de militaires qui désertaient les étendards des souverains de l'Europe, pour le butin, la débauche et l'impunité qui leur étaient assurés sous ses enseignes, et que, ne demandant à l'empereur ni hommes ni argent, il réglait seul toutes ses opérations.

C'est en combattant contre ce chef intrépide et impitoyable que le comte de Saint-Pol devait conquérir le Milanais pour le rendre à François Sforce, à qui le roi de France l'avait cédé. Ce prince enleva aux ennemis toutes les places qu'ils occupaient au midi du Pô, passa ce fleuve auprès de Crémone, se réunit aux confédérés

commandés par le duc d'Urbin, se trouva à la tête de vingt mille hommes, contraignit Antoine de Lève, qui avait à peine dix mille combattants, à évacuer Novarre, Sant-Angelo, Vigevano et d'autres positions, voulait le poursuivre et l'attaquer dans Milan, mais cédant au vœu des confédérés, entreprit le siége de Pavie. Dès que l'artillerie eut ouvert une brèche, le comte de Saint-Pol réclama pour les Français l'honneur de monter les premiers à l'assaut; le duc d'Urbin le demanda pour les confédérés. Le sort décida en faveur des alliés; mais au moment où les bataillons d'Urbin allaient s'ébranler, Lorge, qui devait les soutenir avec les Français et qui ne put modérer leur impatience, s'élança entre la brèche et les alliés, et emporta la place; la garnison fut passée au fil de l'épée, la ville livrée au pillage, et une sorte de terrible hécatombe expia la fameuse défaite.

Le prince avait chargé Montéjan de prendre trois mille Suisses à Alexandrie, et de les conduire à Gênes pour recouvrer une place si importante pour la France. Il apprit que les Suisses, ne recevant aucune solde, étaient partis pour leurs cantons; et quels funestes effets de la légèreté du roi, de sa prodigalité pour ses plaisirs, de son insouciante et aveugle confiance dans l'habileté de ministres, de l'avidité la plus coupable! L'entretien du corps commandé par le comte de Saint-Pol ne devait coûter par mois que 60,000 ducats; le roi d'Angleterre en payait la moitié; les ministres ne rougissaient pas de n'envoyer à cette armée que de petites sommes dévorées pendant la route par les subalternes à qui on les confiait. Maîtresses, ministres, courtisans, trésoriers, tous s'efforçaient de piller un trésor public dans lequel la nation avait, malgré tous ses malheurs, versé si généreusement des sommes si fortes, et que paraissaient abandonner à leurs infâmes désirs l'imprévoyance, la faiblesse et l'incurie du monarque. La mère du roi leur donnait

si ouvertement l'exemple de cette avarice si coupable, et l'indigne chancelier Duprat le suivait avec tant d'impudence, que l'on devait trouver 400,000 écus d'or dans les coffres du chancelier et 1,500,000 dans ceux de la duchesse.

Saint-Pol voulut reprendre Gênes, et secourir Trivulce, qui défendait encore le château de cette ville : trompé sur l'état de cette place, et surtout sur les dispositions des Génois, il crut pouvoir avec peu de troupes les faire rentrer sous l'obéissance de la France; il se mit en marche, ne condnisant que sa compagnie de cent lances et deux mille hommes d'infanterie; mais, en s'enfonçant au milieu des montagnes de la Ligurie, il rencontra Philippin Doria, qui, à la tête de montagnards jeunes et agiles, l'attendait à chaque défilé, écrasait ses soldats sous une grêle de balles, et s'échappait ensuite sur des rochers escarpés, où ne pouvait les suivre une infanterie pesamment armée. Plusieurs des soldats de Saint-Pol abandonnèrent leurs drapeaux : le prince néanmoins continua sa route avec audace, pénétra jusques à Novi, fut obligé d'y laisser son artillerie et un grand convoi de vivres, arriva à force de constance jusque sous les murs de Gênes, vit les remparts couverts de citoyens armés pour leur indépendance, ne reconnut que trop dans quelle erreur on l'avait jeté, n'osa pas, malgré sa valeur impétneuse, attaquer sans canons une place aussi bien défendue, revint sur ses pas plein de douleur, repartit quelque temps après pour la Ligurie avec toute son armée, fut informé de la reddition de Savone, conjura en vain le duc d'Urbin de marcher avec lui au secours du château de Gênes, apprit que ce château, rendu par Trivulce, venait d'être rasé, perdit tout espoir de réussir par la force ouverte à rendre Gênes à sa patrie, et fit tenter inutilement d'enlever André Doria. François Ier, se dérobant pendant quelques moments aux plaisirs dans

lesquels il était plongé, écrivit de sa main au sénat de Venise pour le prier d'unir ses troupes à celles du comte de Saint-Pol, afin de tenter la conquête de Gênes : le sénat y consentit, mais demanda qu'on entreprît auparavant le siége de Milan, que Saint-Pol avait proposé : ce prince pressa en vain le duc d'Urbin de l'aider à exécuter le plan convenu entre le roi et la république; les Italiens redoutaient trop les succès des Français; ils craignaient trop de voir leur puissance rétablie dans la Ligurie et dans le port de Gênes, si important sous les rapports militaires, politiques et commerciaux : Saint-Pol n'obtint que des refus.

Mais la guerre, bien plus désastreuse que celle que pouvaient porter en Italie les armes de la France ou de l'Espagne, la guerre qu'avait déclarée au siége de Rome l'opinion si hautement manifestée dans un si grand nombre de contrées de l'Allemagne, du nord de l'Europe, de la France, de l'Angleterre et de l'Écosse, acquérait chaque jour une force nouvelle.

Henri VIII avait sollicité du pape la dissolution de son mariage avec plus d'instance que jamais, et la vivacité de ses passions avait imprimé une grande chaleur à ses demandes : Étienne Gardiner, secrétaire du cardinal Wolsey, et Édouard Fox étaient allés à Orviette; ils avaient réclamé une nouvelle commission pontificale qui donnât au cardinal légat le pouvoir d'annuler le mariage avec Catherine, en déclarant néanmoins légitime la fille née de ce mariage : cette commission devait être suivie d'une bulle qui confirmerait la décision du légat, dissoudrait le mariage, autoriserait le monarque anglais à épouser une autre femme; et, ce qui est remarquable, ils avaient été chargés de faire connaître au pape les qualités éminentes d'Anne de Boulen, pour laquelle Henri VIII avait déjà conçu une passion violente; le pape, qui redoutait encore l'armée de Lautrec, avait prolongé la négociation et

adressé au roi d'Angleterre une lettre écrite en chiffres, dont personne ne put deviner le sens à la cour de Henri VIII. Pressé par ce monarque, dont il était difficile de modérer l'impatience, il nomma Wolsey et le cardinal Campegge ses légats *à latere*, les institua ses vice-gérents pour l'affaire du divorce, les revêtit de toute son autorité, remit à Campegge une décrétale pour annuler le mariage du roi; mais, ne voulant ni déplaire à Charles-Quint, avec lequel il voulait d'autant plus terminer ses différents que l'armée française était ruinée, ni rompre avec Henri VIII dans la crainte d'être forcé à accepter toutes les conditions qu'il plairait à l'empereur de lui imposer, il ne vit que ce que la politique ordinaire des faibles lui conseillait relativement à un souverain redevenu très-fort, et ne parut pas se douter des dangers bien plus grands dans lesquels allait le précipiter une opinion immense, dominatrice, et secondée par Henri VIII, aussi impétueux que mécontent : il ordonna à Campegge de différer le plus possible la conclusion de l'affaire pour laquelle il allait quitter l'Italie, de ne communiquer la décrétale qu'au roi et à Wolsey, et de ne prononcer la sentence de divorce que lorsqu'il aurait reçu de nouveaux ordres écrits de sa propre main.

Campegge, arrivé en Angleterre, crut devoir commencer par exhorter le roi à vivre en bonne intelligence avec la reine et à renoncer au divorce : ses avis ayant été mal reçus, il voulut persuader à Catherine de consentir à sa séparation. « Je suis femme légitime du roi, » répondit-elle, et je continuerai de l'être jusques au » moment où une sentence du pape aura décidé le con- » traire. »

Le légat déclara alors qu'il avait besoin de nouveaux ordres pour continuer la procédure, n'en reçut aucun pendant plusieurs mois, tâchait de calmer la vive impatience de Henri en lui montrant la décrétale, mais refu-

sait, en citant les ordres formels du pontife suprême, de la communiquer à aucun membre du conseil.

Henri VIII se plaignit au pape de ce refus. « La décré-
» tale, répondit Clément VII, ne doit être publiée que
» lorsque les légats auront rendu une sentence conforme
» aux désirs de votre Majesté. »

Le pape continuait cependant ses négociations avec Charles-Quint, et ne cherchait qu'un prétexte pour rompre avec les rois de France et d'Angleterre, dont la puissance ne l'effrayait plus; les deux monarques découvrirent ces négociations, et se plaignirent de la duplicité du pontife. « Je n'ai d'autre intention, dit-il, que de
» garder la neutralité. » Et il envoya en Angleterre François Campana, chargé ostensiblement d'assurer Henri VIII de sa bonne volonté, et secrètement de recommander à Campegge de brûler la décrétale et de prolonger de plus en plus l'affaire du divorce. Le légat Campegge trouva facilement des prétextes pour reculer la décision si désirée par Henri : ce monarque, fatigué de tant de lenteurs, envoya auprès du pape de nouveaux députés, sir François Bryan et Pierre Vannes. « Nous
» avons ordre, dirent-ils à Clément VII, de proposer à
» votre Sainteté différents expédients pour faciliter la
» conclusion du divorce; notre souverain vous offre une
» garde de deux mille hommes si votre Sainteté peut
» être intimidée par les menaces de Charles-Quint;
» mais si elle ne pense qu'aux intérêts de l'empereur, si
» elle refuse d'accorder à notre roi la satisfaction qu'il
» demande, qu'elle redoute le parti que prendra l'An-
» gleterre : le royaume entier cessera de la reconnaître
» elle et ses successeurs; le peuple anglais n'attend que la
» permission de son roi pour secouer le joug de l'obéis-
» sance à l'autorité pontificale. Vous allez braver deux
» formidables ennemis, François et Henri; et le roi d'An-
» gleterre ne s'étant engagé dans la guerre de la sainte

» ligue que pour délivrer votre Sainteté de prison, la » chrétienté ne verrait qu'avec horreur son ingratitude, » si elle s'engageait dans une alliance contre son libéra- » teur.—Je me trouve placé, dit le pape, dans la situa- » tion la plus dangereuse; je ne puis en sortir que par » une protection particulière du ciel. »

Les députés proposèrent ensuite les questions suivantes aux plus habiles canonistes romains : Si la reine prenait le voile de religieuse, le roi aurait-il la liberté d'épouser une autre femme ? Si le roi et la reine faisaient des vœux religieux, le pape pourrait-il accorder au roi une permission de se remarier pendant la vie de Catherine ? Et enfin le pontife suprême pourrait-il accorder à Henri VIII la permission d'avoir deux femmes? On n'a pas connu les réponses des canonistes à ces trois questions.

Une maladie dangereuse survint à Clément VII. Le cardinal Wolsey se hâta de recommencer ses intrigues pour obtenir la tiare. Henri écrivit à plusieurs cardinaux en faveur de son ministre. François Ier promit à Wolsey que tous les cardinaux ou *toute la faction de France* le soutiendraient ; et Gardiner reçut l'ordre de protester contre la décision du conclave si Wolsey n'était pas nommé, et de faire ensuite élire ce prélat par les cardinaux ses partisans. Mais la santé de Clément VII se rétablit, et toutes les démarches favorables à Wolsey ne servirent qu'à montrer au pape, dans ce cardinal, un rival d'autant plus dangereux que Clément VII n'était que fils naturel de Julien Ier de Médicis, et que l'empereur l'avait quelquefois menacé de le faire déposer à cause de sa naissance illégitime.

La crainte que Wolsey avait inspirée au pape ne fit qu'augmenter l'envie secrète qu'avait le pontife de s'opposer aux désirs de Henri VIII, et néanmoins la résolution qu'il avait prise de paraître disposé à les seconder. Il amusa ce monarque par de vagues promesses, remit à Gardiner un bref par lequel il déclarait qu'il ne révoque-

rait jamais les pouvoirs qu'il avait donnés aux légats; et l'évêché de Winchester étant devenu vacant, il s'empressa d'en faire expédier les bulles en faveur de Wolsey, pour lequel Henri VIII avait demandé ce siége épiscopal.

Mais l'empereur, bien assuré des sentiments du pontife, protesta, au nom de sa tante Catherine, contre tout ce que décideraient en Angleterre, au sujet du divorce, deux légats, dont l'un était entièrement dévoué à Henri VIII, et dont l'autre possédait l'évêché anglais de Salisbury; et les ministres du roi ayant voulu engager le pape à rejeter la protestation, Clément VII répondit qu'il ne pouvait refuser à la reine ce que le dernier des sujets de la Grande-Bretagne aurait le droit de demander.

Les ministres de Henri écrivirent alors à ce prince que, si les légats ne prononçaient pas promptement en Angleterre, il était à craindre que la cause ne fût évoquée à Rome. Henri VIII ordonna que la cause fût plaidée sans délai devant les légats. On lut le bref par lequel le pape s'engageait à ne pas révoquer les pouvoirs qu'il avait conférés à Wolsey et à Campegge. On le trouva conçu en termes équivoques. Gardiner reçut l'ordre de dire à Clément VII que le bref avait été mouillé lorsqu'on l'avait porté en Angleterre, que l'écriture avait été presque entièrement effacée, et qu'on priait sa Sainteté d'en signer un second rédigé en termes précis et formels. Le pape éluda toutes les sollicitations : les députés anglais furent rappelés. Henri pressa les légats de procéder conformément à leur commission; ils tinrent une première séance dans laquelle ils choisirent des adjoints pour les aider à examiner les preuves; et Wolsey, comme pour montrer son impartialité, céda la présidence à Campegge, quoique plus ancien cardinal que ce prélat. Le roi et la reine parurent devant eux. Lorsque Catherine fut nommée, elle se leva, se jeta à genoux devant Henri, et s'écria d'une voix touchante : « Je suis une pauvre femme étrangère

» dans vos états, où je ne puis trouver ni conseil désin-
» téressé ni juge impartial. J'ai été votre femme pendant
» plus de vingt ans; je vous ai donné plusieurs enfants,
» et je me suis toujours attachée à vous plaire. J'étais
» vierge lorsque vous m'avez épousée ; j'en appelle à ce
» sujet à votre conscience. Si j'ai fait quelque faute, je
» consens d'en souffrir la honte. Nos pères ont toujours
» été regardés comme des princes sages, qui, sans doute
» avaient consulté les conseillers les plus habiles lorsqu'ils
» ont conclu notre mariage. Je ne puis donc me soumettre
» à la cour devant laquelle je parais. Mes avocats sont
» vos sujets; ils n'osent parler librement en ma faveur.
» Je demande que la cause soit différée jusques au mo-
» ment où j'aurai eu le temps de faire venir d'autres
» avocats d'Espagne. »

La reine se leva ensuite, fit une profonde révérence au monarque, et se retira, quoique l'huissier demandât qu'elle restât devant la cour. Henri VIII prit alors la parole. « Catherine, dit-il, a toujours été une femme très-
» soumise, fidèle à ses devoirs, pourvue d'excellentes qua-
» lités. Mais depuis les observations qui m'ont été faites
» au sujet de mon union avec cette princesse par l'évêque
» de Tarbes, ambassadeur de France, ma conscience a
» été agitée. Je résolus de faire prononcer sur la légitimité
» de mon mariage, non seulement pour la tranquillité de
» mon âme, mais encore pour la sûreté de la succession
» au trône. Je témoignai en confession les scrupules
» que j'éprouvais à l'évêque de Lincoln. Je demandai que
» l'archevêque de Cantorbéry recueillît à cet égard les avis
» des évêques d'Angleterre. Ils ont signé qu'ils désapprou-
» vaient mon mariage. »

L'évêque de Rochester déclara qu'il n'avait pas signé. L'archevêque de Cantorbéry prétendit que ce prélat avait trouvé bien qu'un autre écrivît son nom. L'évêque le nia formellement.

La reine fut alors citée de nouveau; elle appela au pape; on la déclara contumace.

Les légats firent connaître les objets suivants sur lesquels la discussion devait rouler. Le prince Arthur et le roi étaient frères. Le prince Arthur avait épousé Catherine et consommé le mariage. Henri, en vertu d'une dispense, avait épousé la veuve d'Arthur. Le mariage avec la femme de son frère était défendu par les lois divines et humaines.

Les avocats du roi, en insistant sur la consommation du mariage d'Arthur, s'exprimèrent d'une manière si indécente, que l'évêque de Rochester en témoigna son mécontentement. Wolsey reprocha à l'évêque d'avoir osé interrompre les avocats; une vive altercation eut lieu entre le prélat et le cardinal. Mais, suivant quelques historiens, l'enquête fit fortement présumer que le prince Arthur avait habité avec la reine.

Le pape, cependant, avait ratifié un traité de paix conclu à Barcelone avec Charles-Quint. Ce monarque s'était engagé à rendre au souverain pontife Ravenne et les autres états dont il s'était emparé, et à rétablir dans Florence la puissance de la maison de Médicis; et le pape avait promis de couronner Charles V empereur, et de lui donner l'investiture du royaume de Naples. La cause de François Sforce devait être l'objet d'un nouvel examen; et on était convenu secrètement de plusieurs mesures pour arrêter les progrès des Turcs et ceux des luthériens, dont les opinions étaient bien plus dangereuses pour l'autorité pontificale que les armes des musulmans. Clément VII cédant alors, sans crainte, aux désirs de Charles-Quint, évoque à son tribunal la cause du divorce de Henri VIII, dont Campegge, par ses artifices, avait trouvé le moyen d'éloigner la décision, et le monarque fut sommé de paraître dans quarante jours devant la cour pontificale, sous peine

des censures ecclésiastiques. Henri VIII, dont le plan de résistance à la cour de Rome était peut-être déjà arrêté, eut la politique de dissimuler le ressentiment violent qu'alluma dans son âme la bulle d'évocation, ne voulut pas permettre qu'elle lui fût signifiée formellement, mais fit dire aux légats qu'ils étaient les maîtres d'obéir aux ordres du pape. Clément VII, redoutant une partie des effets de cette politique, s'empressa, par un nouveau bref, de révoquer les censures de la bulle d'évocation, et de prolonger jusques au jour de Noël le terme de la citation de Henri; mais les résolutions de ce prince ne furent pas changées; et ce moment vit disparaître presque toute son affection pour Wolsey.

(1529) Le cardinal, ou pour conserver quelque espérance de réconciliation avec l'empereur, ou pour nuire aux vues d'Anne de Boulen, attachée à la doctrine de Luther, et qui pouvait lui enlever la faveur du roi, s'était conduit, pendant tout le cours du procès, avec une tergiversation et une froideur qui venaient enfin de frapper les yeux de Henri. L'empereur n'avait d'ailleurs négligé aucun moyen de ruiner le cardinal dans l'esprit du monarque anglais; il avait fait répandre de faux bruits sur le compte de ce premier ministre; ses émissaires avaient remis à Henri des lettres qui blâmaient le divorce, et qu'on supposait écrites par le cardinal à Clément VII; et Anne de Boulen n'attribuait qu'à la négligence et à la mauvaise volonté du légat le peu de succès de l'affaire à laquelle elle devait prendre tant d'intérêt. Son père, créé vicomte de Rochefort, l'avait éloignée de la cour pendant le procès; mais elle y reparut à la grande satisfaction de Henri, lorsque la commission fut annulée.

Les deux cardinaux furent néanmoins reçus du monarque aussi favorablement qu'à l'ordinaire; mais il

eut occasion de connaître Thomas Cranmer, docteur en théologie, et dont on vantait beaucoup la science, la piété et la modération ; il lui ordonna de suivre la cour ; et ne cachant plus son ressentiment contre Wolsey, il lui envoya demander le grand sceau et le remit à Thomas Morus, déjà fameux par ses lumières et son intégrité.

Campegge, prévoyant la chute prochaine de son collègue, prit congé du roi et repartit pour l'Italie. Les commis de la douane visitèrent avec d'autant plus de soin son bagage, que le roi avait donné, dit-on, des ordres secrets pour faire chercher, parmi les objets que le cardinal emportait, la bulle décrétale que l'on avait brûlée à l'insu du monarque. Il se plaignit de leur conduite comme d'un outrage fait à un légat du siége apostolique. « Mes officiers ont fait leur devoir, lui » répondit Henri VIII. Je suis surpris que vous pre- » niez le titre de légat du pape, lorsque vos pouvoirs » ont été révoqués, et encore plus qu'étant évêque » de Salisbury, vous ignoriez les lois du royaume, » et portiez ce titre de légat sans ma permission. »

Wolsey fut traité bien plus sévèrement. Hales, procureur général, présenta à la cour du banc du roi une information contre ce cardinal, accusé d'avoir violé le statut *præmunire*. Wolsey reconnut sa faute, et eut recours à la clémence royale; il fut ordonné qu'il serait privé de la protection de sa Majesté, que tous ses biens seraient confisqués, et que son palais de Wittehall serait saisi, ainsi que toutes les richesses qu'il y avait amassées. Wolsey vit avec effroi que la bonté du monarque pouvait seule le retenir sur le bord de l'abîme; il s'humilia, implora sa grâce; et Henri VIII, qui paraît n'avoir voulu que lui montrer avec quelle facilité il pouvait briser toute sa puissance, lui accorda son pardon, le rétablit dans la jouissance du temporel de l'archevêché d'Yorck et de l'évêché de Winchester, lui fit ren-

dre une valeur de 6,000 livres en meubles, en vaisselle ou en argent, et lui adressa, ainsi qu'Anne de Boulen, des messages propres à le consoler et même à lui rendre l'espérance.

Mais les ennemis de cet ancien favori du roi étaient trop nombreux, trop irrités et trop puissants; ils présentèrent contre lui, à la chambre des lords, une accusation de haute trahison. « Il a abusé, dirent-ils, des » pouvoirs de légat; il a agi tyranniquement dans la » place de chancelier; il a expédié des ordres importants, » et même exécuté des traités sans la participation du » monarque; on l'a vu dans plusieurs circonstances se » conduire despotiquement comme un souverain étran- » ger, plutôt que comme un ministre d'Angleterre; » il s'est rendu coupable d'extorsion et de corruption; » il a osé s'égaler et même se préférer à son souverain, » en mettant dans plusieurs ordres ou instructions: *Ego* » *et rex meus, moi et mon roi;* et enfin, il a exposé la » vie du prince en lui parlant à l'oreille et en respirant » près de son visage, dans un temps où il était infecté » d'une maladie honteuse. »

La chambre des lords adopta un bill contre le cardinal. Ce bill fut porté à la chambre des communes; un membre de cette chambre, Thomas Cromwell, qui avait été attaché à Wolsey, le défendit avec tant de force que le bill ne fut pas admis. Mais le cardinal, accablé sous le poids des accusations et de l'opinion publique, n'opposa aucun courage à son malheur et tomba dangereusement malade. Le roi, touché du sort de celui qui avait été si puissant, lui envoya un rubis par son médecin, le docteur Butls, lui fit dire qu'il n'avait conservé aucun ressentiment contre lui, lui promit une nouvelle marque de son affection, et le cardinal, recouvrant la santé, obtint la permission d'aller passer quelque temps dans sa maison de Richmont.

Saint-Pol, cependant, s'était emparé avec rapidité dans la Lombardie, de Mortare, de Sant-Angelo, de Colombono, de Vigevano, de Biagrassa; de presque tous les postes d'Antoine de Lève. Le général des Impériaux n'avait plus que la ville de Côme et celle de Milan; Saint-Pol, qui n'avait point renoncé à l'espoir de reconquérir la ville de Gênes et son territoire, presse les alliés d'attaquer avec lui la capitale du Milanais. Le duc d'Urbin, qui connaît les intentions secrètes du gouvernement vénitien, et qui sait combien peu le sénat de la république est disposé à sacrifier ses trésors et ses troupes pour les projets d'un monarque prêt à l'abandonner afin d'obtenir la paix, combat avec force la proposition du comte de Saint-Pol. « Milan, dit-il, est défendu par Antoine de » Lève; sa garnison est une armée; les habitants de cette » grande ville brûlent de punir leurs oppresseurs; mais » que peut-on attendre d'une multitude sans armes? » contentons-nous de bloquer cette capitale, c'est par la » disette et non par la force que nous devons réduire les » Impériaux. »

Le conseil de guerre adopte l'avis du duc d'Urbin. On décide que les Vénitiens occuperont Cassano, les Français Biagrassa, et les troupes de François Sforce la ville de Pavie.

Mais des mesures si lentes irritent l'impatience naturelle du comte de Saint-Pol; il ne doute pas que l'impitoyable Antoine de Lève ne garde pour ses soldats tous les vivres qui leur seront nécessaires, dussent tous les habitants expirer dans les horreurs de la faim. Il ne peut se résoudre à se condamner à une longue inaction qui lui paraît honteuse. « Puisque vous ne voulez pas, dit-il » avec chaleur aux chefs des alliés, profiter de votre su- » périorité et vaincre vos ennemis, je vais me séparer » de vous; je porterai le théâtre de la guerre en Ligurie. » Je ne trahirai pas l'honneur et les intérêts de la France

» en perdant une campagne dans un indigne repos. Après » avoir conquis tant de places pour les alliés, il est bien » temps que je recouvre celles que la France a perdues. » Vous avez assez de troupes pour contenir Antoine de » Lève et le resserrer dans son asile; voilà les ordres de » mon souverain. Il m'autorise à suivre ma résolution, » je ne l'exécute qu'à regret; mais je vous ai mis dans » une position où vous pouvez vous passer du secours » de la France (1529). »

Il part de Biagrassa dès le commencement de juin pour se rendre à grandes journées devant Gênes. Il avait des intelligences dans la ville; on lui avait promis de lui en ouvrir les portes dès qu'il se présenterait. Il avait avec lui dix mille combattants : il arrive à Landriano, à quelques lieues de Milan. Un orage violent survient pendant la nuit; Saint-Pol ne peut passer la rivière qui est débordée.

Antoine de Lève apprend que les Français sont comme assiégés par une grande inondation; il donne à ses soldats le signal du départ, leur ordonne de mettre des chemises sur leurs habits, afin de se reconnaître dans les ténèbres, leur promet une victoire facile, et, tourmenté par une violente attaque de goutte, se fait porter sur un brancard à la tête de son armée.

Saint-Pol avait envoyé deux compagnies de chevau-légers sur la route de Milan, pour lui donner à tout moment des nouvelles de l'ennemi; elles rencontrent les colonnes impériales, mais prennent une route différente de celle qui les aurait conduites auprès du prince qu'elles auraient prévenu de l'approche de l'ennemi.

Saint-Pol est debout toute la nuit; il voit, à la pointe du jour, les eaux de la rivière baissées; il se met en route pour Pavie. Le comte Guy de Rangone conduit l'avant-garde; l'artillerie le suit; viennent après l'artillerie, le corps de bataille et l'arrière-garde, commandée par le prince lui-même. Un accident funeste arrête leur mar-

che : un des plus gros canons s'enfonce dans la vase ; on manque d'outils pour le relever : on est obligé de démolir une maison, et de chercher dans ses décombres le fer nécessaire pour retirer le canon. Le prince met en vain la main à l'œuvre pour encourager les travailleurs. La décharge d'un corps d'arquebusiers espagnols lui apprend que l'ennemi est sorti de Milan pour l'attaque : l'étonnement et la confusion s'emparent des Français. L'avant-garde était déjà éloignée; Saint-Pol montre une fermeté supérieure au danger qui l'environne : il détache des hommes d'armes pour contenir les arquebusiers espagnols, descend de cheval, saisit une pique, se met à la tête de deux mille lansquenets, et leur donne l'exemple de la plus grande valeur. Pendant que le feu de ces lansquenets écarte les arquebusiers espagnols, toute l'armée d'Antoine de Lève arrive et attaque le comte de Saint-Pol : le prince résiste avec un admirable courage; mais deux régiments italiens, soudoyés par la France, prennent la fuite sans tirer un seul coup. Saint-Pol maintient en vain le combat avec ses lansquenets et ses hommes d'armes qui ont mis pied à terre. Sa troupe s'éclaircit de plus en plus; il dirige sa retraite vers une cassine, située au-delà d'un canal : ses hommes d'armes font inutilement des prodiges de bravoure pour arrêter l'ennemi et donner à Saint-Pol le temps de sauver son infanterie et son artillerie : ils sont accablés par le nombre. L'ennemi passe le canal; Antoine de Lève étend ses bataillons, enveloppe les troupes de France, les presse vivement. Saint-Pol combat en homme intrépide ; ses lansquenets découragés baissent leurs armes et se rendent aux Impériaux. Le prince dont l'audace s'accroît avec ses malheurs, remonte à cheval avec ses hommes d'armes, veut s'ouvrir un chemin au travers de l'armée victorieuse, renverse tout ce qui se présente, parvient à un canal rempli de fange, s'élance pour le franchir, comme Annebaut et une grande

partie de son escadron, est mal secondé par son cheval, dont la fatigue est extrême, tombe au milieu de l'eau bourbeuse et n'en est retiré que par l'ennemi qui le conduit dans une cassine peu éloignée. Annebaut, qui n'a pu secourir le prince, ose tenter de le délivrer, arrive par un chemin détourné avec les hommes d'armes les plus déterminés, attaque la cassine, ne peut continuer de lutter contre les Impériaux dont le nombre s'accroît à chaque instant, et se retire désespéré à Pavie, où l'avant-garde de France était arrivée. Cette avant-garde apprend la défaite et la captivité de son général; la douleur l'égare; les soldats qui la composent désertent et tâchent de regagner la France.

De quel traité honteux François Ier aurait pu préserver cette France malheureuse, s'il avait réuni à cette valeur héroïque, dont il avait donné tant de preuves sur les champs de bataille, le courage plus rare de sacrifier de vains plaisirs à son devoir et à sa gloire, et si, s'arrachant aux charmes d'une volupté coupable, il avait pris les rênes de son gouvernement, secondé l'élan généreux des Français, relevé sa royale bannière, et forcé son rival, trop politique pour résister à de si grands et si nobles efforts, à ne réclamer que d'honorables conditions! Mais Madame voulait conserver le pouvoir à tout prix; et il était dans la destinée de son fils et de la France de lui devoir de nouveaux malheurs, et un déplorable abandon de leur honneur et de leur dignité.

On la voit paraître à Cambrai avec l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; elle va y consentir aux sacrifices les plus douloureux. Voici ce traité où Charles-Quint triomphe de François Ier, bien plus qu'à Pavie; et cependant les Turcs menaçaient d'envahir la Hongrie et l'Autriche, et les mouvements des luthériens lui inspiraient déjà de grandes alarmes.

L'empereur cessera *pour le présent* ses demandes sur la Bourgogne; le roi de France paiera deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants; ses troupes sortiront d'Italie; il cèdera à Charles la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois; il rendra le comté d'Asti et tout ce qu'il a conservé dans le Milanais; il renoncera à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples; il épousera la reine Éléonore, sœur de l'empereur; il rétablira les héritiers du duc de Bourbon dans la possession de tous les biens que la confiscation leur a enlevés (1529).

Il fut d'ailleurs convenu que, sur les deux millions d'écus d'or, François Ier paierait à Henri VIII 500,000 écus que Charles-Quint devait au roi d'Angleterre, et retirerait un joyau que l'archiduc Philippe, père de l'empereur, avait engagé à Henri VIII pour 50,000 écus. Henri VIII fit à François Ier, son allié, la remise des 500,000 écus, et donna le joyau à son filleul Henri II, fils de François Ier.

Charles-Quint cependant avait convoqué une diète à Spire; les états promirent de secourir contre les Turcs l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur et roi de Hongrie et de Bohême, en vertu de son mariage avec Anne, sœur et héritière du roi Louis, tué à la bataille de Mohacz.

Se transformant ensuite en concile, ils condamnèrent les anabaptistes comme convaincus d'une ancienne hérésie, établirent contre eux la peine de mort, et après cet acte d'une sanguinaire intolérance, comme s'ils avaient voulu montrer la lutte établie dans l'opinion publique contre les anciennes et les nouvelles idées relatives à la liberté des cultes, ils arrêtèrent non seulement que les membres du corps germanique ne pourraient pas être inquiétés pour cause de religion jusqu'à la tenue d'un concile général, mais encore que ceux qui avaient em-

brassé la nouvelle doctrine pourraient la faire enseigner dans leurs terres ou états, en maintenant la messe et ne s'écartant pas du dogme de l'Église catholique concernant l'Eucharistie. Cet acte de la diète de Spire déplut à l'électeur de Saxe, au margrave de Brandebourg du rameau d'Anspach, aux ducs de Lunebourg, au landgrave de Hesse, au prince d'Anhalt, à quatorze villes impériales qui professaient ouvertement le luthéranisme. *Ils protestèrent* contre ce décret, envoyèrent leur protestation à Charles-Quint, et reçurent à cause de cette démarche le titre de *protestants* qu'ils adoptèrent comme un titre d'honneur. Désirant ensuite de prévenir les dissensions qui pourraient s'élever entre leurs théologiens, concernant différents points de doctrine, ils ordonnèrent à leurs principaux docteurs de rédiger un formulaire qui servirait de règle à la croyance des protestants, et ils se liguèrent à Schmalkalden d'une manière plus étroite que jamais, pour défendre leurs droits et la liberté de leur conscience.

Charles-Quint, qui s'était embarqué à Barcelone avec neuf mille hommes, avait débarqué à Gênes, et s'était rendu à Bologne où était Clément VII, ne voyait plus dans les ducs de Milan et de Ferrare, dans les Génois et dans les Vénitiens abandonnés par François Ier, que des feudataires obéissants ou des républiques soumises. Leurs ambassadeurs étaient à Bologne; Charles-Quint prononça sur leurs intérêts; il parla en maître. Gênes se tut, et Venise même ajourna son ressentiment. Il ordonna que les Vénitiens lui remettraient les places qu'ils avaient conservées dans le royaume de Naples, et rendraient au pape Ravenne et Cervia. Il accorda le duché de Milan à François Sforce, sous la condition de lui payer une somme considérable : il promit de prononcer sur les prétentions du pape et du duc de Ferrare. Les Florentins seuls osèrent défendre leur indépendance; ils

résolurent de répandre jusques à la dernière goutte de leur sang pour rejeter la domination des Médicis que le pape et l'empereur voulaient leur imposer. Charles-Quint, fidèle aux principes de conduite qu'il avait adoptés, ne prit pas le commandement du corps d'armée qui devait combattre les Florentins; il se contenta d'ordonner au prince d'Orange de faire le siége de leur capitale. Les affaires d'Allemagne prenaient d'ailleurs à chaque instant un caractère plus grave; les protestants demandaient à grands cris un concile général; Charles-Quint le leur avait comme promis, pendant qu'il était encore en guerre avec la France et ses alliés. Mais Clément VII ne prévoyait qu'avec de vives alarmes la réunion de ce concile; les souverains et ceux qui les entouraient n'avaient encore que des idées bien imparfaites de la puissance de l'opinion publique. Le pape parvint à persuader à l'empereur qu'il calmerait l'agitation de la Germanie sans la convocation d'un concile général; et Charles-Quint, après avoir été couronné par le pape, roi d'Italie, et trois jours après empereur romain, se hâta de partir pour l'Allemagne.

Le prince d'Orange, son général, s'étant emparé de plusieurs places de la Toscane, était venu camper dans le voisinage de Florence. Dès le moment où les Espagnols qui étaient sous ses ordres avaient aperçu cette capitale, ils s'étaient écriés, en agitant leurs lances : *Florence, prépare tes superbes étoffes; nous venons les acheter à la mesure de nos piques!* le siége de cette ville dura dix mois. Les assiégés, commandés par Malatesta Baglioni, firent plusieurs sorties avec beaucoup de courage (1530). Dans une de ces sorties, le prince d'Orange fut tué d'un coup d'arquebuse : il était de la maison de Châlons. Sa principauté passa au fils de sa sœur, René comte de Nassau, et Ferdinand ou Ferrante de Gonzague lui succéda dans le commandement de l'armée

impériale. Les Florentins furent enfin obligés de capituler; ils consentirent, malgré eux, à recevoir de l'empereur le gouvernement qu'il lui plairait de leur donner. Charles-Quint, par un décret solennel, déclara chef de la république, Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, et qui n'avait encore que vingt ans, ses fils, leurs descendants, et, à leur défaut, le plus proche parent.

Charles-Quint, arrivé en Allemagne, convoque une diète à Ausbourg; la plupart des électeurs et des princes de l'empire y assistent en personne : les protestants y présentent une confession de foi. L'empereur charge les théologiens catholiques de l'examiner; les protestants ne peuvent s'entendre avec les théologiens. Charles-Quint, qui cherche des prétextes pour étendre son pouvoir, menace ceux qui ne veulent pas adopter les arguments des catholiques, fait placer des gardes aux portes de la ville, et paraît approuver les mesures violentes que lui proposent le légat Campegge et même l'électeur de Brandebourg; mais le landgrave de Hesse s'échappe d'Ausbourg : l'empereur voit s'avancer la guerre civile la plus sanglante, il change de système; et, malgré ses arrangements secrets avec le pape, il promet solennellement d'engager le pontife suprême à convoquer incessamment un concile général, ou à réunir du moins un concile national germanique pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. On défend aux états de s'inquiéter mutuellement pour des objets religieux; on enjoint aux protestants de s'en tenir aux articles de leur confession que l'on a nommée *confession d'Ausbourg*. On leur prescrit de n'y ajouter aucune nouveauté, et on leur donne six mois pour se réunir à l'Église catholique. Les états luthériens redoutant, néanmoins, les intentions de l'empereur et celles de plusieurs états catholiques, s'assemblent de nouveau à Schmalkal-

den, y forment pour cinq ans une confédération plus étroite, promettent de défendre leur religion et leur liberté, et conviennent de réclamer le secours des rois de France, d'Angleterre et de Danemarck. Charles-Quint n'avait pas prévu, dans sa politique tortueuse, et si inférieure à l'esprit du siècle, quel coup funeste porterait à l'autorité impériale et à la force de l'unité germanique cette intervention des souverains étrangers dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Les objets relatifs à la réforme des abus religieux ne furent pas les seuls dont s'occupa cette célèbre diète d'Ausbourg; elle rendit plusieurs décrets importants sur les affaires civiles; elle fixa à Spire le siége de la chambre impériale, promit au roi Ferdinand de Hongrie et de Bohême des secours contre les Turcs, régla l'habillement de tous les ordres de citoyens, interdit les excès de boisson, défendit les jurements, prohiba les compagnies privilégiées de commerce, s'opposa à toute espèce de monopole, réduisit à cinq pour cent les intérêts de l'argent, et ordonna de punir les bouffons qui ne seraient pas au service des électeurs ou des princes de l'empire (1530).

Dans la même année, le conseil de régence cessa d'exister, et l'on vit l'empereur investir le roi Ferdinand, son frère, de l'archiduché d'Autriche et du duché de Wurtemberg, ériger en duché le marquisat de Mantoue en faveur de Frédéric de Gonzague, qui épousa Marguerite Paléologue, nièce et héritière de Jean-George Paléologue, marquis de Montferrat, donner à l'électeur de Brandebourg la co-investiture du duché de Poméranie, et, ce qui est bien plus digne d'attention vers le commencement du seizième siècle, élever à la dignité de comte de l'empire les Fuggers, riches banquiers de la ville d'Ausbourg.

Anne de Boulen continuait de paraître avec éclat à la cour d'Angleterre, d'où on avait écarté la reine Ca-

therine : son empire sur le cœur et l'esprit de Henri VIII s'accroissait chaque jour, et elle était sans cesse l'objet des hommages de tous ceux qui voulaient plaire au monarque. Le docteur Cranmer avait écrit un livre en faveur du divorce, et accompagné les deux ambassadeurs envoyés par le roi d'Angleterre à Bologne, où étaient encore le pape et l'empereur. Clément VII, en témoignant un grand désir de satisfaire Henri VIII, avait demandé le consentement de Charles-Quint, et l'empereur avait déclaré qu'il n'abandonnerait jamais la cause de sa tante Catherine.

Henri VIII envoie alors des hommes éclairés consulter les universités de Paris, d'Angers, d'Orléans, de Bourges, de Toulouse, de Padoue, de Ferrare et de Bologne; elles répondent que la dispense accordée par le pape Jules II, étant contraire à la loi de Dieu, le mariage de Henri avec Catherine ne peut être valide. Les universités d'Oxford et de Cambridge discutent vivement l'opinion des universités de France et d'Italie; l'opposition qu'on manifeste contre cette opinion vient particulièrement de ceux qui redoutent l'affection d'Anne de Boulen pour la doctrine de Luther; la majorité des universités de Cambridge et d'Oxford souscrit néanmoins à la décision de celles d'Italie et de France.

Henri VIII engage alors les principaux prélats et plusieurs pairs d'Angleterre à écrire au pontife de Rome, à lui rappeler les obligations qu'il avait eues à leur souverain, et les délibérations d'un si grand nombre de savantes universités, à se plaindre du peu d'égard que la cour de Rome avait eu pour ces décisions, et à lui déclarer que, puisqu'il refusait de rendre justice à leur roi, ils se regarderaient comme abandonnés par le saint-siége, et auraient recours à d'autres moyens d'obtenir cette justice que Henri VIII réclamait en vain depuis si long-temps.

La lettre est signée par le cardinal Wolsey, l'archevêque de Cantorbéry, quatre évêques, deux ducs, deux marquis, treize comtes, deux vicomtes, vingt-trois barons, vingt-deux abbés et onze membres de la chambre des communes.

Le pape, dans sa réponse, tâche de justifier sa conduite; mais le roi, par une proclamation, défend à tous les Anglais de faire venir de Rome ou de tout autre endroit aucun acte contraire à sa prérogative royale, et de publier en Angleterre aucun acte de cette nature, sous peine d'encourir son indignation et d'être puni comme infracteur des statuts et des lois; il ordonne aussi qu'on réunisse dans un imprimé les décisions des universités en faveur de son divorce, et qu'on réponde au livre que Fisher, évêque de Rochester, avait publié pour soutenir la validité du mariage de Catherine.

Le cardinal Wolsey, qui avait signé la lettre adressée au pape, avait reçu indépendamment de son pardon des appointements considérables, et obtenu la permission de reprendre sa place parmi les pairs du royaume; mais un bill avait confirmé la confiscation de ses biens en faveur de la couronne, et Henri VIII établit en son propre nom le collége que le cardinal avait fondé dans l'université d'Oxford; non seulement Wolsey écrit en vain au roi, dans les termes les plus soumis, pour le supplier de laisser subsister la fondation qu'il avait faite, mais encore Anne de Boulen et ses autres ennemis, le trouvant trop rapproché de la cour, obtiennent qu'il soit relégué dans son archevêché; il obéit aux ordres qu'il reçoit, mais il se rend à Yorck à petites journées, escorté de plus de cent cavaliers, cherchant pour la première fois à paraître affable, distribuant des aumônes avec beaucoup de libéralité, et donnant sa bénédiction pontificale à tous ceux qui accouraient sur la route pour voir un cardinal et un ancien légat qui avait joui

d'une si grande puissance; il était destiné néanmoins à donner une leçon bien plus forte à l'orgueil, à l'avarice et à l'ambition.

Il était depuis peu de temps à Yorck, lorque le comte de Northumberland, gouverneur des marches, et sir Walter Walsh, gentilhomme de la chambre du roi, arrivent dans cette ville et l'arrêtent pour crime de haute trahison; il montre autant de crainte que de trouble : on lui accorde quelque temps pour se préparer à se rendre à Londres. Il part enfin, le cœur brisé de douleur. Le comte de Northumberland le remet entre les mains du comte de Shrewsbury, chambellan de la maison du roi. « J'ai ordre, lui dit ce chambellan, de vous trai-
» ter avec beaucoup de respect, et de vous assurer que si
» sa Majesté est obligée, pour la satisfaction de quelques
» personnes, de faire instruire votre procès, elle ne
» doute pas de votre innocence. » Cette assurance ne peut rendre au cardinal le courage qui l'a abandonné; son abattement est extrême. On le conduit avec autant d'égards que de douceur; il est attaqué d'une dyssenterie au château de Sheffield; il y séjourne quinze jours : sir Guillaume Kingston, capitaine des gardes du roi, et connétable de la Tour, vient le trouver; vingt-quatre gardes qui ont été précédemment au service du cardinal accompagnent Kingston. Ce connétable met un genou en terre en saluant l'archevêque, et lui présente un message par lequel le roi lui recommande de ne pas faire plus de diligence que sa santé ne peut le lui permettre. Le cardinal n'en reste pas moins inconsolable, et sa maladie augmente; il essaie néanmoins de continuer son voyage; il arrive à l'abbaye de Leicester; ses forces sont près de s'évanouir; il sent que sa fin approche; il fait venir sir Guillaume Kingston. « Si j'avais été, lui dit-il
» d'une voix mourante, aussi attentif au service de
» Dieu que je l'ai été à celui du roi, il ne m'aurait pas

» abandonné dans ma vieillesse ; mais telle est la récom-
» pense que j'ai méritée. Je vous prie de me recomman-
» der très-humblement à sa Majesté. Je supplie le roi de
» se souvenir de tout ce qui s'est passé entre nous au
» sujet de la reine Catherine; et il jugera lui-même si je
» lui ai donné ou non un juste sujet de se plaindre.
» C'est un prince dont le courage est digne de son rang ;
» mais il courrait plutôt le danger de perdre la moitié
» de son royaume que d'être arrêté dans ses projets. Je
» me suis souvent mis à genoux devant lui pendant
» trois heures pour le détourner de s'abandonner à ses
» volontés et à ses passions, sans avoir pu y réussir. Si
» jamais vous êtes admis à son conseil, sir Kingston,
» faites une sérieuse attention aux avis que vous lui don-
» nerez. Lorsqu'une fois il a pris un parti, il ne peut
» être détourné de le suivre. L'exemple de la Bohême
» doit lui faire connaître combien il doit être attentif à
» s'opposer aux luthériens, et combien il est à crain-
» dre que toute la puissance séculière ne soit renversée
» par leurs artifices... » Sa parole s'arrête, sa vie s'é-
teint, et il ne reste plus qu'un nom détesté de l'homme
qui avait réuni tant de grandeur, de richesses et de pou-
voir (1530).

Ces opinions de Luther, que Wolsey regardait comme si dangereuses, faisaient des progrès bien rapides dans le nord de l'Europe; les troubles qui avaient agité la Suède et le Danemarck n'avaient pas peu contribué à y introduire le luthéranisme.

Dès 1502, Stenon-Sture avait repris le titre et les fonctions d'administrateur du royaume de Suède; le roi Jean de Danemarck avait fait de vains efforts pour rétablir son autorité parmi les Suédois (1503). Swante-Nilson-Sture, maréchal du royaume, succéda à Stenon, fixa l'inconstance des Suédois, déjoua toutes les tentatives du roi Jean pour régner de nouveau sur la Suède,

gouverna pendant neuf ans ses compatriotes, mérita leur reconnaissance, obtint leur amour, et emporta leurs regrets dans la tombe.

Son fils Stenon-Sture II fut élu pour le remplacer: mais il ne l'emporta qu'avec Éric Troll, qui réunit les suffrages des prélats et des nobles les plus expérimentés (1512). Un parti nombreux, mécontent du choix de Stenon, voulait même rappeler le roi Jean de Danemarck sur le trône de Suède, lorsque ce prince mourut, dans le Jutland, des suites d'une chute de cheval: les Danois l'avaient aimé. Il eut pour successeur un monstre: son fils Christiern II fut couronné roi de Danemarck à Copenhague par l'archevêque de Lunden, et roi de Norwége à Anslo par l'archevêque de Drontheim (1513). Époux d'Isabelle d'Autriche sœur de Charles-Quint, il fit venir des Pays-Bas un certain nombre de cultivateurs qu'il plaça dans l'île d'Amac, et qui devaient apprendre aux Danois à préparer le laitage et à cultiver les légumes (1515). Il inspirait encore de la reconnaissance; mais ayant perdu sa maîtresse nommée Dyvecke, il fait décapiter Torben-Oxe, gouverneur de Copenhague, soupçonné d'être l'auteur de sa mort (1517). Sigebrite, mère de Dyvecke, conserve sur l'esprit du monarque l'influence que lui avait donnée l'amour du prince pour sa fille; et Christiern n'en reçoit que les conseils les plus funestes.

Stenon-Sture, voulant se réconcilier avec Éric Troll, avait procuré l'archevêché d'Upsal à Gustave, fils d'Éric. A peine néanmoins ce prélat est-il installé qu'il se ligue contre son bienfaiteur avec le roi Christiern; il refuse de prêter serment de fidélité à l'administrateur de Suède. Stenon-Sture l'assiège dans son château de Steke: l'archevêque de Lunden obtient, par le roi de Danemarck, du pape Léon X une commission formelle en vertu de laquelle il excommunie l'administrateur

comme chef de rebelles et tyran du clergé. Stenon-Sture n'en presse pas moins le siége du château. L'archevêque d'Upsal négocie avec lui pour gagner du temps : une flotte danoise débarque près de Stockholm ; Stenon-Sture vole aux Danois, les force à se rembarquer, revient triomphant devant Steke, prend le château, et oblige l'archevêque à renoncer à son siége.

Le roi Christiern néanmoins fait une nouvelle descente ; Stenon l'attaque, et remporte la victoire. Christiern lui demande des otages pour conférer avec lui ; il les obtient, et, commençant le cours de ses perfidies, il les regarde comme ses prisonniers, et emmène en Danemarck ces otages, parmi lesquels l'histoire a remarqué Gustave Éric-Son, de la maison de Wasa, et dont une si grande gloire devait récompenser le patriotisme.

(1518) Il conquiert l'île d'Œland ; mais il est battu devant Calmar (1519). Il reçoit cependant des renforts d'Allemagne, de France et d'Écosse, et fait une nouvelle descente en Suède. Son général Otton Krumpen rencontre près de Bogesund en Westrogothie l'armée de l'administrateur : un combat sanglant est livré. Stenon-Sture reçoit une blessure mortelle ; les Danois ne rencontrent plus que de faibles obstacles : la Suède n'a plus de chef. Les états s'assemblent à Upsal ; l'archevêque Gustave Troll reparaît avec les marques de sa dignité (1520) ; il détermine l'assemblée à se soumettre à Christiern. Le général danois Otton Krumpen donne des lettres de sûreté à tous ceux qui en demandent, soit pour leur personne, soit pour leurs biens.

Mais la courageuse Christine Gyllenstierna, veuve de Stenon-Sture, refuse d'accéder à la convention d'Upsal : elle se renferme dans Stockholm, ranime le courage des citoyens, et se prépare à soutenir un siége. La ville de Lubeck, qui craint l'accroissement de la puissance de Christiern, envoie des secours à Christine. Cette femme

forte engage les paysans à prendre les armes contre les Danois. Christiern met à la voile, arrive devant Calmar qui lui ferme ses portes, et va former le siége de Stockholm : les habitants de cette capitale se défendent avec courage pendant plusieurs mois; mais des évêques leur persuadent d'écouter les magnifiques promesses que leur fait Christiern; ils se rendent à ce prince; il fait son entrée dans la ville au milieu des acclamations des citoyens trompés. L'archevêque d'Upsal, Gustave Troll, couronne le nouveau roi. Mais écoutez un horrible récit. Christiern conçoit une affreuse idée : il croit se voir près d'être renversé de son nouveau trône tant que les membres des principales familles de Suède verront le jour : leur perte est résolue; il ose communiquer à son conseil le noir projet qu'il vient de former : ses vils conseillers tremblent, et la terreur leur dicte une coupable approbation. L'archevêque d'Upsal, qui ne rougit pas de s'associer au crime de Christiern, rappelle au sénat l'excommunication prononcée par l'archevêque de Lunden contre l'administrateur Stenon-Sture et contre ses adhérents, et dénonce, comme coupables d'hérésie, ceux dont la mort est jurée. On arrête ces nobles et malheureuses victimes : une indigne commission les condamne à périr; on les amène dans la place publique : deux évêques sont parmi eux. Christiern empêche que des prêtres ne consolent, par leurs prières, leurs derniers moments : leurs têtes tombent en présence du peuple qui fond en larmes. Le barbare monarque défend qu'on leur donne la sépulture, ordonne que leurs corps soient jetés sur des bûchers, sort de Stockholm, ne respirant que la haine et la cruauté, fait dresser des gibets dans toutes les villes qu'il traverse, immole à sa méfiance plus de six cents Suédois, et se dévoue à l'exécration de tous les siècles (1520).

De retour en Danemarck, il nomme au siége vacant

de Lunden Dideric Slagheck, son ministre sanguinaire. Un nonce du pape vient se plaindre de la mort des évêques massacrés à Stockholm; Christiern, qui redoute les menaces du nonce, rejette l'assassinat des prélats sur Slagheck; et, comme cet archevêque de Lunden n'avait pas encore reçu ses bulles de Rome, Christiern le fait brûler vif. Un autre Gustave, fils d'Éric Wasa, duc de Gripsholm, et que Christiern avait retenu comme otage malgré la foi donnée, s'était échappé depuis long-temps de sa prison : il veut délivrer sa patrie de la tyrannie qu'il abhorre. Quels dangers ne court-il pas pour échapper à la proscription qui le poursuit! Il trouve enfin un asile parmi les Dalécarliens; il réveille facilement dans leurs âmes généreuses les nobles sentiments qui l'animent. Ils forment une petite armée à la tête de laquelle il s'empare de plusieurs places. Son parti grossit chaque jour; ses forces deviennent presque égales à celles des Danois (1522). Il prend le titre d'administrateur de la Suède : les Lubeckois lui envoient des vaisseaux.

Les états du Jutland, ne voulant plus supporter le joug sanglant de Christiern, lui déclarent qu'ils renoncent à son obéissance, et offrent la couronne à son oncle Frédéric, duc de Holstein-Sleswig. L'insurrection se répand avec rapidité dans les autres provinces danoises. Christiern est obligé de prendre la fuite, s'embarque à Copenhague, emmène avec lui Sigebrite, cette femme odieuse qui a perverti son âme, et va errer dans l'Allemagne (1523).

Gustave Wasa, le glorieux libérateur de sa patrie, est élu roi de Suède par les états du royaume assemblés à Stregnetz. Stockholm et le château de cette capitale reconnaissent son pouvoir; toute la Suède lui obéit : il impose de fortes taxes aux églises, et par le moyen de ces contributions, approuvées surtout par le grand nombre de luthériens répandus dans ses états, il paie les dettes

de l'état et l'entretien de ses troupes sans demander aux Suédois des impôts qu'ils n'auraient pu supporter. Jean Magnus, envoyé par le pontife de Rome, déclare Gustave Troll justement déposé du siége d'Upsal. Le roi lui donne cet archevêché; mais, par plusieurs édits, il restreint l'autorité ecclésiastique, et la subordonne pour plusieurs circonstances à l'autorité civile. Ayant convoqué le sénat à Stockholm, il le détermine à mettre à la disposition de la couronne les deux tiers des dîmes, l'argenterie et les cloches des églises. Des membres du clergé engagent des paysans dans une révolte qui doit éclater à Upsal. La présence de Gustave dissipe tous les troubles; les états se réunissent (1526). Gustave propose aux évêques de céder à la couronne leurs châteaux : un acte solennel leur en fait une loi. L'archevêque Magnus et l'évêque de Lincoping refusent de s'y soumettre (1527). Ils sortent du royaume : l'archevêque se retire à Dantzick, et l'évêque en Pologne. Le grand-maréchal, plusieurs autres nobles catholiques et l'évêque de Scara avaient formé un parti dans la Dalécarlie. Gustave s'empresse de se montrer dans cette province, remplie de tant de souvenirs de son glorieux dévouement à sa patrie; et le parti du grand-maréchal se dissipe.

Les progrès du luthéranisme s'accroissent chaque jour; Gustave non seulement le protége comme détruisant dans les mains du clergé un pouvoir qu'il redoute pour l'autorité royale, mais encore l'embrasse ouvertement, nomme deux fameux disciples de Luther, Olaüs et Laurent Pétri, l'un pasteur de Stockholm et l'autre archevêque d'Upsal, se fait couronner par cet archevêque luthérien (1528), tient un concile national à OErebro, capitale de Néricie, fait recevoir la confession d'Ausbourg, abolit l'exercice du culte catholique, et réunit au domaine royal tous les biens du clergé (1529).

Une révolution semblable venait d'avoir lieu en Dane-

marck. Frédéric Ier, roi de Danemarck et de Norwége, embrasse le luthéranisme, autorise la liberté de conscience par un édit qui porte que *chacun doit se conduire en sa croyance comme devant en rendre raison à son Dieu*, assemble les états à Odensée, fait confirmer son édit malgré les réclamations des évêques, permet aux religieux de quitter leurs cloîtres, ainsi qu'aux prêtres de se marier, défend aux prélats de s'adresser pour les affaires ecclésiastiques à d'autre tribunal qu'au sien (1527), et voit d'abord la ville de Malmoé, et ensuite les autres villes du Danemarck, renoncer publiquement à toute obéissance envers l'Église romaine.

Voilà donc le Danemarck et la péninsule scandinave qui ne reconnaissent plus l'autorité du pape.

Cette autorité était nulle dans la Russie, où le rit latin était détesté. Vassili IV, qui régnait sur cette grande contrée depuis la mort de son père Jean ou Ivan III, avait résolu de prévenir Mahmet-Amin, kan de Kasan, qui se préparait à faire la guerre aux Russes. Son frère Dmitri, parti à la tête de cent mille hommes, avait éprouvé toutes les vicissitudes auxquelles le peu de civilisation d'un peuple expose ses armées. Surpris par les Tartares, il les avait surpris à son tour; et, victime d'une nouvelle surprise, dont on est étonné qu'il n'ait pas su se garantir, il avait vu ses soldats taillés en pièces. Vassili n'en donna pas moins un asile à Michel Glinski, gouverneur de Lithuanie, que le sénat de Pologne faisait poursuivre.

Alexandre, grand-duc de Lithuanie, ayant été élu roi de Pologne après la mort de Jean Albert, son frère (1501), et ayant confirmé la réunion du grand-duché avec la couronne, avait ordonné à Glinski de marcher contre les Tartares. Frappé par une paralysie et presque mourant, il s'était fait porter au milieu de son armée, avait été témoin de la défaite des ennemis, et avait expiré

en rendant grâces au ciel de la victoire de ses guerriers.

Sigismond, frère d'Alexandre, ayant été élevé sur le trône, Glinski avait voulu s'ériger en souverain de la Lithuanie (1506). Dénoncé au sénat de Pologne, il avait assassiné son accusateur et emmené en Russie un grand nombre de Lithuaniens. Sigismond Ier réclama en vain le coupable et les autres fugitifs, et déclara d'autant plus promptement la guerre à la Russie qu'il demandait aux Russes plusieurs villes qui avaient appartenu à la Pologne. Les Russes soutinrent avec tant de vigueur l'attaque des Polonais que Sigismond fut obligé de demander la paix (1509). Mais il suscita contre eux le kan de la Crimée, et sous un léger prétexte fit enfermer la reine, veuve d'Alexandre et sœur du grand-prince de Russie. La guerre recommença entre les Russes et les Polonais. Vassili assiégea Smolensko, en gagna les habitants, dont la plupart étaient Russes, animés d'un esprit ardent d'intolérance, ennemis des Latins ou catholiques de la communion romaine, et parmi lesquels Glinski avait beaucoup d'intelligences, et fut reçu dans la ville comme un libérateur.

Les hostilités continuèrent entre les deux souverains de Russie et de Pologne pendant plusieurs années : elles furent enfin suspendues par une trève de cinq ans (1523).

Le grand-prince profita de cette trève pour agir avec une très-grande force contre Kasan. Mahmet-Amin était mort. Le grand-prince lui avait donné pour successeur Chikh-Alei; mais Sip-Guerei, fils de Mildi-Guerei, kan de Crimée, avait enlevé à Chikh-Alei la principauté de Kasan. Vassili rassembla contre lui cent cinquante mille hommes, divisa en deux corps cette armée si nombreuse, et qui devait être composée de presque tous les sujets en état de porter les armes, et ordonna qu'un de ces corps s'avançât par terre vers Kasan, et l'autre par les fleuves. Ce second corps fut détruit sur le Wolga par un stra-

tagème des Tchérémisses. Le premier l'attendit en vain sur les bords de la Siaga, fut attaqué par les Tartares, les repoussa avec courage; mais ses provisions avaient été perdues sur le Wolga, ainsi que l'artillerie, lors de la destruction du second corps, et la famine le réduisit à quelqnes faibles restes qui regagnèrent avec peine Moscou.

De si grandes pertes réduisirent pendant six ans Vassili au repos : il recommença la guerre aussitôt qu'il crut ses forces assez renouvelées pour seconder sa vengeance (1530); il envoya contre Kasan une armée commandée par trente vaivodes. Les remparts de la ville étaient, comme les maisons, formés de pieux et de poutres; les assiégeants y mirent le feu; les assiégés demandèrent la paix; les vaivodes l'accordèrent, et Vassili, dont la santé était devenue très-mauvaise, confirma la paix conclue par ses généraux.

On avait découvert des intelligences entre le roi de Pologne et le réfugié Michel Glinski : on avait arrêté cet ancien gouverneur; mais Vassili épousa Hélène, nièce du prisonnier, et la liberté ainsi que la confiance du grand-prince furent rendues à Glinski. C'est de cette Hélène que naquit Jean ou Ivan IV, successeur de Vassili, son père, et monté sur le trône à l'âge de quatre ans sous la tutelle de sa mère, à laquelle le grand-prince en mourant donna Glinski pour conseiller.

Pendant ces événements, et dans le voisinage de la Russie, une guerre ruineuse avait duré pendant dix ans entre la république de Pologne et l'ordre Teutonique : le traité de Thorn, conclu en 1466, avait partagé la Prusse en deux parties, dont l'une avait été réunie à la couronne de Pologne et l'autre conservée à l'ordre Teutonique, à la charge de foi et hommage envers le roi et la république; les grands-maîtres de l'ordre avaient néanmoins refusé le serment de fidélité à la Pologne, et

employé toutes leurs forces pour recouvrer la Prusse polonaise; un nouveau traité de paix termina les hostilités (1525): il fut conclu à Cracovie entre la république et Albert, margrave de Brandebourg du rameau d'Anspach et de Bareuth, et grand-maître de l'ordre Teutonique. Les progrès de luthéranisme, embrassé par le grand-maître, facilitèrent cet arrangement : il fut convenu que la Prusse proprement dite cesserait de dépendre de l'ordre, qu'elle serait érigée en duché séculier et souverain en faveur d'Albert, de ses frères, de leurs descendants mâles à perpétuité, et qu'ils en jouiraient comme d'un fief libre et héréditaire sous la mouvance de la couronne de Pologne. Les états de la province approuvèrent le traité : il fut ratifié par les chevaliers qui composaient le conseil de l'ordre et possédaient des commanderies dans le nouveau duché. Ces commanderies furent transformées en seigneuries héréditaires dans leurs familles; le duc Albert épousa une princesse de Danemarck, et un grand nombre de ses anciens chevaliers se marièrent à son exemple.

Les commandeurs et les chevaliers teutoniques répandus en Allemagne protestèrent contre l'arrangement : la diète reçut leurs plaintes; le duc Albert et ses adhérents furent mis au ban de l'empire; on ordonna aux princes voisins de la Prusse d'attaquer ce grand-maître et ces chevaliers; mais ces princes avaient embrassé le luthéranisme comme Albert, et ne pensèrent qu'à réunir comme lui à leurs domaines les biens ecclésiastiques de leurs états.

Les chevaliers allemands élurent pour leur grand-maître Gautier de Cronberg, et le siége de la grande-maîtrise fut transporté à Mergentheim dans le cercle de Franconie.

Mais la ville de Thorn recevait une bien grande illustration de l'astronome fameux qui était né dans ses

murs : Copernic y avait reçu le jour en 1473; il y apprit les langues grecque et latine, continua ses études à Cracovie, et, brûlant du désir de partager la réputation de Regiomontanus, il alla en Italie, où l'astronomie était enseignée avec succès. Disciple à Bologne de Dominique Maria, il obtint une place de professeur à Rome, où il fit plusieurs observations, et ne quitta cette ville que pour aller à Fravenberg, où son oncle, évêque de Warmie, lui donna un canonicat, et où il passa trente-six ans à observer, à méditer, à établir une théorie qui devait rendre son nom immortel. Fatigué de l'extrême complication du système de Ptolomée, « il chercha, dit » un des plus dignes rivaux des Newton et des Lagrange, » mon illustre collègue et ami, M. le marquis de La » Place, dans son Précis de l'histoire de l'astronomie, » il chercha dans les anciens philosophes une disposition » plus simple de l'univers : il reconnut que plusieurs » d'entre eux avaient mis Vénus et Mercure en mou- » vement autour du soleil; que Nicétas, au rapport de » Cicéron, faisait tourner la terre sur son axe, et par » ce moyen affranchissait la sphère céleste de l'incon- » cevable vitesse qu'il fallait lui supposer pour accomplir » sa révolution diurne; Aristote et Plutarque lui appri- » rent que les pythagoriciens faisaient mouvoir la terre » et les planètes autour du soleil, qu'ils plaçaient au » centre du monde. Ces idées lumineuses le frappèrent : » il les appliqua aux observations astronomiques que » le temps avait multipliées; et il eut la satisfaction de » les voir se plier sans effort à la théorie du mouvement » de la terre; la révolution diurne du ciel ne fut qu'une » illusion due à la rotation de la terre, et la précession » des équinoxes se réduisit à un mouvement dans l'axe » terrestre; les cercles imaginés par Ptolomée pour ex- » pliquer les mouvements directs et rétrogrades des pla- » nètes disparurent; Copernic ne vit dans ces singuliers

» phénomènes que des apparences produites par la com-
» binaison du mouvement de la terre autour du soleil
» avec celui des planètes; et il en conclut les dimensions
» respectives de leurs orbes, jusqu'alors ignorées; enfin
» tout annonçait dans ce système cette belle simplicité
» qui nous charme dans les moyens de la nature lors-
» que nous sommes assez heureux pour les connaître. »

C'est vers la fin de l'époque à laquelle appartient Copernic qu'il faut rapporter le commencement des grands progrès de la science des végétaux, l'une des trois immenses branches de la science de la nature. C'est vers 1530 qu'Autoine Musa Brassavolus, médecin et professeur de Ferrare, conseilla l'établissement de jardins de botanique à son prince le duc Alphonse d'Est : cette belle institution devait être bientôt imitée. Il est curieux de rapprocher tous les grands établissements de ce genre que devait faire naître l'exemple d'Alphonse d'Est; l'on doit aimer à voir d'un seul coup d'œil se montrer, s'accroître et s'embellir, dans la suite de trois siècles, les jardins consacrés à l'étude des plantes à Venise par Cornaro, à Gênes par Doria, à Rome par les Borghèse, les Barberini, les Farnèse, Pie V et Michel Mercati; à Pise par le grand-duc de Toscane, Côme de Médicis, et sous le professorat de Luc Ghini; à Padoue par le sénat vénitien et sous la direction de Louis Anguillara; en France par le cardinal du Bellay, et en quelque sorte par Bellon, qui les enrichit; à Bologne par le fameux Aldrovande; à Leyde par Théodore Auger Cluyt; à Leipsick par l'électeur de Saxe; dans les états de l'empereur Maximilien II, par Charles de L'Écluse; à Montpellier par Pierre Richer de Belleval, qui les obtint de la munificence du grand Henri; en Angleterre par Gérard; dans la capitale de la France par Jean Robin; à Giessen par le landgrave de Hesse, à la demande de Louis Jungermann; à Rinteln par Ernest de Schawenbourg; au-

près de l'université d'Altfort par le sénat de Nuremberg et par les soins de ce Louis Jungermann, à qui on avait dû celui de Giessen; à Paris, ce grand et admirable monument d'histoire naturelle, dont les bases ont été posées par Louis XIII à la prière de son médecin Guy de La Brosse; à Messine par Pierre Castelli; à Groningue par le professeur Abraham Munting; à Oxford, à Copenhague et à Upsal; à Blois par le duc Gaston d'Orléans; à Amsterdam par Jean Commelin : le jardin des frères Sherard, décrit par Dillenius, celui de Clifford, auquel Linné a donné l'immortalité en le décrivant, et un grand nombre d'autres qui, dans les deux mondes, ont augmenté les richesses botaniques à un tel degré, qu'au moment où j'écris plus de douze mille plantes sont cultivées avec succès.

L'enthousiasme qu'inspiraient, vers la fin de notre vingt-unième époque, l'étude de l'astronomie et celle d'un des trois règnes de la nature et de quelques autres sciences, ne donnait que plus de force à celui que faisaient naître les lettres, les beaux-arts et tous les ouvrages du talent et du génie : ceux même qui étaient assis sur les trônes, non seulement les protégeaient et les honoraient, mais les admiraient au point de chercher à les imiter. La postérité doit, à ce sujet, rappeler avec reconnaissance la belle Marguerite de Valois, sœur de François Ier, épouse en premières noces du duc d'Alençon, et en secondes noces de Henri II d'Albret, roi de Navarre et prince de Béarn : cette princesse, célèbre par sa tendre affection pour son frère et par le voyage qu'elle fit à Madrid pour y soulager les douleurs du monarque prisonnier, a mérité dans les lettres une réputation que lui envieraient plusieurs des simples citoyens qui les ont cultivées avec honneur. Ses ouvrages imprimés ont obtenu un succès indépendant de sa couronne, et l'on se plaît à citer, parmi ces ouvrages, l'*Heptameron* ou *les Nouvelles de la reine de Navarre*.

Une nièce de cette princesse, Anne, fille de Jean de Foix-Candale, comte d'Astarac, et d'Anne de Navarre, sœur du roi Henri d'Albret, avait épousé Ladislas VI ou VII, roi de Hongrie et de Bohême, et fils de Casimir IV, roi de Pologne (1502) : la reine Béatrix, veuve de Mathias, roi de Hongrie, avait en vain fait retentir ce royaume de ses plaintes contre Ladislas, qui lui avait promis sa main pour prix du trône qu'elle lui avait procuré (1506). Anne de Foix-Candale était morte en donnant le jour à un fils, et sa rivale la reine Béatrix avait cessé de vivre deux ans après la mort de la reine Anne dans l'île d'Ischia au royaume de Naples, où elle s'était retirée.

En 1514, le cardinal Thomas Erdod, archevêque de Strigonie, lui persuada de consentir à la publication d'une croisade contre les Turcs : un grand nombre de paysans reçurent des armes ; mais depuis long-temps leurs cœurs étaient ulcérés par les cruels traitements de leurs seigneurs : le désir de la vengeance s'allume avec force dans leurs âmes ; ils tournent contre ceux qu'ils regardent comme leurs tyrans le fer qu'ils ont reçu pour combattre les Turcs (1514) ; ils immolent à leur terrible ressentiment plusieurs de ces seigneurs qu'ils détestent ; Jean Zapolski marche contre eux, les rencontre auprès de Temeswar, remporte une grande victoire et fait prisonniers leurs chefs George Sekel ou le Sicule, et Grégoire, son frère : ils périssent dans des tourments affreux ; leur supplice augmente la fureur des paysans, et ce n'est qu'en surmontant les plus grandes difficultés que les généraux de Ladislas parviennent à éteindre un vaste incendie.

Peu de temps après, Ladislas cessa de vivre. Il avait fait recueillir par le jurisconsulte Verbeuzi les lois et les coutumes de la Hongrie, sous le titre de *Jus consuetudinarium Hungariæ*.

Son fils Louis II lui succéda à l'âge de dix ans ; il ne

put opposer aucun obstacle aux intrigues des grands. Les factions déchirèrent la Hongrie ; et l'orgueilleuse ambition de ses magnats la plongea dans les plus grands malheurs, en irritant par un crime le trop puissant empereur des Turcs.

Combien le trône de cet empereur avait été ensanglanté !

Dès l'an 1510, le grand sultan Bajazet II avait fait étrangler, pour une désobéissance, un de ses fils, nommé Atkan. Mahomet, un autre de ses fils, avait montré un grand désir de s'instruire; il était devenu suspect à son père. Bajazet II avait fait empoisonner secrètement le jeune prince, et jeter à la mer, renfermé dans un sac de cuir, le secrétaire qui avait donné le poison. Bientôt après, il reçoit un coup de poignard au moment où il sortait du sérail pour aller à la mosquée. La blessure n'est pas mortelle; mais il ordonne qu'excepté les membres du divan et les officiers du sérail, personne ne puisse approcher de l'empereur des Turcs, sans que deux *chiaoux* ne lui tiennent les bras.

Tourmenté par d'horribles douleurs de goutte, il veut abdiquer l'empire en faveur de son fils aîné Ahmed. Sélim, son second fils, prend les armes contre lui, est vaincu par son père et contraint de prendre la fuite (1511). Mais, l'année suivante, il est rappelé par les janissaires. Bajazet lui abandonne un trône qu'il ne peut plus lui disputer, part pour se retirer dans la Thrace à Didimotique sur l'Hèbre, et meurt empoisonné avant d'avoir terminé sa route. Ahmed soutient ses droits les armes à la main; il est pris dans un combat, et étranglé par ordre de son frère. Sélim fait périr de la même manière son autre frère Korkud, malgré le goût de ce prince infortuné pour l'étude et la vie paisible (1514).

La Perse était gouvernée par Schah Ismaël Sophi,

fils de Scheik Kaidar, et arrière-petit-fils de Séphi ou Sophi, qui avait rétabli la secte d'Ali dans ce royaume. Ce prince, après s'être rendu maître de Bagdad, et avoir mis en fuite Morad-Beg, fils d'Alvan, avait conquis le Khusistan, le Khorasan et le Maourenhaar, où régnaient des Tartares de la famille de Tamerlan. Sélim marche contre lui, le bat dans les plaines de Chalderon, lui enlève Tauris, capitale de l'Aderbidgiane, continue pendant deux ans la guerre contre ce monarque, tourne ensuite ses armes contre Kansou-Algouri, ou Campson-Gouri. Le sultan d'Égypte, dont l'Orient admirait la valeur et la prudence, est secondé par deux traîtres, le gouverneur de Damas et celui d'Alep, livre bataille aux Égyptiens, et remporte une victoire long-temps disputée par Kansou, qui périt dans le combat après avoir tué de sa main un grand nombre de ses ennemis.

Toumambaï ou Tomonbay est élu par les mameluks pour succéder à Kansou-Algouri. Sélim poursuit ses succès avec ardeur, bat Toumambaï auprès de la ville du Caire, s'empare de cette capitale, et, aussi féroce vainqueur que fils et frère dénaturé, ordonne qu'on saisisse tous les mameluks (1516); trente mille sont prisonniers; on les conduit sur les bords du Nil, et l'horrible Sélim les fait tous égorger.

Une nouvelle bataille, gagnée aux portes du Caire, fait tomber dans ses fers le brave et malheureux Toumambaï; il ordonne qu'il soit pendu; et le royaume d'Égypte n'est plus qu'une province de l'empire ottoman (1517). Fier de ses victoires, il veut ajouter un nouveau royaume à sa grande conquête. (1518) Il attaque de nouveau la Perse; il s'empare du Diarbeck et de plusieurs places de Syrie ou d'autres contrées, que Sophi Ier avait conquises. La mort interrompt ses vastes projets; il cesse de vivre sur la route d'Andri-

nople, dans l'endroit même où, fils et sujet rebelle, il avait combattu contre son père Bajazet II (1520). Soliman II, fils unique de Sélim, monte sur le trône des Ottomans. Il étouffe une révolte de Syrie par la mort du gouverneur de Damas, qui voulait se rendre indépendant; il avait fait proposer au jeune Louis, roi de Hongrie, de proroger la trève que Sélim avait conclue avec Ladislas. Les conditions qu'il avait exigées pour ce renouvellement étaient, à la vérité, très-onéreuses; mais les grands de Hongrie, ministres de Louis, ne se contentent pas de rejeter ces conditions; et, d'après plusieurs historiens, ils font couper le nez et les oreilles aux ambassadeurs du sultan. Soliman II, furieux, jure de les venger. Jaloux, d'ailleurs, de la renommée militaire de son bisaïeul Mahomet II, il prépare contre les chrétiens une grande expédition. Belgrade était leur boulevart contre les forces ottomanes. Mahomet II, le vainqueur de Constantinople, le destructeur de l'empire grec, n'avait pas pu s'emparer de Belgrade, à la tête de quatre cent mille hommes. Soliman II ne doute pas qu'il ne soit plus heureux. Il fait assiéger la place par ses généraux, et la prend en personne après six semaines de siége (1521). Salenkemen, Peterwaradin et plusieurs autres villes succombent comme Belgrade; et le pays que défendaient ces places devient le théâtre des ravages des Turcs.

Un autre boulevart de la chrétienté existait près des côtes de l'Asie. L'île de Rhodes, possédée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, était l'asile ou plutôt la forteresse redoutable de valeureux ennemis des musulmans, et c'est du port de cette île fameuse que sortaient sans cesse ces escadres menaçantes qui portaient le fer, le feu et la désolation sur les rives musulmanes. Les vaisseaux de l'ordre sous le magistère d'Émeri d'Amboise, frère du célèbre cardinal, avaient remporté plusieurs avantages sur ceux

de Campson-Gouri, sultan d'Égypte. Plus tard, le grand-maître Fabrice Carretto avait fait un traité d'alliance contre l'empereur de Constantinople avec Ismaël, roi de Perse. Il était du plus grand intérêt des Turcs de détruire ces remparts qui avaient si noblement résisté, sous le grand-maître Pierre d'Aubusson, à toutes les forces de Mahomet II. Soliman croit aisément qu'il est destiné à l'emporter sur son bisaïeul à Rhodes comme à Belgrade. Le 26 juin 1522 la flotte, composée de quatre cents bâtiments, paraît devant l'île des braves chevaliers. Ils avaient pour grand-maître l'illustre Philippe de Villiers de L'Ile-Adam. Il avait en vain sollicité des secours du pape et des princes de la chrétienté. Sa valeur, sa prudence, son génie militaire et le brillant courage de ses chevaliers défendront seuls cette île, dont le salut est si important pour un grand nombre de royaumes chrétiens. Le bailli de Martinengue et La Fontaine, ingénieur français, sont chargés des fortifications.

Cent cinquante mille Turcs ouvrent la tranchée devant la capitale de l'île. La résistance héroïque des chevaliers abat l'ardeur des musulmans. Soliman arrive, et sa présence ranime l'espérance des siens. Il fait donner à la place l'assaut le plus violent; tous ses efforts sont repoussés. Le grand-maître et les chevaliers s'immortalisent. Abandonnés cependant par toute la chrétienté, ils ne peuvent plus opposer à un ennemi, dont les forces immenses s'accroissent chaque jour, que des bras affaiblis par des fatigues inouïes, la disette et les maladies; des combats répétés à chaque instant ajoutent à leur enthousiasme, mais diminuent chaque jour le nombre de ces guerriers couverts de tant de gloire. Soliman les admire, leur offre les conditions les plus avantageuses : le vénérable grand-maître refuse de se rendre; il veut s'ensevelir sous les ruines de Rhodes. Mais le conseil de l'ordre est d'avis de capituler; et, le 25 décembre, Soliman fait son entrée dans

cette ville (1522), monument éternel de l'héroïsme des chevaliers, et témoigne au grand-maître tout ce que lui inspire la défense la plus mémorable.

(1523) L'année suivante, mourut un prince dont Soliman devait redouter les forces, et surtout cette puissance si grande que donne l'affection des peuples; la Perse perdit le schah Ismaël Sophi, premier du nom. Il n'avait que trente-huit ans; il avait repris Tauris sur Soliman, et, ce qui est bien plus digne d'éloges, il avait gouverné avec tant de justice et de douceur, que sa mort inspira les regrets les plus vifs à tous les habitants de son royaume. Il avait achevé d'établir dans ses états la doctrine des *shiites* ou des *alides*, perfectionnée par Haïdar, et opposée à celle des *sonnites* ou *traditionnaires* suivie par les Turcs, et ordonné qu'en conséquence les Persans portassent une étoffe rouge autour de leurs turbans. Cette opposition dans l'opinion, rendue plus sensible par une différence dans le costume, produisit un grand schisme entre les Turcs et les Persans. Cette désunion était bien peu conforme aux règles de la sage tolérance que devait proclamer un jour en Europe une civilisation plus avancée, et qui était trop peu connue dans les contrées orientales vers le commencement du seizième siècle; mais elle ne servit pas faiblement les vues politiques de Sophi et de ses successeurs contre des voisins aussi dangereux que les Turcs.

Schah *Thamas* ou *Thamasp*, fils aîné de Sophi, succéda à son père, et soutint dans le Khorasan plusieurs guerres contre les Usbecks. Soliman laissa passer un grand nombre d'années sans l'attaquer; il poursuivait en Hongrie ses projets de conquête contre les chrétiens; la réputation de valeur héroïque que les Français s'étaient acquise, malgré tous les malheurs dont la guerre les avait accablés, frappa vivement l'attention de l'empereur des Turcs; il désira de ne pas les rencontrer comme auxi-

liaires dans les rangs des Hongrois qu'il voulait subjuguer : il leur donna une marque d'estime; il dispensa tous ceux qui étaient établis dans ses états du tribut qu'il exigeait de ses autres sujets chrétiens pour leur laisser le libre exercice de leur religion.

Il s'avança ensuite dans la Hongrie, arriva à la plaine de Mohatz auprès de la ville de Cinq-Églises, y rencontra l'armée de Louis, et lui livra bataille. Sept évêques commandaient sept corps de Hongrois; Paul Tomori, évêque de Colocza, était à la tête de l'armée. Son imprudence entraîna la défaite des chrétiens; Louis II et les sept évêques périrent les armes à la main. Les têtes des prélats furent portées à Soliman; le corps du jeune Louis ne fut trouvé que deux mois après dans un marais profond.

Bude ouvrit ses portes au vainqueur; les Ottomans y firent un butin immense, et la fameuse bibliothéque que Mathias avait formée avec tant de soin fut brûlée par les Turcs.

(1526) Louis n'avait pas eu d'enfants de Marie, sœur de Charles-Quint. Jean, fils d'Étienne Zapolski, vaivode de Transylvanie, fut élu roi par les états de Hongrie, assemblés comme à l'ordinaire dans la plaine de Rakos près de Pesth; mais Ferdinand, archiduc d'Autriche et beau-frère de Louis par Anne, sa femme, réclama la couronne en vertu d'un traité conclu entre l'empereur Maximilien et le roi Ladislas (1527). Étienne Battori, palatin de Hongrie, se déclara pour lui, convoqua une diète à Presbourg et le fit proclamer roi. Ferdinand, d'ailleurs, avait été élu roi de Bohême par les états de ce royaume, auxquels il avait confirmé leur droit d'élire le monarque, leurs autres prérogatives et les décrets du concile de Bâle relatifs à la communion sous les deux espèces; il attaqua son rival auprès de Tokay, le défit et l'obligea à se réfugier en Pologne.

Zapolski prit un parti désespéré et indigne d'un Hongrois; il eut recours à la protection de l'empereur des Turcs.

(1529) Ferdinand avait repris la ville de Bude; Soliman s'en empara une seconde fois. La capitulation accordée par le sultan donnait à la garnison le droit de sortir libre de la place. Soliman, horriblement infidèle à sa parole, la fait massacrer dans sa retraite; et de quels ordres féroces il va se rendre coupable! Altenbourg est pris d'assaut. Soliman en fait égorger tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe; il s'avance jusques à Vienne; il en forme le siége à la tête de deux cent cinquante mille hommes. Le prince palatin Frédéric lui oppose la plus admirable résistance; il soutient vingt assauts dans vingt jours; le succès couronne sa valeureuse constance; Soliman a perdu quatre-vingt mille hommes; il est forcé de lever le siége. Il traverse de nouveau la Hongrie, l'inonde de sang dans sa colère, et, fatigué de n'être pas suivi avec assez de rapidité par les milliers d'esclaves qu'il traîne, il commande impitoyablement qu'on assomme tous ceux qui n'ont pas assez de force pour le suivre.

Le grand-maître de Saint-Jean, dont la renommée avait tant célébré la défense de Rhodes contre la puissance de Soliman, et que devait venger le prince Frédéric, erre avec ses chevaliers et quatre ou cinq mille hommes sur cette Méditerranée témoin, depuis tant de siècles, de tant de catastrophes. On voit flotter de rivage en rivage ses nobles étendards, que la gloire et le malheur rendent sacrés. Il va d'abord dans cette île de Candie que son ordre a si souvent défendue; il se rend ensuite à Messine, et, chassé de la Sicile par la peste, il arrive à Bayes, et va conférer avec le pape sur les destinées de son ordre.

Clément VII, en montant sur le trône pontifical, donne au respectable Philippe la ville de Viterbe, comme un asile provisoire; la contagion contraint le grand-maître à

l'abandonner. Les chevaliers se dispersent; Villiers de L'Ile-Adam obtient enfin de Charles-Quint l'île de Malte, celle de Goze, et la ville africaine de Tripoli; l'empereur se réserve, pour lui et ses successeurs au royaume de Sicile, le choix de l'un des trois candidats que l'ordre doit présenter pour l'évêché de Malte.

(1530) Le grand-maître s'embarque avec ses chevaliers; ils arrivent sur cette île dont les rochers, si différents des champs fertiles de Rhodes, sont à peine couverts, dans quelques endroits, d'une légère couche de terre. L'Ile-Adam travaille à la fortifier; il meurt chargé d'années et entouré de respects; on grave sur sa tombe ces mots remarquables : *C'est ici que repose la vertu victorieuse de la fortune.*

Cette fortune, secondée par l'intrépidité, accordait de grandes faveurs à cet Emmanuel dit *l'Heureux* qui gouvernait le Portugal. Voulant étendre les conquêtes qu'il devait à ses grands navigateurs, il confia des vaisseaux à Pierre-Alvarez Cabral ou Capral, grand seigneur de son royaume, et qui découvrit pour son souverain, dans l'Amérique méridionale, et garnit de plusieurs forts, ce riche et immense pays du Brésil dont les rivages ont près de douze cents lieues de longueur (1500).

Mais les succès des Portugais dans les Indes orientales avaient excité l'envie des Vénitiens. Le grand commerce qu'ils faisaient en Europe, par le moyen des épiceries et d'autres productions asiatiques qu'ils allaient chercher en Égypte, avait beaucoup diminué depuis que les Portugais, ayant bravé les tempêtes autour du cap de Bonne-Espérance, étaient arrivés sur les rivages de la fameuse péninsule des Indes; ils parvinrent aisément à exciter contre leurs rivaux Kansou-Algouri, sultan de l'Égypte, dont la prospérité était menacée, et l'engagèrent à se liguer, pour écarter les Portugais des mers indiennes, avec le roi de Calicut, ennemi des Portugais, qu'il redoutait;

mais un des amiraux du Portugal, Lopez Suarez, prit la ville de Cranganor, située sur la côte de Malabar, et dépendante du roi indien, en brûla une partie, et n'épargna l'autre que parce qu'elle était habitée par un certain nombre des chrétiens des contrées orientales, connus sous le nom de *chrétiens de Saint-Thomas* (1504).

François d'Almuyda ou d'Almeida, nommé l'année suivante par Emmanuel vice-roi des possessions portugaises dans l'Inde, remporta plusieurs victoires contre les habitants des royaumes de Narsingue, de Quiloa, de Cananor et de Cochin; il y forma plusieurs établissements, et Laurent d'Almuyda son fils découvrit les nombreuses îles Maldives et la grande île de Ceylan, située près de l'extrémité méridionale de la péninsule des Indes (1506).

Vers le même temps, le Portugais Tristan de Cuna reconnaît près de la côte orientale d'Afrique une île bien plus grande encore que celle de Ceylan, l'île de Saint-Laurent ou de Madagascar, dont la longueur est de plus de trois cents lieues.

Une violente sédition trouble la paix du Portugal. Ce mouvement pouvait devenir dangereux, et ébranler le centre d'un empire qui commençait de s'étendre jusques aux extrémités du monde. Les causes de cette insurrection étaient les distinctions aussi impolitiques qu'odieuses qui existaient entre les anciens et les nouveaux chrétiens. Emmanuel eut la sagesse d'en reconnaître l'injustice; il détruisit par un édit ces distinctions humiliantes, déclara qu'il ne mettrait aucune différence entre les Juifs convertis au christianisme et les anciens chrétiens, promit de les admettre sans aucune différence à tous les emplois civils et ecclésiastiques; et le retour de la tranquillité fut le prix de son équité et de sa prudence (1507).

Jacques Siguera forma un établissement portugais dans l'île de Sumatra (1508), contracta des alliances, au nom de son souverain, avec plusieurs chefs de la partie occidentale de cette île; et Alphonse d'Albuquerque s'empara de l'île d'Ormuz, dans le golfe Persique, surprit la ville de Goa sur la côte de Malabar, et, s'avançant toujours vers l'orient, soumit une grande partie de la presqu'île de Malaca, déjà découverte ou reconnue par Jacques Siguera. Les Portugais découvrirent Java et Borneo; et François Serrano parvint aux Moluques, ces îles si fameuses par la production des épiceries (1511).

Deux grandes pertes interrompirent tant de succès : don Juan de Menesez, auquel le roi Emmanuel devait les conquêtes portugaises en Afrique, mourut sur le rivage africain dans Azamor, dont il était gouverneur (1514); et d'Albuquerque, vice-roi des Indes orientales, victime d'indignes intrigues et rappelé en Europe malgré ses grands services, mourut de chagrin à Goa, regretté des Portugais et des Indiens, et triste exemple du soin avec lequel les rois doivent favoriser tous les moyens de faire triompher la vérité (1515).

Cette grande injustice n'éteignit pas néanmoins le zèle des Portugais; l'amour de leur patrie et celui de la gloire l'emportèrent dans leurs âmes. En 1517, Ferdinand Perez d'Anduade ou d'Andrada, s'avançant vers l'Orient avec huit vaisseaux plus loin que ses compatriotes, parvint jusques aux côtes méridionales du grand empire de la Chine (1517). Il obtint la permission d'entrer avec deux bâtiments dans le port de Canton, alla trouver l'empereur, déploya auprès de ce souverain le caractère d'ambassadeur du roi de Portugal, et conclut un traité d'alliance entre les Portugais et les Chinois. De grands malheurs suivirent son départ : l'orgueil, qui irrite si aisément toutes les nations, produisit ces funestes événements. Les Portugais que d'Anduade avait

laissés en Chine se comportèrent avec tant d'insolence que l'empereur les fit arrêter; on les jeta dans des prisons, dont ils ne devaient plus sortir. Une flotte portugaise, qui ignorait la conduite de ses compatriotes et le ressentiment de l'empereur, parut près des rives chinoises : la flotte des Chinois la poursuivit, la fit prisonnière, et les Portugais qui montaient cette malheureuse flotte furent massacrés.

Les besoins du commerce amenèrent néanmoins une réconciliation; et les Chinois permirent aux Portugais de bâtir, à vingt lieues de Canton, la ville de Macao, qui devait être gouvernée par un officier de la Chine et un officier du Portugal.

Une autre découverte importante augmenta les relations utiles, le commerce et la puissance de la nation portugaise : Antoine Correa reconnut le Pégu, et forma une alliance entre son souverain et le roi de cette contrée de l'Inde, où l'on trouvait en abondance des bois de senteur, des graines recherchées, de l'or et des pierres précieuses (1520).

Emmanuel ne vécut pas long-temps après avoir procuré cet avantage à ses peuples; il mourut à Lisbonne d'une maladie épidémique. Élisabeth, sa seconde fille, qu'il avait eue de sa seconde femme Marie de Castille, reçut la main de Charles-Quint; et la sœur de cet empereur, troisième femme d'Emmanuel, épousa François Ier après la mort du monarque portugais. L'influence que donnèrent au Portugal les immenses résultats de lointaines et hardies navigations a fait nommer le règne d'Emmanuel l'âge d'or de la nation portugaise; et ce prince, voulant montrer tout le prix qu'il attachait à ces fameuses explorations et aux sciences nécessaires à ce grand art de la navigation qui avait porté si loin les limites de son empire, avait fait placer une sphère sur l'écusson de ses armes.

Jean III, fils d'Emmanuel et de sa seconde femme Marie de Castille, succéda à son père; il n'avait que dix-neuf ans. Charles-Quint, son beau-frère, crut pouvoir profiter de sa jeunesse, et réclama la possession de ces Moluques que le commerce des épiceries les plus désirées devait rendre si précieuses. Le pape Alexandre VI, déployant sur le Nouveau-Monde, nouvellement découvert, et sur l'Asie, encore si peu connue, cette autorité suprême et cette puissance temporelle que ne voulaient pas reconnaître les souverains de l'Europe, avait partagé la terre comme son domaine, et distribué les contrées asiatiques ou américaines aux princes européens qu'il avait cru devoir favoriser. Il avait donné à l'Espagne la part du globe où étaient les Moluques. Charles-Quint ne craignit pas de faire valoir cette singulière donation; il savait que le pape tremblait secrètement devant sa puissance impériale; il croyait n'avoir rien à redouter de la cour romaine, et son ambition était extrême: on nomma des géographes qui ne purent s'accorder sur la véritable position de la ligne tracée par la main du pontife, et qui devait, aux yeux de celui qui se croyait l'arbitre suprême des peuples et des rois, déterminer les droits des Espagnols et des Portugais. Mais Charles-Quint avait besoin d'argent, et il céda à son beau-frère toutes ses prétentions pour un million de ducats (1524).

Ici se termine la vingt-unième époque. Pendant que j'achevais de l'écrire, un des plus grands malheurs que je pusse craindre m'a frappé avec la rapidité de la foudre. Une terrible apoplexie foudroyante m'a enlevé dans un instant la belle-fille la plus aimée. Sa douceur, sa bonté, sa bienfaisance si grande, ses talents, les vertus les plus aimables, le charme inexprimable attaché à ses paroles et à son angélique physionomie, faisaient le bonheur de son époux et de son beau-père. Elle n'aurait pas eu la beauté en partage, qu'on n'aurait pu la voir

ni l'entendre sans la chérir. Sa mort a condamné mon fils et moi à une douleur éternelle. Elle a renouvelé toutes les plaies de mon cœur. Ceux qui la connaissaient ont partagé vivement mes regrets ; ceux qui me liront et qui ne seront pas insensibles plaindront le beau-père, ou plutôt le père infortuné de mon *Alphonsine* ; et, en attendant que j'aille rejoindre mon père, ma femme et mon enfant, mon âme sera un peu soulagée lorsque je penserai à la pitié que mes malheurs inspireront.

VINGT-DEUXIÈME ÉPOQUE,

DEPUIS 1530 JUSQUES EN 1589.

Nous approchons des temps modernes ; les lumières se répandent ; la civilisation s'accroît ; les grands événements sont plus près de nous ; on peut mieux les observer, leur enchaînement se développe avec plus de facilité : les causes qui les produisent, les circonstances qui les modifient, les résultats qui en dépendent sont mieux connus. On a besoin de moins de paroles pour raconter : quelques traits suffisent pour peindre les hommes et les nations.

Jean III régnait toujours sur le Portugal. On a écrit que d'affreux désastres avaient marqué le commencement de son règne ; des tremblements de terre bouleversèrent Lisbonne et plusieurs villes voisines ; le Tage déborda ; les eaux de ce grand fleuve couvrirent au loin les campagnes ; plus de trente mille personnes périrent sous les décombres des édifices emportés par les inondations, ou renversés par d'horribles secousses. Le roi et la reine furent obligés de se réfugier sous des tentes.

Jean III ne pouvait que réunir tous ses efforts pour diminuer les maux d'un fléau inévitable. Mais quels malheurs d'un autre genre ce prince, privé, par le voile épais d'une erreur funeste, du pur éclat de la lumière évangélique, introduisit volontairement dans un royaume qui méritait un meilleur sort ! l'enthousiasme d'un zèle aveugle qui n'était encore que trop commun, quelque opposé qu'il fût aux préceptes de Jésus, le détermina à

établir l'inquisition dans ses états. Les Portugais, auxquels ce tribunal était odieux, le pressèrent en vain de renoncer à ce fatal projet; l'inquisition régna à Lisbonne, d'où elle devait étendre son empire dans tous les pays de la domination portugaise; Goa, dans les Indes orientales, devait surtout voir élever ses bûchers, et le pape Paul III confirma ce cruel établissement (1536).

Vers le même temps, un enthousiasme religieux porté au plus haut degré donna naissance à une société que la politique pontificale adopta avec empressement, dans l'espoir de l'opposer aux terribles attaques dirigées contre sa puissance temporelle par presque tous les souverains de l'Europe, et contre son pouvoir spirituel par le nombre toujours croissant des adhérents de Luther. Le génie combina tous les ressorts qui devaient animer cette société naissante. Elle était destinée à présenter l'admirable modèle de cette unité d'intentions, de cet accord de volontés et de cet ensemble de mouvements qui sont de si grands éléments de la force et de la durée : elle allait acquérir une influence immense, en se montrant ornée de toutes les vertus et de tous les talents, et portant avec l'adresse la mieux calculée l'étendard du Christ; s'adressant avec habileté à tous les caractères, ménageant toutes les passions, se conformant à toutes les habitudes, tâchant de pénétrer jusques à tous les cœurs, recherchant la confiance la plus entière, paraissant ne vouloir dominer que par des services, se servant des préjugés les plus superstitieux, elle devait se répandre avec une merveilleuse rapidité, et se montrer jusques aux extrémités de la terre avec modestie, mais avec une sorte d'éclat, avec douceur, mais avec constance, avec une grande humilité chrétienne, mais avec le désir secret de commander au monde.

Saint Ignace de Loyola fut le premier fondateur de

cette institution, qui allait devenir si fameuse, et dont il était bien loin de prévoir la grandeur et la chute.

Il était né au château de Loyola dans la province de Guipuscoa, d'une famille noble et ancienne : il avait porté les armes et concouru avec valeur à la défense de Pampelune, assiégée par les Français ; un boulet de canon l'avait blessé grièvement; il avait passé le temps de sa convalescence à lire la vie d'un grand nombre de saints; il voulut les imiter, et son imagination ardente s'allumant plus que jamais, il alla à l'église de Notre-Dame de Montferrat, fit *la veille des armes*, s'arma chevalier de la Vierge, voulut se battre contre un Maure qui ne partageait pas ses opinions sur celle à laquelle il venait de consacrer son bras, et partit pour la Terre-Sainte à l'âge de trente-deux ans ou environ (1523).

Il revint en Espagne, s'arrêta à Barcelone pour y apprendre le latin, alla ensuite faire d'autres études à Alcala et à Salamanque, et se rendit ensuite à Paris, où il étudia la grammaire au collége de Montaigu, la philosophie à celui de Sainte-Barbe, et la théologie à l'école des dominicains.

Bientôt il forma le dessein de fonder un ordre dont la règle devait avoir beaucoup de rapports avec celle que l'on suivait au collége de Montaigu, et il s'associa Pierre Lefèvre, qui lui avait appris la philosophie, saint François-Xavier, qui enseignait cette même philosophie au collége de Beauvais, Jacques Lainez, qui réunissait à beaucoup de connaissances un esprit très-étendu, une grande finesse, une politique adroite et une ambition aussi vaste que cachée, Alphonse Salmeron, qui, dit-on, avait à un très-haut degré le talent de la parole, Nicolas-Alphonse Bobadilla, Simon Rodriguez, Espagnol comme Bobadilla, Salmeron et Lainez, et quelques autres personnes que recommandaient leur piété ou leurs lumières : ils se réunirent le jour de l'Assomption dans

l'église de Montmartre, se lièrent par de saintes promesses, se dévouèrent au service de la religion, se consacrèrent au bien de l'humanité, réunirent aux trois vœux que prononçaient ceux qui entraient dans un monastère ou dans un ordre religieux un quatrième vœu d'obéissance absolue au pontife suprême, et, quelques années après, allèrent à Rome se jeter aux pieds du pape (1534). Alexandre Farnèse, Romain, et cardinal évêque d'Ostie, avait, depuis trois ans, succédé sous le nom de Paul III au pape Clément VII : il vit combien la société instituée par saint Ignace pouvait être utile au siége apostolique, et la confirma sous le nom de compagnie de *Jésus* (1540). Saint Ignace fut nommé le premier général de cet ordre : il lui donna de fameuses constitutions auxquelles il paraît que travailla principalement Jacques Lainez, qui le remplaça dans le généralat, et se fit déférer, dans la première congrégation ou assemblée de son ordre tenue après la mort de saint Ignace, une autorité absolue, un pouvoir perpétuel et le droit d'avoir des prisons pour maintenir sa puissance.

La société de Jésus venait à peine d'être confirmée par le pape que le roi de Portugal Jean III conçut pour ce nouvel ordre une estime profonde, et résolut de le répandre dans ses états : il demanda avec instance des membres de cet institut, et on lui envoya de Rome saint François-Xavier et Simon Rodriguez.

Antonio Faria y Souza et Fernand-Mindez Pinto avaient découvert Camboge entre la Chine, la Cochinchine et le royaume de Siam, l'île d'Hainan au sud de la province chinoise de Canton, et les îles Likéjo : ce même Pinto, Diégo Jamoto et Christophe Borello étaient parvenus jusques à cet empire du Japon, plus oriental encore que la Chine, et dont le célèbre Vénitien Marco Paulo, dans son voyage aux extrémités de l'Asie, avait entendu parler sous le nom de *Zipangri* (1542). Jean III

imagina de faire partir pour l'Orient Saint François-Xavier, et de le charger d'aller prêcher l'Évangile dans cet empire japonais ainsi que sur la côte de Comorin, à Malaca et aux îles Moluques : il voulut que Simon Rodriguez restât en Portugal, y fondât plusieurs maisons de son ordre, et il conçut un si grand enthousiasme pour cet institut naissant qu'il en prononça les vœux, se crut soumis au pontife suprême et à toutes les règles de la compagnie de Jésus, et ne voulut conserver sa couronne qu'après avoir obtenu du pape une permission que Paul III fût ravi de pouvoir accorder.

On a écrit que les orangers vivant en pleine terre étaient encore inconnus en Portugal avant 1448, et que des marchands portugais les apportèrent alors de la Chine dans leur patrie, où le climat les a depuis favorisés au point de leur donner des fruits excellents; mais on voit, dans le Traité des arbres et arbrisseaux de mon célèbre confrère M. Desfontaines, que, suivant M. Galesio, l'oranger ordinaire de la Chine et des îles de la Sonde a dû être introduit en Europe par les Vénitiens ou les Génois entre le dixième et le treizième siècle, et que, dès le quinzième, la culture de cet arbre était répandue dans les royaumes de Naples et de Sicile, en Ligurie, en Espagne et en Portugal.

Le jésuite-roi mourut cependant à Lisbonne d'une attaque d'apoplexie à l'âge de cinquante-cinq ans (1557): on lui érigea un tombeau sur lequel il fut représenté avec l'habit de l'ordre dont il avait voulu partager l'obéissance au général et au chef suprême, le pontife romain. Comment ce fondateur de l'inquisition a-t-il pu être le même prince que celui qui, suivant plusieurs historiens, répondait à ses ministres lorsqu'ils lui proposaient d'établir un nouvel impôt : « Examinons d'abord s'il est nécessaire de lever de l'argent, et voyons ensuite quelles » sont les dépenses superflues ? »

Il avait perdu tous ses enfants mâles; Sébastien, né d'un infant, cinquième fils de Jean III, succéda à son grand-père : il n'avait que trois ans; il régna sous la tutelle de sa grand'mère Catherine d'Autriche, veuve de Jean III et sœur de Charles-Quint; cinq ans plus tard, Catherine céda les rênes du gouvernement à son beau-frère le cardinal Henri de Portugal, grand-oncle du jeune roi (1562). Don Alessio Menesez, d'abord après la mort du roi Jean, dont il avait été le ministre, avait empêché, d'après les ordres de Catherine, que l'éducation du jeune monarque ne fût confiée aux jésuites, dont il redoutait les principes et l'ambition; mais lorsque le cardinal Henri exerça la régence, les jésuites le firent nommer légat *à latere* par le pape, parvinrent facilement à obtenir sa confiance, et bientôt le soumirent à toutes leurs volontés. Séduit par leurs conseils, ou plutôt cédant à leur autorité, il obligea les seigneurs qui leur étaient opposés à se retirer de la cour, et la reine Catherine elle-même fut contrainte de s'éloigner de son fils. S'emparant avec habileté de l'esprit de leur royal élève, ils le détachèrent de sa mère, de ses parents, des plus fidèles serviteurs de sa couronne, obtinrent aisément un grand nombre d'ordonnances favorables à l'accroissement de leur ordre et de leur pouvoir; et désirant, disent plusieurs historiens, d'être seuls interprètes des lois, se firent donner le privilége d'occuper seuls les chaires de droit du royaume. La nation fit entendre de violents murmures; les jésuites s'alarmèrent; Sébastien avait déjà vingt ans : sa valeur naturelle, bien loin d'avoir été amortie par l'éducation qu'il avait reçue, avait pris un caractère chevaleresque; l'enthousiasme militaire s'était emparé de son esprit; les jésuites imaginèrent, pour détourner les grands et l'armée des affaires intérieures, qu'ils voulaient continuer de diriger, d'engager Sébastien à porter la guerre en Afrique.

Le vaste empire de Maroc n'était plus gouverné par la dynastie des princes Mérinides. Le shérif Hamet avait été élevé sur le trône, et son petit-fils Mohammed avait conquis le royaume de Fez, fait un traité d'alliance avec le roi d'Angleterre Henri VIII, et rempli son trésor des dépouilles d'un grand nombre de villes africaines. Sébastien passe le détroit, attaque les Maures, remporte quelques avantages, revient en Portugal, brûle du désir de faire de grandes conquêtes dans l'empire africain, et, plein d'espérance du plus heureux succès, ne néglige aucun préparatif (1574). Muley-Mohammed, ayant été dépouillé de sa couronne par Muley-Molach, vient en Portugal implorer l'assistance de Sébastien. Le jeune roi lui promet avec empressement de le rétablir sur son trône (1577). La reine Catherine fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette audacieuse entreprise; plusieurs grands du royaume se joignent à elle; mais les jésuites croient avoir besoin de cette expédition, et Sébastien persiste dans son projet.

(1578) Il débarque en Afrique avec l'élite de sa noblesse, et campe à deux lieues d'Arzile. Molach vient à lui avec cent mille hommes : on n'en compte que vingt mille dans l'armée chrétienne; un combat terrible s'engage : les Portugais ont d'abord l'avantage; mais, enveloppés par les Maures, ils sont taillés en pièces. Sébastien montre la plus grande valeur : le danger qui le menace accroît sa force et son courage; les musulmans l'entourent, le saisissent malgré ses efforts, se disputent le roi prisonnier, et sont près de tourner les armes les uns contre les autres. Un Maure s'approche. « Dieu vous a » donné, s'écrie-t-il, une victoire complète, et vous » voulez vous égorger pour un captif. » D'un coup de cimeterre il renverse le roi de son cheval; les Maures massacrent le monarque, et son cadavre sanglant et déchiré est entièrement méconnaissable.

Le cardinal Henri est proclamé roi à la place de son neveu; mais il a soixante-sept ans : il est faible et infirme. L'Europe s'attend à voir bientôt la mort le précipiter du trône sur lequel on l'a placé; et les souvenirs s'occupent des prétentions de ceux qui veulent lui succéder.

Cette Afrique septentrionale, où Sébastien avait péri les armes à la main, avait été le théâtre sanglant de la guerre. Soliman II, ce terrible empereur des Turcs, avait exercé sur les rives septentrionales africaines cette influence si redoutable que lui donnaient ses nombreuses armées, et la possession de l'Égypte. (1534) Il avait perdu une bataille contre Thamasp, schah ou roi de Perse; mais il avait repris auparavant la ville de Tauris. Sacrifiant à sa passion pour Roxelane un de ses plus habiles généraux, le visir Ibrahim, qu'elle détestait, il avait fait étrangler ce ministre; mais il avait attaché à son service le fameux pirate Chairouddin, connu sous le nom de *Barberousse*, et l'avait nommé son amiral. Barberousse justifia le choix de Soliman, parcourut la Méditerranée avec cent galères, détruisit plusieurs villes chrétiennes, se jeta sur l'Afrique, chassa Muley-Hassan du royaume de Tunis, ne put empêcher Charles-Quint de reprendre la capitale du royaume, et de rétablir Muley-Hassan sur son trône (1535). Mais, envoyé trois ans plus tard par Soliman pour commander sur la Mer Rouge et sur les mers voisines, il s'empara pour le sultan du royaume d'Yemen, reparut quelque temps après dans la Méditerranée, se montra devant Messine, prit la ville de Reggio, conduisit sa flotte menaçante à l'embouchure du Tibre, fit trembler la ville de Nice, ravagea les îles de Gigio, d'Ischia, de Lipari, et rentra dans le port de Constantinople à la tête de sept mille prisonniers (1545).

La guerre se ralluma bientôt entre les Turcs et les Persans : une victoire, remportée par les Turcs près de

Van en Arménie, termina cette guerre (1548). Peu d'années s'écoulèrent avant que Soliman ne reprît ses projets sur la Hongrie. Le pacha Méhemet se rendit maître de la ville et de tout le bannet de Temeswar; mais une conquête, que Soliman regardait comme bien plus importante, était l'objet de son désir le plus ardent. Plus il avait admiré les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans la mémorable défense de Rhodes, plus il connaissait leurs véritables forces, et plus il avait vu avec peine ces chevaliers travailler à rendre Malte un boulevart aussi dangereux que Rhodes pour les ennemis des chrétiens. Le pacha Sinan et le fameux Dragut avaient assiégé la nouvelle capitale des chevaliers. Obligés de lever le siége, ils avaient attaqué le château de Goze, contraint le gouverneur, qui s'était rendu lâchement, à porter sur ses épaules jusques à leurs vaisseaux les meubles de son logement, et embarqué ce gouverneur, chargé de fers, avec tous les habitants de l'île; ils furent plus heureux devant Tripoli que devant Malte. Gaspard Valier, maréchal de l'ordre, défendit avec la plus grande valeur cette place africaine; mais une partie de la garnison se souleva, et il fut obligé de capituler. Strozzi, général des galères de l'ordre, devint la terreur des musulmans; il conduisit des escadres entières de Turcs dans le port de Malte, et y amena l'abondance. François de Lorraine, grand-prieur de France, ayant, avec quatre galères, attaqué devant l'île de Rhodes six galères musulmanes, un chevalier gascon, électrisé par les exemples de son brave général, s'élança dans une galère turque, mit le feu aux poudres, et la fit sauter avec lui : une autre galère ennemie fut coulée à fond; trois autres prirent la fuite : la sixième fut prise; et François de Lorraine rentra à Malte couvert de blessures, ainsi que de gloire, et célébrant en héros l'héroïque dévouement de son frère d'armes. Jean de La Valette Parizot, nommé grand-

maître après la mort de Claude de La Sangle, prit en moins de cinq ans cinquante vaisseaux des Turcs. La colère se réunit à la politique; et Soliman II, irrité, veut chasser de Malte comme de Rhodes les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Une flotte, composée de plus de cent cinquante vaisseaux, et chargée de trente mille hommes de débarquement, paraît à la vue de l'île (1565). A peine la descente est-elle opérée que le fort de Saint-Elme est attaqué : cent trente chevaliers le défendent avec un courage digne de l'admiration des siècles; le fort n'est emporté que lorsque le dernier de ces vaillants guerriers est mis hors de combat. Le grand-maître s'immortalise dans la défense des autres forts et de sa capitale. Le vice-roi de Sicile lui amène un renfort de six mille hommes; le pacha Mustapha, général des Turcs, fait rembarquer ses troupes; mais, se repentant bientôt de sa résolution, il se hâte de les ramener à terre : les chevaliers les mettent en déroute; les musulmans fuient en désordre sur leurs vaisseaux. Soliman furieux ordonne qu'on construise une nouvelle flotte : il ira lui-même venger l'honneur de ses armes, porter le fer et le feu dans Malte, anéantir cet asile des chrétiens.

Un incendie terrible, allumé, suivant plusieurs historiens, par des émissaires du grand-maître, consume l'arsenal et les chantiers du sultan. Soliman est obligé d'ajourner sa vengeance.

Le digne chef des braves chevaliers fait relever le fort Saint-Elme, construit auprès de ce fort une nouvelle ville à laquelle il donne son nom, et l'Europe reconnaissante confirme à cette cité, qu'entourent de redoutables fortifications, le nom si glorieux de *La Valette*.

Soliman II veut faire retomber son courroux sur les chrétiens de Hongrie; il commence le siége de Sigeth, à la tête d'une grande armée partie d'Andrinople; mais il est attaqué d'une fièvre maligne qui l'entraîne au tom-

beau. Les Turcs cachent sa mort : ils emportent d'assaut Sigeth et Giule (1566).

Sélim II, fils de Soliman, est proclamé grand-sultan aux acclamations de toute l'armée.

Il conclut avec l'empereur une trève de huit ans; il confirma le traité de paix que son père avait fait avec les Vénitiens ; mais, bientôt infidèle à sa promesse, il fit attaquer l'île de Chypre par Mustapha, et la prise de Famagouste entraîna celle de toute l'île (1568).

Les chrétiens cependant allaient être vengés.

Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, commandait leur flotte. Il n'avait encore que vingt-quatre ans; mais il avait déjà montré le caractère et les talents d'un des plus grands capitaines. Quelle gloire il allait acquérir! Il attaqua la flotte turque auprès de Lépante, et gagna sur elle la célèbre bataille de ce nom, qui porta un coup si terrible à la puissance ottomane. Quelle rage Soliman II eût éprouvée, s'il eût prévu cette catastrophe! Plus de trente mille Turcs périrent dans le combat; plus de trois mille musulmans furent faits prisonniers. Les chrétiens prirent ou coulèrent à fond soixante vaisseaux et plus de cent cinquante galères. Don Juan voulait profiter de la consternation des Turcs, poursuivre sa victoire, s'emparer de Constantinople, chasser les musulmans de la Thrace et de la Grèce, les repousser en Asie, assurer la tranquillité de l'Europe. Les Turcs paraissaient ne pouvoir opposer aucun obstacle à leur jeune et habile vainqueur. Le conseil de don Juan ne partagea pas son noble enthousiasme.

Sélim II ne survécut que trois ans à la défaite de Lépante; il mourut à cinquante-deux ans, d'une apoplexie produite par le goût immodéré qu'il avait eu pour le vin, malgré le Coran, et par ses autres excès.

Amurath III, son fils aîné, lui succéda. Par quelle horrible cruauté il commença son règne! Il ordonna qu'on massacrât ses cinq frères : il voulut voir tomber leurs têtes; il exigea que les sultanes leurs mères fussent présentes à ce forfait; une de ces sultanes désespérées se poignarda. Quelle exécrable politique! quel affreux gouvernement (1574)!

Vers le même temps, Thamasp, le despote de la Perse, mourut empoisonné par une de ses femmes. Son fils Ismaël II était dans une prison depuis vingt-trois ans; on lui en ouvrit les portes, on le plaça sur le trône : il fit mourir son frère Haïdor; des murmures violents s'élevèrent; quelle infernale dissimulation employa sa férocité! Il feignit une maladie dangereuse : il fit courir le bruit de sa mort; il immola ou poursuivit jusque dans les contrées étrangères les grands qui avaient montré de la joie en apprenant cette nouvelle; les autres grands du royaume ne purent supporter plus longtemps tant de crimes : il fut étranglé. Quels effets du despotisme (1577)!

Mohamet Khodabendeh, fils aîné de Thamasp, remplaça son frère Ismaël II.

Amurath III occupait toujours ce trône de Constantinople sur les marches duquel il avait si inhumainement fait couler le sang de tous ses frères. Un homme, payé peut-être en secret par le sultan ou par ses ministres, se présenta devant Amurath : « J'ai vu en songe, dit-» il, une main divine tracer des mots remarquables sur » la porte du divan; elle a écrit : *Vainqueur de la* » *Perse.* » Amurath accepta la prédiction et déclara la guerre à Mohamet Khodabendeh (1578).

Pendant que les Turcs et les Persans combattaient près de leurs frontières, Ibrahim, pacha du Caire, subjugua les Maronites qui habitaient dans les vallées et sur les hauteurs du mont Liban, ainsi que dans les

contrées voisines, et que Sélim II avait en vain voulu soumettre.

Tokmak cependant, général de l'armée de Khodabendeh, battit les Turcs dans la plaine de Chaldéron.

Les armes persanes ne furent pas aussi heureuses contre les Tartares. Arez-Bey, général du schah, fut défait, pris et pendu à Schamachie, mais vengé bientôt après par l'émir Hamzeh Mirza, fils aîné du roi de Perse, et qui remporta sur les Tartares une grande victoire (1585).

Khodabendeh vint à mourir; son fils Hamzeh lui succéda. Il s'était distingué dans la guerre contre les Turcs; il les avait battus peu de jours avant la mort de son père. Il forma le dessein de reprendre Tauris: il s'empara aisément de la ville; mais la garnison se retira dans la citadelle, et résolut de s'ensevelir sous ses ruines; le roi de Perse donna plus de soixante assauts; il allait marcher contre une armée turque qui venait au secours de la citadelle, lorsqu'il fut assassiné par un eunuque séduit par le frère du schah. Ce fratricide nommé Ismaël III remplaça sa victime, et leva le siége de la citadelle de Tauris.

Craignant le même sort que celui qu'il avait fait subir à son aîné, il allait immoler Abbas, son frère, lorsque le gouverneur de cet Abbas le fit assassiner. Ce troisième fils de Khodabendeh fut proclamé souverain de la Perse (1586). Son nom est resté fameux parmi les Persans; le surnom de *grand* lui a été donné. Il commença par déclarer la guerre aux Usbecks, et par s'emparer du Khorasan, qu'ils avaient conquis sur ses prédécesseurs. Ses succès ne troublèrent pas sa raison: il fit la paix avec les Turcs, et leur céda l'Arménie et deux autres provinces (1589). Mais, par un mélange remarquable de ce détestable abus de la force, si commun dans l'Orient, et des vues d'un souverain qui pense à la véritable pros-

périté de sa patrie, il enleva vingt-deux mille familles arméniennes, les établit dans plusieurs contrées de ses états, les y réunit en colonies, et désira que leur industrie et leur activité, servant d'exemples aux Persans, tirassent le parti le plus avantageux des richesses naturelles de la Perse. Son espoir ne fut pas trompé : les Arméniens, transplantés dans son royaume, répandirent le commerce persan dans tout le monde connu à cette époque, et bâtirent une ville nommé *Sulfa* ou *Julfa*. L'année suivante, Schah Abbas déclara Ispahan la capitale de ses états, et y commença, dans la grande et belle place du *Meidan* ou marché, un vaste et superbe palais.

La Pologne avait été gouvernée, pendant plus de quarante ans, par un monarque qui avait pu servir de modèle au Schah Abbas. Sigismond Ier avait, pendant ce long règne, usé de tout son pouvoir et de toute son influence pour embellir les principales villes de son royaume, polir les mœurs des braves Polonais, leur inspirer le goût des sciences, des lettres et des arts, et hâter le plus possible dans sa patrie les progrès de la civilisation. Son fils Sigismond II avait été désigné son successeur. Il monta, après son père, sur ce trône de Pologne que Sigismond Ier avait occupé si glorieusement. Ce ne fut qu'après sa proclamation que, suivant un antique usage, on fit les funérailles de son père. Des guerriers armés de toutes pièces, conformément à d'anciennes règles, entrèrent à cheval dans l'église, coururent au grand galop vers le catafalque, et brisèrent sur la tombe royale, au son des trompettes et des timbales, le sceptre, le globe, la couronne, un cimeterre, un javelot et une lance. Le nouveau roi était présent, comme le prescrivait le rit antique (1548). La sagesse des anciens Polonais avait voulu que les nouveaux monarques vissent combien les grandeurs humaines sont fragiles.

Sigismond II, veuf depuis trois ans d'Élisabeth, fille de l'empereur Ferdinand Ier, donna sa main sans consulter le sénat à Barbe Radzivil, fille de George Radzivil Castellan de Wilna (1549). La diète tenue à Petricau, et à laquelle ce mariage ne parut pas convenable, pressa Sigismond de le rompre. Le roi opposa à la demande de la diète l'indissolubilité du mariage. « Je me charge de » la faute, s'il y en a une, s'écria le primat, archevêque » de Gnesne; et tous les membres de la diète sont à cet » égard dans la même disposition que moi. »

Le plus jeune des sénateurs, Raphaël Leczinski, palatin de Brescie, se leva, et, parlant avec force au monarque : « Avez-vous donc oublié, lui dit-il, à quels » hommes vous prétendez commander? Nous sommes » Polonais, et les Polonais, si vous les connaissez, se » font autant de gloire d'honorer les rois qui respectent » les lois que d'abaisser la hauteur de ceux qui les mé» prisent. Prenez garde qu'en trahissant vos serments » vous ne nous rendiez les nôtres. Le roi votre père » écoutait nos avis, et c'est à nous à faire en sorte que » désormais vous vous prêtiez aux désirs d'une républi» que dont vous paraissez ignorer que vous n'êtes que le » premier citoyen. »

Sigismond parvint à jeter la division parmi les nobles; l'opposition au mariage fut oubliée.

Les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui n'avaient ni partagé ni approuvé la défection d'Albert de Brandebourg, avaient nommé grand-maître Walther de Cronberg. Thierri de Cléen, maître des chevaliers en Allemagne et en Italie, et, en cette qualité, prince de l'empire, s'était démis de sa place, qui avait été réunie à la grande-maîtrise. Le siége de cette dignité suprême avait été établi à Mergentheim en Franconie; et Wolfgang Schuzbar, dit Milchling, avait succédé à Cronberg (1543).

L'archevêque de Riga, neveu du roi de Pologne, gémissait emprisonné par les ordres du maître de l'ordre Teutonique en Livonie. Sigismond porta la guerre dans cette province pour délivrer son neveu; l'empereur et le roi de Danemarck firent relâcher l'archevêque (1556). La Livonie cessa pour un moment de craindre les armes polonaises; mais elle avait aussi les Russes pour voisins.

Hélène, veuve de Vassili IV, et mère ainsi que tutrice de Ivan ou Jean IV, fils de Vassili, s'était abandonnée à sa passion pour le knias ou knée Obolenski, dit Ontchina. Son oncle et son conseil Michel Glinski lui avait fait de grands reproches sur sa conduite. Elle lui avait supposé de mauvais desseins contre l'état, et lui avait fait crever les yeux. George, frère de Vassili, indigné de la conduite de la régente, réclama le trône, fut pris, et mourut dans les fers. André II, frère de Vassili, soupçonné de vouloir venger la mort de George et craignant pour sa vie, leva une armée, abandonna ses troupes au moment de livrer une bataille, se remit à la discrétion de la régente, et subit le même sort que son aîné. Hélène mourut quelque temps après (1538), laissant le grand-prince son fils, âgé de neuf ans, entre les mains de trois tyrans qui avaient usurpé toute l'autorité. Chouiski, le plus puissant de ces trois hommes sanguinaires, proscrivait ou envoyait à la mort tous ceux qui lui étaient suspects. Siméon Belski engagea Sip-Guerei, kan de Crimée, à porter la guerre à Moscou; mais les Tartares prirent la fuite devant les Russes.

Ivan IV, parvenu à l'âge de quatorze ans, ne peut supporter le féroce despotisme de ses trois maîtres, et prononce leur arrêt de mort; mais, s'abandonnant à des passions impétueuses que des favoris avides de pouvoir s'efforcent d'enflammer de plus en plus, il est bien loin de consoler la Russie de tous les maux que lui ont fait

subir les trois usurpateurs. Il se fait couronner solennellement par le métropolitain (1545), prend le titre de tzar, et donne sa main à Anastasie, fille de Roman Iouriewitch. Ce mariage sauve la Russie et Ivan IV. Anastasie, par son esprit, ses vertus, sa douceur et le charme inexprimable de ses paroles, calme l'impétuosité de son caractère. Il se livre aux soins du gouvernement; il publie dans une assemblée de nobles un nouveau code, que l'on nomme *Ioudebnik* : des professeurs et des maîtres étrangers sont attirés dans ses états; l'imprimerie y est introduite. Il donne des règles pour la discipline militaire; il ordonne que les arcs soient remplacés par des armes à feu. Désirant de garantir à jamais la Russie de la puissance des Tartares, il veut leur opposer une milice toujours subsistante, toujours régulièrement organisée, toujours prête à se conformer aux intentions du prince; et, ne prévoyant pas les dangers qu'il prépare pour ses successeurs, il crée les strelitz, et forme sa garde d'une partie de ces nouveaux guerriers.

Plein de confiance dans les troupes qu'il vient de former, il attaque la principauté de Kasan, où régnait au milieu des divisions et des troubles Iédiguer, fils de Kasim, souverain d'Astracan. Il s'attend à un siége très-long; et, comme dans les contrées où il porte la guerre les rigueurs de l'hiver peuvent exercer avec la plus grande rapidité l'influence la plus funeste, il fait élever vis-à-vis de Kasan un camp ou plutôt une ville de bois, une vaste réunion de maisons, dont les différentes pièces préparées, taillées et assemblées à Moscou, avaient été démontées et transportées à la suite de l'armée, et dont la construction est très-propre à garantir les soldats russes des intempéries délétères.

Les habitants de Kasan se défendent avec le plus grand courage; la place néanmoins est emportée dès le mois d'octobre : un grand nombre d'assiégés sont massacrés.

Iédiguer veut en vain mourir les armes à la main : il tombe entre les mains du vainqueur. Le tzar admire sa valeur et le traite en roi. Iédiguer embrasse la religion chrétienne, est baptisé sous le nom de Siméon, et devient le meilleur ami du souverain de la Russie (1554).

La prise de Kasan entraîne celle d'Astracan, et la soumission d'un nombre immense de Tartares, qui rendent hommage au tzar Ivan IV.

La guerre de Tartarie était terminée depuis longtemps. Les Russes entrent en Livonie (1559), et emmènent captifs le maître de l'ordre Teutonique et un grand nombre de Livoniens et d'Allemands. La Pologne seule peut défendre contre les Russes cette Livonie si exposée à leurs attaques. Gothard Kethler, nouveau maître des chevaliers teutoniques livoniens, embrasse le luthéranisme, cède la Livonie au roi Sigismond II et à la république de Pologne, et se réserve uniquement la Courlande et le Semigalle, qui sont érigés en duchés héréditaires pour lui et ses descendants sous la suzeraineté de la Pologne (1561); et l'ordre Teutonique ne possède plus que les terres et les fiefs qu'il avait en Allemagne.

Les années se succèdent, et la Russie continue d'avoir un sort prospère, heureuse sous le gouvernement d'Ivan. Anastasie vivait toujours, et son admirable influence garantissait le bonheur des Russes : ils la perdent en 1563, et leur félicité disparaît. Les Russes la pleurent; mais Ivan retombe dans sa férocité.

Il désira de remplacer Anastasie. Il fit demander au roi Sigismond la main de sa fille Catherine. Sigismond la lui refusa, et des historiens russes ont écrit que le monarque polonais, joignant l'outrage au refus, avait envoyé au tzar une jument magnifiquement enharnachée. Quoi qu'il en soit, la guerre fut bientôt déclarée entre la Russie et la Pologne. Ivan IV entra dans la Lithuanie, prit d'assaut la ville de Polotsk, et fit conduire prison-

niers à Moscou l'évêque, le commandant militaire et les principaux habitants de cette malheureuse ville.

Vers le même temps, un grand acte législatif honora le règne de Sigismond II, et la guerre de sa patrie contre la Russie en pressa la présentation à la diète. Depuis long-temps une loi excluait des charges, dignités et conseils, ceux qui n'étaient pas de la communion de l'Église romaine ou qui avaient été excommuniés par le pape ou par les évêques. Une nouvelle loi proposée par le monarque et adoptée par la diète de Wilna, déclara que « non seulement les nobles et les seigneurs de la com-» munion romaine, mais encore tous ceux de l'ordre » équestre et des nobles lithuaniens ou russes d'origine, » pourvu qu'ils fussent chrétiens, seraient admis d'une » manière égale aux honneurs et aux dignités tant du » sénat que de la couronne, et à toutes les charges » nobles (1563). »

Plus tard, Sigismond voulant rendre plus complète et plus intime la réunion de la Lithuanie avec la Pologne, abandonna tous les droits que la famille des Jagellons pouvait avoir sur le grand-duché, et régla, avec le consentement des Polonais et des Lithuaniens, que la Lithuanie appartiendrait à la république de Pologne, qu'elle conserverait tous ses droits, qu'elle formerait sous un même monarque un gouvernement égal du gouvernement polonais, et que tous les grands-officiers de cette province seraient inscrits selon leur rang dans les matricules du sénat de Pologne (1568).

Dans l'année où Sigismond termina cette opération si utile à la Pologne et à la Lithuanie, Ivan IV donna à la Russie un spectacle singulier et barbare; il déposa l'autorité suprême au milieu d'une assemblée nombreuse, et ne pouvant la transmettre à aucun de ses enfants, trop jeunes pour pouvoir gouverner, il donna les rênes du gouvernement au tartare Iédiguer qu'il

aimait, lui céda le titre de tzar, ne garda que celui de grand-prince, se retira dans un palais voisin de Moscou, et y forma un corps nombreux de satellites féroces toujours prêts à exécuter ses ordres sanguinaires contre ceux qui lui étaient suspects. Iédiguer, qui le connaissait bien, se prêta à cette extravagante fantaisie, accepta le titre de tzar, mais ne cessa de prendre les ordres d'Ivan et de remplir uniquement les fonctions de son premier ministre. Cette position bizarre ne satisfit pas long-temps Ivan IV : il reprit la conduite des affaires.

On lui fit croire que la ville de Novogorod entretenait des intelligences secrètes avec le roi de Pologne. Il partit comme un furieux, entra à cheval dans la ville, et entouré de ses satellites, se précipita sur ceux qu'il rencontra dans les rues, et pendant cinq semaines fit subir chaque jour d'horribles supplices à plus de cinq cents citoyens.

Son exécrable frénésie lui fit exercer les mêmes cruautés dans la ville de Tever et dans celle de Moscou.

La Suède disputait la Livonie à la Pologne. Ivan voulut l'enlever et à la Pologne et à la Suède. Son armée entra dans la Livonie; les Tartares de Crimée, excités par les Polonais, firent une irruption en Russie, pénétrèrent jusques aux faubourgs de Moscou, y mirent le feu. L'incendie fut terrible; on a écrit que plus de cent mille personnes avaient péri dans les flammes. Quelle destinée que celle de la capitale russe! le feu avait mêlé ses ravages à ceux d'un tyran exécrable (1571).

Les Russes punirent les Tartares; Vorotinski remporta sur eux une grande victoire. Ivan leur accorda la paix.

Une trève existait avec la Pologne; mais cette république royale perdit son premier défenseur : Sigismond II ou Auguste mourut à Knyssin dans la Podlaquie, âgé

de cinquante-deux ans (1572). La dynastie des Jagellons s'éteignit avec lui, après avoir duré cent quatre-vingt-six ans. Il était affable, populaire, gracieux, instruit, ami des lettres et des sciences. Il méditait long-temps ses projets, et les exécutait avec promptitude : les opinions de Luther firent, sous son règne, de grands progrès en Pologne.

Plusieurs princes firent des démarches pour obtenir la couronne de Pologne; les suffrages parurent incertains dans la diète, entre l'archiduc Ernest, fils de l'empereur Maximilien, et Henri de Valois, duc d'Anjou, frère du roi de France Charles IX. La crainte de la puissance de la maison d'Autriche, dont les états touchaient le royaume de Pologne, et l'habileté de Jean de Montluc, ambassadeur de France, firent donner la préférence au duc d'Anjou, qui d'ailleurs avait, dès l'âge de dix-huit ans, gagné deux batailles et montré ce caractère belliqueux si analogue à celui des Polonais (1573). Des ambassadeurs de Pologne portèrent au prince français le décret d'élection. Il signa dans la cathédrale de Paris les *pacta conventa* ou les conditions de sa nomination, à la fin desquelles on remarquait la promesse que faisait le nouveau monarque, de relever les Polonais de leur serment de fidélité, s'il manquait aux engagements qu'il venait de contracter. Il fut couronné à Cracovie, dès le mois de février de l'année suivante (1574). Il avait promis par un des articles des *pacta conventa* de maintenir le libre exercice du culte des *dissidents*, ou de ceux qui n'étaient pas de la communion romaine; il se refusa à jurer de nouveau l'observation de cet article. Les dissidents connaissaient toute son aversion pour les opinions qu'ils avaient adoptées; leur mécontentement devint extrême; et, suivant plusieurs historiens, la guerre civile allait ensanglanter la Pologne, lorsque Henri apprit la mort de son frère Charles IX, et s'échappant furtive-

ment de la Pologne, se hâta de prendre la route de France dont la couronne lui appartenait.

Les Polonais attendirent pendant treize mois le retour de Henri, déclarèrent le trône vacant dans la diète de Stenezice, élurent, pour remplir ce trône, Étienne Battori de Somlio, prince de Transylvanie, à condition qu'il épouserait la princesse Anne, sœur de Sigismond II, ou Sigismond Auguste, et choisirent seize sénateurs pour le suivre et l'assister de leurs conseils (1575).

Étienne Battori, tournant ses armes contre les Russes qui avaient envahi la Livonie et une partie de la Lithuanie, s'empara de Polocz et se ligua avec la Suède. Pontus de la Gardie, gentilhomme languedocien et général des troupes du roi de Suède Jean III, dont il avait épousé la fille naturelle, entra dans la Carélie et la conquit presque tout entière. Les Tartares, d'un autre côté, remportèrent de grands avantages sur les Russes. Ivan IV, effrayé des progrès de ses ennemis, imagina de s'adresser au pape Grégoire XIII, et de lui demander sa médiation pour la paix avec la Pologne. Le pape, d'autant plus aise d'établir une correspondance avec la Russie que le nord de l'Europe échappait à son autorité, chargea le père Antoine Possevin, jésuite, né à Mantoue, d'aller négocier un traité entre le tzar et la Pologne, et de travailler à la réunion de l'Église grecque avec l'Église latine. Possevin n'obtint aucun succès relativement à cette réunion des deux Églises qui aurait donné un si grand accroissement au domaine spirituel du pape et à la puissance pontificale, mais parvint, à force de démarches et de soins, à faire conclure une trève de dix ans entre la Pologne et la Russie; et le tzar n'eut plus à combattre d'autre puissance européenne que la Suède, auprès de laquelle le pape avait perdu toute son influence (1582).

Un nouvel acte de férocité d'Ivan répandit l'effroi dans la Russie. Un noir soupçon entra dans son âme; il se persuada que son fils aîné avait formé un complot pour le détrôner; il punit de mort ceux qu'il regarda comme des complices, et, ne voulant écouter aucune justification de son fils, il lui déchargea sur la tête un coup dont le prince mourut au bout de quatre jours.

A peine cet accès de fureur fut-il passé que la nature déchira son âme par le plus cruel des remords; son désespoir violent le précipita dans la tombe et vengea ses nombreuses victimes.

(1584) Il avait désigné pour son successeur son fils Fédor ou Théodore; Fédor fut élu et couronné; mais l'esprit de ce prince était faible : Boris-Godonouf, frère de la tzarine Irène, se rendit maître du gouvernement, après être parvenu, par ses intrigues et ses calomnies, à faire périr ou écarter tous ceux qui pouvaient opposer quelque obstacle à son ambition.

(1586) Il vit arriver de Constantinople Jérémie, patriarche de cette capitale. Ce chef suprême de l'Église grecque venait recueillir des aumônes pour racheter son siége pontifical que le gouvernement turc avait vendu à Théolepte. Boris lui demanda d'ériger un patriarcat en Russie; Jérémie y consentit. Le métropolitain ou métropolite Job fut institué patriarche. Il témoigna une grande reconnaissance à Boris, et, à son exemple, le clergé russe s'attacha aux intérêts du ministre tout-puissant; Boris crut alors pouvoir, par un nouveau crime, parvenir au rang suprême; Fédor avait un frère unique nommé Dmitri; Boris, sous un prétexte spécieux, fit reléguer ce Dmitri dans sa principauté d'Ouglitz, l'y fit assassiner, et persuada à son souverain que ce frère unique du tzar s'était coupé la gorge dans un délire extrême.

La vie de l'imbécile Fédor était le seul obstacle qui

empêchât Boris de porter la couronne; ce prince mourut à l'âge de quarante-neuf ans; il était le dernier rejeton de la maison de Rurik, qui avait régné pendant sept cent trente-six ans sur la Russie, et donné cinquante-deux souverains à cette vaste contrée. On déféra le trône à Irène, veuve de Fédor; mais elle préféra le séjour d'un monastère. Boris fut alors nommé tzar dans une assemblée de seigneurs russes dont il avait gagné le plus grand nombre par d'immenses libéralités; et le peuple que son ambition, pendant le dernier règne, n'avait pas eu besoin de frapper, et dont au contraire il avait cru devoir se déclarer le protecteur, le vit avec plaisir ceindre le diadème de Russie.

(1598) Étienne Battori était mort depuis long-temps; il était parvenu à discipliner des Cosaques, et en avait formé un corps de cavalerie destiné pareillement à combattre les Tartares. On avait vu l'Ukraine, cette province si importante que les ravages de ces mêmes Tartares avaient changée en solitude, se repeupler par ses soins. Il avait établi le grand tribunal de la couronne de Pologne, et ne pensant qu'aux priviléges de ces nobles Polonais auxquels il devait le trône, et qui seuls jouissaient des droits de citoyens, il avait proposé et fait adopter une loi dite perpétuelle, et d'après laquelle aucun Polonais ne pouvait être anobli sans le consentement de la diète.

(1587) Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède, et petit-fils par sa mère de Sigismond II ou Auguste, fut proclamé successeur d'Étienne Battori. L'archiduc Maximilien, qui, lors de l'élection de Sigismond III, avait réuni plusieurs suffrages, voulut s'emparer par la force du trône qu'il ambitionnait; mais le palatin Zamoski battit deux fois l'archiduc, l'obligea à se renfermer dans la ville de Witzen en Silésie, s'empara de la ville, fit Maximilien prisonnier; et la liberté ne fut rendue à ce

prince que lorsque, par un acte solennel, il eut renoncé à la couronne de Pologne (1589).

Quatre ans après cette renonciation, Sigismond III réunit le sceptre de la Suède à celui de la Pologne (1593).

Dès 1544, les états de ce royaume de Suède, cédant à leur admiration et à leur reconnaissance, avaient déclaré la couronne héréditaire dans la maison de Gustave Wasa. L'éloignement des Suédois pour la cour de Rome était si grand à cette époque, et ils craignaient si vivement de voir renaître parmi eux la puissance des papes, que l'année suivante ils applaudirent avec transport à la proposition que Gustave adressa au sénat, et par laquelle, aussi éloigné que la plupart de ses contemporains de cette tolérance si évangélique, si conforme aux droits des citoyens, si nécessaire au maintien des idées véritablement religieuses et de la prospérité publique, il engagea les sénateurs à jurer non seulement qu'ils conserveraient le luthéranisme, avec un clergé indépendant de Rome, des archevêques, des évêques, des prêtres et des diacres mariés, mais encore qu'ils ne souffriraient aucune autre religion dans le royaume de Suède.

(1545) Quinze ans plus tard, Gustave cessa de vivre après un règne de trente-sept ans. Il mourut adoré du peuple et révéré de la noblesse; il laissa son royaume en paix avec tous ses voisins; la Suède fortifiée par une alliance avec la France, les Suédois enrichis par un commerce très-étendu, le domaine royale agrandi, le trésor rempli des sommes nécessaires à la prospérité de l'état, les villes frontières fortifiées, les arsenaux garnis d'abondantes provisions, des escadres nombreuses dans ses ports. Quelle douleur ce grand roi a dû éprouver, s'il a prévu de quelle manière son fils gouvernerait la Suède (1560)!

Quels troubles cependant avaient agité le Danemarck pendant le long et glorieux règne de Gustave Wasa!

(1533) Frédéric Ier était descendu dans la tombe; les opinions religieuses divisent les Danois. Ils ne peuvent s'accorder sur le choix d'un monarque; les luthériens portent Christiern III, fils aîné de Frédéric, et qui professe leur doctrine. Les catholiques veulent mettre sur le trône Jean, frère cadet de Christiern, et qui n'a pas embrassé le luthéranisme; les états s'assemblent à Copenhague; les évêques obtiennent un décret favorable à la religion romaine; mais l'élection du roi est ajournée jusques après l'arrivée des députés de Norwége, et le sénat conserve le gouvernement.

La ville de Lubeck, dont les opérations commerciales avaient si fort augmenté les richesses et la puissance, veut profiter des divisions qui règnent dans le Danemarck, pour accroître son influence sur le commerce de la Baltique. Marc Meyer, bourgmestre de Lubeck, et George Wullen Wever, un des magistrats de cette république, demandent que les Hollandais soient exclus de ce commerce, et, ne pouvant faire adopter leurs vues par le sénat de Danemarck, ils imaginent de rétablir sur son trône le féroce Christiern II, que la mort n'avait pas encore délivré des furies, et qui était toujours renfermé dans le château de Sonderbourg de l'île d'Alsen; ils mettent à la tête des troupes de terre de leur république Christophe d'Oldenbourg, parent de Christiern.

Christophe ravage le Holstein, passe dans l'île de Sélande, s'empare de Rotchild, entre dans Copenhague dont les habitants lui ouvrent les portes, pendant que la flotte de Lubeck bloque dans le port de cette capitale la flotte des Danois, fait proclamer Christiern II, soumet Malmoë, y assemble les états et y fait renouveler la proclamation de Christiern.

Le sénat assemblé à Rye s'empresse alors d'élire roi de Danemarck Christiern III, duc de Holstein-Sleswig et fils de Frédéric; le nouveau monarque reçoit le serment

de fidélité de la noblesse et du clergé du Jutland, conduit une armée dans l'île de Fionie, dont Christophe d'Oldenbourg a conquis une grande partie, la soumet et revient sur le continent; Christophe y ramène son armée et s'en empare de nouveau. Un de ses officiers, nommé Clément, entre dans le Jutland et y fait de grands progrès. Christiern III fait prisonnier Clément, dont la tête tombe sur l'échafaud. Les paysans qui avaient favorisé l'invasion de l'ennemi perdent une partie des droits dont ils jouissaient, et deviennent presque des esclaves des nobles. La Suède envoie des secours à Christiern; les troupes de ce prince ont des succès en Scanie; le bourgmestre Meyer est pris dans Helsimbourg; on le conduit à Varberg; il parvient à faire égorger la garnison et se rend maître de la place (1535). Christiern gagne une bataille contre les insurgés, s'empare de toute la Fionie, et va former le siége de Copenhague; ce siége est long et mémorable; pendant qu'il dure encore, Christiern fait un traité d'alliance avec la Suède; ses armes font de nouveaux progrès; Meyer, forcé dans Varberg, est décapité dans la Sélande. Un traité de paix est conclu avec les Lubeckois; ils abandonnent les insurgés. Copenhague se rend après avoir souffert tous les malheurs de la famine, et obtient la conservation de ses priviléges. Christiern convoque les états et y fait adopter un recez qui abolit la religion catholique dans tout le royaume. Les évêques sont destitués; on nomme à leur place, d'après l'avis de Luther, des surintendants qui ne reprennent le titre d'évêques que quelque temps après leur institution (1537). Christiern est couronné par Jean Bugenha, pasteur luthérien et professeur dans l'université de Wittemberg. On rédige un formulaire de foi et de discipline; Luther l'approuve; un décret du roi et du sénat le sanctionne, et on l'envoie dans tout le royaume.

Dans la même année, une diète tenue à Copenhague

réunit au Danemarck la Norwége, qui cesse d'avoir un conseil d'état particulier.

Quatre ans après cette réunion, Christiern conclut à Fontainebleau, par ses ambassadeurs, et avec François Ier, un traité d'alliance, dans lequel les deux princes se donnent le titre de *frère* (1541); et, en 1545, il charge les professeurs de Copenhague de traduire la Bible en danois, d'après la version allemande de Luther. On lui doit d'ailleurs la correction des lois danoises, leur disposition dans un meilleur ordre, la diminution des longueurs des procédures, des encouragements donnés aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Mais les paysans étaient esclaves, et les nobles avaient droit de vie et de mort sur ces malheureux serfs.

Frédéric II, que son père Christiern III avait fait couronner, dès 1542, conformément au rit adopté par la réforme religieuse, monta sur le trône sans éprouver aucun obstacle (1559). Réuni avec son oncle Adolphe, duc de Holstein, il résolut de soumettre ses voisins, les Dithmarses, prit d'assaut leur ville de Meldorp, gagna sur eux une bataille sanglante, et leur enlevant l'indépendance qui leur était si chère, il eut le triste avantage de les contraindre à reconnaître son autorité.

Éric XIV gouverna la Suède peu de temps après cette expédition du roi de Danemarck. Qu'il était différent de son illustre père! il était aussi extravagant que cruel (1561). Sa conduite tyrannique souleva l'Estonie, qui se donna à la Russie. Son frère, le duc Jean, ayant épousé une fille du roi de Pologne, Sigismond II, qui était alors en guerre avec la Suède (1563), Éric, irrité de cette alliance, l'assiégea dans Abo, le força de se rendre, l'envoya prisonnier avec sa femme dans le château de Gripsholm, fit mettre à mort plusieurs personnes de la

suite de son frère, et en égorgea lui-même quelques-unes. Il offrit sa main sanglante et déshonorée à Élisabeth, reine d'Angleterre, à Marie, reine d'Écosse, à Christine, fille du landgrave de Hesse; il n'éprouva que des mépris (1563). Le roi de Danemarck, Frédéric II, déclara la guerre à la Suède; les deux nations eurent des succès (1566). Éric, n'ayant pas obtenu, à la bataille de Swastera, les avantages sur lesquels il avait compté, accusa Nilson-Sture de s'être conduit comme un lâche pendant le combat, et le fit promener dans les rues de Stockholm, avec une couronne de paille sur la tête, au milieu des huées d'une populace trompée. La noblesse connaissait trop bien ses intérêts pour ne pas ressentir vivement un outrage qui tendait à l'avilir. Une juste crainte l'emporta sur la folie d'Éric; il voulut faire oublier sa faute, nomma Nilson-Sture son ambassadeur auprès de Charles III, duc de Lorraine, et même rendit la liberté au duc Jean son frère; mais sa barbare démence le ressaisit bientôt. Nilson-Sture revint de son ambassade, et Éric XIV, l'ayant rencontré par hasard, lui plongea un poignard dans le sein. Nilson-Sture retira le poignard de sa main défaillante et le présenta au roi; Éric ordonna à ceux qui le suivaient d'achever de massacrer cet infortuné; fit immoler vingt-six parents de sa victime, et, effrayé de tant de crimes, s'échappa du palais, s'enfonça au milieu de bois épais, et y resta caché pendant trois jours sous l'habit de paysan. Sa maîtresse le trouva dans la forêt sauvage, tâcha de calmer les terreurs qui l'agitaient, le ramena dans sa capitale; et Pehrson, l'affreux ministre du monarque, apaisa son trouble, et lui rendit sa féroce sécurité (1567).

Éric, toujours jaloux des apanages de ses frères, résolut de les faire périr. Ils devaient tomber sous les coups des assassins le jour où il avait décidé qu'il épouserait sa maîtresse. Avertis du funeste complot, ils l'assiègent

dans Stockholm, le forcent à capituler, l'obligent à renoncer à la couronne, et le renferment dans le château de la capitale. Pehrson, que le tyran avait soustrait à un arrêt de mort prononcé contre lui, subit la peine de ses conseils perfides, et meurt dans un cruel supplice.

Jean III, monté sur le trône dont il venait de contraindre son frère à descendre, termina, par un traité de paix, la guerre avec le Danemarck (1570).

D'ambitieux partisans d'Éric ayant tenté plusieurs fois de briser ses fers et de lui rendre la couronne, Jean III eut recours à un forfait pour terminer ses inquiétudes, et fit empoisonner son frère.

Il avait épousé Catherine, fille du roi de Pologne Sigismond Ier. Il entreprit, à la sollicitation de cette princesse, de rétablir la religion catholique dans le royaume. Il fit composer une nouvelle liturgie dans laquelle il permit aux évêques et aux prêtres mariés de garder leurs femmes, accorda aux laïques la communion sous les deux espèces, et autorisa la célébration de l'office divin dans la langue vulgaire. Cette liturgie fut rejetée par le pape comme trop contraire aux opinions catholiques, et par les protestants comme trop favorable à ces mêmes opinions. Jean III, peu éclairé par cette double opposition, et trop imbu de l'intolérance religieuse qui régnait encore avec tant de force, employa la violence pour faire adopter sa liturgie, et parvint à faire décréter par les états que ceux qui ne se conformeraient pas à cette ordonnance religieuse seraient punis de mort (1582). Ce décret allait exciter un soulèvement général, et Charles, frère du roi et duc de Sudermanie, allait se mettre à la tête des insurgés lorsque, par un arrangement, le décret fut annulé, et chacun conserva le droit de suivre librement la religion qu'il croirait la meilleure.

La reine Catherine étant morte l'année suivante, le

roi Jean professa de nouveau le luthéranisme que cette princesse lui avait fait abjurer.

(1592) Ce prince ayant cessé de vivre, son fils, déjà roi de Pologne sous le nom de Sigismond III, fut déclaré roi de Suède. Son oncle, le duc Charles de Sudermanie, gouverna en son nom jusques en 1594, où Sigismond fut couronné à Upsal par l'archevêque. Il fut obligé de jurer à son sacre qu'il maintiendrait la confession d'Ausbourg; et il ne put obtenir que la faculté de faire exercer le culte catholique dans la chapelle du château qu'il habiterait.

Le luthéranisme faisait de nouveaux progrès dans la Germanie. Charles-Quint avait convoqué les électeurs à Cologne, leur avait dit que l'administration de ses royaumes héréditaires ne lui permettrait pas de résider habituellement en Allemagne, et avait obtenu d'autant plus aisément que son frère unique, Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême et archiduc d'Autriche, fût nommé roi des Romains, que le conseil de régence avait été aboli (1531). L'électeur de Saxe, Jean Ier, qui se trouvait, par cette élection, privé de ses droits de vicaire de l'empire pendant l'absence de Charles-Quint, et qui avait espéré d'employer cette autorité de vicaire en faveur du luthéranisme, protesta contre cette nomination, et soutint qu'elle était contraire aux lois, aux usages et à la liberté de l'empire germanique. Les alliés de Schmalkalden adoptèrent sa protestation, renouvelèrent leur ligue et s'adressèrent aux rois de France et d'Angleterre, pour obtenir la convocation d'un concile libre et général. François Ier, empressé de favoriser tout ce qui pouvait, en divisant l'Allemagne, diminuer l'influence et les forces de Charles-Quint, se déclara de nouveau le protecteur de la liberté germanique, et promit aux confédérés de Schmalkalden de mettre des sommes d'argent à leur

disposition, s'ils étaient attaqués. Il crut même devoir protéger dans ses états les partisans des nouvelles doctrines, ne pas s'opposer à l'accroissement des antagonistes du pape dont il était mécontent, et comme plusieurs de ces luthériens ou protestants cultivaient avec éclat les sciences et les lettres, il le plaça dans le collége de France qu'il venait de fonder et où il désirait d'établir un enseignement plus étendu et plus parfait d'un grand nombre d'objets étudiés dans l'université.

Ces dispositions favorables ne furent pas secondées par les luthériens d'Allemagne. Jean Ier, électeur de Saxe, avait adopté leurs principes, et soutenait avec zèle leur indépendance ; et néanmoins les effets des anciennes habitudes de sa famille et de l'éducation qu'il avait reçue ne lui avaient pas permis de secouer les funestes préjugés de cette intolérance qu'il reprochait si fortement à l'Église romaine, et contre laquelle il avait pris les armes avec ses alliés.

Un curé de Zurich, nommé Ulric ou Huldrich Zuingle, avait prêché avec chaleur en faveur des opinions de Luther. Il avait recommandé la lecture de ses livres et parlé avec force contre les indulgences, l'invocation des saints, le sacrifice de la messe, plusieurs lois ecclésiastiques, les vœux religieux, le célibat des prêtres, les jeûnes ordonnés par l'Église. Jean Faber, grand-vicaire de l'évêque de Constance, ayant paru aux Zurichois vaincu par Zuingle, avait eu avec ce grand-vicaire une dispute solennelle sur les principes de la réformation dans une assemblée générale ; la doctrine du pasteur avait été reçue dans tout le canton de Zurich. Les images avaient été brisées, les autels renversés, les cérémonies de l'Église romaine abolies et les cloîtres ouverts. Les cantons de Berne, de Bâle et de Schaffhouse, adoptant la réformation, s'étaient

ligués avec celui de Zurich pour la défendre et la faire prévaloir dans les autres cantons de l'Helvétie. Ils s'adressèrent à la ligue de Schmalkalden, et demandèrent d'être admis dans cette confédération; ils en auraient augmenté la force; mais leurs opinions différaient sur quelques points de celles de Luther, et l'intolérant électeur de Saxe fit refuser leur demande.

Une guerre civile et religieuse s'alluma alors entre les cantons de la Suisse; une grande bataille fut livrée. Les catholiques battirent l'armée des protestants. Zuingle fut tué dans ce combat. Une paix heureuse termina néanmoins ces cruelles dissensions; et chaque canton fut déclaré libre de suivre la religion qu'il préférerait.

De nouveaux liens qui resserrèrent l'union de Schmalkalden, l'intérêt que leur témoignaient François Ier et Henri VIII, et la crainte inspirée par les Turcs qui menaçaient plus que jamais les états héréditaires de la maison d'Autriche, déterminèrent cependant l'empereur à changer de politique. Il commit l'électeur palatin, Louis V, dit *le Pacifique*, et le cardinal Albert de Brandebourg, archevêque électeur de Mayence, pour traiter avec les confédérés protestants (1532). Des conférences eurent lieu à Nuremberg, et il fut convenu que les protestants ne seraient plus inquiétés relativement à leurs doctrines; qu'ils enseigneraient dans leurs chaires et publieraient dans leurs livres les dogmes contenus dans la *confession d'Ausbourg*, dans son supplément et dans son apologie; qu'ils conserveraient les biens ecclésiastiques, à condition de ne pas envahir les revenus des églises étrangères; que la juridiction des tribunaux de l'empire serait suspendue dans les affaires de religion, et qu'on introduirait dans la chambre impériale des avocats et des procureurs protestants. Les luthériens, de leur

côté, s'engagèrent à ne protéger ni les zuingliens ni les anabaptistes, à conserver pour l'empereur le respect et l'obéissance qu'ils lui devaient, à aider l'empire de leurs biens et de leurs conseils, et à contribuer aux secours que la diète croirait devoir accorder à l'empereur contre les musulmans.

La diète de Ratisbonne vota, en effet, des secours très-considérables contre les Turcs, en s'occupant d'un code criminel, nommé depuis *constitution Caroline*, et qui devait servir de base à la jurisprudence criminelle de toute la Germanie. Charles-Quint se mit à la tête de l'armée destinée à combattre les musulmans; les états protestants fournirent le triple ou du moins le double du contingent auquel ils avaient été imposés, pendant que la noblesse immédiate s'exempta du ban et de l'arrière-ban, en payant un don gratuit nommé *subsidium charitativum*; et l'armée impériale défit les troupes de Soliman II, qui avaient ravagé l'Autriche et la Styrie (1532).

Les rois de France et d'Angleterre avaient cru devoir proclamer une ligue contre les Turcs; mais ils se gardèrent bien de trop favoriser la cause de Charles-Quint, qu'ils regardaient comme l'ennemi de l'indépendance européenne. François Ier néanmoins demanda de l'argent au clergé de France pour subvenir aux dépenses d'un armement dirigé contre ceux qui voulaient asservir les chrétiens. Le clergé, fidèle à ses anciens principes, et toujours prêt à s'opposer aux usurpations du pontife de Rome, se plaignit de plusieurs abus de la chancellerie romaine, de l'excessive augmentation des annates, de l'imposition réitérée de cette taxe sur le même bénéfice, et des nominations *simoniaques* auxquelles donnait lieu le nouveau concordat. Le roi promit de faire cesser ces désordres, et le clergé lui accorda un double décime.

Ce fut vers le même temps que le monarque français trouva une grande condescendance dans les Bretons. On était convenu sous la reine Anne que, si la postérité de cette princesse venait à s'éteindre, le duché de Bretagne appartiendrait aux branches collatérales des anciens ducs. Ces conditions furent abolies sans qu'on entendît s'élever aucune réclamation ; et cette province fut déclarée réunie définitivement à la couronne.

Mais un événement bien plus important pour la politique de l'Europe, dont le repos était lié plus que jamais avec la liberté ou l'asservissement des opinions religieuses, produisait en Angleterre de bien grands changements; les écrits et les sermons de Wiclef et de ses disciples avaient préparé depuis long-temps un grand nombre d'Anglais à recevoir les opinions des protestants. La nation opprimée par la puissance pontificale, et dont le respect pour le chef de l'Église chrétienne avait été si fort altéré par la conduite de tant de papes, attendait avec impatience que des circonstances favorables la délivrassent d'un joug qui lui était devenu insupportable; et il ne faut jamais perdre de vue que le succès des plus grands changements n'est dû qu'à une révolution déjà faite dans les affections ou dans les esprits. Henri VIII connaissait les dispositions des peuples de son royaume, et aussi fatigué de la politique de Clément VII que poussé par une passion violente, il forme la résolution de se soustraire à la juridiction de Rome, et de se contenter, relativement à son divorce, de la décision de son parlement et de celle du clergé d'Angleterre. Il convoque le clergé et le parlement; le chancelier ouvre la session des chambres; il déclare que le roi ne désire la dissolution de son mariage que pour dissiper les scrupules de sa conscience, et afin d'empêcher qu'après sa mort la succession au trône ne pût être contestée ; il produit un grand nombre de traités écrits par les plus

habiles théologiens de l'Europe, des extraits de plusieurs auteurs anciens et modernes, et les décisions des universités d'Angleterre, de France et d'Italie.

D'un autre côté, le roi communique ses desseins à l'assemblée des évêques, qui déclarent unanimement que le mariage de Henri VIII a été contraire à la loi de Dieu. Les prélats n'en sont pas moins accusés d'avoir violé les lois du royaume en reconnaissant l'autorité du cardinal Wolsey, convaincu d'avoir exercé les pouvoirs de légat en Angleterre, sans une permission particulière du roi, et d'avoir, en cette qualité, conféré des bénéfices contre les statuts. Ils allèguent en vain, pour leur justification, que le roi avait consenti à voir le cardinal exercer le pouvoir de légat; ils sont déclarés coupables de la désobéissance dont on les accuse; les objets qui leur appartiennent sont confisqués, à la grande satisfaction du peuple anglais, qui, suivant les historiens de la Grande-Bretagne, gémissait depuis trop long-temps sous la tyrannie ecclésiastique; et voyant que la nation n'a plus d'égards ni pour leur autorité ni pour celle du pape, ils implorent la clémence du monarque, lui offrent un présent de plus de 100,000 livres sterling, et après quelques délais et quelques oppositions, donnent au roi le titre de chef suprême de l'Église, autant que ce titre peut s'accorder avec la loi de Jésus-Christ. Henri VIII leur accorde une amnistie qu'il étend ensuite aux laïques, mais dans laquelle il ne comprend les colléges et les monastères que lorsqu'ils ont payé au trésor royal une somme considérable.

Le pape, voyant l'empereur mal disposé en sa faveur, les Turcs menacer l'Allemagne d'une invasion, la réformation envahir une grande partie de l'Europe, et la plus grande union subsister entre les rois de France et d'Angleterre, prend un parti bien différent de celui qu'auraient embrassé ses fougueux prédécesseurs, et

attend en silence une occasion favorable de recouvrer son crédit.

Henri VIII, cependant, désirait vivement que Catherine consentît à leur séparation. Il lui envoie plusieurs lords et plusieurs évêques pour l'engager à révoquer son appel. « Consentez, lui dirent-ils, à voir votre affaire » décidée par quatre ecclésiastiques et quatre séculiers. » — Je demande à Dieu, répond-elle, d'apaiser les » troubles de la conscience du roi; mais je suis sa » femme légitime, et j'en conserverai les droits jusques » au moment où Rome aura prononcé le contraire. »

Henri lui fait demander de choisir une maison pour sa résidence : « Dans quelque endroit qu'on me conduise, » dit-elle, j'aurai la qualité de la femme de Henri. » Elle alla à Moore, ensuite à East-Hamstead, et enfin à Ampthill.

Les évêques, pour diminuer le fardeau qu'ils s'étaient imposé en accordant au roi plus de 100,000 livres sterling, veulent faire payer une partie de cette somme par le clergé inférieur. L'évêque de Londres veut réunir quelques prêtres pour cet objet, dans la maison collégiale de Saint-Paul; tous ceux de la capitale s'y rendent en tumu te, accompagnés d'un grand nombre de laïques. « Nous n'avons eu aucune part, disent-ils à » l'évêque, aux bienfaits du cardinal, nous n'avons pas » encouru les peines portées par le statut *præmunire;* » nos revenus ne sont que trop médiocres pour nous » faire subsister. Les évêques et les abbés qui possèdent » de riches bénéfices doivent être seuls punis : nous » n'avons fait aucune faute; nous ne devons pas acheter » de pardon. »

Ils s'irritent de plus en plus, enfoncent les portes, commettent plusieurs autres violences. Les officiers de l'évêque les menacent d'un châtiment sévère; le désordre s'accroît; les domestiques de l'évêque sont très-maltraités.

Le prélat effrayé leur promet de ne demander aucune poursuite contre leur insurrection, les bénit et les renvoie. Mais, au lieu de tenir sa parole, il porte plainte au chancelier : on arrête quinze prêtres et cinq laïques. Henri VIII, alarmé d'un mouvement aussi violent que celui des prêtres de Londres, croit devoir convaincre les Anglais que, s'il a secoué le joug du pape, il ne veut pas qu'on soit rebelle aux lois de la religion ; et cédant dans cette circonstance, comme dans un si grand nombre d'autres, à la fougue de ses sentiments, il se jette dans cette barbare intolérance si puissante à cette époque, et si analogue à son caractère. Il ordonne qu'on exécute à la rigueur les lois contre les hérétiques ; et deux ecclésiastiques et un avocat périssent dans les flammes.

Le parlement s'étant assemblé vers le commencement de l'année suivante, les communes supplièrent néanmoins le roi de consentir à la réformation de plusieurs abus introduits dans les immunités du clergé. « Avant d'accorder » mon consentement à une proposition aussi importante, » répondit le monarque, je veux entendre ce que le clergé » pourra dire pour sa défense. » Le résultat des délibérations fut un statut remarquable. « Depuis le règne du » dernier roi, lisait-on dans ce statut, on a envoyé à Rome » plus de 160,000 liv. pour les annates, premiers fruits, » palliums, et bulles d'évêchés. Les annates, dans leur » origine étaient une contribution destinée à soutenir la » guerre contre les infidèles : n'étant plus employées pour » cet objet, elles ne seront plus payées. On ne donnera » pour les bulles des évêchés que cinq pour cent de leurs » revenus ; si le pape refuse d'accorder ces bulles, le roi » présentera l'évêque élu au métropolitain de la province » ecclésiastique ; et si ce métropolitain refuse de le consa- » crer, sous le prétexte que le nouveau prélat n'aurait pas » reçu de Rome ses bulles ou son pallium, deux évêques » nommés par le monarque consacreront le nouvel élu

» qui sera tenu comme légitimement consacré. Le Roi » aura, pendant un certain temps, le pouvoir de confir- » mer ou d'annuler le statut; et si sa Majesté, pendant » ce temps, fait un arrangement avec le pape, et que, sous » le prétexte de cet arrangement, le pontife romain » veuille fatiguer le royaume par des excommunications » ou des interdits, ces censures seront vaines; il sera dé- » fendu aux ecclésiastiques de les publier, et il leur sera » ordonné de célébrer l'office divin, comme si elles n'a- » vaient pas été lancées. »

Henri VIII reçut une lettre du pape. « J'ai appris, lui » écrivait Clément VII, que votre Majesté s'est séparée » de la reine, et a pris pour sa femme une autre per- » sonne nommée Anne, au grand scandale des hommes » religieux, et au mépris du saint-siége apostolique de- » vant lequel la cause est toujours pendante : j'exhorte » votre Majesté à faire revenir auprès d'elle la reine » Catherine, et à renvoyer Anne; c'est l'unique moyen » d'éviter de rompre avec l'empereur, résolu de ne » pas souffrir que sa tante soit outragée, et de maintenir » entre les chrétiens l'union qui seule fait leur force » contre les infidèles. »

Le docteur Bennet partit pour Rome en qualité d'ambassadeur. Il présenta au pape les décisions des théologiens et des universités, et une lettre dans laquelle Henri VIII lui disait qu'il ne se soustrairait à son autorité qu'autant qu'il y serait forcé, mais qu'il priait Clément VII de se conformer à l'opinion de tant d'habiles docteurs, et de remplir son devoir en ne suivant que les mouvements de sa conscience.

Clément VII fit sommer le roi de comparaître à Rome, soit en personne, soit par procureur, pour répondre sur l'appel de la reine. Édouard Karne fut envoyé auprès du pape en qualité d'*excusateur* de Henri VIII. Bonner l'accompagna. « Les principes du droit canon,

» et les prérogatives de la couronne d'Angleterre, dirent-
» ils, n'ont pas permis à Henri VIII de venir lui-même
» auprès du pontife. »

Les plus modérés des cardinaux conseillaient au pape d'agir avec prudence, et de ne pas risquer de perdre l'obédience de l'Angleterre en voulant plaire à Charles-Quint. Clément VII se plaignit du statut contraire aux annates. « Le roi, dirent les ambassadeurs anglais, est
» autorisé à révoquer cet acte; il dépend de votre Sain-
» teté de le faire annuler. » Rovidelius, savant canoniste de Bologne, fut chargé de plaider la cause du roi : les débats furent longs. La demande de Henri ne fut ni rejetée ni admise. Le pape et les cardinaux lui écrivirent pour l'engager à envoyer de nouveau un procureur l'hiver suivant; et les membres du sacré collége, qu'on avait attirés dans le parti du monarque, chargèrent Bonner de dire à Henri VIII que son affaire ne serait jugée que dans le consistoire des cardinaux, et que le roi ne devait pas craindre la décision de Clément VII, devenu dévoué aux intérêts de la France. Ce pontife négociait en effet avec François Ier, au sujet du mariage du duc d'Orléans, second fils du roi de France, avec Catherine de Médicis, parente de Clément VII (1532).

Un homme que ses ouvrages et particulièrement ses histoires de deux rois d'Angleterre, et son *Utopie* ou plan d'une république à l'imitation de celle de Platon, ont rendu célèbre, et que sa probité et sa vertu courageuse ont bien plus illustré, Thomas Morus occupait alors la place de chancelier d'Angleterre : redoutant une rupture totale avec la cour de Rome, et méprisant la conduite d'Anne de Boulen, il rendit les sceaux du royaume à Henri VIII, qui les donna à sir Thomas Audley. Anne fut nommée marquise de Pembroke, et accompagna Henri VIII, dans les entrevues que ce prince eut avec François Ier à Boulogne et ensuite à Calais, et

où le roi d'Angleterre donna l'ordre de la Jarretière au connétable Anne de Montmorenci, ainsi qu'à l'amiral Philippe de Chabot, et le roi de France celui de Saint-Michel aux ducs de Norfolk et de Suffolk.

Henri VIII, étant revenu en Angleterre, y épousa secrètement Anne de Boulen : le mariage fut bénit par Rowland Lée, nommé ensuite évêque de Coventry, et en présence du fameux Cranmer ou Crammer, qui avait depuis peu succédé à Warham dans l'archevêché de Cantorbéry; le duc de Suffolk, celui de Norfolk, le père d'Anne, sa mère et ses frères assistèrent aussi à la cérémonie.

Le pape, cependant, avait proposé au roi de faire instruire la cause du divorce dans un lieu neutre par un légat et deux auditeurs de rote : il s'était reservé de prononcer le jugement, et il avait demandé une trève de quatre ans, avant l'expiration de laquelle il convoquerait un concile général. Sir Thomas Elliot porta la réponse de Henri au pontife de Rome. « Je ne puis, disait » Henri VIII, prendre de résolution relativement à la » paix sans le secours du roi de France; l'état actuel de » la religion en Allemagne n'est pas compatible avec un » concile œcuménique; je ne pourrais envoyer de pro» cureur hors de mes états sans nuire aux prérogatives » de ma couronne et agir contre les lois du royaume; » mais votre Sainteté pourrait remettre la décision de » l'affaire du divorce au clergé d'Angleterre, et confir» merait sa décision. » Clément VII, mécontent de la réponse du roi, ordonna au doyen de la rote d'envoyer à Henri VIII une nouvelle sommation pour qu'il eût à s'expliquer sur l'appel de la reine Catherine : Karne déclara que, si le pape ne révoquait pas l'ordre qu'il avait donné, le roi, qui ne pouvait attendre aucune justice à Rome, où dominaient les intérêts de Charles-Quint, appellerait de la décision pontificale aux plus savants

théologiens et aux universités; que toutes les procédures étaient nulles, que son prince était un souverain indépendant, et que l'Église d'Angleterre était une église libre sur laquelle le pape n'avait aucune autorité.

La nation anglaise était résolue de concourir vivement avec son monarque à toutes les mesures qui tendraient à détruire l'autorité papale en Angleterre : le parlement adopta, en conséquence, un statut qui défendait d'appeler à Rome sous peine d'encourir les châtiments prononcés par la loi *præmunire* (1533).

On réunit les prélats de la province ecclésiastique de Cantorbéry : ils déclarèrent que le pape n'avait pas eu le pouvoir d'accorder des dispenses contre la loi de Dieu, et que la consommation du mariage de Catherine avec Arthur avait été prouvée; les prélats de l'archevêché ou de la province d'Yorck énoncèrent la même opinion; l'archevêque de Cantorbéry, avec la permission du monarque, fit sommer Catherine de comparaître à Dunstable : cette princesse refusa de s'y rendre; Cranmer déclara son mariage avec Henri nul, comme contraire à la loi de Dieu; le monarque annonça l'union qu'il avait contractée avec Anne de Boulen, devenue enceinte; le primat confirma cette union; on signifia à Catherine les sentences de l'archevêque; elle ne voulut pas s'y soumettre : mais le roi ordonna qu'elle n'aurait plus d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles, et fit notifier son divorce et son nouveau mariage à l'empereur et à plusieurs autres princes de l'Europe.

Clément VII irrité cassa les sentences de l'archevêque, et prononça que le roi serait excommunié s'il ne renonçait, avant la fin de septembre, à tout ce qu'il avait fait contre l'autorité du saint-siége; il eut néanmoins à Marseille une entrevue avec François Ier; les intérêts de sa famille l'emportaient sur toute autre considéra-

tion; il y termina l'affaire du mariage de sa parente Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, à qui son père céda tous les droits qu'il avait sur diverses provinces d'Italie, et qui devait, par les soins du pontife suprême, avoir un état souverain composé des duchés de Milan et d'Urbin, ainsi que des villes et des territoires de Plaisance, Parme, Modène, Reggio, Pise et Livourne.

Henri VIII, d'après les désirs de François Ier, avait envoyé à Marseille Étienne Gardiner, évêque de Winchester, François Bryan, sir Jean Wallop et Édouard Bonner; le roi de France pria le pape de satisfaire le roi d'Angleterre: mais Clément VII crut devoir, pour la dignité du saint-siége, exiger que la cause fût jugée dans un consistoire dont on exclurait les cardinaux de la *faction* de l'empereur. « Le roi d'Angleterre, dit » Bonner au pape, a appelé au futur concile de toutes » les sentences que votre Sainteté aurait rendues ou » pourrait rendre contre lui. » Clément VII prit l'avis des cardinaux, et, quelques jours après, dit à Bonner que l'appel de Henri VIII n'était pas recevable; Bonner fit notifier au pape l'acte par lequel l'archevêque de Cantorbéry avait appelé au concile le plus prochain de la sentence pontificale qui avait cassé son jugement : Clément VII fut si irrité de cette notification qu'il le menaça, suivant les historiens, de le faire jeter dans une chaudière de plomb fondu; François Ier, paraissant partager l'indignation du souverain pontife, lui promit de l'aider à faire punir une démarche que le pape regardait comme un outrage; mais Bonner s'échappa.

Le roi de France, de retour dans sa capitale, envoya Jean du Bellay, évêque de Paris, faire de nouvelles propositions au monarque anglais: Henri VIII consentit à laisser prononcer sur son affaire des juges qui se réuniraient à Cambrai, et qu'on ne pourrait soupçon-

ner de partialité; Jean du Bellay, enchanté de la promesse de Henri, s'empressa de partir pour Rome, malgré la rigueur de l'hiver, les mauvaises routes et les autres obstacles qui rendaient encore les voyages si peu faciles; le pape demanda que Henri VIII fît mettre par écrit et signât l'engagement qu'il venait de prendre; un courrier partit pour l'Angleterre, et le pape fixa le jour où le courrier devrait être revenu; le jour indiqué s'écoula sans que le courrier fût de retour; l'évêque de Paris supplia le pape d'accorder un délai de six jours; mais les ambassadeurs de Charles-Quint avaient fait de si grandes menaces que Clément VII effrayé tint un consistoire, déclara valide le mariage de Henri avec Catherine, enjoignit à ce prince de reprendre sa femme sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, et porta un coup bien funeste à la puissance pontificale; sa précipitation fut d'autant plus impolitique que, deux jours après le consistoire, le courrier apporta à l'évêque de Paris ce que le pape avait demandé; plusieurs cardinaux furent d'avis de révoquer la sentence; mais Charles-Quint avait vivement désiré un décret qui, en paraissant favoriser la cause de sa tante, pouvait nuire et au monarque anglais, qu'il n'aimait pas, et au pape dont il désirait de voir diminuer la puissance; ses partisans empêchèrent Clément VII d'annuler sa décision, et l'Angleterre fut totalement séparée de Rome.

Le parlement déclara nul le mariage de Henri avec Catherine, ordonna que la succession au trône passerait aux descendants mâles ou femelles d'Anne, femme légitime du roi, confirma le statut qui supprimait les annates, prononça que le pape n'aurait aucune part à la nomination ou à la confirmation des évêques; prescrivit que, lors de la vacance d'un siége épiscopal, le roi expédierait *un congé d'élire*, décida que si l'élection n'était pas faite douze jours après la date de cette per-

mission, le pouvoir de nommer serait dévolu au roi, régla que l'évêque élu ferait serment d'obéissance au monarque, qui le recommanderait à l'archevêque pour la consécration, soumit l'élu ou l'archevêque qui refuserait d'exécuter les ordres du souverain, à toutes les peines portées dans l'acte *præmunire*, défendit de s'adresser à l'évêque de Rome pour des bulles, des palliums, ou toute autre affaire ecclésiastique, abolit le *denier de saint Pierre*, ainsi que les procurations, délégations, bulles et dispenses venant de la cour romaine, donna à l'archevêque de Cantorbéry le pouvoir d'accorder toutes les dispenses qui ne seraient pas contraires à la loi de Dieu, sous la condition qu'une partie de l'argent qui en proviendrait serait portée au trésor royal, et étendit la juridiction de cet archevêque ou primat sur toutes les maisons religieuses (1534). Les membres du parlement jurèrent ensuite de maintenir la succession à la couronne, telle qu'ils venaient de la régler; et les chambres furent ajournées.

Quelques membres du clergé, plusieurs moines et quelques autres mécontents avaient néanmoins voulu profiter de la faiblesse d'esprit d'une Élisabeth Barthon; ils avaient prétendu que, inspirée par le Saint-Esprit, elle prophétisait, le lui avaient presque persuadé à elle-même, l'avaient instruite à contrefaire des extases, à tenir, au milieu des convulsions qu'ils appelaient une sainte agitation, des discours qu'ils feignaient de regarder comme des oracles du ciel, lui dictaient des pèlerinages, et lui inspiraient les déclamations les plus violentes contre les nouvelles doctrines qu'elle nommait des hérésies abominables, et particulièrement contre le divorce du roi. Ces manœuvres parurent mériter l'attention du gouvernement; les chambres déclarèrent que ces intrigues étaient une conspiration contre la vie du roi et contre la couronne. Élisabeth Barthon, que l'on connaissait

sous le nom de la Vierge de Kent, fut condamnée, ainsi que plusieurs de ses complices, comme coupable de haute trahison. Elle avoua son imposture, rejeta son délit sur ceux qui avaient abusé de son ignorance, demanda pardon à Dieu et au roi, supplia les assistants de prier pour elle, ainsi que pour ceux qui devaient partager son supplice, et fut exécutée à Tyburn.

Fisher, évêque de Rochester, et quelques autres personnes attachées aux intérêts de Catherine, avaient soutenu la malheureuse prophétesse avec beaucoup de zèle. Lorsque l'imposture de cette fille fut découverte, on pressa en vain Fisher de reconnaître sa faute et de demander au roi un pardon qui ne serait pas refusé à son âge et à ses infirmités. Il fut déclaré coupable de complicité avec Élisabeth Barthon, et condamné, comme plusieurs autres fauteurs de la Vierge de Kent, à perdre ses biens, qui seraient confisqués au profit du monarque, et à rester en prison tant qu'il plairait à Henri VIII.

Le roi envoya des commissaires dans tout le royaume pour recevoir, conformément au bill du parlement, le serment des ecclésiastiques; ils devaient jurer qu'ils seraient fidèles au roi, à la reine Anne et à leurs héritiers ou successeurs; qu'ils ne reconnaissaient le pape que comme un autre évêque; qu'ils prêcheraient la pure doctrine de l'Écriture sainte, et qu'ils prieraient publiquement pour le roi, chef de l'Église anglicane, pour la reine Anne et pour l'archevêque de Cantorbéry. La plus grande partie des abbés, prieurs et autres moines se soumirent à ce serment; tous les évêques le prêtèrent excepté celui de Rochester. Thomas Morus ne voulut prêter que la partie du serment relative à la succession au trône. Cranmer demanda que sa proposition fut acceptée; mais le caractère intolérant et tyrannique de Henri l'emporta. Thomas Morus et Fisher furent renfermés dans la Tour; on leur interdit l'usage du papier et des plumes, et Fisher,

malgré sa vieillesse, n'avait pour se couvrir que de mauvais haillons.

Le parlement ayant été réuni de nouveau, non seulement confirma au roi le titre de chef suprême de l'Église et lui accorda les annates, les premiers fruits et les décimes de tous les bénéfices, mais encore, cédant à la terrible influence d'un cruel et violent despotisme, exclut d'une amnistie générale qu'il proclama, Fisher et Thomas Morus, déclara coupables de haute trahison ceux qui diraient, écriraient, et, ce qui est horriblement absurde, *penseraient* quelque chose au préjudice du roi et de la reine, et priva ces malheureux de tous les droits d'asile.

Le roi ordonna, par une proclamation, que le nom du pape fût retranché de tous les livres et de tous les endroits où ce nom indiquait une autorité qu'il ne voulait plus voir reconnaître; et tous les prélats renoncèrent à l'obéissance envers l'évêque de Rome. Mais l'indépendance du pouvoir du pape n'était pas le seul objet religieux des désirs des Anglais; les principes de la réformation étaient répandus en Angleterre, malgré les poursuites qu'avaient éprouvées ceux qui les avaient adoptés. Les livres de Luther y étaient entre les mains d'un grand nombre de personnes; et la Bible fut traduite en anglais. L'évêque de Londres fit brûler cette Bible publiée en langue vulgaire; et, par une barbarie sacrilége, on fit périr des réformés au milieu des flammes; mais ils souffrirent la mort avec courage. On les regarda comme des martyrs; leurs cendres furent honorées; elles inspirèrent cet enthousiasme que la douceur et le temps peuvent seuls apaiser; et d'ailleurs Anne de Boulen, le secrétaire d'état Cromwell, et même l'archevêque Cranmer favorisaient les protestants.

Ces disciples de Luther avaient cependant pour ennemis le duc de Norfolk, Longland, évêque de Lincoln, et Gardiner, évêque de Winchester, qui avait néan

moins défendu le divorce du roi, et publié à ce sujet son livre *De la véritable et de la fausse obéissance*. Plusieurs ecclésiastiques, prêchant devant le monarque, mêlaient à leurs sermons des invectives contre les nouvelles doctrines; et quoique Henri VIII eût rejeté l'autorité pontificale, il ne cessa de soutenir avec zèle les dogmes catholiques qu'il avait défendus dans son livre contre Luther.

Les dissensions religieuses avaient, à cette époque, des résultats d'autant plus importants qu'elles étaient plus que jamais mêlées avec la politique. La fameuse ligue de Souabe avait, pendant plus de quarante ans, rendu les plus grands services à l'empereur. Mais un grand nombre de ses membres avaient embrassé la religion protestante. Charles-Quint craignit, dit-on, de ne plus trouver dans cette confédération le même zèle pour ses intérêts. La ligue fut dissoute peu de temps après; et l'on accusa Charles-Quint d'avoir été l'auteur principal, quoique secret, de cette révolution; mais cette ligue de Souabe avait chassé de ses états le duc Ulric de Wurtemberg, et avait rendu vaines toutes les tentatives que ce prince avait faites pour recouvrer ses possessions. Lorsque cette association eut cessé d'exister, le duc Ulric, réuni au landgrave de Hesse, fit un traité avec François Ier, qui leur fournit les sommes nécessaires pour lever une armée de vingt-cinq mille hommes. Ces princes entrèrent dans le Wurtemberg, défirent les troupes autrichiennes à la bataille de Lauffen, auprès de Heilbronn, et s'emparèrent de tout le duché (1534).

La chambre impériale avait recommencé ses poursuites contre les protestants, sous le prétexte que la transaction de Nuremberg ne concernait que l'exercice de la religion luthérienne, et n'autorisait pas la possession des biens ecclésiastiques dont les protestants s'étaient emparés; mais les anabaptistes, chassés des Pays-Bas et

même de la Saxe, se rassemblent en Westphalie, surprennent la ville de Munster, fondent un état souverain à la tête duquel ils placent Jean Bocold, tailleur de Leyde, et, bloqués par l'evêque de Munster et par ses alliés, refusent de se rendre et se dévouent à toutes les horreurs de la famine.

Clément VII fait proposer aux princes protestants de convoquer un concile général à Bologne ou à Mantoue ou à Plaisance, à condition qu'ils se soumettent aux décrets de cette assemblée. « Nous ne reconnaîtrons » pas de concile, répondent les princes, à moins qu'il » ne soit libre, indépendant du pape, et que nous n'y » soyons entendus comme parties principales, et non » comme accusés. »

La division s'accroît entre le roi des Romains et l'électeur de Saxe, le chef de la ligue des états protestants. La guerre civile menace la Germanie; l'électeur de Mayence et George, duc de Saxe, se présentent comme médiateurs. Une nouvelle convention est conclue à Cadan en Bohême (1534). L'électeur de Saxe et ses alliés reconnaissent Ferdinand d'Autriche comme roi des Romains; mais, à l'avenir, aucun roi des Romains ne pourra être élu du vivant de l'empereur que lorsque tous les électeurs réunis *collégialement* seront convenus de la nécessité de cette élection. Il est défendu à la chambre impériale de se saisir des causes qui concerneraient la religion directement ou indirectement. Tous les arrêts qu'elle peut avoir rendus à cet égard sont annulés. Le duc Ulric gardera le duché de Wurtemberg, et le possèdera, ainsi que ses descendants mâles, comme un arrière-fief d'empire relevant de la maison d'Autriche, qui pourra réunir ce duché à ses domaines à l'extinction de la postérité mâle du duc Ulric, de son fils Christophe et de son frère le duc George.

Vers l'époque où l'on signa cette convention si favorable aux protestants, dont la politique de Clément VII, si peu prévoyante, si peu élevée et si dévouée aux intérêts de sa famille, ne cessait d'augmenter le nombre et l'influence, ce pontife de Rome termina sa vie agitée et malheureuse. Il avait confirmé deux ordres religieux, celui des Capucins, établi par Mathieu Boschi, et celui des Barnabites, fondé par trois nobles milanais; il avait été bien aise d'augmenter ces milices spirituelles qui, mêlées dans tous les rangs de la société et entièrement dépendantes de la cour de Rome, répandirent dans un si grand nombre de contrées les principes, les maximes et l'esprit du gouvernement pontifical; et, d'un autre côté, fidèle aux goûts et aux habitudes de sa famille, il avait aimé les lettres et augmenté la bibliothéque du Vatican d'un grand nombre de volumes précieux.

Les cardinaux lui donnèrent à l'unanimité pour successeur Alexandre Farnèse, évêque d'Ostie et doyen du sacré collége : il prit le titre de Paul III; et la politique romaine parut un peu changer (1534). Le nouveau pape fut convaincu de la nécessité de convoquer un concile général pour arrêter les succès toujours croissants des ennemis de l'autorité pontificale. Les résultats de ce concile, si important pour Paul III, n'étaient pas les seuls auxquels Charles-Quint dût prendre un très-grand intérêt : le fameux Cortez continuait d'agrandir en Amérique ce vaste et si riche empire du Mexique qu'il avait conquis pour Charles-Quint (1534). On avait reconnu par ses ordres les côtes mexicaines qu'arrose le grand Océan, cette mer immense, si longtemps nommée Mer Pacifique, et sur lesquelles la ville d'Acapulco, port occidental du Mexique, devait voir arriver ou partir tant de vaisseaux du Pérou, du Chili, des Philippines, de la Chine, des Indes, de

l'Afrique et de l'Europe, chargés d'une si grande quantité d'*indiennes*, de soieries, d'épiceries, de pierreries et de perles.

Un autre événement, bien heureux pour l'empereur, lui inspira la pensée de paraître enfin à la tête de ses troupes.

Muley-Hascen, roi de Tunis et d'Alger, avait été détrôné par le fameux pirate Barberousse : il s'était réfugié en Espagne auprès de l'empereur. Charles-Quint lui avait promis de le rétablir sur son trône : il veut tenir une promesse dont les conséquences peuvent lui être si avantageuses; il rassemble une flotte de quatre cents voiles, arrive sur les côtes d'Afrique, enlève aux ennemis quatre-vingt-dix vaisseaux ou galères et trois cents pièces de canon, remporte sur terre une seconde victoire, écrase ou disperse cent mille combattants, prend Tunis par escalade, détruit l'ancienne Hippone, rend le trône à Muley-Hascen, lui impose un tribut, garde plusieurs villes maritimes, part pour Naples, y est reçu en triomphe à la tête de vingt mille chrétiens qu'il a rendus à la liberté, et prend pour sa devise les deux colonnes d'Hercule avec le mot *ultrà*.

Pendant cette expédition, les nouvelles opinions religieuses faisaient de grands progrès en France : on ne cessait d'y publier des livres dans lesquels on combattait les dogmes de l'Église romaine; on employait, contre plusieurs pratiques qu'elle recommande, le ridicule, cette arme si dangereuse parmi les Français; on attaquait l'autorité du pape et les richesses du clergé; on accablait les moines de plaisanteries dont l'effet était d'autant plus général qu'elles étaient grossières. Les femmes embrassaient les nouvelles doctrines avec ardeur; la spirituelle Marguerite, sœur du roi, veuve du duc d'Alençon et reine de Navarre, leur donnait l'exemple : elle conférait dans son royaume les bénéfices, les dignités ecclésiastiques et les places dans les

colléges à ceux qui lui paraissaient les plus disposés à partager ses sentiments. Plusieurs cérémonies de l'Église romaine furent abolies dans ses états. Jean Calvin, né à Noyon, qui avait étudié avec succès à Paris, à Orléans, à Bourges, et dont les idées religieuses étaient encore plus éloignées des opinions de l'Église romaine que celles de Luther, était vivement protégé par la reine Marguerite. Lorsque ce réformateur se crut obligé de sortir de France et de se retirer à Bâle, ce fut Marguerite de France qui engagea son frère François Ier à ne pas refuser la dédicace du fameux livre publié par le célèbre novateur, et intitulé *Institutions*.

Et cependant de nouveaux actes de cette intolérance, qui devait couvrir de sang et de cendres un si grand nombre de contrées européennes, allaient souiller la capitale de la France, les provinces de ce royaume et leur monarque égaré par un affreux fanatisme. Non seulement François Ier confirme les lois barbares existantes contre les hérétiques, bannit de sa présence les courtisans attachés aux nouvelles doctrines, assiste avec ses trois enfants à une procession solennelle, exhorte les assistants à persévérer dans la foi catholique, les engage à prendre garde que la peste de l'hérésie ne corrompe leurs familles, leur ordonne de dénoncer aux magistrats ceux qui en seraient infestés, mais encore six malheureux protestants sont brûlés à petit feu ; et des bûchers ou des potences s'élèvent dans toute la France, suivant les historiens, contre les novateurs.

« Comment pourriez-vous avoir confiance dans l'assis-
» tance de François Ier ? s'empresse de faire dire l'adroit
» Charles-Quint aux confédérés de Schmalkalden. Voyez
» comme il persécute cruellement vos frères. » François Ier ne néglige rien pour rassurer ces confédérés dont l'alliance lui est si nécessaire. Mais combien doivent gémir les amis de la justice et de l'humanité, en lisant la réponse

du monarque français, et en voyant combien la différence des opinions pouvait faire regarder ceux qui suivaient leur conscience comme innocents ou coupables ! « Les héréti-
» ques que l'on punit en France, dit François Ier aux con-
» fédérés, sont aussi éloignés de votre créance que de la
» romaine, puisqu'ils s'efforcent de renverser les autels,
» de chasser Jésus-Christ de nos temples et de démolir
» tout-à-fait l'Église au lieu d'en réparer les ruines. »

Le roi de France, néanmoins, reçoit favorablement un ambassadeur du grand-sultan Soliman, qui était venu lui offrir l'alliance de cet empereur des Turcs. Des libelles sont bientôt répandus dans toute l'Allemagne, et accusent François Ier de n'avoir qu'une religion hypocrite, puisqu'il n'hésite pas de devenir l'ami du plus grand ennemi de la chrétienté. Charles-Quint voulait, par tous les moyens possibles, diminuer les forces de François Ier, qui se préparait à porter de nouveau la guerre en Italie.

François Sforce, duc de Milan, avait appris que ses liaisons secrètes avec la France avaient été découvertes et dénoncées à l'empereur. Effrayé de la vengeance qu'il redoutait, il avait cherché à se justifier par un crime. Merveille, agent de François Ier, est accusé d'un meurtre, et perd la tête sur un échafaud par ordre du duc de Milan. Le roi veut punir cet outrage; il demande à son oncle Charles III, duc de Savoie, de traverser ses états pour entrer en Lombardie. Charles III avait épousé Béatrix de Portugal, belle-sœur de Charles-Quint. Cette princesse, entièrement dévouée à l'empereur, détache son mari des intérêts de la France. Elle lui persuade de refuser à François Ier le passage réclamé par ce prince. Le roi de France, offensé du refus de son oncle, s'empare de la Savoie et de tout le Piémont. Les Génevois, encouragés par les succès des armes françaises, achèvent d'abolir dans leur ville l'exercice de la religion catholique, renversent les croix, brisent les images, chassent les

prêtres et les religieux, s'érigent en république; et les Bernois se rendent maîtres du pays de Vaud et de l'évêché de Lausanne.

Le duc de Milan cesse de vivre, la dynastie des Sforce est éteinte. François Ier reprend sur le Milanais les droits auxquels il n'avait renoncé, par le traité de Cambrai, qu'en faveur d'un prince qui n'existe plus et qui n'a pas laissé d'enfants.

Charles-Quint avait fait prendre possession du duché devenu vacant, comme d'un fief dévolu à sa *directe* ou sa suzeraineté. François Ier aurait pu aisément chasser les faibles garnisons impériales qui occupaient les principales forteresses du Milanais; mais, fidèle aux règles féodales, il préfère de demander à l'empereur l'investiture du duché. Charles-Quint fait des promesses vaines; il s'engage à conférer le Milanais au second ou au troisième fils de France; mais il demande que le roi l'aide à détruire le luthéranisme en Allemagne, et la puissance ottomane en Hongrie; et, pendant une négociation qu'il prolonge et qui trompe François Ier, il rassemble une armée formidable.

Il va à Rome lorsque ses forces sont réunies. On l'y reçoit avec magnificence; il se montre au milieu d'un consistoire général, et prononce un étrange discours. « Vous connaissez, dit-il, tous les efforts que j'ai faits en » faveur de la religion catholique; je n'ai trouvé que » des obstacles de la part du roi de France. Quel besoin » ai-je de rappeler les tentatives de ce monarque pour » soulever les princes d'Allemagne, les secours qu'il a » donnés aux protestants rebelles, les encouragements » par lesquels il a invité l'empereur des Turcs à atta- » quer la Hongrie, et ravager les pays chrétiens, les » écrits qu'il a fait répandre dans toute la Germanie » pour exciter la haine des peuples contre leur chef, » et me faire regarder comme l'auteur de toutes les

» guerres, pendant que je n'ai cessé de faire les plus » grands sacrifices au maintien ou au rétablissement » de la paix? Dans ce moment encore il peut éviter la » guerre; qu'il retire son armée du Piémont, et j'in- » vestirai du duché de Milan le duc d'Angoulême son » troisième fils : si cet arrangement ne lui convient » pas, qu'il consente à épargner le sang chrétien. Je » lui offre le combat corps à corps, à pied ou à cheval, » sur la terre ou sur l'eau, à l'épée ou au poignard ; » qu'il l'accepte, ou je lui ferai une guerre à outrance, » et je ne poserai les armes que lorsque je l'aurai rendu » le plus pauvre gentilhomme du monde. Qui pour- » rait en effet résister à ma puissance? qui pourrait » s'opposer à mes nombreuses armées? seraient-ce les » généraux et les soldats français? ils sont si peu à » craindre que, si les miens leur ressemblaient, j'irais » les mains liées et la corde au cou implorer la miséri- » corde de mon ennemi. Réunissez-vous donc à moi, » très-saint Père, vous et le sacré collége et tous les » princes chrétiens dont les ambassadeurs sont ici pré- » sents, et combattons l'allié des infidèles et le pertur- » bateur de la chrétienté. »

Paul III, extrêmement étonné du discours de Charles-Quint, fait des vœux pour la paix, et ne s'engage qu'à la neutralité.

« Il faut que l'empereur s'explique, dirent en sortant » du consistoire les ministres de France à ceux de » Charles-Quint. Il a parlé d'un combat corps à corps ; » a-t-il prétendu défier le roi? — Bien des choses ont » pu échapper à notre souverain dans la chaleur de son » discours, répondirent les ministres impériaux ; ne » pensez qu'à l'intention où il est de donner l'investi- » ture du Milanais à l'un des fils de France. »

L'empereur convoqua une seconde assemblée. « Mon » discours, dit-il, a été bien mal entendu et plus mal

» interprété. Je n'ai pas eu l'intention de défier le roi.
» Je me garderai bien de me hasarder contre un prince
» dont je connais la valeur, s'il ne survient pas un plus
» grand motif de combat. »

Charles-Quint allait sortir de l'assemblée ; un des ambassadeurs de France s'avance vers lui, l'arrête et lui dit : « Sauvez-moi, sire, de la disgrâce de mon souverain;
» je lui ai porté de votre part des paroles qui restent
» sans exécution. Est-ce votre faute ? est-ce la mienne ?
» Il m'accusera de précipitation ou d'infidélité; faut-il
» qu'un ministre exact et zélé soit victime des jeux de
» votre politique ? Je demande à votre sacrée Majesté
» qu'elle déclare devant sa Sainteté s'il n'est pas vrai
» qu'elle m'ait promis le Milanais pour le duc d'Or-
» léans. — J'ai fait cette promesse, répondit l'empereur,
» mais sous des conditions qui n'ont pas été remplies.
» — On peut les remplir. — Cela est impossible. —
» Pourquoi donc votre Majesté les a-t-elle prescrites ? »
Charles-Quint ajoute une réponse vague, salue le pape, et, peu de jours après, va joindre son armée.

Elle est composée de cinquante mille fantassins et de trente mille hommes de cavalerie; Antoine de Lève, Fernand de Gonzague, le marquis du Guast et le duc d'Albe la commandent. Charles-Quint va entrer dans la Provence; elle avait fait partie du second royaume de Bourgogne; ce royaume avait appartenu aux empereurs romains. La seconde Jeanne d'Anjou, reine de Naples et comtesse de Provence, avait d'ailleurs adopté Adolphe, roi d'Arragon, dont Charles-Quint descendait par sa mère; l'empereur ne cessait de dire que cette Provence lui appartenait, annonçait l'invasion qu'il allait faire dans cette province, paraissait ne pas douter du succès de ses armes, et se plaisait à faire connaître de quelle manière il avait décidé d'user de sa conquête. Le pape, qui redoutait l'accroissement de la puissance de l'empe-

reur, ou le ressentiment de François Ier, essaya en vain, par l'intermédiaire du cardinal Trivulce, de suspendre la guerre et de faire adopter un arrangement entre la France et Charles-Quint; l'empereur promettait la victoire à ses soldats, les harangua en plein champ, et leur montra les dépouilles de la France comme un butin assuré.

Pendant qu'il entrerait lui-même dans le midi de la France à la tête de sa grande armée, les Flamands devaient s'avancer dans la Picardie et menacer Paris. Le roi réunit une légion de six mille hommes et trois cents gendarmes, en donna le commandement au duc de Vendôme, lui recommanda d'éviter un engagement décisif, et voulut aller lui-même s'opposer à Charles-Quint: il résolut de laisser pénétrer l'ennemi dans le royaume, et de ruiner ensuite ses troupes par des combats partiels et le défaut de vivres; il plaça Anne de Montmorenci vers Avignon, derrière la Durance, à la tête du gros de l'armée, et occupa Valence avec un corps de réserve que commandait le comte de Saint-Pol. Une mesure terrible fut alors ordonnée : l'humanité la condamne avec horreur lorsqu'elle n'est pas indispensable pour la défense de son pays; l'héroïsme se l'impose, et la postérité l'admire en frémissant, lorsqu'elle peut seule garantir la patrie de l'oppression des armes étrangères.

Des détachements français dévastèrent la Provence. On renferma dans les villes capables de quelque résistance les meubles, les blés, les vins, les provisions de toute espèce; on conduisit dans le fond de bois écartés, épais et presque impénétrables, les bestiaux qu'on ne put mettre en sûreté : les moulins furent détruits; les puits furent bouchés. Mais ce qui a excité une généreuse indignation, ce sont les cruautés inutiles qui furent commises par des capitaines barbares, et la bassesse avec laquelle quelques-uns de ces capitaines se déshonorèrent

en faisant racheter par les malheureux habitants les effets qu'ils leur laissaient.

Cependant, malgré les efforts de Vendôme, les Flamands et les Brabançons se répandaient dans la Picardie. Un capitaine brave, mais imprudent, ayant obtenu de Montmorenci la permission d'attaquer un parti ennemi, avait été battu et fait prisonnier. François Ier attendait le dauphin; ce jeune prince était peu éloigné : une maladie dont on ignorait la nature le retenait encore. Le cardinal de Lorraine devait venir avec lui : le prélat arrive seul auprès du roi; le monarque l'interroge; le cardinal ne répond que par des larmes. « Mon fils est » mort, » s'écrie le roi au désespoir; et le malheureux père est près d'expirer de douleur. « Le dauphin a été » empoisonné, » disent des Français désolés. On accuse Catherine de Médicis, qui cependant n'avait que dix-sept ans, d'avoir voulu assurer le trône à son mari le duc d'Orléans; on accuse l'empereur d'avoir voulu se dispenser de donner le Milanais à ce duc d'Orléans, devenu dauphin de France; on arrête un sujet de Charles-Quint, le comte Sébastien de Montécuculli; on le juge à Lyon en présence de plusieurs princes du sang, des ambassadeurs étrangers et de tous les prélats qui se trouvent dans cette ville; on lui fait subir une horrible torture : c'est au milieu de cette affreuse souffrance, que la barbarie seule peut infliger, et qui a tant de fois fait condamner l'innocence, que Montécuculli avoue qu'il a mis de l'arsenic dans un vase plein d'eau, que le dauphin l'a bu; qu'il devait attenter de même à la vie du roi et de ses autres fils; qu'Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague l'ont porté à ce crime, et que des questions de l'empereur lui avaient fait croire que ce monarque partageait les intentions de ses généraux. Cet étranger s'occupait, dit-on, de médecine : on trouve dans ses papiers un mémoire sur les poisons; on le

condamne au supplice d'être tiré à quatre chevaux; et cependant il était bien constaté que le dauphin avait, dans la ville de Tournon, joué long-temps à la paume; qu'excédé de chaleur et mourant de soif, il avait bu un verre d'eau très-fraîche, et qu'il avait été saisi par une violente pleurésie. Combien les juges de Montécuculli auraient été malheureux, s'ils eussent réfléchi à tous les faux aveux que pouvait arracher une torture supérieure à toutes les forces humaines!

François Ier fait venir auprès de lui son fils le nouveau dauphin. Il l'embrasse; il pleure; il déplore la perte qu'il a faite; il l'exhorte, en gémissant, à imiter les vertus de son frère: les assistants fondent en larmes; Henri est profondément ému; François est abîmé dans sa douleur.

Le bruit se répand cependant que Charles-Quint s'avance pour attaquer le roi de France. François Ier veut remplir tous ses devoirs de roi: il se rend avec Henri au camp de la Durance.

Mais il s'en fallait de beaucoup que l'empereur voulût hasarder une bataille: il ne songeait qu'à un départ devenu nécessaire; il avait en vain commencé le siége de Marseille. La farine manquait à ses troupes; un grand convoi parti de Toulon avait été pris par les Français; l'argent était aussi rare que les vivres. André Doria apporta quelques subsistances à l'empereur; mais combien elles étaient peu proportionnées aux besoins! Charles-Quint vit qu'il lui était impossible d'espérer le plus léger succès: il ne pensa plus qu'à une prompte retraite. Son artillerie et ses gros bagages furent embarqués sur les galères de Doria, et il se hâta de prendre par terre le chemin d'Italie.

La marche de son armée ressembla bientôt à une fuite; les soldats, tourmentés par la faim et par les maladies que produit la disette, jetaient leurs armes pour

pouvoir échapper plus vite aux maux de la famine. Les paysans, embusqués dans les montagnes, ramassaient ces armes des Impériaux, et s'en servaient pour venger sur des étrangers qu'ils avaient en horreur la désolation de leurs campagnes et la destruction de leurs chaumières.

L'empereur suivait tristement le bord de la mer, conduisant au milieu des alarmes les débris d'une armée que les fatigues, les maladies et la faim ne cessaient de diminuer. Il arriva à Gênes, s'embarqua sur les galères de Doria avec les soldats qu'il put réunir, et se dirigea vers l'Espagne. Le malheur le poursuivait : une tempête furieuse battit sa flotte, et la mer engloutit six de ses galères qui portaient ses équipages. Voulant cacher sa honte, il écrivit à plusieurs princes d'Allemagne, et même au roi d'Angleterre, que son départ de Provence n'était qu'un stratagème ; mais les cadavres des Impériaux, abandonnés sur la route qu'il venait de faire suivre, auraient seuls prouvé les désastres de son armée.

Le roi avait voulu poursuivre en personne cette armée fuyant, pour ainsi dire, avec tant de précipitation ; mais Anne de Montmorenci lui représenta combien il était inutile de chercher à se défaire d'une armée qui se détruisait elle-même, et François Ier crut d'ailleurs devoir envoyer au duc de Vendôme dix mille hommes de pied et un corps de cavalerie. Les Impériaux, en entrant en Picardie, avaient pillé les hameaux, les villages, les bourgs, et les avaient ensuite livrés aux flammes. Bray sur la Somme avait éprouvé le même sort. La dévastation et l'incendie menaçaient aussi Saint-Riquier ; mais les habitants de cette ville, encouragés par leurs femmes qu'un noble désespoir venait d'armer, s'étaient défendus avec la plus grande valeur et avaient sauvé leurs familles et leur cité.

On s'afflige lorsqu'on voit que les incendiaires étaient

commandés par un comte de Nassau et par Adrien de Croy, comte de Rœux, et grand-maître de la maison de l'empereur.

Le duc de Vendôme osa tenir la campagne contre ces dévastateurs, malgré le petit nombre de ses troupes. Il obligea ceux des ennemis qui avaient traversé la Somme à repasser ce fleuve; il s'avança même au-delà de cette Somme, dont la rive droite présentait tant de ruines, pénétra jusques aux frontières des Pays-Bas, et, l'esprit du siècle voilant d'une manière terrible les droits sacrés de l'humanité, crut devoir traiter ces frontières impériales comme Nassau avait traité la Picardie.

Les forces réunies de Nassau et de Rœux le contraignirent néanmoins à revenir sur la rive gauche de la Somme. Il vit avec douleur combien ses soldats, malgré tout leur courage et leur dévouement, étaient peu en état de défendre une grande partie de la Picardie; il ordonna en conséquence aux habitants des villes qui ne pouvaient pas soutenir un siége de les évacuer, et d'emporter avec eux les métaux précieux, les vivres et les fourrages. Une sorte de terreur panique porta un si grand désordre dans l'évacuation de la ville de Guise, dont les habitants devaient se réfugier dans le château, une des meilleures places de la province, que le comte de Nassau les surprit au milieu du trouble et de la confusion, en massacra un grand nombre, s'empara de la ville, somma la garnison du château de se rendre, et la vit, au lieu de combattre, se sauver par les créneaux et les fossés. Les gentilshommes de cette garnison, qui ne surent *ni défendre leur patrie ni mourir pour elle*, furent dégradés de noblesse, et traînèrent leurs jours dans l'opprobre.

La prise du château de Guise répandit la consternation dans la Picardie, la Champagne et l'Ile-de-France; mais Vendôme, dont aucun désastre ne pouvait abattre le cou-

rage, ne cessa de harceler l'ennemi et de se préparer à la défense des places qui pourraient être attaquées.

Les Impériaux s'approchent de Saint-Quentin; Vendôme ordonne au maréchal de Fleuranges de se jeter dans cette ville avec sa compagnie de cent hommes d'armes. Nassau qui, en s'avançant vers Saint-Quentin, n'avait voulu que dérober aux Français son véritable projet, commande une marche forcée pour investir Péronne. Vendôme dit au capitaine Sercus d'entrer dans Péronne avec mille hommes de la légion de Picardie; Sercus part au milieu de la nuit, marche en silence guidé par les flammes des villages et des châteaux qu'incendie l'ennemi, s'avance enveloppé par les nuages de fumée qui se répandent au loin dans la campagne, échappe aux regards des Impériaux, et arrive heureusement dans Péronne. Le maréchal de Fleuranges, averti du danger de cette ville, s'empressé de se réunir à Sercus avec sa compagnie, et, protégé par la fumée épaisse qui rend la nuit des plus obscures, pénètre avec le même bonheur que ce capitaine dans la place dont les Impériaux désirent vivement de s'emparer.

Les vivres allaient manquer dans Péronne, et malgré l'arrivée de Sercus et du maréchal, les habitants effrayés voulaient abandonner des murs qu'ils ne croyaient pas pouvoir défendre contre une armée redoutable. Le magnanime d'Estourmel était dans ses terres, auprès de la ville menacée; il s'y rend avec sa femme, ses enfants, ses grains, son argent et les sommes qu'il a eu le temps d'emprunter de ses voisins, rassemble les habitants sur la place publique : « Suivez, leur dit-il, l'exemple de » vos intrépides ancêtres; Péronne est surnommée *la* » *Pucelle*, elle n'a jamais été prise; vous ne voudrez pas » lui ôter un titre si glorieux. Acceptez tout ce que je » possède; laissez-moi partager et vos travaux et votre » gloire. Et comment ces travaux pourraient-ils être

» longs? Vendôme ne va-t-il pas voler à notre secours? » Les habitants électrisés jurent entre ses mains de vaincre ou de mourir.

Ils ont bientôt avec eux le comte de Dammartin, le baron de Saisseval, le commandeur d'Humières, Boulainvilliers, Moyencourt, Du Coudrai, et le capitaine Damiette; ils n'oublieront pas que leur ville est regardée comme la clef du royaume; et néanmoins, cette clef du royaume, ce rempart de la capitale n'était défendu que par un mur, un fossé, quelques tours, un vieux château et les marais qui l'environnaient.

Soixante-douze pièces de canon devaient battre ces faibles fortifications; mais le maréchal de Fleuranges cherchait depuis long-temps une occasion de montrer ses talents et sa constance; il était résolu de repousser les Impériaux ou de s'enterrer sous les ruines de Péronne.

Nassau assiège un château fort très-voisin de la ville. Fleuranges faisait brûler un faubourg de Péronne qui pouvait nuire à la défense de la place; Nassau fait dire aux défenseurs du château fort qu'il a pris Péronne, que par ses ordres ses troupes incendient la ville, et qu'ils seront tous passés au fil de l'épée s'ils ne se rendent à discrétion. La garnison épouvantée ouvre les portes du château fort; mais Nassau, cruellement barbare, en fait pendre une partie.

Un meunier de Péronne, né sujet de l'empereur, parvient à sortir de la ville, pénètre jusques à la tente de Nassau, et lui indique les moyens de dessécher promptement les marais qui font la force de la place. Les avis de cet infâme transfuge ne sont que trop suivis; des tranchées et des rigoles font écouler les eaux des marais; les Impériaux s'approchent du fossé, et les assiégés sont obligés de remplacer par des moulins à bras les moulins à eau qui leur servaient à moudre le blé nécessaire à leur subsistance.

On apprend à Paris la trahison du meunier et les malheurs de Péronne; l'alarme se répand dans la capitale. Si Péronne est emportée, la frontière sera ouverte : Vendôme est à Ham; mais comment avec un petit nombre de soldats découragés pourra-t-il arrêter dans les plaines de la Picardie une grande armée victorieuse?

Le cardinal du Bellay, évêque et gouverneur de Paris, assemble les notables de cette grande ville. « Péronne, leur dit-il, va peut-être succomber; les for» ces de l'ennemi sont immenses, et ses projets terri» bles : le péril est grand, les ressources sont faibles » et éloignées. Rien cependant n'est encore désespéré, » si vous prenez à l'instant une résolution généreuse. » L'assemblée accorde l'argent nécessaire pour lever une garnison de dix mille hommes, soudoyer cinquante mille pionniers, former un nombreux équipage d'artillerie, et remplir de grands magasins de vivres et de munitions.

Le comte de Nassau, pendant ce temps, avait foudroyé les vieux murs de Péronne : trois larges brèches sont ouvertes; l'assaut est prêt; Fleuranges est sommé de se rendre. « Le comte de Nassau, répond le maré» chal, n'entrera dans la ville qu'en passant sur les » corps de la garnison et des habitants. » Le général des Impériaux donne le signal : ses troupes se surpassent dans les trois attaques; elles sont partout repoussées; Nassau, pendant cinq jours, fait agrandir les brèches; un nouvel assaut général est ordonné le 25 août; les assiégés se couvrent d'une gloire immortelle; les citoyens, les soldats, les volontaires, les officiers, les généraux, les femmes même montrent le plus noble héroïsme; l'ennemi se retire dans ses lignes avec une grande perte; Nassau, irrité de tant de résistance, redouble le feu de son artillerie : il veut brûler la ville; on lance une quantité immense de grenades sur des mai-

sons presque toutes construites en bois; ces maisons s'enflamment; la ville allait être réduite en cendres : une pluie extraordinaire et soudaine tombe et éteint les flammes.

Nassau fait creuser de vastes mines : elles sont éventées.

Mais les munitions de guerre sont épuisées dans la ville : le maréchal voit avec la plus vive douleur qu'il ne lui reste pas assez de poudre pour soutenir le nouvel assaut dont il est menacé : un soldat adroit et déterminé sort de la place par ordre de Fleuranges, traverse sans être reconnu les quartiers des Impériaux, arrive à Ham, et demande à Vendôme un prompt secours d'hommes et de munitions.

Vendôme n'avait encore réuni que dix mille hommes, et ne pouvait attaquer la grande armée de Nassau : mais il choisit quatre cents arquebusiers, leur confie à chacun dix livres de poudre, les fait partir pendant la nuit pour Péronne, et leur donne pour escorte deux cents hommes de cavalerie : cette escorte est commandée par le célèbre Claude, duc de Guise, le frère de René II, duc de Lorraine. Son parent et son ami, Antoine de La Ville-sur-Illon, le fils du brave duc de Mont-Saint-Ange, est sous les ordres du duc de Guise.

Claude, favorisé par les ténèbres, arrive auprès des lignes des Impériaux; les arquebusiers, guidés par le soldat de Fleuranges, traversent en silence les marais et gravissent contre les murs de la ville à l'aide de cordes que les assiégés s'empressent de leur tendre; le duc de Guise, pour protéger leur entrée, voltige autour des lignes ennemies, et fait retentir ces lignes du son de toutes les trompettes du camp de Vendôme qu'il avait amenées; les Impériaux étonnés courent aux postes qu'ils croient le plus menacés par les Français; les arquebusiers achèvent de pénétrer dans Péronne; le jour paraît; le

comte de Nassau sort en vain de ses lignes avec toute sa cavalerie pour envelopper le duc de Guise : le prince rentre dans le camp de Ham sans avoir perdu un seul homme.

Nassau, malgré l'arrivée du secours, fait sommer une seconde fois le maréchal de Fleuranges de lui ouvrir les portes : il lui offre la vie ainsi qu'à la garnison et aux habitants; mais il se réserve le droit de faire piller Péronne pendant trois jours; le maréchal ne répond à cette insulte que par un profond mépris.

Une nouvelle mine fait sauter une tour du château : Boulainvilliers et plusieurs autres principaux officiers ont péri glorieusement en la défendant ou sous les débris de cette tour, soulevée avec violence par une grande explosion; les assiégés élèvent à la hâte, derrière les brèches, des retranchements et des barricades; leurs forces cependant s'affaiblissent; Vendôme, qui n'est que trop instruit de leur position, informe François Ier du sort qui menace les admirables défenseurs de Péronne; mais Nassau compte ses pertes, désespère de s'emparer d'une ville dont les habitants et les soldats combattent en héros, lève le siége, se retire avec précipitation, et va cacher dans les Pays-Bas la douleur qu'il éprouve.

Un nouveau courrier de Vendôme annonce au roi la délivrance et la gloire de Péronne : le monarque arrivait à Lyon; la Provence et la Picardie ont vu fuir les ennemis de la France; la patrie est sauvée. François Ier, ravi de ces grands et si heureux événements, pénétré de la valeur héroïque des Français, vivement touché de leur amour et de leur fidélité, ordonne qu'on rende au ciel de solennelles actions de grâces.

Les Savoyards, trompés par la fausse nouvelle d'une victoire remportée en Provence par Charles-Quint, s'étaient insurgés contre les Français : le comte de Saint-Pol alla en Savoie avec six mille lansquenets; il rendit

à la France la barrière des Alpes : mais quelle rigueur l'histoire a dû reprocher à ce prince, ou plutôt aux farouches erreurs de son siècle ! il abandonna à ses soldats les biens des insurgés.

Une fille du duc de Vendôme, la princesse Marie, avait été fiancée avec Jacques V, roi d'Écosse : la renommée ayant annoncé dans les états de ce monarque les préparatifs formidables de Charles-Quint, Jacques V, ému du péril qui menaçait le roi son allié, leva une armée de seize mille hommes, fit voile vers les côtes de Normandie, fut trois fois repoussé par les vents contraires, céda le commandement de sa flotte et de son armée, se jeta dans une barque, brava la tempête, aborda à Dieppe, traversa le royaume, et arriva auprès de François Ier au moment où la victoire, la gloire et le bonheur venaient de succéder aux alarmes : il vit Magdeleine de France, fille du roi son ami, fut frappé de sa beauté, oublia qu'il était fiancé avec la princesse de Vendôme, demanda la main de Magdeleine, l'obtint d'un monarque qui ne résista pas aux instances d'un prince si dévoué, emmena en Écosse celle qu'il aimait, mais eut le malheur de la perdre avant la fin de la première année de leur union.

L'esprit du quinzième siècle, qui inspirait souvent tant de barbarie, dicta aussi à François Ier un ordre adressé au parlement de Paris contre celui qui, à Rome, au milieu d'un consistoire pontifical, l'avait défié, menacé et outragé. Il voulut que la cour des pairs jugeât Charles-Quint comme un vassal coupable de félonie envers son suzerain. Il alla au parlement, accompagné des princes du sang, des pairs du royaume et des grands-officiers de la couronne. « Le roi, dit l'avocat du mo-
» narque, n'a jamais pu céder à *messire Charles d'Au-*
» *triche* la suzeraineté des comtés de Flandre, d'Artois
» et de Charolais. Le domaine de la couronne est inalié-

» nable ; sa Majesté a garanti les droits sacrés dont
» elle est dépositaire, en protestant *secrètement* contre
» les traités de Madrid et de Cambrai : d'ailleurs,
» quand Charles d'Autriche aurait acquis quelques droits
» sur la suzeraineté de ces comtés en vertu de ces trai-
» tés de Cambrai et de Madrid, il en serait déchu pour
» avoir violé ces conventions. Je demande donc, au nom
» du souverain, que les trois comtés soient saisis et
» réunis à la couronne.

La cour rendit un arrêt conforme aux conclusions de l'avocat du roi.

Le duc de Vendôme mourut d'une pleurésie à Amiens, après avoir pourvu à la sûreté de Thérouenne, et donné, par des soins multipliés, au monarque qui voulait conquérir la Flandre et l'Artois, les moyens d'ouvrir avec succès la campagne dès le milieu du mois de mars. La France regretta vivement un prince si recommandable par la franchise de son caractère. Son âme pure et élevée avait toujours dédaigné les basses intrigues qui n'avaient que trop régné à la cour de France : la Picardie, l'Ile-de-France et la capitale l'honoraient comme leur sauveur ; et, aussi grand citoyen qu'habile capitaine, il aurait sacrifié sa fortune, son sang et sa vie pour la patrie qu'il adorait.

Son fils Antoine de Bourbon hérita de sa bonté et de sa franchise comme de ses titres et de ses biens (1536). Une amitié très-étroite l'unissait au dauphin : ils accompagnèrent tous les deux François Ier dans cette importante campagne de Flandre, si bien préparée par le *magnanime* duc de Vendôme, que la nation venait de perdre. Le comte de Saint-Pol, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon étaient aussi dans l'armée française que le maréchal de Montmorenci commandait sous les ordres du roi.

Le monarque prit Hesdin, dont le château était

regardé comme la plus forte place des Pays-Bas : il s'empare de Lillers et de Saint-Venant ; il battit et dispersa les troupes impériales qui l'attendirent.

Mais, pendant ces succès, les généraux français qui faisaient la guerre en Italie n'avaient pu lutter avec avantage contre le génie du marquis du Guast, parent du fameux Pescaire, et héritier de ses talents ainsi que de sa fortune. Il ne leur restait plus que Turin et Pignerol : ils manquaient d'argent, de vivres, de munitions de guerre, et ils avaient perdu la confiance des soldats.

François Ier crut devoir envoyer en Italie une partie de la gendarmerie qui combattait sous ses ordres. Le comte de Bures entra alors dans la France septentrionale à la tête de quarante mille Impériaux, prit d'assaut la ville de Saint-Pol, dont les nouvelles fortifications n'étaient pas encore achevées, fit passer au fil de l'épée la garnison, qui était de quatre mille hommes, se rendit maître de Montreuil, et forma le siége de Thérouenne. Montmorenci eut l'ordre de jeter des troupes et des munitions dans cette ville si importante, et conçut le projet d'attaquer le comte de Bures dans ses lignes. L'armée française s'avançait : on voyait à sa tête le dauphin, le duc de Vendôme, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon, lorsque Marie d'Autriche, reine de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas, fit proposer au roi une trève de trois mois pour les frontières de la Flandre et de la Picardie (1537).

François Ier l'accepte et ordonne à son armée de marcher en Italie : elle traverse la France avec une rapidité d'autant plus admirable qu'elle venait de faire une longue et pénible campagne. Montmorenci force le passage de Suze, défendu par dix mille hommes, fait lever au marquis du Guast le blocus de Pignerol, lui

enlève ses meilleurs postes et ses magasins ; le contraint à se réfugier sous le canon d'Asti ; et, au moment où une grande bataille allait couvrir d'une nouvelle gloire les troupes françaises, Montmorenci, le dauphin, le duc de Vendôme et celui de Montpensier, un ordre de François Ier fait suspendre un combat aussi désiré par les Français que redouté par les ennemis.

Bientôt le monarque vient prendre le commandement de ses troupes victorieuses. On l'a blâmé de n'avoir pas profité de l'enthousiasme de ses soldats et de la consternation des Impériaux, et d'avoir accepté une trève de dix ans. Charles-Quint garde le Milanais ; mais François Ier conserve le Piémont, la Savoie et la Bresse, et il ne reste que le comté de Nice au duc de Savoie.

La chambre impériale de Spire avait donné de nouveaux sujets de plainte aux protestants de l'Allemagne par ses décrets contre la ville de Hambourg, celle de Lindau et le nouveau duc de Prusse. Les protestants renouvelèrent à Schmalkalden leur confédération, admirent dans leur association un grand nombre de nouveaux membres, établirent une milice perpétuelle pour la défense de leurs droits, et en donnèrent le commandement à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, qu'ils nommèrent capitaines généraux de leur ligue. La maladresse de la chambre impériale et la politique de Charles-Quint, constante dans le désir d'augmenter le pouvoir de l'empereur, mais vacillante, variable et dissimulée dans celui de diminuer la puissance pontificale, faisaient faire chaque jour de nouveaux progrès au luthéranisme germanique ; et la force de la confédération armée devint tout d'un coup d'autant plus grande que le roi d'Angleterre s'en déclara le protecteur, et que François Ier, empressé de favoriser, dans les états de son rival, des opinions qu'il redoutait dans les siens, et qu'il avait voulu détruire en France par une cruelle barba-

rie, accéda à cette fameuse ligue par le ministère de son ambassadeur Martin du Bellay, prince d'Yvetot et l'un des frères du cardinal évêque de Paris.

Les nouveaux succès de l'union de Schmalkalden effrayèrent Charles-Quint : il pressa les protestants d'Allemagne d'assister au concile que le pape Paul III venait de convoquer à Mantoue. « Nous ne reconnaîtrons pas, » dirent les luthériens dans un manifeste, une assem- » blée réunie dans une ville trop éloignée; nous y se- » rions exposés à trop de périls; et d'ailleurs quels » résultats pourrions-nous attendre d'un concile aveuglé- » ment dévoué au pape et à l'empereur ? »

La confédération publia ensuite un règlement relatif à l'emploi des biens ecclésiastiques, des articles qui concernaient le culte, un projet de police religieuse, et un nouveau livre symbolique destiné à servir de commentaire, d'apologie et de suite à la confédération d'Ausbourg.

Le roi d'Angleterre approuva les raisons qui avaient empêché la confédération de reconnaître le concile de Mantoue; les luthériens, assemblés de nouveau à Brunswick et à Eisenach, convinrent de récuser désormais la juridiction de la chambre impériale dans les affaires de religion. Le roi de Danemarck adhéra, comme ceux de France et d'Angleterre, à la ligue protestante; et, malgré *la sainte ligue* de Nuremberg, formée par l'archevêque de Mayence, celui de Saltzbourg, le duc de Bavière et quelques autres princes catholiques, la confédération de Schmalkalden ne cessait d'acquérir une force nouvelle (1538).

Charles-Quint crut cependant devoir renoncer aux armes et ne recourir qu'aux négociations contre une union qu'il redoutait chaque jour davantage. Louis, électeur palatin, et Joachim II, électeur de Brandebourg, reçurent des pleins pouvoirs de l'empereur et du roi

des Romains; ils se réunirent à Francfort avec des envoyés de la ligue luthérienne: on convint d'une espèce de trève de quinze mois. La juridiction de la chambre impériale devait être suspendue relativement à toutes les affaires de l'Église pendant la durée de cette trève. Le décret de la diète de Nuremberg et l'édit de pacification de Ratisbonne de 1532 seraient observés jusques à la première diète générale; des docteurs sages et éclairés des deux partis examineraient les points de doctrine, sur lesquels les protestants différaient des catholiques, et en rendraient compte à la diète. Le pape Paul III, qui ne pouvait pas se persuader combien l'opinion de l'Europe était changée relativement à la puissance pontificale, annula la convention de Francfort, comme attentatoire à son autorité.

Charles-Quint frappa en Espagne un coup bien plus remarquable; il avait demandé un don gratuit considérable aux états de Castille, convoqués à Tolède. La noblesse opposa la plus grande résistance aux désirs du monarque; les états n'accordèrent que 12 millions payables en trois ans. Charles-Quint craignit une insurrection et n'osa pas insister; mais il exclut la noblesse des états généraux. *Elle ne doit avoir, déclara le monarque, aucune part au gouvernement ni à la législation de la république, puisqu'elle n'en paie pas les charges.*

L'année précédente, Diégo de Almagro avait découvert pour le roi d'Espagne la vaste contrée du Chili, dont le grand Océan arrose un rivage de trois cents lieues, et dont la fertilité est aussi grande que sa température est agréable. Il avait montré, en s'en emparant, autant de cruauté que de valeur; et, féroce compagnon du barbare Pizarre, il devait bientôt s'irriter contre lui et le faire assassiner.

Le caractère ardent de Henri VIII, ce caractère si ennemi de toute résistance, avait fait élever des écha-

fauds dans la Grande-Bretagne. Les moines dévoués au pape avaient osé insulter le roi ; il résolut, de l'avis de son conseil, de faire exécuter à la rigueur les lois qu'ils avaient violées. Fisher, évêque de Rochester, avait été arrêté parce qu'il n'avait pas voulu reconnaître la suprématie religieuse du monarque. Le souvenir des soins qu'il avait donnés à l'éducation de Henri, dont il avait été le précepteur, n'avait pas empêché qu'il ne fût renfermé dans une prison. Paul III le nomma cardinal pour le récompenser de sa fidélité à l'Église romaine. Henri ordonna qu'on demandât de nouveau à cet évêque le serment qu'il n'avait pas voulu prêter. Fisher le refusa une seconde fois ; il fut condamné, et perdit la tête sur un échafaud. Rich, solliciteur général, eut la lâcheté d'engager une conversation perfide avec le fameux Thomas Morus sur la suprématie royale. Les réponses de l'ancien grand-chancelier, réunies aux griefs qu'on avait déjà contre lui, parurent suffisantes pour sa condamnation. L'admiration des Anglais pour ses talents et ses lumières, et leur respect pour son intégrité, ne purent lui sauver la vie. Il conserva jusques à son dernier moment non seulement le calme d'une âme élevée, mais encore la douce gaîté de son caractère. Les véritables amis de Henri VIII déplorèrent l'aveuglement du monarque (1535).

Lorsque Paul III apprit la mort de Thomas Morus, du cardinal Fisher et de plusieurs moines, il prépara contre Henri une bulle d'excommunication dans laquelle, fidèle aux absurdes prétentions de ses prédécesseurs, il déliait tous les sujets du roi de leur serment de fidélité, mettait son royaume en interdit, ordonnait à tous les ecclésiastiques de sortir de ses états, commandait à la noblesse de prendre les armes contre le monarque excommunié, défendait à tous les chrétiens de communiquer avec les Anglais, annulait tous les traités contractés

avec Henri, et déclarait les enfants d'Anne de Boulen illégitimes et incapables de succéder au trône. Il eut néanmoins la prudence de différer la publication de cette bulle, qui devait lancer toutes les foudres de l'Église romaine, jusques au moment où il serait sûr que son arrêt serait soutenu par les armes impériales.

Henri, animé de plus en plus contre les moines qui avaient tenu contre lui les discours les plus audacieux, se détermina, d'après l'avis de son conseil, à ordonner une visite générale des monastères. Thomas Cromwell, nommé à cet effet visiteur général, et ses substituts, examinèrent les titres, les revenus, les règles, les mœurs des religieux et des religieuses. Combien d'irrégularités, de vices, de débauches, d'impostures ne dirent-ils pas avoir trouvés dans les couvents! plusieurs historiens anglais ont accusé leurs rapports d'exagération. Mais les visiteurs, menaçant les religieux et les religieuses de la sévérité des lois, leur insinuèrent que, pour éviter le châtiment, et même cacher leurs désordres, ils devaient abandonner leurs maisons au roi, qui pourvoirait à leur subsistance. Un grand nombre de prieurs suivirent cet avis avec le consentement de leurs moines. Le roi ordonna l'impression des rapports qu'il avait reçus. Suivant ces récits des visiteurs, plusieurs couvents étaient partagés en factions, qui exerçaient les unes sur les autres les cruautés les plus barbares. Les moines faisaient un trafic honteux de reliques et d'images. On avait trouvé, dans plusieurs de leurs maisons, des instruments propres à fabriquer de la fausse monnaie. Un grand nombre de religieuses étaient enceintes. Beaucoup d'abbés et de moines avaient des correspondances criminelles avec des femmes mariées, entretenaient des filles publiques, ou étaient coupables de blesser, dans leurs infâmes débauches, les lois de la nature. Le roi, en qualité de chef de l'Église anglicane, releva de leurs vœux tous les

moines qui s'étaient engagés avant l'âge de vingt-quatre ans, et permit à tous les autres de quitter leurs couvents et de vivre en séculiers.

Au commencement de l'année suivante, la malheureuse reine Catherine tomba malade à Kimbolton. Le roi s'empressa de lui adresser un message; elle lui fit parvenir une lettre très-tendre. « Mon cher seigneur et » mari, lui écrivit-elle, je vous pardonne toutes les » peines que vous m'avez faites. Accordez votre affec- » tion à votre fille Marie. Ayez soin des trois dames » qui sont auprès de moi. Daignez ordonner qu'on » donne quelque gratification à mes domestiques. *Je* » *proteste que mes yeux vous désirent plus que toute* » *autre chose.* »

Peu de temps après avoir reçu cette lettre, Henri VIII apprit la mort de Catherine; il en parut touché; il témoigna des regrets. Des historiens anglais ont reproché à la reine Anne de Boulen d'avoir fait éclater une grande joie en recevant la nouvelle de la mort de Catherine.

Le roi obtint du parlement un acte qui supprimait tous les couvents dont le revenu n'excédait pas 200 livres sterling et donnait à la couronne les biens de ces monastères. D'après cette loi, le monarque eut un supplément de revenu de 32,000 livres, et un capital de 500,000 livres en vases, ornements et autres objets, qui avaient appartenu aux couvents ou aux églises supprimés.

Le clergé réuni *en convocation* proposa de publier une nouvelle traduction de la Bible en anglais; et malgré l'opposition de Gardiner, évêque de Winchester, et de ses partisans, Henri VIII consentit d'autant plus aisément à la proposition du clergé, qu'Anne de Boulen l'avait fortement recommandée. Le parlement fut alors ajourné par le monarque, après avoir été réuni pendant six ans.

Quel terrible événement va succéder! Anne de Boulen mit au monde un fils mort avant sa naissance. Henri, aussi superstitieux que violent, regarda cet accident comme un jugement du ciel; il commença de se dégoûter d'autant plus de la reine qu'il avait été frappé de la beauté de Jeanne Seymour, l'une des dames attachées à cette princesse. La conduite d'Anne de Boulen avait été quelquefois légère et inconsidérée; le duc de Norfolk, son ennemi, et tous ceux qui étaient attachés à la religion catholique, irritèrent la jalousie naturelle de Henri. Lady Rochefort, belle-sœur de la reine, qu'elle détestait, porta la scélératesse jusques à vouloir persuader au roi qu'Anne entretenait une correspondance criminelle avec lord Rochefort, son propre frère. Le duc de Norfolk fut assez criminel ou assez trompé pour appuyer la dénonciation de l'affreuse lady Rochefort. Les partisans de la cour de Rome accusèrent Anne de Boulen, non seulement d'inceste avec son frère, mais d'un commerce coupable avec Henri Norris, premier gentilhomme de la chambre du roi, Weston et Breaton, officiers de la chambre de sa Majesté, et un musicien nommé Marc Smetton. On ne put réunir contre la reine que quelques circonstances singulières déclarées au lit de la mort par lady Wingfield; mais le plus grand trouble était dans l'esprit de Henri, et son cœur était déjà vivement épris de la belle Seymour. Il avait, dit-on, remarqué que dans un tournoi la reine avait jeté son mouchoir à l'un de ses prétendus amants, dont la sueur était excessive; il retourna brusquement à White-Hall. La reine Anne est renfermée dans son appartement, et l'on conduit à la Tour de Londres ses prétendus complices. Anne de Boulen, qui ne connaît que trop le caractère de Henri, se prépare à la mort, reçoit les sacrements, et, saisie tout d'un coup d'une maladie convulsive, perd la tête et tient pendant quelque temps des discours insensés. On la mène à la Tour; elle proteste

de son innocence, se jette à genoux, appelle du jugement des hommes au jugement de Dieu. Tous les courtisans abandonnent la reine; le seul Cranmer, archevêque de Cantorbéry, veut prendre sa défense : le roi ne lui permet pas de paraître devant lui. L'archevêque écrit au monarque : sa lettre n'obtient rien. Norris, Weston, Breaton et Smetton sont interrogés dans la salle de Westminster. Les trois premiers jurent qu'ils sont innocents; le lâche Smetton, trompé par l'espoir qu'on lui a donné de son pardon, dit qu'il a été criminel avec la reine. Les quatre accusés sont déclarés convaincus et condamnés à la mort des traîtres. La reine et son frère sont conduits devant vingt-huit pairs, à la tête desquels est le duc de Norfolk, l'ennemi et l'accusateur de cette princesse. On l'accuse de correspondance criminelle avec le comte de Rochefort et les autres prévenus, ainsi que d'avoir conspiré contre la vie du roi; elle soutient son innocence avec courage; elle répond avec fermeté à toutes les allégations. Les prévenus continuent de nier avec force le crime qu'on leur reproche. Smetton ne paraît pas; il n'est pas confronté avec la reine, et l'on croit plus que jamais qu'il n'a porté qu'un faux témoignage. Anne de Boulen est néanmoins déclarée coupable; on la condamne à être brûlée ou décapitée, à la volonté du roi. Son frère le comte de Rochefort et les autres accusés sont condamnés à mort.

Mais quelle conduite que celle de Henri! La mort de celle qu'il a tant aimée ne lui suffit pas; il veut faire déclarer illégitime sa fille Élisabeth. « Avant son mariage, » dit-il, Anne de Boulen était engagée par un contrat » avec lord Piercy, devenu depuis comte de Northum- » berland. » Le comte jure sur l'eucharistie que cet acte n'a jamais existé; mais Anne, entraînée par la promesse de sa grâce, ou par la crainte d'être brûlée, dit que le contrat a été passé. L'archevêque de Cantorbéry, pénétré

de douleur, et plusieurs autres personnes, reçoivent son aveu. Son mariage avec Henri est déclaré nul. Anne de Boulen n'a donc pas pu être adultère, pensent avec terreur tous les amis de la justice.

Les ordres néanmoins sont donnés pour son exécution; elle conjure la femme du lieutenant de la Tour de Londres de demander pardon de sa part à la princesse Marie, des duretés qu'elle avait pu lui faire souffrir; elle communie avec piété, proteste de nouveau de son innocence, se plaint de ce qu'on a différé son exécution de quelques heures, prie Dieu de conserver le roi, fait des vœux pour que la conduite du monarque ne soit pas jugée défavorablement par le peuple, prend congé de tous les spectateurs, réclame leurs prières, et subit le coup mortel. On propose à Norris de lui accorder sa grâce s'il veut confesser son crime et accuser la reine. « Ma conscience ne me reproche rien, répond-il; et je » mourrais mille fois avant d'accuser une personne in- » nocente. »

Les condamnés sont décapités, excepté Smetton qui est pendu; et, ce qu'on a eu tant de peine à croire, dès le lendemain de l'exécution d'Anne de Boulen, Henri VIII épouse Jeanne Seymour.

Les amis de la princesse Marie l'engagèrent à écrire une lettre très-soumise à son père; le roi exigea qu'elle souscrivît l'acte de suprématie, la renonciation à l'évêque de Rome, et la nullité du mariage de sa mère. Marie fit tous ses efforts pour en être dispensée; mais voyant Henri VIII inflexible, elle signa les trois articles.

Élisabeth, âgée de quatre ans, fut dépouillée du titre de princesse de Galles; Henri eut néanmoins beaucoup de soin de son éducation, et lui donna de grandes marques de tendresse.

Le parlement déclara cependant illégitimes les enfants nés des deux mariages du roi, confirma la condamna-

tion d'Anne de Boulen, ordonna qu'après la mort de Henri la couronne passerait à ses enfants issus de la reine Jeanne ou de toute autre femme qu'il aurait épousée; donna au monarque le pouvoir de régler l'ordre dans lequel ses enfants lui succéderaient; et, pour ôter au pape toute espérance de recouvrer sa juridiction spirituelle en Angleterre, soumit à des peines très-graves tous ceux qui tenteraient de rétablir cette autorité pontificale.

Le clergé, réuni dans une *convocation*, confirma la sentence qui avait déclaré nul le mariage de Henri VIII avec Anne de Boulen; et, malgré les efforts d'un grand nombre de membres de la seconde chambre de cette convocation, c'est-à-dire du clergé du second ordre, Cromwell déclara, par ordre du monarque, que les rites et les cérémonies de l'Église seraient réformés et réglés d'après l'Écriture sainte. Il présenta, peu de jours après, à la *convocation* une suite d'articles que Henri VIII avait rédigés lui-même, sur divers points de la doctrine religieuse, et au sujet desquels le monarque demandait l'avis du clergé. Les débats furent très-vifs; à la tête des amis de la réforme étaient Cranmer, archevêque de Cantorbéry, et Latimer, évêque de Worcester; et dans le parti opposé, on distinguait surtout Lée, archevêque d'Yorck, l'évêque de Londres, et Gardiner, évêque de Winchester. La convocation convint néanmoins de constitutions religieuses qui renfermaient les articles suivants :

« L'Écriture sainte et les symboles des apôtres de Nicée » et de saint Athanase sont les fondements de la foi. Le » baptême est nécessaire ainsi que la pénitence qui com- » prend la contrition, la confession auriculaire et l'a- » mendement de vie. Le vrai corps de Jésus-Christ est » présent dans l'eucharistie; la justification est acquise » par la génération dans la contrition, la foi et la cha- » rité; les images doivent être conservées dans les égli- » ses, mais on ne doit point leur rendre l'*adoration* qui

» n'appartient qu'à Dieu : les saints doivent être honorés, mais on ne doit pas croire qu'ils puissent accorder » ce que Dieu seul peut donner. On peut les invoquer » sans superstition, et conserver leurs fêtes, mais quelques-unes de ces fêtes doivent être retranchées par » l'autorité du roi. On retiendra les usages ordinaires » de l'Église, tels l'eau bénite, le pain bénit, les cierges » de la Chandeleur, les cendres du premier mercredi de » carême, les palmes du dimanche des Rameaux, les prosternations devant la croix, le jour du vendredi saint, » la consécration des fonts, les exorcismes et les bénédictions. On priera pour les âmes des défunts; on donnera des aumônes pour dire des messes et faire leurs » obsèques; mais le lieu où elles sont et les peines qu'elles peuvent souffrir n'étant pas certifiés par l'Écriture, on doit s'en rapporter entièrement à la clémence » de Dieu. On rejettera les notions ridicules du purgatoire, et l'opinion de ceux qui croient que les âmes » peuvent en être délivrées par des indulgences du pape, » et des messes dites à des autels particuliers au devant » des images privilégiées. »

Ces constitutions ecclésiastiques, que Henri VIII corrigea en quelques endroits de sa main, furent signées par l'archevêque de Cantorbéry, dix-sept évêques, quarante abbés ou prieurs, et cinquante archidiacres ou députés de la seconde chambre du clergé, parmi lesquels l'histoire a distingué le nom de Polydore Virgile, né à Urbin en Italie, mais archidiacre de Welss, et auteur d'une Histoire d'Angleterre, ainsi que de l'ouvrage intitulé *De inventoribus rerum*.

Henri VIII ayant communiqué à la convocation la sommation qu'il avait reçue pour se présenter devant le concile de Mantoue, la convocation décida qu'aucun concile général ne pouvait être assemblé qu'avec le consentement de tous les souverains de la chrétienté,

et le roi protesta contre celui que le pape avait convoqué.

Bientôt cependant le clergé séculier, offensé de ce que le roi avait fait un règlement sur la conduite des ecclésiastiques sans l'intervention d'une convocation, fâché de perdre non seulement son autorité, mais une partie de ses revenus par la suppression de ce qu'il retirait des images, des reliques et des pèlerinages; fatigué des impôts dont on le chargeait, obligé de payer le cinquième de son revenu pour les réparations de ses domaines, le dixième pour l'éducation de jeunes clercs, et le quatorzième de ce même revenu ecclésiastique pour des charités, ne se regardant plus que comme l'esclave du monarque et de son vice-régent, se joignit aux réguliers pour répandre dans le peuple un esprit de mécontentement. Les abbés qui redoutaient la suppression de leurs riches monastères secondèrent fortement, quoiqu'en secret, le clergé séculier.

La révolte éclata dans le comté de Lincoln. Plus de vingt mille hommes s'assemblèrent sous la conduite du docteur Makrel, prieur de Barlim, et qui prit le nom de *Colonel-Savetier*. Ils jurèrent d'être fidèles à Dieu, au roi et à l'état. Ils se plaignirent de ce que plusieurs maisons religieuses avaient été supprimées par l'avis de pernicieux conseillers. « Nous sommes, dirent-ils, traités » avec dureté depuis certains actes du parlement; quel- » ques évêques ont bouleversé la foi; nous devons crain- » dre qu'on enlève l'argenterie et les joyaux de nos » églises, et nous supplions d'autant plus le roi de con- » sulter la noblesse sur nos griefs, que nous le recon- » naissons pour le chef suprême de l'Église, auquel les » dîmes et les premiers fruits des bénéfices appartien- » nent de droit. »

Henri VIII répondit avec violence à leur pétition, et chargea Charles Brandon, duc de Suffolk, de marcher

contre eux à la tête de quelques troupes. Plusieurs chefs des révoltés assurèrent en secret le duc de Suffolk qu'ils ne s'étaient joints à eux que pour les ramener par degrés à leur devoir. « Si le roi, ajoutèrent-ils, veut accorder une » amnistie aux insurgés, ils se disperseront bientôt. » Henri, informé qu'un autre soulèvement venait d'éclater dans le comté d'Yorck, publia une amnistie en faveur des révoltés de Lincoln, qui se séparèrent. Quelques-uns d'eux, néanmoins, allèrent se réunir à ceux d'Yorck; Robert Aske les commandait; les mystères de la passion étaient peints sur leurs drapeaux; des prêtres étaient à leur tête, le crucifix à la main. Ils forcèrent un grand nombre de possesseurs de fiefs à se joindre à eux; ils rétablirent les moines dans les couvents dont on les avait chassés; et le peuple des comtés de Richmont, de Durham, de Lancastre et de Westmoreland prit les armes en leur faveur.

Le comte de Shrewsbury arme alors ses vassaux, et reçoit le titre de lieutenant du roi contre les insurgés. Le duc de Suffolk surveille le comté de Lincoln; plusieurs autres pairs ont des commissions pour lever des troupes, et le roi assemble une armée.

Robert Aske cependant réduit le château de Pontefract, se rend maître de Hull, s'empare d'Yorck, et oblige les nobles des environs à se réunir à lui. Un héraut de Henri VIII le trouve assis entre l'archevêque d'Yorck et lord Darcy, qu'il avait faits prisonniers dans Pontefract: il les avait contraints à déclarer avec serment qu'ils s'engageaient dans *le pèlerinage de grâce*, c'est-à-dire l'insurrection pour l'amour de Dieu, la conservation du roi et de sa famille, la purification de la noblesse, l'expulsion des conseillers de basse origine, le rétablissement de l'Église, la destruction des hérétiques.

Aske, informé du contenu de la proclamation royale, ne veut pas permettre qu'elle soit lue publiquement.

Il marche à la tête de plus de trente mille hommes contre le comte de Shrewsbury, auquel le duc de Norfolk et le marquis d'Exeter avaient amené des renforts, et qui néanmoins était bien éloigné de pouvoir le combattre.

Norfolk, qui fait des vœux secrets pour le succès des insurgés, entretient avec quelques-uns de leurs chefs une correspondance qu'il cache avec soin. D'après ses conseils ils adressent au roi une pétition. Le monarque leur propose d'envoyer trois cents députés à Doncaster : ils consentent à les envoyer; mais ils leur donnent des instructions écrites, et dont ces députés ne peuvent pas s'écarter. Ne cachant plus aucune de leurs prétentions, ils demandent qu'on leur accorde un pardon général sans exception ; que le roi convoque un parlement à Yorck; qu'une cour de justice soit établie dans le nord de l'Angleterre; que les habitants des comtés septentrionaux ne soient pas obligés de poursuivre leurs procès à Londres; que certaines lois, rendues depuis peu à la charge du peuple, soient annulées ; qu'on déclare la princesse Marie légitime; que *l'autorité du pape soit rétablie;* que l'on relève les monastères supprimés; que *les luthériens et tous les novateurs* soient punis sévèrement; que Thomas Cromwell et le chancelier soient chassés de la cour et du parlement; qu'on emprisonne Lée et Leighton, commissaires pour la suppression des couvents, et qu'on leur fasse rendre compte de leurs violences et de leurs extorsions.

Le roi rejeta ces demandes; mais, d'après l'avis de Norfolk, il leur promit une amnistie générale sans exception, et la convocation du premier parlement dans le nord de l'Angleterre. Les chefs des insurgés acceptèrent ces conditions, et leur armée se dispersa malgré les efforts des moines et de quelques fanatiques. Aske eut ordre de se rendre auprès du roi, qui le reçut bien; mais le caractère emporté de Henri ne lui permit pas de voir qu'il allait commettre une de ces fautes qui peuvent ren-

verser les trônes en détruisant la confiance. Il ne voulut pas tenir la parole qu'il avait donnée aux insurgés; et lorsque lord Darcy arriva à Londres, on le renferma dans la Tour.

Les mécontents du nord reprirent aussitôt les armes; deux gentilshommes, Musgrave et Tilby, se mirent à leur tête. Le duc de Norfolk les mit en déroute; Tilby et soixante-dix de ceux qui le suivaient furent pendus sur les murs de Carlisle; d'autres insurgés eurent le même sort. Les passions féroces de Henri s'irritèrent: il ordonna, malgré l'amnistie, et sous le prétexte d'une conspiration, d'arrêter Robert Aske, lord Darcy, Hussey et plusieurs autres personnes qui jouissaient d'une grande considération. La terreur se répandit dans toute l'Angleterre (1537).

La reine accoucha d'un prince qui fut nommé Édouard, et que le roi, ravi de cet événement, créa prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester; mais, le surlendemain de cette naissance, la reine cessa de vivre. La mort de cette princesse consterna Henri VIII : néanmoins sa politique et sa haine contre les moines remplaçant bientôt son chagrin, il résolut de supprimer tous les monastères; il ordonna qu'on visitât de nouveau tous les couvents, et qu'on éclairât le peuple non seulement sur les mœurs des moines, mais encore sur les moyens qu'ils employaient pour entretenir la superstition. Un grand nombre d'abbés, de prieurs et d'autres religieux furent déclarés convaincus d'avoir entretenu des correspondances avec les insurgés, et exécutés comme des traîtres. On montra plus que jamais les couvents comme souillés de débauches, d'adultères et d'horreurs qui répugnent à la nature; on brûla, on détruisit publiquement les prétendues reliques auxquelles les moines avaient attribué les pouvoirs les plus propres à augmenter leur crédit et leurs richesses.

On donna des pensions à tous les moines qui sortirent de leurs monastères; les biens et les trésors de leurs maisons passèrent au domaine royal. La châsse très-riche de saint Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry, fut brisée; et le roi prescrivit, comme chef de l'Église, que les os de cet archevêque fussent consumés; que son nom fût supprimé dans le calendrier, et que l'office du jour de sa fête fût retranché du bréviaire des ecclésiastiques.

La cour du pape, en apprenant les actes de Henri, remplit la ville de Rome de satires contre ce prince (1538). On le nomma le tyran le plus infâme et le plus sacrilége; on l'accusa d'avoir violé les cendres des morts, déclaré la guerre à Dieu et à ses saints, sacrifié à sa vengeance des prêtres consacrés au Seigneur, enlevé tout ce que la piété des siècles précédents avait consacré dans les temples: on le comparait à Balthazar, à Néron, à Dioclétien, à Julien l'Apostat.

Il y avait alors à Rome un Anglais nommé Renaud *Pool* ou *Polus*, parent des maisons royales d'Yorck et de Lancastre, et célèbre par son esprit, ses talents et ses lumières; il avait quitté l'Angleterre pour ne pas reconnaître la suprématie ecclésiastique du roi, et s'était retiré auprès du pape, qui l'avait nommé cardinal. Les espions de Henri lui firent savoir qu'on envoyait d'Angleterre à Polus la relation de tout ce qui se passait dans le royaume, et que ce cardinal était soupçonné d'avoir écrit les satires les plus spirituelles publiées contre le roi. Henri furieux fit tomber sa vengeance sur la famille de Polus; et le pape, publiant contre ce monarque la fameuse bulle qu'il avait préparée, offrit la couronne d'Angleterre à Jacques, roi d'Écosse.

Henri exigea que les évêques et les abbés renonçassent par de nouveaux serments à l'autorité du pape. L'archevêque Cromwell lui présenta une nouvelle tra-

duction de la Bible destinée à être répandue dans toutes les églises; le roi ordonna au clergé de lire en anglais l'oraison dominicale, la confession de foi et les dix commandements de Dieu; les ecclésiastiques reçurent aussi du monarque l'ordre de recommander les bonnes œuvres aux fidèles, de faire connaître que les reliques et les rosaires n'étaient pas nécessaires au salut, d'ôter des églises les images auxquelles les dévôts faisaient des offrandes, de ne laisser brûler des cierges que devant la représentation de Jésus-Christ, et de retrancher les mots *priez pour nous* des invocations adressées aux saints (1538).

Le docteur Taylor soutint dans une chaire de Londres *la présence réelle* dans l'eucharistie. Jean Nicholson, dit Lambert, lui présenta par écrit les raisons qui l'avaient déterminé à être d'une opinion contraire; l'archevêque Cranmer s'efforça de convaincre Lambert de son erreur : celui-ci en appela au roi. Le monarque entreprit de le réfuter dans une grande salle de Westminster, en présence des évêques et des juges; les prélats donnèrent les plus grands éloges à la science de Henri. Lambert fut traité avec mépris et déclaré convaincu d'hérésie; mais il préféra la mort à une rétractation; et, par une cruauté plus affreuse encore que la loi atroce réprouvée par les principes évangéliques, et qu'on lui appliqua, il fut brûlé à Smithfield avec des circonstances qui *font horreur*, disent les historiens.

Les flatteries des théologiens inspirèrent à Henri VIII une nouvelle tyrannie. Il résolut de faire punir rigoureusement tous ceux qui oseraient avoir des sentiments religieux différents des siens : c'est dans cette terrible disposition qu'on lui apprit la correspondance secrète du cardinal Polus avec plusieurs Anglais. On prétendit même que ce cardinal aspirait à la couronne, devait quitter la pourpre romaine, et voulait épouser la prin-

cesse Marie; on dénonça Henri de Courtenay, marquis d'Exeter et petit-fils d'Édouard IV, Henri de La Pôle et trois autres grands personnages : ils furent jugés, déclarés convaincus et exécutés pour haute trahison. La férocité de Henri croissait, et la terreur se répandait de plus en plus dans le royaume.

Le parlement fut convoqué dans ces funestes circonstances; le roi proposa un bill qui ordonnait la peine de mort contre tous ceux qui nieraient la transsubstantiation dans l'eucharistie, soutiendraient la nécessité de la communion sous les deux espèces, prétendraient que les prêtres peuvent se marier, assureraient que les vœux de chasteté peuvent être violés, voudraient faire regarder les messes particulières comme inutiles, et diraient que la confession auriculaire n'est pas nécessaire au salut. Gardiner, évêque de Winchester, que l'on accusait d'une grande dissimulation, et qu'on soupçonnait de s'être réconcilié secrètement avec le pape, avait persuadé au monarque que personne ne pourrait le regarder comme hérétique tant que ce prince soutiendrait ces six articles, qui, suivant le prélat, distinguaient les vrais catholiques des novateurs. Cranmer s'opposa en vain pendant trois jours au bill proposé. La loi fut adoptée par les deux chambres; les Anglais la nommèrent *le statut de sang*.

Le parlement confirma d'ailleurs au monarque la possession des maisons religieuses, supposa qu'il en emploierait les biens à des fondations pieuses, et l'autorisa à ériger de nouveaux évêchés.

On avait supprimé ou on supprima dans l'Angleterre et dans le pays de Galles six cent quarante-cinq monastères, quatre-vingt-dix colléges, deux mille trois cent soixante-quatorze chantreries ou chapelles libres, cent dix hôpitaux, et les revenus de tous ces établissements montaient, suivant des historiens anglais, à 161,100 livres sterling.

Henri se servit des fonds de ces établissements pour

augmenter, dans les universités d'Oxford et de Cambridge, le nombre des colléges et celui des professeurs, et pour fonder plusieurs évêchés.

Le parlement, dans la même session, régla les rangs de la noblesse, confirma la sentence prononcée contre le marquis d'Exeter, et ceux qui avaient été exécutés avec lui, condamna pour le même crime la marquise d'Exeter à qui le roi fit grâce, et la comtesse de Salisbury, mère du cardinal Polus, et ne permit pas à ces deux princesses du sang royal de défendre leur cause. Ce même parlement, qui venait par cet exercice si injuste et si odieux du pouvoir, envers deux princesses du sang royal, de montrer à quelle terreur il était livré, se déshonora aussi par un acte des plus attentatoires aux droits de la nation et aux libertés publiques. Il ordonna qu'avec quelques limitations une proclamation du roi ou un acte du conseil, dans un temps de minorité, eussent la même force qu'un acte du parlement. Et ce ne fut pas une dictature plus ou moins durable qu'il établit ainsi en faveur de Henri VIII, puisqu'il prévit le temps d'une minorité; il transporta au monarque la puissance législative des chambres, et déclara indirectement leur convocation et leur existence inutiles (1539).

Shaxton, évêque de Salisbury, et Latimer, évêque de Worcester, s'étaient opposés comme Cranmer aux six articles religieux; ils abdiquèrent leurs siéges pour éviter le ressentiment du roi; mais ils n'en furent pas moins renfermés dans la Tour. Des commissaires furent envoyés dans les provinces pour punir, suivant la rigueur des lois, ceux qui condamnaient ces six articles. Cinq cents personnes furent arrêtées dans la seule ville de Londres; mais le chancelier représenta avec tant de force les suites funestes de cette persécution, que le monarque fit élargir tous ceux qui avaient été arrêtés et défendit de continuer les recherches qu'il avait ordonnées.

Dans la même année les Gantois, insurgés contre l'empereur, s'adressèrent à François Ier, réclamèrent son secours, lui offrirent de grandes sûretés pour la durée de leurs engagements, et lui promirent d'avoir bientôt gagné en sa faveur toutes les villes de la Flandre. Les conseillers du monarque lui représentèrent que, comme suzerain des Flamands, il leur devait sa protection. Le roi objecta la trève de dix ans à laquelle il avait consenti avec Charles-Quint. « J'aime mieux, ajouta-» t-il, tenir une parole donnée librement que d'obtenir » l'empire de l'univers. » Il refusa la prière des Gantois, et envoya leurs lettres à l'empereur.

Charles-Quint vit combien il lui importait d'arriver promptement dans cette Flandre dont il voulait se presser d'arrêter les soulèvements. Il craignit les tempêtes de la mer ou les vents contraires. Il ne voulut pas traverser l'Allemagne, dont les princes protestants pouvaient le retarder pendant long-temps; il rendit un bel hommage à la loyauté de François Ier, et imagina de passer par la France; en demandant l'agrément du roi, il lui fit insinuer qu'il donnerait l'investiture du Milanais à Charles, duc d'Orléans, second fils du monarque français. Des conseillers de François proposèrent d'exiger des gages de la promesse de Charles. Le duc de Montmorenci, qui venait d'être fait connétable, représenta cette précaution comme indigne de la magnanimité du roi. François Ier s'empressa d'adopter l'avis du connétable, et donna à Charles-Quint toutes les sûretés qu'il désirait. Sa santé, dérangée par des suites funestes de sa passion pour les plaisirs, ne lui permit d'aller que jusques à Loches au-devant de Charles. Mais ses deux fils s'avancèrent jusques à Bayonne. L'empereur fut reçu avec magnificence; on a évalué à 4 millions ce que coûtèrent les chasses, les tournois, les festins, les spectacles qu'on lui donna; il voulait montrer le plus grand calme; mais il ne pouvait

pas cacher, dans tous les instants, des alarmes que ne méritait pas le caractère chevaleresque de François Ier. Le jeune duc d'Orléans s'élança un jour, en jouant, sur la croupe du cheval de l'empereur, jeta les bras autour de Charles, et lui dit en riant : *Je vous fais mon prisonnier.* On vit Charles-Quint se troubler et pâlir.

Un autre jour François Ier lui montra la duchesse d'Étampes, et lui dit : « Voyez-vous, mon frère, cette belle » dame? elle est d'avis que je ne vous laisse pas sortir » de Paris avant que vous n'ayez révoqué le traité de » Madrid. — Si le conseil est bon, il faut le suivre, » répondit Charles-Quint en fronçant le sourcil; mais le lendemain, étant auprès de la duchesse, il laissa tomber un très-beau diamant de son doigt. La duchesse le ramassa, et le lui présenta. « Gardez-le, madame, lui dit-» il; je suis heureux de pouvoir orner une aussi belle » main. »

Il ne donna aucun écrit relatif à la cession du Milanais; il ne répondit que par des équivoques à ce que le connétable de Montmorenci lui insinua à ce sujet dans une fête qu'il lui donna à Chantilli. La loyauté de François Ier fut inébranlable; Charles-Quint sortit de France, au milieu des honneurs, comme il y était entré; et François eut la gloire de se venger en noble chevalier des traitements qu'il avait éprouvés à Madrid.

Mais quel coup terrible la perfidie de l'empereur a porté au roi de France ! il a écrit à toutes les cours de l'Europe des lettres datées du Louvre : « Le roi et moi, » dit-il dans ces lettres si indignes d'un monarque, unis » désormais par les liens de la plus étroite alliance, som-» mes convenus de réunir nos forces pour accabler les » hérétiques et les musulmans. » Le roi d'Angleterre, les princes protestants d'Allemagne et Soliman II ne virent plus dans François Ier qu'un monarque qui sacri-

fiait la liberté de l'Europe et les intérêts de ses états à de chimériques espérances. Le roi, indigné de tant de fausseté, envoya des ambassadeurs à Constantinople et à Venise pour désabuser ses alliés. Charles-Quint les fit assassiner (1541). François Ier se plaignit en vain à toutes les cours de l'Europe de tant d'atrocités; elles gardèrent leurs préventions funestes. Soliman seul lui fut fidèle. Le roi de France, furieux contre l'empereur, lui déclara la guerre.

Charles-Quint, par des diminutions d'impôts, des faveurs et des promesses dont il était prodigue, était parvenu à calmer le ressentiment des Flamands; mais une grande calamité accabla son royaume d'Espagne. Une horrible famine, suivie de maladies cruelles, emporta la onzième partie des habitants de ce royaume. Pendant ces malheurs de la péninsule, il y eut à Worms un colloque entre Eck, docteur catholique, et Philippe Melanchton, le disciple et l'ami de Luther, avec lequel il avait rédigé la fameuse confession d'Ausbourg. Cette conférence eut lieu en présence de Nicolas Granvelle, commissaire de l'empereur, et du nonce du pape. Calvin y assista.

Le colloque fut rompu dès le troisième jour et transféré à Ratisbonne, où Charles-Quint présida en personne la diète germanique. Le cardinal Contarini, légat du pape, était parvenu à gagner l'esprit des princes protestants, au point qu'on allait s'accorder sur la plupart des articles contestés; mais le pape Paul III eut la maladresse de casser tous les actes du colloque, sous le prétexte qu'une assemblée de séculiers ne pouvait pas traiter des matières de religion. Charles-Quint convint alors avec la diète de demander au pape la prompte convocation d'un concile général et libre, au défaut duquel l'empereur réunirait un concile national qu'il présiderait lui-même, à l'exemple de ses prédécesseurs; et si l'une ou l'autre de ces assemblées ecclésiastiques ne pouvait pas avoir lieu, une

diète générale terminerait les arrangements relatifs à la religion.

En attendant ces arrangements, les décrets de la diète de Nuremberg et les édits de Ratisbonne 1532, et de Francfort 1539, continueraient d'être exécutés ; les protestants resteraient en possession des biens ecclésiastiques, à condition qu'ils en emploieraient les revenus d'une manière conforme à la destination de ces biens, et particulièrement à l'entretien des églises et des écoles. La chambre impériale ne pourrait plus refuser les assesseurs protestants qui lui seraient légitimement présentés, ni exclure de son sein les membres qui embrasseraient le luthéranisme (1540).

Ce fut après avoir assisté au colloque de Ratisbonne que Calvin fut rappelé avec honneur à Genève, où il dressa un formulaire de confession de foi, de discipline ecclésiastique et de catéchisme, qu'il y fit passer en loi.

On ne comprend pas par quelle politique Charles-Quint, au milieu des circonstances critiques où se trouvait l'Europe, des dissensions religieuses, de la défaite de son frère le roi Ferdinand par les Turcs, de la prise de Bude par Soliman II, des grands préparatifs que faisait François Ier pour l'attaquer au nord et au midi de la France, et des fléaux qui avaient ravagé les Espagnols, imagina de déclarer la guerre aux Algériens, et d'aller en personne faire le siége de leur capitale. La valeur de ces Africains et plusieurs grandes tempêtes lui firent perdre son armée, sa flotte, et l'obligèrent à revenir honteusement en Espagne.

Nous ne devons pas passer sous silence que ce fut après cette entreprise si funeste qu'il crut, au moment surtout où il allait soutenir une nouvelle guerre contre la France, devoir employer, afin de conserver la réputation qui lui paraissait nécessaire, une précaution bien extraordinaire pour le souverain d'un si grand nombre d'états :

Pierre d'Arezzo, dit l'Arétin, vivait en Italie; il était fameux par ses ouvrages obscènes et par ses poésies satiriques; les princes et les grands n'avaient trouvé d'autre moyen de prévenir les traits acérés qu'il lançait contre eux qu'en le comblant de présents; on le nommait *le fléau des princes*. Charles-Quint, de retour en Espagne après ses revers, lui envoya une chaîne d'or de la valeur de cent ducats : « Voilà, dit l'Arétin, un don bien petit » pour une si grande sottise. » François Ier avait ordonné, pour un climat bien différent de celui de l'Afrique, une expédition bien plus utile que l'entreprise pour laquelle l'empereur avait voulu acheter le silence de l'Arétin. Depuis long-temps deux navigateurs vénitiens, Jean Cabot et son fils Sébastien, avaient été chargés par le roi d'Angleterre Henri VII de découvrir un passage pour aller sur les côtes d'Asie par l'Amérique septentrionale, ou le continent boréal, situé au nord-ouest de l'Europe; ils avaient découvert Prima-Vista et l'île Saint-Jean. Le Portugais Gaspard de Portréal avait vu les bords du grand fleuve Saint-Laurent. Les Basques, les Bretons et les Normands, audacieux navigateurs, se hasardaient, avec de faibles barques, jusque sur le banc de Terre-Neuve, et y pêchaient une grande quantité de morues qu'ils rapportaient en France. François Ier fit partir Vorazani, qui arbora les armes de France sur quelques rivages de l'Amérique septentrionale. Jacques Cartier reconnut une vaste contrée arrosée par le large fleuve de Saint-Laurent, découvert depuis un grand nombre d'années; il lui donna le nom de Canada, et Roberval découvrit l'île Royale et l'Acadie qui devait servir à donner une activité nouvelle au commerce des pelleteries et des fourrures (1542).

François Ier, cependant, avait formé plusieurs armées pour attaquer l'empereur; le duc d'Orléans commandait une de ces armées; il entra dans le Luxembourg et s'en

empara; mais, ayant appris que le dauphin se préparait à livrer une grande bataille aux Impériaux, il distribua ses troupes dans les places frontières, et se hâta de partir pour se trouver à cette bataille, dont il voulait partager la gloire; le combat cependant n'eut pas lieu, et les ennemis reprirent Luxembourg.

L'empereur avait annoncé qu'il allait se mettre à la tête de ses troupes. François Ier le crut, et s'avança jusques à Montpellier, dans l'espérance de rencontrer son rival sur un champ de bataille, et de se mesurer corps à corps avec lui; mais l'empereur ne parut pas. Le dauphin fit alors le siége de Perpignan; les assiégés lui opposèrent une grande résistance. Des maladies épidémiques emportèrent un grand nombre de Français; des pluies succédèrent à de fortes chaleurs. Le roi ordonna à son fils de lever le siége; le dauphin, affligé de renoncer à son entreprise lorsque son frère, dont il était jaloux, avait réussi dans la sienne, fut pendant plusieurs mois malade grièvement.

Vers le temps de cette maladie, un jugement célèbre donna une grande leçon.

Le chancelier Poyet avait servi le ressentiment du roi contre l'amiral Chabot, dont le monarque avait ordonné le jugement; il avait, pour plaire au monarque, violé les lois, soustrait l'amiral à ses juges naturels, formé une commission pour le juger, composé ce tribunal illégal des magistrats qu'il crut disposés à seconder ses vues, et, par une suite de ses instances, de ses efforts et de mesures réprouvées par la justice, Chabot avait été privé de ses charges, dégradé; et, quoique le roi l'eût rétabli ensuite dans ses biens et honneurs, il était mort de chagrin. Le crédit du chancelier s'affaiblit avec le temps; des refus auxquels il se crut obligé déplurent à la duchesse d'Étampes; elle régnait sur François Ier en souveraine absolue; elle rappela le procès de l'amiral et

demanda le jugement du chancelier. Le roi ne put résister à la duchesse; le parlement commença le procès de Poyet; des juges soutinrent qu'il avait gêné leurs suffrages et usé même de violence avec eux lors du jugement de Chabot. Un arrêt lui ôta sa charge de chancelier, le déclara inhabile à remplir aucun office royal, le condamna à cent mille livres d'amende, et ordonna qu'il fût confiné dans telle prison et sous telle garde qu'il plairait au roi de déterminer.

Les légats du pape proposèrent à la diète germanique de Spire de convoquer un concile à Trente; les princes catholiques y consentirent; mais les protestants prétendirent qu'il n'y aurait à Trente ni sûreté ni liberté pour leurs théologiens; et ils soutinrent que, le pape étant partie dans les discussions sur lesquelles le concile général devait prononcer, l'empereur seul devait convoquer cette assemblée, et la diriger comme avoué suprême de l'Église chrétienne.

L'électeur de Saxe nomma à l'évêché de Naumbourg, et le donna, non pas à Jules de Pflug que le chapitre avait élu, mais au ministre Amsdorf.

Dans la même année, une transaction eut lieu entre Antoine, duc de Lorraine, et l'empereur Charles-Quint. Le duché de Lorraine fut déclaré un état souverain, libre, indépendant, et exempt de la juridiction des tribunaux germaniques sous la protection de l'empire, sauf la mouvance de fiefs particuliers, pour lesquels il fut convenu que le duc paierait un tiers du contingent électoral.

Le roi d'Angleterre avait épousé deux ans auparavant, et par les conseils de Cromwell, la princesse Anne de Clèves. Il avait reçu le portrait de cette princesse, peint par le célèbre Holbein. Informé qu'elle avait débarqué à Rochester, il voulut la voir sans être connu; elle lui parut affreuse. Se souvenant néanmoins qu'elle était belle-

sœur du duc de Saxe, chef de la ligue de Schmalkalden, il n'osa pas lui refuser sa main. Mais son aversion pour elle augmenta chaque jour; et il la supportait d'autant moins qu'elle n'avait aucune connaissance dans l'art de la musique pour lequel Henri VIII était passionné.

Le parlement approuva, sur la proposition du monarque, la nomination de commissaires chargés d'examiner les articles contestés de la croyance religieuse, et la suppression en Angleterre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. On regardait ces chevaliers comme dépendants du pape et de l'empereur; leurs biens furent réunis à la couronne : on assigna des fonds pour leur subsistance (1540).

Le roi nomma Cromwell comte d'Essex; mais ce vice-gérant était haï des nobles, qui ne lui pardonnaient pas ce qu'ils appelaient sa basse naissance. Les catholiques romains le détestaient; le roi ne pouvait lui pardonner de l'avoir fait consentir à épouser la princesse de Clèves. Le duc de Norfolk et l'évêque Gardiner dirent au monarque que tout le royaume regardait le vice-gérant comme l'auteur de toutes les mesures qu'on blâmait. « Il a trompé » votre Majesté dans l'affaire de son mariage, ajoutè- » rent-ils; elle s'attirera l'affection de la nation en le » sacrifiant au ressentiment du peuple anglais. »

Henri résolut d'abandonner Cromwell à la vengeance de ses ennemis; le duc de Norfolk, au nom du roi, arrêta le vice-gérant à la table du conseil. On le conduisit à la Tour; on refusa d'entendre sa défense. Un bill du parlement le déclara coupable de plusieurs hérésies et trahisons, et le condamna à subir le genre de mort que le monarque ordonnerait.

On connut le désir qu'avait le roi de voir dissoudre son mariage avec Anne de Clèves; il le souhaitait d'autant plus ardemment qu'il était devenu très-amoureux de Catherine Howard, fille de lord Edmond, et nièce du duc de

Norfolk. La chambre des pairs et un comité des communes supplièrent sa Majesté, par une adresse, d'ordonner qu'on examinât la validité de son mariage : une commission fut nommée à ce sujet; on entendit des témoins; on reçut des déclarations du roi, des membres du conseil privé, de Cromwell, de quatre autres pairs ou baronnets, des médecins de la reine, et de quelques dames de la chambre. On dit qu'il y avait eu un contrat de mariage entre la reine et le duc de Lorraine. « Le roi, ajouta-t-on, ayant » épousé la reine contre sa volonté, n'a pas donné un » consentement pur, intérieur, et complet, et n'a pas » consommé le mariage. » Ces motifs furent adoptés avec chaleur par les partisans du pape : Cranmer craignit pour sa vie, et partagea leur avis. Le mariage fut déclaré nul, sa dissolution prononcée, et la sentence présentée aux deux chambres, qui l'approuvèrent. Trois pairs notifièrent le bill à la princesse de Clèves, qui ne parut pas très-mécontente. Le roi, par des lettres patentes, la déclara sa sœur adoptive, lui donna la préséance sur toutes les dames, excepté sa femme et sa fille, lui assigna pour son entretien une terre de trois mille livres de rente, lui laissa la liberté de rester en Angleterre ou de retourner dans sa patrie, et la princesse écrivit à son frère qu'elle approuvait tout ce qui s'était passé.

Le parlement, après avoir diminué les peines portées dans le statut de sang, contre les ecclésiastiques qui violeraient le vœu de chasteté, adopta un bill d'après lequel tout ce qui serait ordonné par le roi, en matière de religion, aurait force de loi, pourvu qu'il ne prescrivît rien de contraire aux lois du royaume. La conscience religieuse des Anglais fut ainsi soumise au monarque auquel on reconnut une sorte d'infaillibilité. Toujours empressé de se conformer à tous les projets du prince, le parlement régla qu'un mariage déjà consommé ne pourrait être dissous à raison d'un contrat précédent, ni de tout

autre empêchement qui ne proviendrait pas de la loi divine; et le clergé de la province métropolitaine de Cantorbéry accorda au roi le cinquième de ses revenus, en reconnaissance de ce qu'il avait délivré l'Église d'Angleterre de la tyrannie du pape.

Ce don du clergé n'empêcha pas Henri de demander un subside aux deux chambres. Le parlement, malgré sa servilité, montra un grand étonnement de cette demande, formée par le monarque dans un temps de paix, et après avoir retiré des sommes immenses de la suppression des monastères. De violents débats s'élevèrent à ce sujet dans la chambre des communes; mais on représenta les dépenses que le roi avait faites pour mettre les côtes maritimes en état de défense, et le subside fut voté (1540).

Cromwell cependant était toujours en prison. Il avait écrit au roi les lettres les plus soumises; il avait imploré sa grâce; le roi avait paru ému; mais les sollicitations du duc de Norfolk, l'ennemi de Cromwell, celles de l'évêque de Winchester et la beauté de Catherine Howard l'emportent sur les anciens sentiments du monarque. Le roi ordonne que Cromwell soit décapité sur l'esplanade de la Tour. On conduit à l'échafaud celui qui a été si puissant; héros de la tendresse paternelle, Cromwell fait à son fils le plus grand des sacrifices; il veut détourner de dessus une tête si chère la foudre de ses ennemis : il renonce à prouver son innocence. « Je remercie le ciel, s'écrie-t-il, de ce » que je vais souffrir la mort pour les fautes que j'ai » commises : j'ai offensé Dieu et le roi qui m'avait » élevé de la poussière : j'ai été séduit; mais je meurs » dans la religion catholique; et que ceux qui assistent » à mon supplice prient pour le roi, pour la patrie et » pour Cromwell. »

Le monarque ne peut s'empêcher de donner des

larmes à sa mort : l'Angleterre consternée rappelle que Cromwell s'était élevé par ses talents et son esprit, qu'il avait soutenu la prospérité avec modération, que tous ceux qui l'avaient obligé avaient éprouvé sa reconnaissance, que son intégrité n'avait jamais été soupçonnée, et l'on redoute que de grands malheurs ne tombent sur Catherine Howard, sur Norfolk et sa famille.

Plusieurs Anglais reçoivent la mort pour avoir refusé de reconnaître la suprématie du roi; un lord est condamné pour *magie*; trois prêtres sont brûlés pour avoir soutenu la doctrine de Luther.

Les flammes de leur bûcher, au milieu desquelles ils prient pour leurs persécuteurs, sont en quelque sorte les horribles flambeaux d'hyménée à la lueur desquels Henri VIII déclare son mariage avec Catherine Howard.

Quel mariage sinistre! le roi était allé à Yorck; un nommé Lassels se rend à Londres; il va trouver Cranmer; il avait une sœur au service de la duchesse douairière de Norfolk; il révèle à l'archevêque tout ce que sa sœur lui a appris de la conduite de Catherine. « Elle a vécu, » dit-il, avant son mariage dans le plus grand désor- » dre; elle a entretenu une correspondance scandaleuse » avec deux hommes nommés Deirham et Mannock; et, » malgré le haut rang où elle est montée, elle continue » de se livrer à ses plaisirs criminels. » Cranmer, surpris et effrayé de cette révélation, en parle au chancelier et à quelques autres membres du conseil privé (1541): ils lui conseillent d'en instruire le roi d'abord après son retour. L'archevêque redoute presque également de garder le silence et d'informer Henri VIII de la dénonciation; il se décide cependant à exposer cette dénonciation dans un mémoire, et le remet au roi: Henri VIII regarde la révélation comme une atroce calomnie dont il veut faire punir sévèrement les auteurs; Lassels est

interrogé par le garde du sceau privé, répète ce qu'il a dit à Cranmer, et fait venir sa sœur, qui confirme tout ce qu'il a avancé. On arrête Deirham et Mannock : ils avouent qu'ils ont eu un commerce coupable avec la reine. « Lady Rochefort, ajoutent-ils, celle qui a » accusé son mari d'inceste avec Anne de Boulen, a » été notre principale confidente : elle a d'ailleurs in- » troduit dans la chambre de la reine un nommé Cul- » peper qui y a passé cinq heures de la nuit. » La reine interrogée commence par tout nier, mais finit par avouer qu'avant son mariage elle avait accordé ses faveurs à plusieurs hommes; le roi répand des larmes de désespoir; Deirham, Mannock et Culpeper sont exécutés; la reine est renvoyée au parlement; deux pairs ecclésiastiques et deux pairs laïques l'interrogent; elle renouvelle ses aveux; le parlement la déclare coupable; les deux chambres demandent qu'elle soit punie de mort, et que la même peine soit infligée à lady Rochefort, complice de ses débauches, à la duchesse douairière de Norfolk, grand'mère de la reine, au père de Catherine, à sa mère, à la duchesse de Bridge-Water, à cinq autres femmes et à quatre hommes pour n'avoir pas informé sa Majesté de la vie dissolue de Catherine Howard; le roi donne son consentement; tous ceux qui ont été déclarés coupables sont condamnés à mort par un bill d'*atteinder*, qui en même temps ordonne la peine du crime de haute trahison contre ceux qui auraient connaissance des débauches d'une reine et manqueraient à le déclarer, contre toute jeune personne qui, sollicitée d'épouser le roi, tromperait le monarque au sujet de sa virginité, contre toute reine ou princesse de Galles qui se laisserait séduire, contre tout homme qui aurait l'audace de chercher à séduire la reine ou une princesse, contre tous ceux qui favoriseraient cette intrigue criminelle, et enfin contre toute personne qui,

instruite de la mauvaise conduite d'une fille demandée en mariage par le roi, ne s'empresserait de la réveler.

Catherine Howard monta sur l'échafaud : elle protesta qu'elle n'avait jamais souillé la couche du roi; lady Rochefort eut aussi la tête tranchée; mais le peuple de Londres s'éleva avec tant de force contre la sévérité du bill, que Henri VIII n'osa pas continuer de le faire exécuter : quelques-uns des parents ou alliés de Catherine furent seulement retenus pendant long-temps en prison. Ainsi périt la cinquième femme de Henri; et un grand nombre d'Anglais virent dans sa mort le châtiment de celle de Cromwell (1542).

Le parlement d'Angleterre confirma un acte par lequel celui d'Irlande venait d'ériger cette grande île en royaume : mais Henri VIII désirait de réunir aussi sur sa tête la couronne d'Écosse, ou du moins de faire reconnaître son droit de supériorité sur ce royaume comme Édouard Ier en avait joui, et de forcer Jacques V à renoncer à la suprématie du pape; il prétendit que la trève avait été violée, publia un manifeste, et envoya en Écosse une armée commandée par le duc de Norfolk; Gordon et dix mille Écossais ne purent empêcher Norfolk de ravager tout le pays voisin de la Twed; les Anglais se retirèrent à Berwick à cause de la rigueur de la saison; Jacques réunit quinze mille hommes et un corps d'artillerie, parut pendant peu de temps à la tête de l'armée, et en donna le commandement à son favori Olivier Sinclair : les nobles écossais, irrités du choix de ce général qu'ils détestent, refusent de servir sous ses ordres; la plus grande confusion règne dans le camp; trois cents cavaliers anglais se présentent; on les prend pour l'avant-garde de Norfolk; la terreur panique saisit les Écossais; ils prennent la fuite sans combattre; les Anglais les poursuivent, font prisonniers Sinclair, plusieurs lords, deux cents gentilshommes, huit cents

soldats, et s'emparent de tout le bagage et de toute l'artillerie.

Cette défaite, l'insurrection de la noblesse et la haine qu'elle avait contre Jacques V causèrent un si grand chagrin à ce prince qu'il cessa bientôt de vivre, laissant son royaume à Marie Stuart qui venait de naître, et qu'il avait eue de sa seconde femme, Marie de Lorraine, fille de Claude de Lorraine, duc de Guise.

Henri jugea les circonstances favorables pour réunir les couronnes d'Angleterre et d'Écosse par le mariage de Marie Stuart, avec Édouard, prince de Galles : un grand nombre de prisonniers écossais étaient à Londres; on leur parla de cette union; ils parurent disposés à la favoriser; on leur permit de retourner en Écosse, à condition qu'ils reviendraient en Angleterre si le projet de Henri ne pouvait pas réussir.

L'héritier présomptif de la couronne que l'on venait de placer sur le berceau de Marie était Jacques Hamilton, comte d'Aran : il favorisait la réforme religieuse, et était odieux au clergé d'Écosse ainsi qu'à la reine douairière, aveuglément dévouée à l'autorité du pontife de Rome : les sentiments religieux de cette princesse étaient sans cesse animés par l'archevêque de Saint-André, David Beaton; ce prélat, d'un caractère violent et d'une ambition extrême, persécutait les réformés et avait reçu le chapeau de cardinal comme une récompense de son zèle ardent pour les intérêts de la cour pontificale. Ne doutant pas de réussir dans toutes ses vues au milieu des troubles de sa patrie, il produisit un faux testament par lequel le feu roi le nommait régent ou vice-roi pendant la minorité de Marie; la reine douairière et ses amis soutiennent ses prétentions; mais les partisans de la réforme engagent le comte d'Aran à réclamer la régence comme premier prince du sang, et sa demande est fortement appuyée par Archibald Douglas, comte d'An-

gus, et son frère Guillaume, qui reviennent d'Angleterre après un exil de quinze ans.

Le testament est examiné par le parlement d'Écosse. La fausseté de cet acte est reconnue, et le comte d'Aran est nommé régent du royaume. Un ambassadeur de Henri vient proposer au parlement le mariage d'Édouard et de Marie; la proposition est acceptée, les deux Douglas et quelques autres ambassadeurs sont envoyés à Londres; un traité est signé; la jeune reine doit être élevée en Écosse jusques à l'âge de dix ans, et le parlement écossais doit choisir trois otages qui resteront en Angleterre.

Mais Beaton redouble toutes ses intrigues; le clergé lui fournit une contribution très-forte : ils soulèvent le peuple. Le mariage de Marie avec Édouard amènerait, disent-ils, l'esclavage de l'Écosse. L'ambassadeur d'Angleterre est insulté par la populace, et le régent ne peut le protéger. Il somme les prisonniers écossais de revénir à Londres. Un seul tient sa promesse; il se nomme Gilbert Kennedy, comte de Cassils. Henri VIII le compare à Régulus, et le renvoie sans rançon (1543).

La reine douairière et le cardinal invitent Mathieu Stuart, comte de Lennox, à revenir de France, où il résidait depuis quelque temps. On lui promet la main de la reine douairière. « Et c'est lui, ajoute-t-on, qui suc-
» cèdera à Marie, si cette jeune princesse vient à mourir,
» le mariage du père du comte d'Aran étant sujet à
» quelques objections. »

Lennox arrive en Écosse, lève des troupes, se prépare à distribuer aux partisans des Français les sommes que François Ier lui a remises, et veut retirer la jeune reine des mains du régent. Mais le faible comte d'Aran s'effraie, s'arrange avec la reine douairière et l'archevêque, embrasse leur parti, et abjure la doctrine de la réformation.

Le cardinal et Marie de Lorraine redoutent alors Lennox, dont ils n'ont plus besoin. La reine douairière prie secrètement François Ier de rappeler Lennox; le cardinal engage le comte d'Aran à lever un corps de troupes; Lennox se prépare à se défendre, fortifie Dumbarton et Glascow; les deux partis néanmoins se réconcilient en apparence. Mais Lennox, informé d'une conspiration tramée contre sa personne, se retire dans la forteresse de Dumbarton et y apprend ce que la reine douairière a écrit contre lui à François Ier.

Pendant cette guerre civile d'Écosse, les feux de l'insurrection commençaient à s'allumer en France. François Ier avait aboli la gabelle, ou le monopole du sel, dans les provinces qui avaient gémi sous cet impôt destructeur; mais il avait établi un droit sur le sel devenu marchandise; et ce droit, qui s'étendait sur toutes les provinces du royaume, pesait par conséquent sur celles qui, n'ayant pas été soumises à la gabelle, n'avaient reçu aucun soulagement par la suppression de ce monopole. Les habitants de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou refusent de payer le nouveau droit. La Rochelle, Bordeaux et presque toutes les villes qui bordent la Garonne et la Dordogne suivent leur exemple; les têtes s'exaltent; les percepteurs sont repoussés; l'insurrection devient menaçante; elle est près de s'étendre: on se plaint amèrement de la cour. « Le luxe des favoris et celui des » maîtresses, s'écrie-t-on, sont des fléaux plus ruineux » que la guerre elle-même. » François Ier accourt, il parle aux mécontents, les écoute, défend toutes poursuites, pardonne les résistances, diminue le droit, et l'ordre est bientôt rétabli.

Une guerre bien plus générale allait embraser l'Europe. Charles-Quint, redoutant les armes et les alliés de François Ier, avait désiré vivement de contracter une alliance étroite avec l'Angleterre. Henri VIII ne pouvait

pardonner au roi de France les railleries piquantes du monarque français sur ses divers mariages. Charles et Henri signent un traité par lequel ils conviennent d'envoyer des ambassadeurs au roi de France. « Les Turcs, » lui dirent ces ambassadeurs, sont entrés dans la chré- » tienté à votre sollicitation. Nous vous demandons de » rompre toute communication avec ces infidèles; répa- » rez le dommage qu'ils ont fait en Europe; cessez » toute hostilité contre l'empereur; rendez les places » que vous avez prises avec le secours des musulmans; » payez ce que vous devez au roi d'Angleterre; remettez » entre ses mains, pour sûreté de la pension que vous » lui avez promise, les comtés de Ponthieu, Boulogne, » Montreuil, Ardres et Thérouenne; rendez le duché de » Bourgogne à l'empereur; et si vous refusez ces condi- » tions, les deux monarques ne cesseront de vous faire » la guerre que lorsque Henri VIII sera en possession » de la couronne de France et que Charles-Quint sera » maître d'Abbeville, de Bray, de Corbie, de Péronne, » de Ham, de Saint-Quentin et de la Bourgogne. »

L'empereur, devenu l'allié de Henri VIII, dont sa politique lui fait oublier la conduite envers sa tante, et qui ne veut pas cesser d'augmenter le nombre des ennemis des Français, compte assez sur son influence pour vouloir que le pape entre dans la ligue qu'il vient de former avec le plus grand ennemi de la puissance romaine.

Il est curieux de voir de quelle manière il presse Paul III, dans une espèce de manifeste, de se déclarer contre François Ier. « Le roi de France, dit-il, ne songe » qu'à faire du mal, et je ne pense qu'à faire du bien; » il est injuste, et je ne demande que mon droit; il a » conjuré la ruine de la chrétienté par son alliance » avec le Turc, et j'ai entrepris de la défendre; il viole » tous les traités de paix, et je lui pardonne ses offenses;

» il veut tout envahir, et je me contente de ce qui m'ap-
» partient ; il opprime des chrétiens, et je les protège ;
» il attaque l'Église de Rome, et je me fais gloire de la
» défendre.

» — C'est ce protecteur de l'Église, répond Fran-
» çois Ier dans un autre manifeste, qui a retenu Clé-
» ment VII en prison pendant plus de six mois ; c'est ce
» prince religieux qui, dans l'expédition de Tunis, a
» sacrifié la vie d'une multitude de ses sujets chrétiens
» au barbare assassin de dix de ses frères, le bey de
» Tunis, dont il s'est déclaré l'allié ; c'est le protecteur
» des opprimés qui a abandonné à l'empereur des Turcs
» la reine Élisabeth de Hongrie ainsi que le fils de cette
» veuve du roi Zapolski, et lui a proposé de partager
» avec lui les états de l'orphelin ; c'est ce prince catho-
» lique qui tolère les sectaires d'Allemagne, ne les em-
» pêche pas de dépouiller les églises, et leur permet de
» ruiner le clergé, pourvu qu'ils lui accordent des
» secours pour dévaster la France ; c'est ce grand ami
» des lois et de l'humanité qui a fait assassiner mes
» ambassadeurs ; c'est ce zélateur du saint-siége qui
» s'allie au roi d'Angleterre et le soutient dans son apo-
» stasie. » Le pape, malgré ces manifestes, voit d'un côté l'homme le plus ambitieux et le plus dissimulé, et de l'autre l'allié de Soliman II et des luthériens d'Allemagne ; il garde la neutralité. Charles-Quint mécontent refuse l'investiture des duchés de Parme et de Plaisance à Pierre-Louis Farnèse, que le pape avait eu d'une concubine pendant sa jeunesse, et auquel ce pontife avait donné ces deux duchés.

L'empereur, sous divers prétextes, attaque les états de Martin, duc de Gueldre et de Juliers. Martin les défend avec courage ; plusieurs princes voisins accourent à son secours. François Ier lui accorde la main de sa nièce Jeanne d'Albret, fille de Marguerite, reine de

Navarre. Jeanne n'avait que onze ans; le mariage n'est pas consommé. Martin revole à la défense de ses états; il ne reçoit pas les renforts sur lesquels il comptait; plusieurs de ses sujets, séduits par l'argent de l'Espagne, se conduisent de manière à lui faire craindre des trahisons. Ses duchés sont envahis; il va se jeter aux pieds de Charles-Quint qui lui rend le duché de Juliers, garde celui de Clèves, et le mariage du duc avec Jeanne d'Albret est entièrement rompu.

Un grand événement politique et militaire attire vers les côtes de Provence l'attention de la France et celle de l'Europe. François de Bourbon, comte d'Enghien, neveu et fils adoptif du comte de Saint-Pol, avait été nommé par le roi pour commander la flotte française qui devait se réunir dans la Méditerranée à celle de Soliman. Il n'avait que vingt-trois ans; mais on louait son courage, son instruction, son éloquence militaire, son caractère réfléchi, sa bonté et son amour de la gloire. Il avait été reçu à Marseille avec enthousiasme. Bientôt on voit arriver la flotte turque dans le port; elle est composée de cent douze galères; le vieux et fameux Barberousse, qui, à force de génie et d'audace, est devenu roi d'Alger, et capitan-pacha ou grand-amiral de l'empire ottoman, commande cette superbe flotte. On s'étonne de voir le croissant briller à côté de la croix et des fleurs de lis dans ce port de Marseille si voisin d'Aigues-Mortes, où saint Louis, l'aïeul du roi et du comte d'Enghien, s'était embarqué pour combattre à outrance les sectateurs de Mahomet. Les progrès du commerce, et par conséquent ceux de la civilisation, avaient fait naître bien des idées nouvelles. La politique avait changé; les craintes inspirées par l'ambition de Charles-Quint avaient ouvert les portes de l'Europe occidentale à ces Turcs barbares et féroces, mais dont les victoires et les conquêtes étaient l'objet de l'admiration générale.

Le comte d'Enghien distribue des présents magnifiques à Barberousse et aux officiers de ce général; il donne le signal du départ; les flottes réunies arrivent devant Nice, que les Français veulent enlever au duc de Savoie. La garnison, après deux jours de défense, se retire dans le château que l'on regarde comme imprenable. Les Turcs, furieux de ne pas trouver un riche butin dans la ville, veulent la brûler; ce n'est qu'avec la plus grande peine que d'Enghien la préserve d'un terrible incendie; et son humanité le rend odieux au capitan-pacha. Les Français et les Turcs attaquent le château avec une ardeur égale, mais ils sont toujours repoussés. Les ministres de François Ier avaient envoyé trop peu de munitions à l'armée de Provence. Le roi n'avait pas pensé à leur demander quels ordres ils avaient donnés. La poudre et le plomb manquent aux guerriers du comte d'Enghien. Le baron de La Garde va, de sa part, prier Barberousse de lui donner une partie de ses abondantes provisions. « Voyez » la stupidité de ces chiens de chrétiens, dit avec mépris » le capitan-pacha; ils s'embarquent pour une expédition sans s'être assurés des instruments de la victoire; » ils n'ont pas honte de me demander des munitions » pour me priver de mes moyens d'attaque et de défense, » et me livrer désarmé à l'ennemi. Non, ils n'obtiendront rien. Et toi, dit-il au baron de La Garde, si tout » autre se fût chargé d'une pareille commission, je ne » lui aurais répondu qu'en le faisant mettre à la chaîne. »

Cependant le marquis du Guast s'approchait de Nice à la tête d'une puissante armée. Le comte d'Enghien, dont les troupes sont sans munitions, ne peut l'attendre dans ses lignes; il abandonne son entreprise et congédie Barberousse. Le capitan-pacha, en se retirant vers Constantinople, saccage les côtes de la Toscane, du royaume de Naples, de la Sicile, et emmène un grand nombre de prisonniers.

La situation politique de cette belle Toscane avait bien changé.

Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, avait été reconnu chef de l'état de Florence; les Florentins avaient néanmoins conservé le droit de nommer leurs magistrats; mais François Guichardin et Baccio Valori, ayant été élevés à la magistrature, abandonnèrent les intérêts de leurs concitoyens, trahirent leurs serments, résolurent de sacrifier les libertés des Florentins à la maison de Médicis, et, à la sollicitation du pape Clément VII, firent un décret d'après lequel Alexandre devait être proclamé duc de Florence et investi de la puissance absolue (1532). On est affligé de trouver, parmi les auteurs de ce décret coupable, ce François Guichardin, auquel on a dû une histoire célèbre d'Italie pendant la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième.

Combien les Florentins regrettèrent la liberté qu'ils s'étaient laissé ravir! La cruauté et les débauches d'Alexandre le rendirent si odieux que ses parents, Laurent de Médicis et Philippe Strozzi, le firent assassiner.

Le sénat élut, pour successeur d'Alexandre, un autre Médicis nommé Côme, et qui descendait de Laurent, frère puiné de Côme, dit l'Ancien. Il fut déclaré chef de la ville de Florence et de ses dépendances; on dit au peuple qu'un conseil allait limiter le pouvoir de Côme, qu'on avait fixé la somme que le trésor public lui fournirait pour soutenir sa dignité, et le peuple l'agréa (1537).

Les ennemis des Médicis et du pouvoir arbitraire, peu rassurés par le décret du sénat, rassemblèrent des troupes pour chasser de Florence ces Médicis qu'ils haïssaient et qu'ils craignaient. Ils s'approchèrent de la ville avant que toutes leurs forces ne fussent réunies. A leur tête était Philippe Strozzi, qui ne voulait que des égaux et ne pou-

vait souffrir un maître. Côme marcha contre eux, les surprit, les tailla en pièces. Strozzi, fait prisonnier, écrivit sur les murs de sa prison ce vers de Virgile, qui si souvent a fait pâlir la tyrannie : *Exoriare aliquis, nostris ex ossibus, ultor*, et se donna la mort pendant qu'on instruisait son procès (1538). D'autres prisonniers furent exécutés secrètement ou en public. Côme pardonna à un grand nombre.

Cinq ans plus tard, il travailla avec succès à l'indépendance de sa patrie, et obtint de Charles-Quint, pour 150,000 écus d'or, la restitution des citadelles de Florence et de Livourne, retenues depuis treize ans par ce monarque. Il mérita, vers le même temps, un autre genre de gloire, en rétablissant la fameuse université de Pise, que les guerres civiles ou étrangères avaient détruite; il y réunit les professeurs les plus célèbres de la Lombardie, leur donna des statuts, fonda quarante places gratuites pour de jeunes Toscans peu fortunés, créa une chaire de botanique; et, ce qui montre combien d'erreurs et de préjugés dominaient encore les esprits, il établit une chaire d'*astrologie* qu'il confia à un carme nommé Julien Ristori de Prato (1543).

Les lumières, cependant, s'accroissaient chaque jour; des navigations lointaines ne cessaient de concourir aux progrès de la civilisation, et le Portugais Fernand ou Ferdinand de Sotto venait de découvrir, pour l'empereur Charles-Quint, ce grand fleuve du Mississipi qui a tant de rapports avec le Nil de l'Égypte, coule pendant plus de mille lieues sur le vaste continent de l'Amérique septentrionale, reçoit la rivière des Illinois, l'Ohio, le rapide Missouri, et se jette par plusieurs embouchures dans le golfe du Mexique.

La campagne était ouverte depuis plusieurs mois, en Picardie, entre les Français et les Impériaux; le duc de Vendôme était parvenu, malgré les efforts des ennemis,

à ravitailler la ville de Thérouenne, enclavée en pays ennemi ; et le comte d'Aumale, prince lorrain, et un des officiers généraux qui servaient sous ses ordres, s'était distingué par la valeur la plus brillante et un grand nombre de succès. Vendôme fit raser les fortifications de Lillers et d'un grand nombre de châteaux de l'Artois dont il s'était emparé, et alla joindre François Ier qui s'avançait à la tête de son armée. Le roi prit Landrecies, le fortifia et y fit entrer une garnison composée de soldats d'élite, sous les ordres de deux capitaines aussi habiles qu'intrépides, La Lande et d'Essé de Montalembert.

Charles-Quint ose former trois siéges à la fois, ceux de Luxembourg, de Landrecies et de Guise. La bravoure de la garnison de Luxembourg rend vaines les attaques des Impériaux ; et les défenseurs de Landrecies opposent à Charles-Quint une telle résistance, qu'il est obligé de rappeler auprès de lui le corps d'armée qui faisait le siége de Lille; La Lande, Montalembert et leurs soldats bravent avec une constance héroïque et le fer des ennemis et les maux de la disette. Le roi, qui veut les délivrer, vient camper à Saint-Souplex ; plus de cent mille guerriers, qui ont fait la guerre avec gloire, sont rassemblés sur les bords de la Sambre : François Ier et Charles-Quint sont à leur tête. Le roi de France a sous ses ordres ses deux fils ; François de Bourbon, comte de Saint-Pol, tous les autres princes du sang, l'amiral Annebaut, maréchal de France, le comte d'Aumale, Brissac et Langey. Charles-Quint voit parmi ses généraux Fernand de Gonzague, le duc d'Albe et le comte de Bures ; ces deux superbes rivaux préparent une grande et sanglante bataille. Charles-Quint ordonne à un corps de troupes campé au-delà de la Sambre de passer la rivière et de se réunir au gros de l'armée ; le comte de Saint-Pol profite habilement de cette manœuvre, entre dans Landrecies avec l'amiral, renouvelle la garnison et y fait conduire un convoi immense par le brave

Langey, dont l'audace impose à l'ennemi. François Ier regarde cet avantage comme une grande victoire, croit la saison trop avancée pour continuer la campagne avec des forces trop inférieures, se détermine à la retraite, en combine les dispositions avec habileté, les exécute avec succès et repousse brillamment Fernand de Gonzague, qui ose le poursuivre.

Les armes de Charles-Quint et ses intrigues avaient obtenu en Allemagne, sur les luthériens qu'il n'aimait pas et qu'il craignait, un avantage qui pouvait lui être très-utile pendant quelque-temps, mais devenir ensuite bien funeste à la tranquillité de la Germanie, en augmentant les inquiétudes et les mécontentements des réformés; la diète de Nuremberg n'avait eu aucun égard aux demandes ni aux protestations des alliés de Schmalkalden; elle n'avait rien stipulé en leur faveur; elle les avait obligés à refuser de reconnaître ses décrets, et l'empereur avait déterminé d'autant plus aisément cette décision, que cette assemblée offrant le premier exemple de la cumulation de plusieurs suffrages sur une même tête, le cardinal Albert de Brandebourg avait exercé le suffrage de Mayence dans le collége électoral, et celui de Magdebourg dans le collége des princes.

La diète de Spire fut plus favorable aux luthériens : Charles-Quint croyait avoir besoin d'eux pour obtenir de l'empire les secours qui lui étaient nécessaires contre les Turcs et les Français leurs alliés. Les décrets rendus en leur faveur par les diètes précédentes furent confirmés; on dispensa de prêter serment sur des reliques les luthériens qui seraient nommés assesseurs de la chambre impériale, et la diète accorda à l'empereur des secours considérables, non seulement contre les musulmans, mais encore contre François Ier, dont elle ne voulut pas admettre les ambassadeurs.

Mais le pape reprocha vivement à Charles-Quint sa

condescendance envers les réformés; ce monarque s'excusa facilement en dévoilant à Paul III sa véritable pensée. Le pontife vit aisément combien peu Charles-Quint aimait les luthériens; un traité secret eut lieu entre le pape et l'empereur : ils résolurent la destruction de ces luthériens auxquels l'empereur avait de si grandes obligations, et le pape lui promit douze mille hommes pour l'aider à soumettre les confédérés de Schmalkalden. Charles-Quint néanmoins, toujours fidèle à sa politique perfide, n'en employa pas moins tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour détacher de l'alliance de François Ier le luthérien Christiern III, roi de Danemarck, et pour faire une paix particulière avec ce monarque.

Une campagne remarquable a lieu en Italie entre ses troupes et celles de François Ier; l'armée française y était inférieure à celle des Impériaux, et, ce qui est bien plus fâcheux, l'insubordination et le désordre régnaient dans cette armée. Le roi en confie le commandement au comte d'Enghien; mais il ne peut lui donner ni renforts ni argent. Le jeune prince n'a de ressources que dans son génie. Il arrive en Italie; sa présence seule inspire la confiance; et la confiance rétablit d'autant plus aisément l'ordre et la discipline, qu'il est très-juste, ferme, et que sa libéralité et l'affabilité de son accueil tempèrent l'austérité du commandement. Les officiers généraux, consultés et honorés par d'Enghien, oublient leur jalousie : officiers et soldats, tous sont sûrs qu'aucune de leurs belles actions ne sera oubliée, qu'aucun de leurs services ne restera sans récompense; l'émulation, l'honneur et le patriotisme animent tous les guerriers (1544).

Le prince convoque un grand conseil de guerre. On décide qu'on fera le siége de Carignan; mais l'on n'est encore qu'au mois de janvier, et l'hiver était si rude, dans les contrées italiennes voisines des Alpes ou des Apen-

nins que, d'après plusieurs historiens, le vin gelait dans les tonneaux, et qu'on ne pouvait l'en retirer qu'à coups de hache. Les Français néanmoins osent tenir la campagne, prennent Paillesol, Crescentin, Desannes, s'emparent d'autres postes, bloquent Carignan, et, pendant la nuit, brûlent un pont de bateaux établi sur le Pô, et par le moyen duquel Quiers, Asti et d'autres villes faisaient parvenir des munitions dans la place bloquée. Le froid est si grand, dans cette nuit où le pont est livré aux flammes, que plusieurs soldats ont les mains et les pieds gelés; mais l'exemple du jeune général redouble l'ardeur de l'armée et lui fait braver l'intempérie de la saison, comme la fatigue et les dangers.

Le marquis du Guast commandait les troupes impériales dans la Lombardie; aussi audacieux que son oncle Pescaire, il voulait, d'après les ordres de Charles-Quint, non seulement chasser les Français de l'Italie, mais encore passer les Alpes, s'emparer de Lyon et s'avancer vers Paris. Son armée était composée de vieilles troupes, plus nombreuses d'un tiers que celles d'Enghien; et dix mille lansquenets devaient le joindre à Yvrée. Il ne pouvait supporter l'idée qu'un jeune prince pût lutter contre un général aussi expérimenté que lui, annonçait avec dédain que ce *joli fou* serait bientôt son prisonnier, et déshonorant ses grands talents par ce caractère féroce qui lui avait fait assassiner les ambassadeurs de François Ier, il osait préparer un traitement infâme pour les compagnons du prince, ordonnait qu'on forgeât une grande quantité de chaînes, et, après en avoir chargé les Français, devait faire servir ces prisonniers d'ornement à son triomphe, et les envoyer ensuite comme forçats sur les galères de l'empereur.

D'Enghien laisse une forte garnison dans Vimeur, jette un pont de bateaux sur le Pô, près d'un village appelé les Sablons, s'avance jusques à Villastellan, coupe

ainsi toute communication entre Quiers et Carignan, que le poste de Villeneuve, dont il était le maître, achève de bloquer, s'empare de Carmagnole, et resserre encore plus fortement la garnison de la ville qu'il veut prendre.

Il voit cependant qu'il ne peut renverser les projets menaçants de son adversaire qu'en remportant une grande victoire; et François Ier lui a défendu expressément de hasarder une bataille. Il envoie au monarque Blaise de Montluc, de la maison de Montesquiou, et que des exploits audacieux et un grand nombre de blessures avaient déjà rendu célèbre. Le prince écrit au monarque: « Les choses en sont venues au point qu'il faut attaquer » incessamment l'ennemi ou lever le blocus de Cari- » gnan et évacuer le Piémont. Des conseils timides ne » peuvent qu'augmenter l'audace des Impériaux et dé- » courager les Français; je connais, sire, le zèle de vo- » tre armée, j'ose répondre de la victoire; et il ne faut » qu'un grand succès dans le Piémont pour relever le » courage de la France et la rendre invincible. » François Ier admire la noble confiance du comte d'Enghien, mais il n'ose donner seul une décision dont les suites peuvent influer sur le sort de la monarchie; il convoque un conseil et permet à Montluc d'y entrer.

Le conseil est composé du roi, du comte de Saint-Pol, de l'amiral Annebaut, de Gouffier de Boissy, de Galiot de Genouillac, grand-écuyer, et de quelques autres chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, qui ont blanchi dans les armées. Le dauphin y assiste; mais, quoiqu'il ait déjà vingt-six ans et qu'il ait commandé les troupes françaises avec honneur, il n'est appelé que pour écouter et acquérir l'expérience des affaires.

Le roi fait lire la lettre du comte d'Enghien. « Quoi! » dit le comte de Saint-Pol, à la veille des dangers où » la France, attaquée par toutes les forces de l'empereur » et du roi d'Angleterre, va être exposée avant six

» semaines, on parle de hasarder des batailles! que de-
» viendra le royaume si, dans ces terribles circonstan-
» ces, n'ayant à opposer à l'invasion de l'ennemi que des
» troupes inférieures en nombre, en discipline, en ex-
» périence, nous venons à perdre en Piémont les vieilles
» bandes qui sont notre unique ressource ? les avantages
» de la victoire peuvent-ils être comparés avec les suites
» d'une défaite ? peut-on, pour l'espérance de quelques
» conquêtes éloignées du centre du royaume et difficiles
» à conserver, risquer la perte de plusieurs provinces,
» et peut-être la chute de l'état ? Donnez, sire, je vous
» en conjure, les ordres les plus absolus au comte d'En-
» ghien, qu'il se tienne sur la défensive, dût-il aban-
» donner quelques places au-delà des Alpes, et même le
» Piémont tout entier. »

D'Annebaut et les autres conseillers parlent avec force dans le sens du comte de Saint-Pol. Montluc est au désespoir; il ose interrompre le grand-écuyer, le comte de Saint-Pol lui impose silence. « Vous venez, lui dit le
» monarque, d'entendre les raisons qui m'obligent à ne
» pas hasarder de bataille en Italie. — Ah! sire, répond-
» il, encouragé par un signe du dauphin, s'il m'était
» permis de parler ! — J'y consens, reprend le roi; ex-
» pliquez-vous. — Quel bonheur pour moi ! s'écrie alors
» Montluc transporté de joie, de parler devant un roi
» soldat qui, dans tous les hasards de la guerre, n'a ja-
» mais écouté que la voix de l'honneur ! c'est ce même
» honneur qui parle au cœur de votre général et de ses
» braves officiers. Nous brûlons d'obéir à sa voix impé-
» rieuse; et la noble ardeur qui nous enflamme est un
» gage assuré de la victoire. Vos bandes du Piémont sont
» invincibles; quel désespoir pour ces bandes si valeu-
» reuses, si, après tant de rencontres dont elles sont
» sorties victorieuses, on se défie de leur courage, on les
» condamne à l'inaction! qui oserait assurer que le sol-

» dat indigné n'abandonnera pas ses drapeaux plutôt » que d'obéir à des ordres qui proclameraient sa honte ? » Le discours de Montluc est accompagné de mouvements rapides et de gestes menaçants, comme s'il eût été au milieu des ennemis. La physionomie du roi montre l'impression profonde qu'il reçoit de l'enthousiasme de Montluc; il croit entendre encore le soldat français le proclamer vainqueur. « Quoi ! monsieur, dit le comte » de Saint-Pol au monarque, voudriez-vous changer » d'opinion pour l'amour de ce fou enragé, qui ne veut » que se battre, sans s'embarrasser de ce que deviendra » l'état ?—Mon cousin, ce fou dit de si bonnes raisons que » je ne sais, foi de gentilhomme, quel parti prendre. » Annebaut, qui a observé le geste du dauphin, dit au roi : « Avouez, sire, que vous mourez d'envie de lui permet- » tre de combattre; je ne puis répondre de la victoire, » mais je réponds sur ma tête de l'intrépidité des bandes » du Piémont que j'ai eu l'honneur de commander. » Le roi lève les mains au ciel, se recueille un moment, et se tournant vers Montluc : *Qu'ils combattent*, s'écrie-t-il, *qu'ils combattent, de par Dieu !* Il s'approche alors de l'héroïque envoyé, et lui mettant la main sur l'épaule : « Montluc, ajouta-t-il, recommandez-moi bien à » mon cousin d'Enghien et à mes autres capitaines; je » ne me rends à leurs vœux que par l'estime que je fais » de leur courage et de leur zèle ; qu'ils justifient ma » confiance en battant l'ennemi. Les circonstances où je » me trouve sont telles que je n'eus jamais plus besoin » de l'assistance valeureuse de tous les Français. Dites » aussi à mes bandes d'Italie que je leur enverrai bientôt » de l'argent. » Montluc, en sortant du conseil, crie de toutes ses forces à la foule des courtisans : *Bataille ! bataille ! qui veut en tâter se hâte de partir.* Ils s'empressent de supplier le monarque de permettre qu'ils aillent verser leur sang dans les campagnes d'Italie. Le vieux

Boutières, qui avait commandé les bandes du Piémont avant le comte d'Enghien, l'ami et l'émule de Bayard, partage l'ardeur des jeunes chevaliers, abandonne sa retraite et va servir sous les ordres du jeune général qui l'a remplacé. D'Enghien l'admire, l'embrasse, l'associe aux honneurs du commandement et lui confie l'avant-garde.

Il quitte Carmagnole, et s'avance à la rencontre des Impériaux. Le son des tambours et des trompettes l'avertit de l'approche de l'ennemi : il se saisit d'une colline du haut de laquelle il découvre l'armée de du Guast. Ce général avait fait la faute de laisser derrière lui les bandes espagnoles occupées à retirer d'un bourbier plusieurs pièces de canon. Enghien va donner le signal du combat; les officiers généraux le conjurent de ne pas hasarder une action contre des forces trop supérieures : ils lui rappellent la bicoque et Pavie; ils lui parlent avec tant de feu que, malgré les cris de l'armée, qui demande la bataille, il cède et reprend la route de Carmagnole, triste, rêveur et inquiet. Le soldat témoigne avec force tout ce qu'il éprouve; le prince convoque un grand conseil : il montre combien il se repent d'avoir laissé échapper l'occasion la plus favorable d'attaquer les Impériaux. Les officiers généraux veulent de nouveau le dissuader de combattre; mais les volontaires, qui ont quitté la France pour acquérir une nouvelle gloire au milieu des hasards des combats, s'élèvent avec chaleur contre l'opinion des officiers généraux. « Je suis résolu à livrer » bataille, » s'écrie le prince avec une noble fermeté. Son ardeur s'empare de toutes les âmes; tous s'écrient : *Combattons.*

L'armée reçoit avec transport l'ordre de se mettre en marche à une heure après minuit.

Le jour commence à paraître : d'Enghien voit que du Guast s'est emparé de la colline; l'artillerie du général de

Charles-Quint est arrivée; toutes ses bandes sont réunies. A sa droite on voit six mille Espagnols commandés par don Raymond de Cardone, et soutenus par huit cents cavaliers de la même nation, confiés au prince de Sulmone de la maison de Lannoy; dix mille lansquenets occupent le centre; du Guast les protège avec huit cents cavaliers d'élite; dix mille fantassins et huit cents cavaliers levés en Italie composent l'aile gauche; deux batteries de dix pièces de canon sont placées aux deux extrémités de la colline, et menacent de foudroyer ceux qui attaqueraient la droite ou le centre des Impériaux.

A la droite de l'armée française sont quatre mille Gascons des plus agiles et des plus valeureux de leur nation. De Thais, colonel général de l'infanterie, les commande; et ils sont soutenus par quatre compagnies de chevau-légers aux ordres du célèbre Paul de La Barthe, seigneur de Thermes et colonel général de la cavalerie légère. Toute cette droite doit obéir à Boutières, qui conduit un escadron d'élite de quatre-vingts gendarmes. Au premier rang de l'infanterie gasconne on remarque un grand nombre de gentilshommes volontaires qui n'ont pu trouver de chevaux dans le camp.

Quatre mille Suisses sont au centre, soutenus par le brave d'Ossun et cent cinquante chevau-légers; à la gauche, que commande Clermont de Dampierre, paraissent quatre mille fantassins d'Italie, cinq mille Gruériens et cinq cents archers à cheval; deux batteries, chacune de huit pièces de canon, et dirigées par les capitaines Caillac et Mailly, défendent le corps de bataille et le centre. D'Enghien, avec quatre compagnies de gendarmes et plus de cent volontaires des maisons de France les plus illustres, veut soutenir l'aile gauche.

Cependant Montluc, à la tête de huit cents arquebusiers agiles et adroits, s'avance dans la plaine pour escarmoucher avec l'ennemi; du Guast oppose des soldats

d'élite à ces *enfants perdus* : ils combattent pendant cinq heures, soutenus par les détachements qui se succèdent des deux côtés.

Le général de Charles-Quint emploie toutes les ruses de l'art pour prendre en flanc l'armée française; d'Enghien fait échouer tous ses efforts par des manœuvres plus rapides et plus savantes; du Guast donne alors le signal de la bataille générale : ses lansquenets s'ébranlent, et marchent contre les Suisses; les Gascons se réunissent à ces alliés des Français, et s'avancent avec eux contre les lansquenets; l'artillerie impériale les foudroie : ils s'arrêtent un moment. Les lansquenets s'élancent alors sur eux; le combat est terrible; on se bat à coup de piques : les lansquenets reculent; Boutières se jette sur eux avec ses quatre-vingts gendarmes, pénètre dans leurs rangs et les met en désordre. Thermes attaque avec furie et renverse la cavalerie italienne, qui veut prendre en flanc l'infanterie gasconne : il se précipite au milieu du bataillon italien; mais son cheval est tué sous lui; il tombe sous son coursier; et, malgré sa valeur admirable, on le fait prisonnier. Les Suisses et les Gascons néanmoins achèvent de mettre en déroute les lansquenets, et contiennent le bataillon italien qui vient de prendre le brave Thermes.

Mais de quelle honte va se couvrir la gauche du comte d'Enghien! Les bandes des Espagnols s'avancent fièrement; d'Enghien, par une charge impétueuse, les met en désordre. Quelle est cependant son indignation, lorsqu'il voit les fantassins gruériens et italiens s'éloigner, en fuyant, du champ de bataille! Leurs officiers désespérés sont restés seuls à leurs postes, où ils veulent mourir.

Les Espagnols se rallient, et manœuvrent pour envelopper l'escadron du prince; d'Enghien les charge de nouveau avec la même audace et le même succès. Mais comment pourrait-il lutter long-temps contre cinq mille

Espagnols armés de piques, et un grand nombre d'arquebusiers? Les hommes et les chevaux tombent autour de lui; à peine lui reste-t-il cent cavaliers. Il s'était avancé de manière qu'il ne peut voir ni son centre ni son aile droite; il les croit repoussés. Le désespoir le saisit : il ne veut pas survivre à la défaite; il va se jeter de nouveau dans les rangs ennemis, et y chercher la mort, son unique espérance. Les bandes espagnoles reculent devant lui; des cavaliers arrivent : « La victoire, s'écrient-ils, » a couronné l'aile droite et le centre. » D'Ossun paraît avec quelques escadrons de cavalerie légère : il charge les Espagnols en flanc; le comte d'Enghien achève de les mettre en déroute. Les Suisses et les Gascons accourent; les Gascons usent de la victoire avec humanité : mais les Suisses se souviennent que, six mois auparavant, les Impériaux ont égorgé la garnison suisse de Mondovi, malgré la belle défense qu'elle avait faite, et la capitulation qu'elle avait obtenue. Ils s'écrient : *Mondovi! Mondovi!* et, animés par la vengeance, massacrent les prisonniers. Les Français ne peuvent sauver que trois mille de ces Impériaux que le courroux des Suisses veut immoler aux mânes de leurs compatriotes. Quinze mille morts, presque tous de l'armée de l'empereur, sont couchés sur le champ de bataille de Cerisolles. On apporte au comte d'Enghien deux cents drapeaux, quinze pièces de canon, la caisse militaire, les munitions préparées pour ravitailler Carignan, tous les équipages de l'armée impériale, et des chariots chargés de ces chaînes que du Guast n'avait pas rougi de faire forger pour les Français.

A la suite de ces chariots viennent, prisonniers des vainqueurs, trois généraux de Charles-Quint, Alisprand de Madruce, don Raymond de Cardone, et le prince Charles de Gonzague. D'Enghien les traite avec tous les égards dus au courage malheureux, et reçoit chevaliers

sur le champ de bataille Châtillon, d'Andelot et les autres officiers ou volontaires qui se sont le plus distingués.

Du Guast, suivant plusieurs auteurs, avait perdu la tête en voyant les lansquenets défaits par les Suisses et les Gascons. Il craint que les Français, irrités par la vue des chaînes infâmes qu'il a osé préparer, ne le traitent comme un assassin. Il fuit, et essuie dans son infortune toutes les humiliations méritées par l'arrogance et par la cruauté. Les bourgeois d'Asti refusent de lui ouvrir les portes de leur ville. Il va à Milan; il y entre honteux et désespéré. Il s'arrache les cheveux et la barbe; il se tient long-temps caché dans son palais (1544).

Revenu du trouble où l'a jeté sa défaite, il veut en vain lever de nouvelles troupes. On refuse de servir sous ses drapeaux. Les Italiens font même des vœux pour les Français, et on veut prendre les armes en leur faveur.

D'Enghien désire de recueillir tous les fruits de sa victoire. « Permettez, sire, écrit-il à François Ier, que, » laissant sept mille hommes devant Carignan, je me » rende maître du Milanais, et même du royaume de » Naples, dont le peuple déteste la domination de l'em- » pereur. Je n'ai besoin pour les recouvrer que d'une » modique somme. »

Le roi est tenté d'adopter le vaste projet du prince; mais son conseil lui représente que Charles-Quint et le roi d'Angleterre menacent d'envahir le nord de la France avec cent mille hommes; et François Ier ordonne au comte d'Enghien d'envoyer en France les vieilles bandes gasconnes et suisses qui ont si puissamment contribué à la victoire de Cerisolles, lorsqu'ils ont pris la ville de Carignan.

La garnison de cette place souffrit avec une constance admirable toutes les horreurs de la famine; elle ne demanda à capituler que lorsqu'elle manqua entièrement de vivres. D'Enghien exigeait qu'elle se rendît à discré-

tion. « Nous périrons tous les armes à la main, répondit » le gouverneur Pyrrhus Colonne, plutôt que de subir » des conditions indignes de nous ; et que pourrait » ajouter la honte que vous voudriez nous imprimer à » la gloire que vous avez acquise à Cerisolles? » Le comte d'Enghien insista ; il voulait avoir quatre mille prisonniers de plus. Mais les Suisses déclarèrent que, si le siége se prolongeait, ils quitteraient le camp, à moins qu'on ne leur payât la solde qui leur était due depuis trois mois; et le prince, qui n'avait pas d'argent à leur donner, fut obligé de permettre à la garnison de Carignan de se retirer, à condition que, pendant six mois, elle ne servirait pas contre la France.

Les soldats impériaux, en sortant de la ville qu'ils avaient si bien défendue, tombaient de défaillance. Leur valeur et leur misère touchèrent vivement le comte d'Enghien; il leur donna des vivres et des voitures pour les conduire au-delà de l'Adda.

Ce général, si favorisé par la victoire, envoya au secours de sa patrie l'élite de son armée, les vieilles bandes suisses et gasconnes; et, plus grand par le sacrifice de la nouvelle gloire qu'il avait tant ambitionnée que par les succès dus à son génie, il ne garda autour de lui que trois mille Suisses, quelques compagnies de gendarmes et un corps de milices. Il n'en parvint pas moins à s'emparer d'Albe à la vue du marquis du Guast, qui avait abandonné le voisinage des montagnes pour secourir cette ville avec les débris de l'armée vaincue à Cerisolles, plusieurs garnisons de son gouvernement, et la cavalerie envoyée par le grand-duc de Florence; à effectuer sa jonction avec le célèbre Pierre Strozzi, qui avait levé en faveur des Français un grand corps d'infanterie; à se rendre maître du fief des Langues, et à conquérir tout le Montferrat, excepté Casal.

Il allait continuer ses conquêtes, lorsque le roi lui

envoya l'ordre d'accorder une suspension d'armes au marquis du Guast. Il quitta bientôt après l'Italie, reçut le gouvernement du Languedoc ; et le vainqueur de Cerisolles voulut servir en France comme simple volontaire.

François Ier, persuadé que les intérêts de Henri VIII rompraient bientôt l'alliance qu'il avait contractée trop légèrement avec Charles-Quint, ne lui opposa que peu de forces. Mais il réunit un grand nombre de troupes en Champagne, pour arrêter l'empereur, dont les vastes projets lui donnaient une vive inquiétude. Son armée néanmoins n'était que de cinquante mille hommes, et ses soldats étaient bien moins exercés aux hasards de la guerre que les vieilles bandes de Charles-Quint. Le dauphin commandait cette armée. L'amiral Annebaut était le conseil de ce prince : on voyait sous les ordres de l'héritier présomptif de la couronne le duc d'Orléans, le duc de Montpensier, le prince de La Roche-sur-Yon, ainsi qu'un très-grand nombre de nobles du royaume; et le roi était à peu de distance avec le comte de Saint-Pol et Claude de Lorraine, duc de Guise.

Henri VIII descendit en Picardie, où il fut joint par dix mille lansquenets. Il forma le siége de Boulogne et de Montreuil. Le duc de Vendôme réunit les garnisons des autres places de son commandement, harcela l'ennemi, le fatigua sans cesse, battit ses partis, repoussa ses détachements, lui enleva souvent les vivres qu'il faisait venir des Pays-Bas, attaqua avec Villebon, d'Étrées et d'Ecquevilly un convoi parti d'Aire sous l'escorte de huit cents hommes de cavalerie, de quatre cents lansquenets, de quatre pièces de canon; s'empara du convoi, prit les canons et les drapeaux, fit huit cents prisonniers, et obligea les Anglais à lever le siége de Montreuil.

La ville de Boulogne fut moins heureuse que celle de Montreuil; les habitants offrirent de défendre seuls leur

patrie; et le dauphin accourait des bords de la Marne pour livrer bataille aux Anglais. Mais le commandant de la place se crut obligé de capituler.

Charles-Quint cependant s'était emparé de Luxembourg, de Commercy, de Ligny. Il faisait le siége de Saint-Dizier. Le comte de Sancerre le défendait avec tant de courage et d'habileté que le défaut de vivres aurait obligé Charles-Quint à renoncer à son entreprise, si le chiffre du duc de Guise, gouverneur de la province, n'était tombé entre les mains de Antoine Perrenot de Granvelle, un des ministres de l'empereur. Ce ministre écrivit au comte de Sancerre au nom de Guise, que le roi, ne voulant perdre ni la brave garnison de Saint-Dizier ni son digne commandant, lui ordonnait de capituler. Sancerre obéit; et l'empereur s'avança vers Paris en côtoyant la Marne.

Le dauphin le suivait sur la rive opposée. Mais plus Charles-Quint s'enfonçait dans la Champagne, et plus les vivres devenaient rares dans son camp. Son armée diminuait chaque jour, et il allait être forcé de fuir une seconde fois d'un royaume qui, depuis les Francs, a toujours fini par dévorer ses envahisseurs, lorsque la duchesse d'Étampes, qui ne prévoyait que trop le sort que lui réservait, après la mort du roi, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite du dauphin, et qui voulait opposer à cette favorite une grande puissance du duc d'Orléans, à la cour duquel elle espérait trouver un asile, et même une assez grande autorité, oublia tous ses devoirs, au point d'entretenir la correspondance la plus intime et la plus criminelle avec l'ennemi le plus dangereux de son pays et du monarque qui avait tant fait pour elle. La duchesse d'Étampes rendait compte à Charles-Quint des projets du dauphin, des résolutions du conseil, des mouvements de l'armée; ce prince lui laissait espérer que le duc d'Orléans serait duc de Milan,

ou souverain des Pays-Bas; et, par ses coupables intrigues, elle fit livrer à l'empereur les places d'Épernay et de Château-Thierry, où étaient les magasins de l'armée française.

La consternation se répand dans la capitale; plusieurs habitants de Paris fuient en désordre, les uns vers la Loire, et les autres à l'extrémité de la Normandie. L'armée cesse d'avoir confiance dans l'amiral Annebaut; elle redemande le connétable de Montmorenci, dont l'habileté a, dans le temps, sauvé la capitale. On fortifie à la hâte Meaux, Lagny, et les autres postes qui peuvent couvrir Paris. On trace un camp sur Montmartre; le dauphin se retranche à la Ferté-sous-Jouare; et le roi, parcourant les rues de la capitale, crie aux plus timides : *Gardez-vous de là peur, je vous garantirai du mal.* La prise des magasins d'Épernay et de Château-Thierry n'empêche pas cependant l'armée de Charles-Quint d'éprouver bientôt une seconde fois tous les maux de la disette. C'est ce défaut des subsistances nécessaires qui a renversé si souvent chez tous les peuples, et à toutes les époques, les calculs de la politique, les projets de l'ambition, les combinaisons militaires des généraux les plus habiles. L'empereur, au lieu de marcher sur Paris, conduit ses troupes vers Soissons; mais il espère en vain de s'y procurer les vivres dont il a besoin. Il a l'air d'accorder la paix, devenue bien plus importante pour lui que pour François Ier, et signe le traité de Crépy que la perfide duchesse d'Étampes parvient à faire considérer comme l'événement le plus heureux, par un monarque qu'elle domine, dont le courage est encore digne de l'ancienne chevalerie, mais dont le caractère est plus affaibli que jamais par de honteux plaisirs.

D'après cette convention, le roi renonce à l'alliance avec les Turcs et rend toutes les conquêtes qu'il a faites

depuis la trève dernière : Charles-Quint promet de donner le Milanais ou les Pays-Bas au duc d'Orléans, lorsque ce prince aura épousé la fille ou la nièce de l'empereur; Francois Ier s'engage à joindre plusieurs provinces à l'apanage du duc d'Orléans, et le monarque, dont les yeux sont fascinés par celle qui l'a séduit, ne voit pas qu'il consent en quelque sorte au partage de la France.

Le dauphin proteste en secret contre un acte qui lui donne pour égal celui qui devait être son premier sujet. Le duc de Vendôme, le comte d'Enghien, François de Lorraine, comte d'Aumale et fils de Claude duc de Guise, signent la protestation; et le comte d'Enghien engage le parlement de Toulouse, la capitale de son gouvernement, à protester comme l'héritier du trône contre le traité de Crépy.

Lorsque François Ier peut échapper à l'influence de la duchesse d'Étampes, et s'arracher à l'attrait de plaisirs funestes, il se montre encore digne d'être le roi des braves. Il profite du traité de Crépy, qui ne lui laisse d'autre ennemi apparent que l'Angleterre, pour attaquer Henri VIII en roi de France. Il fait équiper dans les divers ports du royaume une flotte formidable. L'Europe, qui croyait la France épuisée, apprend avec étonnement que François Ier a réuni sur l'Océan cent cinquante gros navires dont on a écrit que l'amiral portait *cent canons ;* soixante vaisseaux d'un rang inférieur, et vingt-cinq galères arrivées de la Méditerranée. L'Angleterre ne peut lui opposer que des forces navales inférieures. Annebaut commande la flotte du roi de France, attaque celle des Anglais, la bat, la contraint à se réfugier au milieu des écueils, fait une descente dans l'île de Wight ; mais, ne profitant pas de sa victoire, abandonne ce poste, dont la possession avait répandu les alarmes dans la Grande-Bretagne, engage avec la flotte

anglaise un combat dont le succès est indécis, et rentre dans les ports de France.

Le maréchal de Biez, qui commande l'armée de terre, est encore moins heureux que l'amiral Annebaut. Il pénètre dans les contrées dont les garnisons de Calais et de Guignes tirent leurs subsistances. Admirablement secondé par le duc de Vendôme, le duc de Montpensier, le prince de La Roche-sur-Yon, et le vainqueur de Cerisolles, qui ne refusent pas d'être sous les ordres du maréchal, il n'est arrêté ni par les lignes profondes, ni par les retranchements, ni par les forts que les Anglais ont construits. Il force partout l'ennemi et lui fait un grand nombre de prisonniers; mais les chemins sont si mauvais que l'on ne peut transporter l'artillerie destinée à foudroyer les remparts de Calais. L'armée française est contrainte d'abandonner les forts qu'elle a conquis et de retourner dans ses cantonnements, aux environs de Boulogne.

Une maladie contagieuse des plus meurtrières, et à laquelle on a donné le nom de *peste*, se répand dans ces cantonnements, immole chaque jour un grand nombre de victimes, s'étend dans la Picardie, pénètre auprès d'Abbeville, à Farmoutiers où était le roi, et donne la mort au duc d'Orléans, qui avait bravé la contagion, et que son père, désolé et élevé par sa vive tendresse au-dessus de tous les dangers, voit expirer dans ses bras (1545).

Dans un instant, tous les projets de la duchesse d'Étampes sont renversés; la France qui la hait, et qui ne connaît que trop les liaisons du duc d'Orléans avec l'étranger, n'éprouve aucun regret. Mais que de sang un horrible fanatisme répandait dans le midi du royaume! Les principes évangéliques de la tolérance religieuse étaient encore méconnus par l'ignorance du plus grand nombre, et par ces passions trop humaines,

qui, dans leur audace et leur délire, se permettent tous les crimes sous le prétexte sacrilége de venger les intérêts du ciel. L'esprit de la réforme s'était répandu dans le Languedoc et dans la Provence. La chaleur du soleil et la vivacité naturelle des habitants de ces provinces méridionales avaient imprimé une ardeur extraordinaire à des sentiments déjà très-exaltés par tous les motifs de la réforme, par toutes les causes de la résistance, par tous les projets ambitieux. Les protestants se réunissaient dans des temples ; leur opposition à des dogmes, à des maximes, à des cérémonies, à des usages de l'Église romaine, parut à leurs adversaires une attaque des plus dangereuses contre leur influence, leurs richesses et leur pouvoir. Les ennemis des protestants présentèrent à François Ier leur croyance et leurs assemblées comme des actes de rébellion contre l'autorité publique. Le roi ne pouvait distinguer les conseils de la sagesse et les préceptes du divin auteur du christianisme, au milieu des intrigues, des erreurs et des agitations violentes. Il ne vit pas que l'emploi de la force avait toujours donné une nouvelle énergie aux opinions, et surtout aux opinions religieuses. Il eut le malheur de permettre qu'on prît les armes contre les novateurs, lui qui avait si fort recherché l'alliance de ceux de la Germanie.

Le parlement d'Aix, facilement porté comme les autres parlements du royaume à rendre des arrêts généraux que, dans des temps plus éclairés, on aurait regardés comme des usurpations de la puissance législative, avait ordonné contre les novateurs des dispositions barbares à force d'être sévères. Un premier président de ce parlement, aussi violent que sanguinaire, et dont la postérité a voué à l'exécration l'épouvantable cruauté, appliqua ces dispositions atroces aux Vaudois rassemblés dans plusieurs vallées alpines de la partie orientale de la Provence.

On frémit quand on lit dans un historien célèbre, le vertueux président à mortier du parlement de Paris, Jacques-Auguste de Thou, la manière horrible dont fut exécuté cet arrêt effroyable. Vingt-deux bourgs ou villages furent brûlés ou saccagés avec une inhumanité, dit l'illustre historien, dont l'histoire des peuples les plus barbares présente à peine des exemples. « Les malheureux habitants, surpris pendant la nuit, et poursuivis de rochers en rochers à la lueur des feux qui consumaient leurs maisons, n'évitaient une embûche que pour tomber dans une autre. Les cris pitoyables des vieillards, des femmes et des enfants, loin d'amollir les cœurs des soldats forcenés de rage comme leurs chefs, ne faisaient que les mettre sur la trace des fugitifs, et marquer les endroits où ils devaient porter leur fureur. » La soumission la plus entière ne préservait ni les hommes du supplice, ni les femmes des excès de la plus infâme brutalité. Il était défendu, sous peine de mort, de leur donner asile; les maisons furent rasées, les jardins détruits, les bois coupés. On égorgea plus de sept cents hommes à Cabrières; toutes les femmes que l'on put saisir furent renfermées dans un grenier rempli de paille, auquel on mit le feu, et celles qui tentaient de se dérober aux flammes furent repoussées avec les piques des bourreaux.

Tant d'horreurs parvinrent enfin jusques au monarque; il suspendit l'exécution de l'arrêt, mais il était trop tard; les champs devenus déserts étaient couverts de cendres et d'ossements.

Une grande puissance préservait les luthériens ou protestants d'Allemagne d'un sort semblable à celui des protestants de Provence. L'empereur, qui ne cherchait qu'à diminuer les forces des états germaniques, demanda à la diète de Worms de nouveaux secours contre les Turcs, quoique son frère Ferdinand, roi des Romains,

eût conclu avec eux une trève de cinq ans; mais les luthériens refusèrent de traiter d'aucune affaire tant qu'une loi formelle et perpétuelle n'aurait pas pourvu à leur sûreté. Ferdinand obtint un décret de la diète, d'après lequel des docteurs protestants devaient avoir de nouvelles conférences avec des théologiens catholiques, et le résultat de leurs discussions serait présenté à la diète prochaine, qui prononcerait sur les dissensions religieuses. La diète ordonna alors que le *denier commun* continuerait d'être levé, et que le produit en serait employé contre les Ottomans, lorsqu'on leur déclarerait de nouveau une guerre offensive; mais le roi des Romains, les commissaires de l'empereur et l'ambassadeur de François Ier firent de vains efforts pour que les luthériens promissent de se soumettre au concile de Trente, que le pape venait de convoquer. « Nous voulons, dirent les » protestants, un concile national qui traite les affaires » de religion par une conciliation amiable, et non par » une autorité que nous ne reconnaissons pas. »

Ce fameux concile de Trente s'ouvrit néanmoins le 13 décembre 1545; et peu de temps après mourut Luther (1546). La nature l'avait doué d'une force d'esprit extraordinaire; son érudition était vaste, son talent remarquable, son éloquence véhémente, son caractère inébranlable; son influence devait être bien plus funeste à la puissance du pape que le schisme de l'Angleterre; il attacha son nom à une des époques les plus importantes de la civilisation.

Catherine Parr, sixième femme de Henri VIII, favorisait cette réformation dont Luther avait été l'auteur; mais, craignant de contredire les idées religieuses du roi d'Angleterre, elle n'osa pas employer son crédit pour sauver trois protestants poursuivis par Gardiner, évêque de Winchester, et qui furent brûlés à Windsor. Ce prélat, le duc de Norfolk et les autres ennemis de la réformation,

avaient juré la perte de Cranmer, qu'ils regardaient comme le chef des novateurs. Norfolk et Gardiner présentèrent même au monarque une suite de chefs d'accusation qu'ils avaient fait dresser par les chanoines de Cantorbéry et par quelques juges de paix du comté de Kent. Le roi les communiqua à l'archevêque, dont les réponses franches, la conduite exemplaire, et la manière généreuse de traiter ses ennemis, inspirèrent au monarque une grande admiration pour sa modération et ses autres vertus (1543).

L'année suivante le parlement s'occupa, sur la proposition de Henri VIII, d'un des objets les plus importants dans une monarchie héréditaire. Il régla la succession au trône. Il fut décidé par une loi que la couronne appartiendrait, après la mort de Henri, d'abord à Édouard, prince de Galles et à sa postérité; secondement aux enfants que le roi pourrait avoir de la reine régnante, ou de toute autre femme légitime; troisièmement à la princesse Marie, proche parente de Charles-Quint, dont Henri VIII était devenu l'allié, et aux enfants de cette princesse; et enfin à la princesse Élisabeth, ainsi qu'à ses descendants; mais le même bill soumit Marie et Élisabeth à toutes les conditions qu'il plairait à leur père de leur imposer, et ordonna que, si elles désobéissaient au monarque ou mouraient sans enfants, Henri règlerait l'ordre de succession au trône, soit par un testament, soit par des lettres patentes.

Le même parlement statua que tous les sujets de la couronne renonceraient, par un nouveau serment, et sous des peines sévères, à l'autorité de l'évêque de Rome; que les titres de roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, de défenseur de la foi, de chef suprême des Églises anglaise et irlandaise, seraient attachés à la couronne d'Angleterre; que le monarque pourrait nommer des commissaires pour examiner et changer les constitutions ecclésiastiques, et que les cours ecclésiastiques ne pour-

raient juger personne au sujet des fameux *six articles*, que lorsque l'accusation aurait été approuvée par douze jurés et affirmée par eux en présence des commissaires du roi, nommés pour cet objet.

Henri, après la session du parlement, fit une nouvelle faute en politique : toujours rempli de l'espoir de soumettre l'Écosse à l'Angleterre, il imagina de répandre la terreur de ses armes parmi les Écossais, et de les obliger ainsi à consentir au mariage qu'il leur avait fait proposer de leur jeune reine avec son fils le prince de Galles. Des troupes anglaises s'embarquèrent à Newcastle, descendirent à Leith, marchèrent à Édimbourg, n'attaquèrent pas le château, mais pillèrent la ville et en brûlèrent les maisons, revinrent à Leith, réduisirent cette ville en cendres et se rembarquèrent. Cette expédition de barbares rendit Henri encore plus odieux aux Écossais.

La reine douairière, cependant, n'aimait pas Mathieu Stuart, comte de Lennox; elle avait prévenu contre lui ses parents de la maison de Lorraine, et plusieurs autres personnes très-influentes de la cour de François Ier; le roi de France abandonna Lennox.

Le comte crut alors devoir sonder les dispositions de Henri VIII à son égard; Henri reçut favorablement ses avances; le comte de Glenarchi, l'évêque de Caithness, frère de Lennox, et deux autres députés du comte, se rendirent à Carlisle; ils promirent aux commissaires du roi d'Angleterre de faire prêcher la parole de Dieu dans leur patrie, d'empêcher que la jeune reine ne fût emmenée hors de l'Écosse avant qu'elle ne pût être remise entre les mains du monarque anglais, d'employer tout leur crédit pour faire donner à Henri VIII le protectorat de l'Écosse, et de laisser comme otages en Angleterre l'évêque de Caithness et Hugues Cunningham. « Les armées de » Henri, dirent alors les commissaires, ne feront aucun

» ravage sur vos terres; Lennox aura la régence d'É-
» cosse sous la direction de Henri; il recevra sur les reve-
» nus de la couronne une pension convenable pour le
» soutien de sa dignité; il épousera lady Marguerite
» Douglas, nièce de Henri VIII, et le monarque sou-
» tiendra les prétentions du comte de Lennox à la cou-
» ronne d'Écosse, si la jeune reine vient à mourir. »

Le comte ratifia à Londres le traité conclu à Carlisle : il promit de livrer aux Anglais l'île de Bute et le château de Dumbarton, dont le gouverneur Striveling devait avoir une pension, et il mit à la voile avec six cents soldats anglais; mais Striveling, fidèle à sa patrie, n'ayant pas voulu les recevoir dans son château, ils ravagèrent l'île d'Aran, celle de Bute, Kintyre et quelques autres villages, retournèrent à Bristol, et apprirent en arrivant dans cette ville que Henri était parti pour le continent.

(1544) Le roi d'Angleterre, revenu dans la Grande-Bretagne après avoir été obligé de lever le siége de Montreuil, et de se retirer vers Calais, fit élever des fortifications à Gravesande et à Tilbury, pour défendre la Tamise; il prit toutes les précautions nécessaires pour repousser l'invasion dont il se croyait menacé; et néanmoins il envoya en Écosse un corps de troupes sous les ordres du comte de Lennox, de lord Dacres et de sir Thomas Warthon. Plusieurs contrées écossaises furent ravagées comme pendant les guerres déjà si anciennes des Bretons contre les Pictes et les Calédoniens. Mais le comte d'Angus, ayant réuni plusieurs guerriers écossais pour la défense de leur pays, attira les Anglais dans une embuscade à Ancram, et les attaqua avec tant de courage qu'ils furent entièrement défaits, et que presque tous leurs chefs furent tués ou faits prisonniers (1545).

Ce fut l'année suivante que les deux monarques de France et d'Angleterre désirèrent vivement de terminer

la guerre. François Ier craignait de voir recommencer les hostilités avec l'empereur, et Henri VIII, ayant éprouvé dans son tempérament un changement qui lui faisait croire qu'il était près de la fin de sa vie, ne voulait pas laisser une guerre difficile et des plus dispendieuses au jeune prince qui devait lui succéder; il redoutait d'ailleurs l'ambition de Charles-Quint, sa puissance et les projets du pape; et il désirait d'opposer à l'empereur et au pontife de Rome l'alliance de la France et celle des luthériens de la Germanie.

(1546) Des plénipotentiaires de France et d'Angleterre se réunirent à Campes, entre Guines et Ardres, et ils consentirent à un traité d'après lequel François Ier dut payer à Henri VIII deux millions d'écus d'or, et Henri garder Boulogne et son territoire jusques au moment où le paiement serait effectué.

Lorsque la paix fut publiée à Londres, on fit, pour remercier le ciel, une procession solennelle où l'on vit paraître de riches ornements, une grande quantité d'argenterie et de nombreux joyaux des églises; mais le roi d'Angleterre s'appropria toutes ces richesses. Un bill du parlement avait d'ailleurs réuni à la couronne les biens des colléges et des hôpitaux, sous le prétexte que les intentions de ceux qui les avaient donnés n'avaient pas été suivies. Le roi n'avait excepté que l'université d'Oxford et celle de Cambridge : il avait obtenu des subsides du parlement et de la *convocation* du clergé; et néanmoins il fut obligé d'imposer une nouvelle taxe à titre de *bienveillance* (1546).

Voilà le moment que choisit Charles-Quint pour exécuter le grand projet qu'il avait conçu; il n'avait rien à craindre, pendant long-temps, ni de l'Angleterre, ni de la France, ni de la Turquie, les trois seules puissances qui pouvaient le contraindre à partager ses troupes. Il va réunir toutes ses forces pour écraser les protestants

d'Allemagne; la diversité des idées religieuses le touche peu; il verrait même, avec un grand plaisir secret, le triomphe des opinions les plus propres à détruire cette autorité pontificale qui ne peut que diminuer la puissance de l'empereur d'Occident et du roi de Naples et d'Italie. Mais il va se servir d'un prétexte sacré pour vaincre les protestants par les catholiques, attaquer ces derniers lorsque leurs succès même les auront affaiblis, élever un pouvoir absolu sur la ruine des deux partis, et changer le gouvernement impérial de la Germanie en ce despotisme qu'il a toujours voulu réunir avec la monarchie européenne, premier objet de son ambition démesurée. Les haines qu'il a fait naître entre les princes catholiques et les princes luthériens vont servir merveilleusement ses projets; aveuglés par une sorte de fanatisme, ils ne verront aucun danger et combattront, pour avoir des fers, avec la même ardeur que leurs ancêtres auraient combattu pour leurs droits et leur indépendance.

Il gagne d'ailleurs, par ses intrigues et ses promesses, le fameux luthérien Albert, margrave de Brandebourg, du Rameau de Bareith ou de Culmbach, qui ne respirait que la guerre et le carnage, et le duc Maurice, chef de la branche Albertine de la maison de Saxe, luthérien comme Albert, mais ancien rival de l'électeur de Saxe, son cousin.

Le colloque de Ratisbonne ne produit aucun résultat: Charles-Quint, au milieu de la diète de cette ville, presse les protestants de se soumettre aux décisions du concile de Trente; ils renouvellent ce qu'ils ont dit contre la nature de cette assemblée, et demandent à l'empereur avec fierté quels sont les motifs des armements qu'il fait. « Je ne cherche, répond Charles-Quint, qu'à réta-
» blir la paix et le bon ordre dans l'empire. Les états
» qui concourront avec moi à ce but salutaire pourront

» compter sur ma bienveillance; mais je déploierai toute
» la rigueur des lois contre les états réfractaires à mes
» volontés, et je leur ferai sentir tout le poids de mon
» autorité. »

Les alliés de Schmalkalden sortent alors de la diète et prennent les armes; le duc de Wurtemberg s'empare des gorges du Tyrol, d'Ausbourg et de Donawerth; l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse s'avancent vers Ratisbonne avec une armée de plus de quatre-vingt mille combattants; Charles-Quint ne peut encore leur opposer que neuf mille hommes; en vain prononce-t-il la sentence du ban contre l'électeur et le landgrave : ils y répondent en déclarant formellement la guerre à Charles-Quint, et en s'approchant de ses retranchements; les Impériaux vont être taillés en pièces; c'en est fait de Charles, et la face de l'Europe va être changée; le landgrave de Hesse presse le signal de l'attaque; mais l'électeur de Saxe manque de cette résolution énergique qui sauve ou détruit les empires; ses généraux et ses ministres, presque tous vendus à l'empereur et au duc Maurice, l'emportent deux fois sur les instances du landgrave et des autres alliés; l'électeur a la faiblesse de céder à leurs avis perfides : il laisse échapper l'occasion la plus favorable que la fortune pût lui offrir, et l'empereur est sauvé.

Charles-Quint profite sans délai de cette faute énorme : il réunit les troupes qui lui arrivent d'Italie et des Pays-Bas; les princes catholiques s'empressent d'y joindre leurs guerriers; le pape lui envoie un corps de dix mille hommes; le duc Maurice jette le masque et envahit la Saxe, que l'électeur l'avait chargé de défendre : cet électeur, Jean-Frédéric II, vole dans l'électorat, le reprend, et enlève même à Maurice une grande partie de la Misnie; mais l'armée des alliés se sépare, et la force si redoutable des luthériens semble s'évanouir.

Pendant que les protestants se défendent avec tant de courage en Allemagne, combien les partisans de la réforme sont persécutés en Écosse par le cardinal Beaton sous l'autorité du régent! Plusieurs de ces amis des nouvelles opinions sont condamnés au supplice du feu comme hérétiques : on voit monter sur le bûcher un ministre protestant nommé Wishart, et dont les historiens ont loué la piété et les lumières; le régent lui-même et plusieurs autres grands personnages avaient en vain intercédé en sa faveur; le cardinal Beaton a la cruauté de se tenir à une fenêtre de son palais, et de voir les derniers moments du malheureux ministre, dont la plupart même des catholiques admirent la constance héroïque.

Les partisans des nouvelles doctrines éprouvent en Angleterre la même barbarie; le roi souffrait d'un ulcère très-douloureux : la violence du mal qu'il éprouve, sa grosseur toujours croissante, et ses autres infirmités irritent son caractère despotique et sanguinaire; on ne l'approchait plus qu'en tremblant; il ordonne qu'on poursuive, suivant toute la rigueur des lois, ceux dont les opinions religieuses diffèrent de celles qu'il a établies ou conservées. Une dame d'un esprit rare et d'une grande vertu, Anne Askew, est accusée de nier la *présence réelle* du Christ dans l'eucharistie; elle préfère la mort à l'abjuration; on prétend qu'elle entretient avec la reine une correspondance religieuse; le chancelier Wriotheslay espère trouver dans les aveux d'Anne Askew un sujet d'accusation contre la reine, ou contre d'autres protecteurs de la réformation; il la soumet à la torture la plus violente; elle la supporte avec le plus grand courage, n'avoue rien, est condamnée au feu, et tous ses membres ayant été disloqués par l'horrible torture, on la porte sur le bûcher.

Les ennemis de l'archevêque de Cantorbéry croient

pouvoir renouveler leurs plaintes contre ce primat : ils présentent au roi une accusation dirigée contre l'archevêque; le roi la reçoit, permet qu'elle soit examinée le lendemain dans son conseil, mais, pendant la nuit, mande secrètement Cranmer, lui apprend les démarches de ses ennemis, et lui demande de quelle manière il compte se défendre. « Je supplie votre Majesté, sire, répond » l'archevêque, de ne me donner que des juges qui » puissent entendre le sujet de l'accusation. — Vous êtes » un insensé, lui dit le monarque, de prendre si peu » de soin de votre sûreté : si vous allez en prison, vos » ennemis trouveront un grand nombre de faux té- » moins pour vous perdre. Mais, puisque vous ne voulez » pas avoir soin de vos affaires, c'est à moi à y veiller. » Paraissez demain devant le conseil qui va vous citer; » soutenez votre privilége de conseiller privé, et de- » mandez qu'on vous confronte vos accusateurs; si l'on » insiste pour que vous soyez renfermé dans la Tour de » Londres, appelez au roi en personne, et montrez cet » anneau royal que je vous remets. »

L'archevêque paraît à la barre du conseil. « Nous » avons reçu, lui disent les juges, diverses informations » qui prouvent que c'est à vous et à vos chapelains que » l'on doit les progrès des hérésies introduites en Angle- » terre. » Cranmer se justifie, réclame son privilége de conseiller privé; et, voyant néanmoins qu'on veut l'envoyer à la Tour, montre au conseil l'anneau que le roi lui a donné.

Les conseillers se hâtent d'aller auprès du monarque. Henri VIII leur reproche avec sévérité leur conduite envers le primat de l'Angleterre, met la main sur sa poitrine, et déclare, par la foi qu'il doit à Dieu, qu'il regarde l'archevêque comme le plus fidèle de ses sujets.

La reine cependant favorisait la réformation; des ministres protestants prêchaient souvent dans l'appar-

tement de cette princesse; le roi en était informé et ne s'y opposait pas : elle disputait même quelquefois avec lui sur des sujets religieux. Elle porta un jour la dispute si loin que le monarque en fut blessé. Il témoigna son mécontentement à Gardiner, qui, saisissant avec empressement une occasion de perdre les protecteurs de la réforme, augmenta le ressentiment du roi par de perfides insinuations; le chancelier se joignit au prélat. « La » reine, dirent-ils, et les principales dames qui l'en- » tourent, non seulement favorisent les novateurs, mais » encore elles étaient en correspondance avec Anne » Askew. Elles joignent la trahison à l'hérésie. » Leurs artifices se multiplient : la violence naturelle du roi s'irrite avec une grande rapidité; on a la hardiesse de lui présenter quelques articles destinés à former une accusation contre la reine; et, dans son espèce de délire, Henri VIII met sa signature au bas de cet écrit. Cet acte, destiné à être si fatal à Catherine, est perdu par le chancelier; le hasard le fait tomber entre les mains d'un Anglais impartial qui le porte à la reine. Cette malheureuse princesse frémit en le lisant : elle voit à l'instant levée sur sa tête la hache terrible qui a fait tomber celles d'Anne de Boulen et de Catherine Howard. Son innocence ne peut calmer son effroi; une fièvre violente la saisit. Henri court auprès d'elle; la présence et les douleurs de la reine réveillent sa tendresse; il lui parle avec amour. La fièvre s'apaise, le mal se dissipe; Catherine va chez le roi; elle amène la conversation sur des sujets religieux. « Je connais, dit-elle à Henri, la fai- » blesse de mon sexe; je veux à ce sujet, comme à tout » autre, me soumettre à la supériorité de votre juge- » ment. Je n'ai jamais eu la folle présomption de dis- » puter sérieusement contre vous; je n'ai voulu que vous » distraire de vos souffrances, et profiter de vos grandes » lumières. » Le roi, flatté, satisfait et attendri, l'em-

brasse, lui promet de ne jamais cesser de l'aimer, descend avec elle dans le jardin. Le chancelier paraît avec des gardes; il venait arrêter la reine et plusieurs de ses dames. Le roi irrité commence par lui parler bas; mais bientôt, ne pouvant plus se contenir, il l'accable d'injures et lui ordonne de sortir de sa présence. La reine, qui ne devine pas pourquoi le chancelier est venu au palais, intercède en sa faveur. « Pauvre femme! s'écrie » Henri, tu ne sais pas de quelle manière ils reconnais- » sent les services que tu leur rends! » L'évêque de Winchester est exclu du conseil, et n'a plus aucune part aux faveurs du monarque.

Bientôt le malheur tomba sur le duc de Norfolk et sur son fils, le comte de Surrey. Leurs ennemis dirent au roi que Surrey aspirait à la main de la princesse Marie. « Il a » des vues sur la conronne, ajoutèrent-ils; un jour il » voudra la ravir au prince de Galles; et votre Majesté » doit savoir qu'il porte les armes d'Édouard-le-Confes- » seur sans aucune brisure. »

Le poison de l'accusation ne pénètre que trop facilement dans l'âme soupçonneuse de Henri. D'ailleurs la division, qui perd les familles comme les royaumes, était dans la maison du duc de Norfolk. La duchesse sa femme, qui, depuis quelques années, était séparée d'avec lui, porte la jalousie et la haine jusques à devenir son accusatrice; celle que l'on disait sa concubine devient perfide, et réunit son accusation à celle de la duchesse. Sa fille Marie, duchesse douairière de Richmont, détestait son frère; elle accuse le comte de Surrey. Sir Richard Southwell charge formellement ce comte d'avoir manqué de fidélité au roi; Surrey le nie, et défie Southwell au combat. On ne peut néanmoins que rapporter des expressions de mécontentement, et rappeler ces armes d'Édouard-le-Confesseur, adoptées par Surrey, pendant que son père, le duc de Norfolk, ne porte celles d'An-

gleterre qu'avec un lambel d'argent. Mais le héraut d'armes avait autorisé l'écusson de Surrey, et, depuis plusieurs années, le monarque connaissait cet écusson, et n'avait pas témoigné qu'il le désapprouvât.

Le roi cependant, fortement prévenu contre les Norfolk, croit leur perte nécessaire à la succession de ses enfants au trône : le comte de Surrey est jugé par les juges ordinaires, déclaré convaincu, et décapité dans la place de la Tour. Son père s'efforce en vain de toucher le roi par les lettres qu'il lui adresse : le parlement s'assemble; on lui présente un bill d'*atteinder* contre le duc de Norfolk. Le parlement l'adopte; le monarque le sanctionne; le chancelier, le comte d'Hereford, le lord Saint-Jean et le lord Roussel sont nommés commissaires; le warrant de mort est envoyé au lieutenant de la Tour, et le duc allait perdre la tête sur l'échafaud, lorsqu'un grand événement suspend l'exécution du bill.

Henri sent approcher le terme de sa vie; il fonde le collége de la Trinité dans l'université de Cambridge; il donne à la ville de Londres l'hôpital de Saint-Barthélemy, le revenu de l'église du Christ, et 500 marcs de rente; il fait son testament : il laisse la couronne à son fils le prince Édouard et à sa postérité, et, à leur défaut, à la princesse Marie, et à la princesse Élisabeth si Marie meurt sans enfants. Il veut que, si Élisabeth ne laisse pas de descendants, la couronne passe à ses nièces Françoise et Éléonore, filles de sa sœur cadette Marie, qui avait épousé Louis XII, roi de France. Il exclut du trône d'Angleterre les enfants de sa sœur aînée, Marguerite, reine d'Écosse; il ordonne que ses filles Marie et Élisabeth perdent leurs droits à la couronne, si elles se marient sans le consentement du conseil privé. Il laisse à chacune de ces princesses 10,000 livres de dot, et une pension de 3,000 livres jusques à leur mariage. Il lègue à la reine 3,000 livres en argenterie, et 1,000 livres sterling, indé-

pendamment de son douaire; il laisse 600 livres de rente au doyen et au chapitre de Windsor, pour l'entretien de treize pauvres chevaliers. Il prescrit à ses exécuteurs testamentaires de payer ses dettes; il leur commande de réparer toutes les injustices qu'il peut avoir commises sans le savoir. Il fait des legs en faveur de ces exécuteurs testamentaires, et de ses plus fidèles domestiques, et il confirme tous les dons et toutes les promesses qui, au jour de son décès, n'auraient pas été revêtus des formalités nécessaires.

Cranmer s'était éloigné de Londres pour ne prendre aucune part à l'injuste bill proposé contre le duc de Norfolk, qui néanmoins était son ennemi déclaré. Henri désire de l'avoir auprès de lui dans ses derniers moments. Il veut que ce soit l'archevêque qui l'exhorte et lui parle de la miséricorde céleste; il demande qu'il vienne. Cranmer arrive; le roi ne pouvait plus parler, et, quelques minutes après, il expire dans la cinquante-cinquième année de son âge, et après avoir régné près de trente-huit ans (1547).

La mort de Henri sauve la vie de Norfolk; mais elle ne la rend pas au comte de Surrey.

Le chancelier déclare le parlement dissous.

Les différences des opinions religieuses avaient divisé la nation anglaise. Henri était parvenu à inspirer aux deux partis le désir d'obtenir sa protection. La passion qui les dominait leur avait fait rechercher cet appui par les soumissions les plus basses. Ces lâches et viles complaisances les avaient asservis. Henri avait obtenu l'autorité la plus despotique, et, endurci par sa violence, il avait violé sans remords et la justice et l'humanité.

Deux mois plus tard, le roi de France cessa de vivre. Il mourut victime de son amour pour les plaisirs : on est étonné quand on lit dans les historiens qu'il laissa dans ses coffres 400,000 écus, que les dettes du royaume

étaient acquittées, et qu'il était dû au trésor un quartier des revenus de la couronne. Combien de ventes de charges et d'autres mesures funestes avaient contribué à cet état des finances!

Au reste, la postérité a pardonné bien des fautes au monarque qui a favorisé l'instruction publique, ranimé l'étude des langues grecque et latine, fondé le collége royal de France, honoré les savants, les hommes de lettres et les artistes; enrichi les bibliothèques de livres et de manuscrits recueillis à grands frais; élevé à Fontainebleau, à Chambord, à Saint-Germain, des monuments dignes du siècle qui avait vu renaître les arts; orné les maisons royales de tableaux précieux et de statues antiques et modernes; protégé les progrès des lumières et de la civilisation, et obtenu le titre glorieux de *restaurateur des lettres.*

Henri II succéda à François Ier; il avait vingt-neuf ans. Mais dans quel embarras le jetèrent quatre factions qui divisaient la cour, cherchaient à enlacer le monarque, et ambitionnaient le pouvoir sans qu'aucune de leurs démarches eût pour but le bonheur de la nation! Un esprit élevé aurait pu aisément prévoir, dès cette époque, tous les malheurs qui allaient accabler la France. A la tête du premier de ces partis est le fameux Anne de Montmorenci, que François Ier avait disgracié quelque temps après avoir récompensé ses grands services par l'épée de connétable, et que Henri II, qui avait pour lui une grande affection, s'était empressé de rappeler de son exil. Le second parti avait pour chef ce François de Guise, duc d'Aumale, surnommé *le Balafré,* dont la renommée devait surpasser celle de Claude de Lorraine son père, et que l'on devait regarder comme le plus grand capitaine de son siècle. Ces deux factions puissantes et rivales désiraient vivement le pouvoir, mais voulaient la gloire du roi et de la France. Elles étaient

dirigées par deux grands hommes. Les deux autres étaient conduites par deux femmes, l'épouse et la maîtresse du roi.

Diane, fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, avait, bien jeune encore, touché Francois Ier par ses larmes et sa beauté, et obtenu la grâce de son père, condamné à mort comme complice du connétable de Bourbon. Elle avait épousé, dès l'âge de quatorze ans, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, seigneur d'Anet, gouverneur et grand-sénéchal de Normandie, dont elle devint veuve après en avoir eu deux filles. Son habileté, son adresse et ses charmes étaient extrêmes. Née au commencement du seizième siècle, elle avait plus de quarante ans; et néanmoins elle exerçait sur le monarque le plus grand empire que puissent donner l'esprit et la beauté. Venue à la cour de François Ier après son veuvage, elle avait obtenu, dit-on, de se charger en quelque sorte de l'éducation de Henri, qui n'était encore que duc d'Orléans, et qui n'avait été l'objet de presque aucun soin. Elle l'appelait son chevalier; elle lui avait inspiré les sentiments les plus tendres et les plus confiants. Ses partisans formaient la troisième faction.

Le quatrième parti était aux ordres de la reine.

Catherine de Médicis, long-temps dédaignée, veut sortir de sa nullité. Son caractère était souple, et sa dissimulation profonde; elle caresse la grande-sénéchale qu'elle déteste, le connétable qu'elle regarde comme son plus grand ennemi, mais auquel elle demande sans cesse des conseils, et le duc d'Aumale dont elle redoute l'ambition et le génie. Aucun moyen ne la rebute, pourvu qu'elle croie pouvoir s'approcher de son but.

Rien n'égalait l'avidité de ces quatre factions pour toutes les places qui venaient à vaquer. Des agents, répandus dans toutes les parties du royaume, prévenaient les chefs des partis de la mort des fonctionnaires. Des médecins

de la capitale rendaient compte de l'état des malades qui pouvaient laisser des places vacantes. Les partisans de la duchesse d'Étampes, qu'on avait exilée, ne se rachetèrent de l'exil, de la prison ou de la mort qu'en cédant à de nouveaux favoris, les uns des châteaux et des terres, les autres des charges ou des dignités. L'ambition rendait si imprudents ceux qui étaient en faveur, que même les amis de Diane persécutaient ceux de la duchesse d'Étampes.

Le roi luttait encore avec force, mais souvent sans succès, contre les importunités, les faux rapports et les conseils funestes. Il avait mis beaucoup d'ordre dans l'emploi de son temps. Le connétable de Montmorenci lui avait remis un tableau des différentes occupations que, dans sa jeunesse, il avait vu Louis XII attacher aux différentes heures de la journée. Il se levait ordinairement à sept heures, et, pendant qu'on l'habillait, il causait familièrement avec les seigneurs de sa cour. Il s'entretenait surtout avec ceux qui arrivaient de leurs terres, et s'informait de leurs familles, du prix des denrées, de l'administration de la justice et de tout ce qui pouvait intéresser le peuple. Il travaillait ensuite avec les quatre secrétaires d'état, se faisait lire les dépêches des ambassadeurs, ainsi que les rapports des gouverneurs des provinces, signait les réponses, renvoyait les discussions au conseil, le présidait lorsque les affaires étaient importantes, entendait la messe à dix heures, recevait toutes les requêtes qu'on voulait lui présenter, se mettait à table vers midi, passait dans l'appartement de la reine, y trouvait les dames et les demoiselles, y entretenait une conversation générale, joutait devant les fenêtres de Catherine et sous les yeux des dames, ou courait la bague et jouait à la paume, tenait quelquefois un second conseil, soupait, assistait chez la reine à un nouveau cercle où l'on dansait, et se couchait à dix heures.

Il réduisit à l'ancien nombre les conseillers des parlements, que la vénalité des charges avait tant multipliés sous le règne de son père. Il ordonna qu'ils ne pussent être reçus qu'à l'âge de trente ans, et après avoir été examinés par les chambres assemblées.

Il fit publier une ordonnance touchant le port d'armes et les attroupements d'une multitude de gens de guerre déserteurs de leurs drapeaux et répandus dans les différentes provinces. Il en recommanda l'exécution aux seigneurs qui avaient le droit de faire rendre la justice dans leurs terres, et qu'on nommait *hauts-justiciers*. Effrayé du nombre d'assassins, de contrebandiers, de vagabonds, de mendiants et d'autres gens sans aveu qui infestaient la France, il attribua, par un édit, la connaissance de leurs crimes ou délits aux prevôts des maréchaux du royaume, aidés de sept juges choisis dans les tribunaux; il voulut, par ce même édit, qu'ils jugeassent sans appel. Le parlement de Paris fit des remontrances contre l'établissement de ces cours prevôtales, et ne consentit à l'enregistrer qu'*attendu la malice du temps*.

Un autre édit, monument atroce d'un siècle si horriblement intolérant, et par conséquent si rebelle aux saintes lois de l'Évangile, condamna les hérétiques à être brûlés vifs.

Henri, cédant aux idées chevaleresques dont il avait hérité de son père, comme il avait subi le joug d'une déplorable intolérance, permit le duel judiciaire à François de Vivonne, seigneur de la Chateigneraye, et à Guy de Chabot, seigneur de Jarnac.

Il se laissa ensuite entraîner dans une de ces démarches politiques qui ne montrent que de la faiblesse ou des projets ultérieurs encore mal concertés, et qui ont produit si souvent des effets funestes. Au lieu de se déclarer avec courage et franchise en faveur des alliés de Schmalkalden, les anciens amis de son père, et d'empêcher, en

les secourant, leur perte et l'agrandissement excessif de la puissance de Charles-Quint, il se contenta de la plus singulière des diversions, fit proposer à l'empereur de grandes difficultés sur l'exécution des différents traités existants, crut lui inspirer la crainte d'une guerre nouvelle et arrêter les armes sous lesquelles Charles voulait accabler les luthériens d'Allemagne. L'empereur, bien loin de suspendre sa marche, força l'électeur palatin, le duc de Wurtemberg, et les villes impériales de la Haute Allemagne, à renoncer à la ligue de Schmalkalden, et à payer des amendes considérables. Il s'avança ensuite par la Bohême contre l'électeur de Saxe, que le margrave Albert attaquait du côté de la Franconie. L'électeur battit le margrave à Rochlitz et le fit prisonnier. Il aurait sauvé la liberté germanique; mais que pouvait son courage contre des trahisons sans cesse renouvelées? Ses perfides ministres et ses infâmes généraux lui persuadent de diviser ses troupes : il ne s'est réservé que quinze mille hommes. Il est surpris par l'armée impériale près de Muhlberg sur l'Elbe, défait, blessé et contraint de se rendre prisonnier, après avoir fait des prodiges de valeur. L'empereur, sans consulter les électeurs de l'empire, sans observer aucune forme judiciaire, condamne à mort comme félon le malheureux Jean-Frédéric. Le commandant de la forte place de Wittemberg, effrayé par cette condamnation, ouvre les portes de la ville à l'empereur. Charles-Quint fait alors grâce de la vie à son prisonnier, mais il l'oblige à se démettre entre ses mains de l'électorat, du duché de Saxe et des états patrimoniaux que ce prince, si digne d'un meilleur sort, possède dans la Thuringe; il lui assure, pour lui et pour ses enfants, un revenu annuel de 50,000 florins, et raie de sa main, sur la convention originale, l'obligation de se soumettre au concile de Trente, que Jean-Frédéric refuse constamment de reconnaître; mais il se réserve le droit de pro-

longer sa captivité aussi long-temps que cela pourra lui convenir. C'est de ce prince infortuné que sont descendues les maisons de Weimar, Gotha, Meinungen, Hildbourghausen et Cobourg.

Le landgrave de Hesse est forcé de se soumettre au vainqueur; il s'oblige à demander pardon à genoux, à congédier ses troupes, à raser ses forteresses hors une seule, à renoncer à toute ligue contraire à l'empereur, à reconnaître les décisions et les décrets impériaux, à livrer son artillerie, à remettre ses munitions de guerre, à payer une amende de 150,000 florins d'or. On lui promet la paix et une amnistie complète; mais, par une indigne supercherie, on substitue dans la convention un mot à un autre. Cette infâme falsification, que se hâte de montrer le cardinal de Granvelle, ne garantit le landgrave que d'une prison perpétuelle, et le duc d'Albe fait ce prince prisonnier au nom de l'empereur.

Toute la ligue de Schmalkalden est dissoute: les états qui en faisaient partie sont accablés d'amendes et de contributions. Charles-Quint, ayant convoqué une diète générale à Ausbourg, s'y présente en conquérant, et, violant sans crainte les droits et la liberté de la diète, remplit la ville et les environs de troupes italiennes et espagnoles.

Au milieu de cette diète ainsi asservie, il investit avec une grande solennité le duc Maurice de l'électorat et du duché de Saxe, qui passent ainsi de la branche Ernestine dans la branche Albertine. Il fait ensuite rédiger un formulaire de foi chrétienne par deux évêques, et par Jean Agricola, ancien disciple de Luther, dont il avait néanmoins abandonné une partie de la doctrine en s'érigeant en chef d'une secte que l'on nomma secte des *Anoméens*, ou des chrétiens *sans loi*. Ce formulaire, revu par des dominicains espagnols, et même par le saint-siége, est appelé *interim*, parce qu'il doit servir d'acte symbolique en attendant la décision d'un concile géné-

ral. Entièrement conforme aux dogmes de l'Église catholique, il permet cependant aux prêtres mariés de garder leurs femmes, et aux laïques de continuer de recevoir le calice dans la sainte cène.

Charles-Quint exige que les états protestants acceptent ce formulaire : la crainte des armes de l'empereur et l'espérance d'un agrandissement engagent plusieurs de ces états luthériens à recevoir l'*interim;* mais le courageux Jean-Frédéric de Saxe le rejette avec fermeté, quoique dans les fers. Son exemple est suivi par quelques autres princes et par les villes de Constance et de Magdebourg. L'empereur les met au ban de l'empire, et le roi des Romains, Ferdinand d'Autriche, s'empare de Constance.

Ne connaissant plus de bornes à sa puissance, qu'un vil égoïsme, la corruption et la perfidie ont rendue presque absolue, il prescrit à la diète des décrets qui interdisent aux protestants tous les emplois de la chambre impériale, et ordonnent aux électeurs et aux autres états de l'Allemagne de placer le titre et les armes de l'empereur sur les monnaies qu'ils feront frapper; et, par un acte bien plus extraordinaire d'un pouvoir qui veut se mettre au-dessus des lois fondamentales, il attache au corps germanique, sans consulter aucun prince ni aucun état de l'Allemagne, les dix-sept provinces des Pays-Bas, prescrit à ces provinces de fournir un double contingent électoral, les institue comme formant le cercle de Bourgogne, et leur donne tous les droits et toutes les prérogatives des autres membres de l'empire. Aucun prince, aucun état de la Germanie n'osent réclamer contre cette grande usurpation de Charles-Quint. La terreur les contraint au silence; mais quels dangers pourra faire naître un jour leur ressentiment secret!

Le fils du pape Paul III, Louis Farnèse, duc de Parme, et que ses exactions et ses dérèglements avaient

rendu odieux, est assassiné par ses courtisans; son cadavre, jeté par les fenêtres du palais, est déchiré avec fureur par la populace; des soldats espagnols, commandés par Ferdinand de Gonzague, se présentent à l'instant de l'assassinat pour occuper le duché; et Charles-Quint déclare qu'il ne veut que conserver l'état de Parme et de Plaisance à son gendre, Pierre-Louis-Octavio Farnèse, fils de celui qu'on a poignardé, et époux de Marguerite d'Autriche.

Le pape cependant ne doute pas que les intrigues de Charles-Quint n'aient dirigé les poignards qui ont donné la mort à Louis Farnèse; il veut venger la mort de son fils; il craint d'ailleurs que le concile général qu'il a transféré à Bologne, et que l'empereur veut voir réunir à Trente, ne soit traité par ce prince comme la diète d'Ausbourg, que ce monarque, devenu si redoutable, ne se rende maître des délibérations du concile, et ne les dirige contre lui. « Je suis déterminé, dit-il à l'ambassadeur de Henri II, à me dévouer aux Français, à les rappeler en Italie; et si, dans le cours de ma nouvelle entreprise, je me trouve exposé à des désagréments personnels, je me retirerai en France et j'y demanderai un asile. » Le roi de France parut saisir avidement ces ouvertures; et bientôt les négociations commencées entre Henri II et Paul III prirent une bien plus grande étendue. Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, avait voulu y établir l'inquisition; le peuple irrité l'avait poursuivi jusque dans un des châteaux de la capitale. L'occasion parut favorable pour que les Français s'emparassent du Milanais, reconquissent le royaume de Naples et chassassent de l'Italie les troupes de celui qui tenait les princes de cette belle contrée, et le pape lui-même, sous sa dure et despotique domination. La faction des Guise appuya fortement ce projet du conseil de Henri II. Le jeune cardinal, Charles de Lorraine, alla à

Rome et distribua à ses collègues les cardinaux un si grand nombre de bénéfices français, qu'il obtint une accession solennelle du sacré collége aux conquêtes projetées, et même une grande espérance de voir son oncle le cardinal Jean de Lorraine, frère du feu duc Antoine et prince d'un grand mérite, remplacer dans le temps le pape Paul III, qui avait plus de quatre-vingts ans.

Charles-Quint, qui n'ignorait pas ses succès, fut accusé d'avoir envoyé des agents dans la Guyenne pour y augmenter les troubles produits par l'impôt de la gabelle mis sur le sel, que cette province regardait comme une denrée de première nécessité, par la sévérité avec laquelle on exigeait le paiement de cette taxe nouvellement établie, et par la fortune scandaleuse qu'avaient si promptement acquise les percepteurs de cette gabelle si odieuse.

L'insurrection éclata avec violence dans l'Angoumois, le Poitou, la Marche, la Saintonge, le pays d'Aunis et le Bordelais. Les habitants des campagnes prirent les armes, se jetèrent sur les *gabeleurs*, et, poussés par cette fureur aveugle qui rend les guerres civiles si affreuses, pillèrent, massacrèrent et brûlèrent, souvent sans distinction d'amis et d'ennemis. Le peuple des villes partagea l'égarement des habitants des campagnes : les Bordelais les moins fortunés repoussèrent la garnison du château du Ha, massacrèrent le commandant du fort, Tristan de Monneins, qui était resté hors des murs de son château pour parlementer, déchirèrent son corps, en enterrèrent les lambeaux au milieu d'une couche de sel, et forcèrent plusieurs conseillers du parlement à se montrer parmi eux habillés en matelots et la pique à la main.

Le roi donna des lettres patentes par lesquelles il promit aux communes de la Guyenne de leur faire rendre justice au sujet des concussions des *gabeleurs* ou officiers de la gabelle. Ces lettres apaisèrent les communes, et tout rentra dans l'ordre; mais le parlement, reprenant ses

fonctions, condamna plusieurs séditieux au bannissement, d'autres insurgés aux galères, ou à la potence, ou à la roue, et fit tirer à quatre chevaux le premier qui avait sonné le tocsin.

Henri II envoya alors deux corps de troupes vers la Guyenne. Le duc d'Aumale, François de Lorraine, qui commandait un de ces deux corps, déploya peu de sévérité, et rétablit entièrement le calme dans le Poitou, la Saintonge, l'Aunis et d'autres provinces qu'il parcourut. Le connétable de Montmorenci, qui était à la tête du second corps, fut bien moins politique; et combien de germes funestes au roi de France furent semés par les ordres cruels que donna le connétable dans une province aussi importante que la Guyenne!

Il entra dans Bordeaux avec ses bataillons, l'épée nue, la lance en arrêt, les tambours battants, et les enseignes étant déployées : il désarma les habitants et forma un tribunal de quelques maîtres de requêtes et de quelques conseillers des parlements d'Aix et de Toulouse; cent bourgeois, regardés comme les chefs des séditieux, furent exécutés; deux colonels des communes voisines expirèrent sur la roue, et une couronne de fer ardent sur la tête. La ville fut condamnée à payer 200,000 livres et à perdre tous ses priviléges; le parlement fut interdit comme ne s'étant pas opposé assez promptement aux désordres; on ordonna de raser l'hôtel-de-ville et d'élever à sa place une chapelle, où l'on célébrerait tous les jours l'office des morts pour le repos de l'âme de Tristan de Monneins. Les jurats et cent vingt notables, couverts d'habits de deuil, déterrèrent avec leurs ongles le corps de ce commandant, le portèrent sur leurs épaules devant l'hôtel du connétable, se mirent à genoux, crièrent *Miséricorde!* demandèrent pardon à Dieu, au roi et à justice, et inhumèrent le cadavre dans le chœur de la cathédrale.

Le connétable, précédé par le prevôt des maréchaux et par plusieurs archers, parcourut ensuite la Guyenne et plusieurs contrées voisines, cassant les priviléges des villes, ordonnant de briser les cloches, imposant des amendes, et faisant attacher *prevôtalement* à des fourches patibulaires ceux que l'on accusait d'avoir le plus favorisé la sédition.

Une grande partie des priviléges révoqués fut, quelque temps après, rendue aux villes; la gabelle fut même abolie, à condition que les provinces paieraient à la place des sommes que l'on détermina (1548). Mais avec quelle amertume on conserva le souvenir de la conduite du connétable, si différente de celle du duc d'Aumale! et quels sinistres désirs de vengeance pouvaient à chaque instant inonder la France de nouveaux malheurs!

L'Angleterre était dirigée par un nouveau gouvernement. Édouard VI, âgé seulement de dix ans, avait succédé à Henri VIII: le testament de son père avait fixé sa majorité à dix-huit ans, établi un conseil suprême de seize exécuteurs testamentaires régents du royaume, et créé un second conseil composé de douze membres, et chargé d'aider par ses avis les régents d'Angleterre, lorsque ces derniers désireraient d'avoir son opinion. Le comte d'Hereford, oncle du jeune Édouard, fut nommé protecteur du royaume et gouverneur de la personne du roi (1547); les régents, sous le prétexte de remplir les intentions du dernier monarque, donnèrent de nouvelles pairies à d'anciens pairs, et créèrent des pairs du royaume: le comte d'Hereford devint duc de Sommerset; son frère sir Thomas Seymour fut créé baron Sudley; le nouveau duc de Sommerset eut la place de trésorier et celle de maréchal, vacantes par la condamnation du duc de Norfolk; et l'on confia au baron Sudley la charge d'amiral.

Peu de temps après, Édouard fut couronné, et l'on publia une amnistie dans laquelle on excepta de la grâce royale le duc de Norfolk, le cardinal Polus, Édouard Courtenay, fils aîné du marquis d'Exeter, et trois autres personnes.

Le chancelier Wriotheslay, qui venait d'être nommé comte de Southampton, déplaisait au protecteur par son caractère altier, et l'inquiétait par son ambition, ainsi que par ses opinions religieuses, très-différentes de celles de Sommerset. Une faute du chancelier débarrassa le protecteur de ses craintes : il donna une commission sous le grand sceau à quelques-uns de ses substituts pour instruire et juger en son absence des causes de la chancellerie, et il leur attribua cette fonction sans le consentement du roi et des régents. Les juges du royaume, consultés à ce sujet par le conseil, déclarèrent que, si le chancelier avait délégué son pouvoir sans l'agrément du monarque et des régents de l'Angleterre, il méritait de perdre sa place et d'être condamné à l'amende et à la prison. Le chancelier, informé de cette déclaration, s'emporta dans le conseil contre les juges, les conseillers et le protecteur. On le condamna aux arrêts, et on ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir ôté les grands sceaux et lorsqu'il eut donné caution pour le paiement de l'amende à laquelle il serait condamné.

Le protecteur, délivré de son adversaire, représenta aux régents qu'il était nécessaire que ses pouvoirs fussent déterminés, afin qu'il pût traiter avec les ambassadeurs des puissances étrangères. Des lettres patentes le déclarèrent gouverneur de la personne du jeune roi, protecteur de son royaume et de ses sujets, et l'investirent du pouvoir d'appeler au conseil tous ceux qu'il jugerait convenable d'y faire entrer, et de confirmer, annuler ou changer, avec les conseillers qu'il lui plairait de choisir, tout ce qu'il voudrait maintenir, abolir ou réformer.

Les partisans de la réforme religieuse se livraient cependant à la plus grande joie : ils soutenaient leur doctrine dans les chaires des églises et dans celles des écoles ; et ils redoutaient d'autant moins les lois de sang qui existaient encore, que le monarque, élevé dans leurs principes par le docteur Coxe, donnait, malgré sa grande jeunesse, des preuves d'un esprit supérieur, et se montrait entièrement opposé à toute persécution. Le protecteur et l'archevêque de Cantorbéry professaient d'ailleurs les dogmes de la réforme.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

548123

Digitized by Google

Google